

Arts et Spectacles : Indiens d'Amérique

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14739 – 6 F

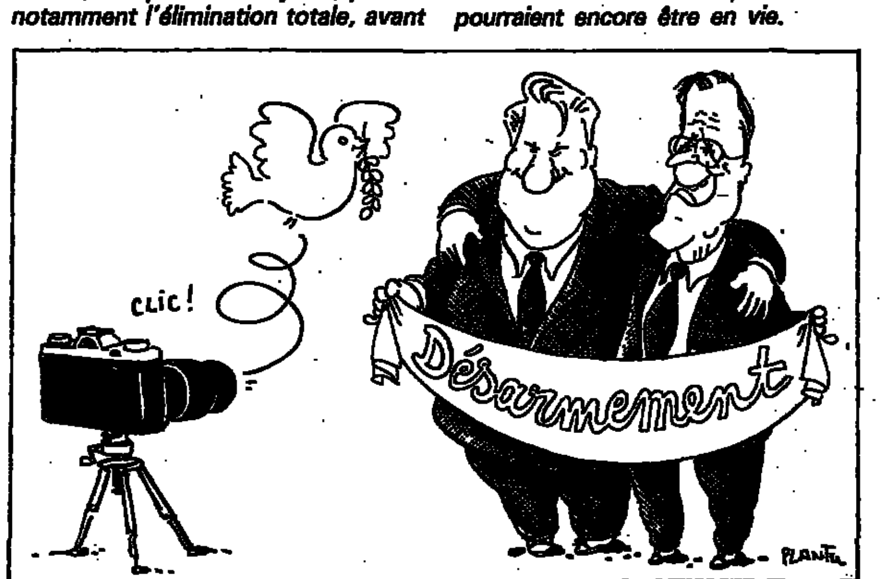
JEUDI 18 JUIN 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les deux tiers des ogives nucléaires éliminées d'ici onze ans

Washington et Moscou vont réduire massivement leurs armements stratégiques

Au premier jour de leur sommet à Washington, les présidents George Bush et Boris Eltsine ont annoncé, mardi 16 juin, leur décision de réduire considérablement les armements nucléaires américains et russes. Cet accord, d'importance majeure, prévoit notamment l'élimination totale, avant onze ans, des missiles balistiques intercontinentaux à têtes multiples, et, la réduction des deux tiers du nombre des ogives nucléaires. M. Eltsine a en outre révélé que deux mille prisonniers de guerre américains avaient pu être détenus en URSS et que certains pourraient encore être en vie.



Lire page 3 les articles d'ALAIN FRACHON et de JAN KRAUZE

Une étape spectaculaire

C'EST un accord sans précédent sur la voie du désarmement que MM. Bush et Eltsine ont conclu mardi 16 juin à Washington, puisqu'il prévoit qu'au début du prochain millénaire les arsenaux nucléaires stratégiques américain et russe auront été réduits des deux tiers et qu'en auront été éliminées les armes les plus dangereuses.

On change d'ordre de grandeur par rapport aux accords négociés ces dernières années entre Washington et Moscou. Entre autres conséquences, l'argumentation traditionnellement utilisée par M. Mitterrand pour maintenir la force de dissuasion française en dehors de ce processus de réduction des armements devrait s'en trouver affaiblie, puisqu'elle s'appuyait sur les énormes disparités quantitatives existant entre Deux Grands et la France sur le plan nucléaire. D'autres éléments incitent également à une redéfinition de la dissuasion française non seulement en termes quantitatifs mais aussi en termes de doctrine, pour tenir compte *notamment de l'évolution de la menace.*

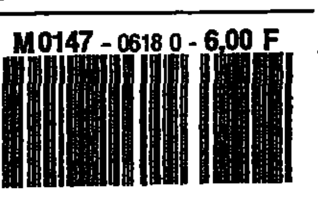
SI le président de la République a donné ces derniers mois divers signes de souplesse par rapport à des dogmes jusqu'ici intangibles (de sa petite phrase en forme de question sur l'avenir de la force française dans une Europe unie jusqu'à la récente décision d'en finir avec le programme Hadès), il pourrait toutefois, avant d'aller plus loin, réclamer, après l'accord americano-russe, le droit d'attendre «pour voir».

En renonçant au principe de la stricte parité qui inspirait les précédents accords de réduction des armements, M. Eltsine reconnaît que la Russie a perdu son statut de superpuissance, et fait un geste qui, même s'il appelle des contreparties sonnantes et trébuchantes, est tout à son honneur. Mais il prend aussi un risque : celui de voir se propager chez lui, attisé par les milieux les plus conservateurs, dans l'armée notamment, le sentiment qu'il est en train de brader le dernier fleuron de la couronne russe : sa puissance militaire.

L'ACCORD, qui prévoit des réductions *sur onze ans*, pose d'autre part le problème technique et économique du démantèlement des armes concernées. Il est énorme, alors que la Russie a déjà bien du mal à éliminer ses armes nucléaires tactiques. La question du retrait des forces ex-soviétiques des Républiques baltes – d'une portée certes moins planétaire mais plus simple à réaliser et qui eût témoigné du contrôle du président russe sur l'armée – ne paraît en revanche avoir fait aucun progrès.

Engagé dans une campagne électorale où il est désormais critiqué aussi sur sa politique étrangère, M. George Bush avait sans doute besoin de cet accord spectaculaire. Mais rien ne prouve que le Congrès américain, choqué par les révélations de M. Eltsine sur la présence au goulag de prisonniers américains de la guerre du Vietnam, le suive en débloquant les crédits qu'attend la Russie. Cette étape «historique» qui vient d'être annoncée à Washington n'est encore qu'une déclaration d'intention de deux présidents en difficulté.

M 0147 - 0618 0 - 6,00 F



Après avoir obtenu d'importantes concessions du gouvernement

Le Sénat approuve à une large majorité le projet de révision constitutionnelle

Le Sénat a adopté, dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 juin, par 192 voix contre 117 et 5 abstentions, le projet de réforme de la Constitution préalable à la ratification des accords de Maastricht. Il a obtenu des concessions sur le droit de vote des étrangers communautaires et sur le contrôle de la législation européenne. Si les députés ne modifient pas, en deuxième lecture, le texte sénatorial, celui-ci pourrait être soumis, le 29 juin, au Parlement réuni en Congrès, où le gouvernement peut compter sur la majorité des trois cinquièmes requise par la Constitution.

Oui à Maastricht

par Jacques Lesourne

AVEC le vote du Sénat, une nouvelle étape vient d'être franchie dans la révision de la Constitution préalable à l'adoption du traité de Maastricht. Ce vote intervient au moment où se développe en France le débat démocratique au sujet de l'Europe, un débat qu'il faut saluer même s'il mélange le meilleur et le pire, les considérations profondes et les tactiques politiciennes, les arguments de substance et les faux-semblants, les grands sentiments et les bas intérêts. *Le Monde* a participé à ce débat en ouvrant ses colonnes aux partisans comme aux adversaires du traité.

A cette étape de la controverse, le plus simple est de partir des objections faites au texte. Elles se ramènent à plusieurs « non » : « non » à une limitation de la souveraineté nationale, « non » à une Communauté fermée sur elle-même, « non » à une construction politique pleine d'incertitudes, « non » aux modalités de création d'une monnaie unique, « non » à une Europe technocratique. Que tous ces « non » n'aient pas la même valeur, que certains soient exprimés pour en masquer d'autres, qu'importe... Prenons-les tels qu'ils sont énoncés.

Lire la suite page 9
et les articles de THIERRY BRÉHIER et de GILLES PARIS page 8.

L'Irlande entre émotion et raison

A la veille du référendum du 18 juin, les partisans de Maastricht semblaient devoir l'emporter face à une coalition anti-européenne hétéroclite

DUBLIN

de notre envoyé spécial

Le premier ministre, M. Albert Reynolds, les bras tendus, court à grandes enjambées sur un pont de singe branlant dont les minces lattes de bois tombent en grappes dans le vide. De l'autre côté du ravin, trône une jarre contenant 6 milliards de livres irlandaises.

Un arc-en-ciel se fait menaçant au-dessus de la tête du chef du gouvernement, symbole de l'étonnante cohorte des anti-Maastricht qui regroupe des associations *pro life* (anti-avortement), certains groupes féministes favorables à l'avortement, et qui jugent le traité trop complaisant avec la législation irlandaise, des petits partis d'extrême gauche, des associations de chômeurs et de pacifistes.

Le premier ministre aura-t-il le temps de franchir l'obstacle qui le sépare du pactole des subventions européennes avant que le clan des anti-Maastricht, puissamment stimulé par le «non» danois, porte un nouveau coup au traité ? Cette caricature publiée à la une de la presse irlandaise se garde de donner la réponse, mais elle traduit le sentiment qui prévaut à quelques heures du scrutin, même si les pronostics sur place donnent plutôt le «oui» gagnant,... *«comme au Danemark»*, ajoutent les plus sceptiques. Le nombre des partisans du «oui» a sensiblement diminué depuis le verdict danois, passant, selon certains sondages, de 60 % à 47 %.

PIERRE SERVENT

Lire la suite page 7

La flambée du bac

Avec plus de 624 000 candidats, le baccalauréat jouit d'un prestige croissant mais tient de moins en moins ses promesses

La France, une fois encore, passe le bac. Avec les 624 862 candidats inscrits cette année, ce sont en effet autant de familles, d'amis, de petits frères et de grands-parents, sans parler des chefs d'établissement et des correcteurs, qui vont vivre jusqu'à la mi-juillet au rythme des sujets de philosophie, de maths ou d'histoire, puis dans l'attente des résultats, dans les affres du repêchage pour les moins heureux.

Entre Roland-Garros et les premières transhumances estivales, le rituel est immuable. Avec son cortège d'anxiétés, de fausses joies et de vrais drames, de recettes de bonne femme et de sages conseils.

Car il a résisté à tout, cet examen fétiche de notre système d'enseignement. Fidèle au poste après cent quatre-vingt-quatre ans de bons et loyaux services, impérial de longévité. Les avanies pourtant n'ont pas manqué. Quel *ministre de l'éducation* nationale, quelle commission d'experts patentés ne lui a pas cherché noise depuis vingt ans ?

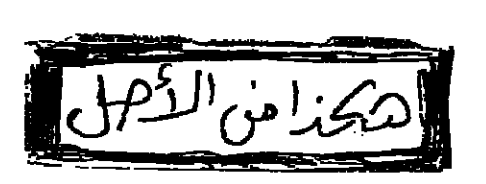
M. René Haby souhaitait rétablir son déroulement en deux parties, abandonné dans les années 1960. Il ne fit guère plus qu'émettre l'idée. Alain Savary n'eut pas le temps d'examiner les propositions du rapport de M. Antoine Prost, qui suggérait, en 1983, de simplifier et de diversifier le bac, *«trop lourd et mal adapté»*.

M. Monory revint à la charge en 1986, imagina d'introduire le contrôle continu et de régionaliser certaines épreuves. La bourrasque estudiantine de l'automne 1986 eut raison de ces projets iconoclastes. Les parents d'élèves de la PEEP imaginèrent ensuite de faire passer l'examen par unités capitablisables. Sans plus de suite.

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



هكذا من الأصل

DÉBATS

Afrique

L'Algérie en suspens

par Bernard Stasi

MOHAMED BOUDIAF, président du Haut Comité d'Etat, le reconnaît avec lucidité en s'adressant aux parlementaires français qu'il a récemment reçus à Alger : *« Nous n'avons pas encore réussi à rétablir la confiance entre le pouvoir et les citoyens. »*

Comment, en vérité, quatre mois seulement après l'installation des nouveaux dirigeants, les Algériens pourraient-ils leur faire massivement confiance ?

Pour la grande majorité des jeunes (70 % de la population a moins de trente ans...), il n'existe aucune perspective d'avenir. La bureaucratie est toujours aussi pesante et inefficace. Faute de moyens, faute d'enseignants, le système éducatif est complètement désorganisé. Le manque de logements est dramatique et s'aggrave de jour en jour. La décollectivisation de l'agriculture est loin d'être achevée et la distribution de terres à des paysans sans expérience et sans moyens a posé plus de problèmes qu'elle n'en a résolus. Les nombreuses patrouilles militaires qui parcourent les rues d'Alger et contrôlent les rares voitures qui circulent, rappellent que le pays a récemment échappé de peu à une guerre civile... dont il n'est pas sûr, hélas, que la menace soit définitivement écartée.

Peut-on pour autant affirmer, comme n'hésitent pas à le faire un certain nombre d'observateurs, que l'Algérie glisse de façon inexorable vers la tyrannie ou vers le chaos ?

On peut, semble-t-il, s'appuyer, *non seulement sur des déclarations* d'intention, mais aussi sur des faits incontestables pour considérer l'avenir autrement qu'à travers les sombres couleurs de la fatalité.

Il ne faut pas oublier, tout d'abord, que ceux qui dirigent aujourd'hui l'Algérie ont eu le courage de mettre le FIS hors jeu. En prenant la décision d'interrompre le processus électoral avant le second tour, ils savaient qu'ils allaient susciter l'incompréhension et provoquer les protestations de beaucoup de démocrates dans le monde. Ils pouvaient aussi redouter un soulèvement armé du FIS, soutenu par une partie de la population. Mais ils ont accepté de courir ces risques, parce qu'il leur semblait préférable d'annuler le second tour plutôt que de laisser remporter la victoire à ceux qui ne dissimulaient nullement leur intention d'installer aussitôt, et brutalement, un régime médiéval qui n'aurait pas laissé subsister le moindre espace de liberté dans la société algérienne.

Certes, il faut déplorer que la paix relative qui règne en ce moment en Algérie ait été obtenue au prix de l'envoi, dans le sud du pays, de quelques milliers de dirigeants et de militants du FIS. Mais il faut ajouter que, conscients de la mauvaise image que ces centres de détention donnaient au nouveau régime, les dirigeants algériens ont autorisé Amnesty International à les visiter, et ils affirment que les conditions de vie des *détenus ont été améliorées* et qu'un certain nombre de libérations sont intervenues. Quoi qu'il en soit, les amis de l'Algérie doivent encourager ceux qui gouvernent le pays à veiller à ce que les droits de l'homme soient respectés.

La mort du FLN

Mais s'il combat fermement contre l'intégrisme musulman, le pouvoir algérien lutte avec la même détermination sur un autre front, en s'attaquant aux prérogatives et aux *moyens d'action du FLN*, et aussi en contestant la légitimité qu'il s'arroge en se présentant comme héritier exclusif du combat pour l'indépendance.

Le président Chadli et le premier ministre Hamrouche avaient commis la même erreur que Mikhaïl Gorbatchev. Ils pensaient comme ce dernier que le parti unique régénéré pouvait être l'instrument de la rénovation du pays. Or, de même qu'aux yeux de la très grande majorité des citoyens *soviétiques le Parti communiste*, même rénové, demeurait le symbole honni de l'échec et de l'oppression, pour les Algériens, malgré les efforts accomplis pour donner une autre image au FLN, celui-ci restait le parti de la corruption, du chômage et de la bureaucratie. Et c'est pour manifester leur sentiment de rejet à l'égard de ce parti que beaucoup d'Algériens, en décembre dernier, à l'occasion du premier tour des élections législatives, ont voté pour le FIS.

Le président Boudiaf et son premier ministre, Sidi Ahmed Ghozali, ont, eux, une autre ambition que celle de rénover le FLN. Ils veulent, tout simplement, le faire disparaître. Ils le dénoncent comme l'unique responsable de toutes les difficultés du pays, ils l'accusent d'avoir délibérément favorisé l'émergence du FIS, afin que les électeurs, effrayés par la menace d'un régime intégriste, cherchent refuge derrière le rempart du FLN. En l'obligeant à restituer à l'Etat toutes les voitures et tous les locaux *qu'il utilisait, ainsi* que les 15 000 fonctionnaires qui travaillaient à son service, ils lui donnent le coup de grâce. Dans quelques semaines, prédisent-ils, le FLN ne sera plus qu'un fantôme de parti.

Pour Mohamed Boudiaf, la mort du FLN sera l'aboutissement d'un long combat, puisque c'est précisément parce qu'il ne voulait pas que l'Algérie nouvellement indépendante soit livrée à la domination sans partage d'un parti unique que, dès 1962, il avait rompu avec Ben Bella et s'était fixé au Maroc.

L'effacement du FLN va de pair avec l'émergence d'une société civile qui joue un rôle de plus en plus important dans la vie politique algérienne. S'il est évident que l'armée a eu son mot à dire lors de la démission du président Chadli, nul ne conteste aujourd'hui que les syndicats, le *patronat, les milieux universitaires*, les associations de femmes, réunis en un Comité de sauvegarde de la République, étaient intervenus, avant qu'aucune décision ne soit prise, pour demander l'arrêt du processus électoral. D'où l'irritation des dirigeants algériens lorsqu'on explique les événements par un coup d'Etat militaire.

Et cette société civile, *si elle* manifeste parfois une certaine impatience devant les hésitations du nouveau pouvoir, ne le soutient pas moins dans le rude combat qu'il mène contre le FIS et contre le FLN. Elle paraît disposée, dans son ensemble, à participer à la constitution du grand rassemblement patriotique et démocratique que le président Boudiaf appelle de ses vœux.

Incompréhension

Il faut également mettre à l'actif des dirigeants une approche courageuse et pragmatique des problèmes de l'Algérie. Ils affirment très clairement leur volonté de mener à bien dans les meilleurs délais le passage à l'économie de marché. Ils rappellent en toutes circonstances la nécessité de lutter vigoureusement contre la corruption. Ils abordent le problème linguistique de façon tout à fait empirique. Et si leur attitude à l'égard de certains correspondants de la presse étrangère est tout à fait incompréhensible, et, bien entendu, répréhensible, ils s'accommodent en général d'une presse assez libre – le plus souvent, il convient de le noter, francophone – et qui ne leur ménage pas ses critiques.

Le pouvoir algérien parviendra-t-il à obtenir rapidement la confiance des citoyens ? Réussira-t-il à créer les conditions d'une économie efficace et d'une démocratie authentique ? Apportera-t-il la preuve, comme c'est son ambition, que la démocratie et les droits de l'homme ne sont nullement incompatibles avec la religion musulmane ? Il n'est pas sûr que ces objectifs seront atteints. Mais ce qui est sûr, c'est qu'un échec de ceux qui dirigent actuellement l'Algérie aurait *des conséquences catastrophiques*, non seulement pour l'Algérie, mais pour tous les pays du Maghreb et pour l'ensemble du monde méditerranéen. Les ondes de choc parviendraient vite jusqu'aux rives de notre pays.

Ce qui est évident aussi, c'est que, s'agissant de l'évolution de l'Algérie, la France ne peut rester indifférente. Elle a des intérêts à défendre, des devoirs à assumer. Elle doit donner l'exemple et entraîner. Plus que jamais, l'incompréhension entre l'Algérie et la France est fâcheuse et lourde de conséquences. En vérité, on le sait, les relations entre l'Algérie et la France, *depuis 1962*, n'ont jamais été simples, aussi bien au niveau de l'Etat qu'au niveau des peuples.

Pour certains de nos compatriotes, une Algérie qui a refusé d'être française, qui a voulu vivre sa vie, est nécessairement condamnée à demeurer à tout jamais un pays à peine sorti de la barbarie. Pour d'autres Français, qui avaient idéalisé l'Algérie indépendante et avaient rêvé qu'elle serait exemplaire, notamment en ce qui concerne la démocratie, les faiblesses dont elle souffre dans ce domaine sont douloureusement ressenties et les amènent parfois à porter des jugements excessifs.

En tout cas, beaucoup de dirigeants algériens, et non des moindres, ont le sentiment que les réticences du gouvernement français à répondre à leurs souhaits d'une attitude plus compréhensive de la part de la France s'expliquent par des *considérations de cette nature*. Comme si le pouvoir en place à Alger était, aux yeux des gouvernants français, entaché d'illégitimité parce qu'issu d'un coup d'Etat militaire. Est-il besoin d'ajouter que les récentes et vigoureuses condamnations portées par Bernard Kouchner sur les conditions dans lesquelles est menée la répression contre les islamistes ont suscité, dans la presse comme chez les responsables algériens, des commentaires peu amènes sur la persistance de réflexes colonialistes de l'autre côté de la Méditerranée...

Les dirigeants algériens s'étonnent que la France, en ce qui concerne le « règlement de la dette », ait une attitude moins ouverte que l'Italie. Ils font remarquer qu'il ne s'agit pas, à proprement parler, d'accorder une aide à l'Algérie, mais de jeter les bases d'une coopération qui sera fructueuse pour les deux partenaires. Ils regrettent la timidité des investisseurs français qui ne semblent pas comprendre que, quelles que soient ses difficultés actuelles, l'Algérie dispose d'atouts sur lesquels on peut raisonnablement miser. Ils attendent de la France qu'elle prenne l'initiative *de réactiver le processus* de coopération entre les pays de l'Europe du Sud et ceux du Maghreb, processus interrompu par les événements d'Algérie et la mise en quarantaine de la Libye.

Le gouvernement français comprendra-t-il qu'une chance existe encore d'empêcher l'Algérie, en suspens entre une catastrophe évitée et un avenir lourd de menaces, de basculer dans le chaos et qu'il dépend beaucoup de notre pays, et de sa capacité d'entraîner nos partenaires de la Communauté, que les efforts courageux des dirigeants algériens soient couronnés de succès ? Comprendra-t-il que l'avenir de l'Europe est tout autant conditionné par l'évolution de la situation sur la rive sud de la Méditerranée occidentale que par ce qui se passe à l'est de notre continent ?

▶ Bernard Stasi est premier vice-président du CDS.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Yougoslavie

Réponse à Edgar Morin, Edgard Pisani et Félix Guattari

AVEC une froideur qu'ils prenaient pour de l'impartialité, les intellectuels français ont, dans leur écrasante majorité, *maintenu la balance égale entre les* fauteurs de la guerre en Yougoslavie et leurs victimes.

Devant la tournure prise à Sarajevo par le projet de Grande Serbie, Edgar Morin, Edgard Pisani et Félix Guattari se décident à sortir de cette neutralité et apportent un soutien sans réserve au peuple musulman de Bosnie (*le Monde* du 10 juin). Il *était temps. Mais ils prétendent* être les seuls à le faire et ils sous-entendent que les rares personnes qui ont brisé la symétrie *avant eux pour* défendre les Croates n'ont agi ainsi que parce que ceux-ci sont catholiques, c'est-à-dire de chez nous.

Cette imputation de racisme est gratuite et diffamatoire. Pour ma part, j'ai essayé, avec la même insistance et dans le même isolement, d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les guerres de « *purification ethnique » menées en Croatie* et en Bosnie-Herzégovine, contre les Croates aussi bien que contre les Musulmans.

Plutôt que de projeter sur la Yougoslavie l'ombre de l'antagonisme Nord-Sud, voire celle du conflit israélo-arabe, plutôt que d'opposer artificiellement et fantasmatiquement le bon tiers-monde bosniaque *à la mauvaise Croatie occidentale* et vaticane, l'antiracisme aurait dû conduire à appeler cette agression ethnocidaire *par son nom dès son* déclenchement et à militer sans relâche pour qu'en cesse le scandale.

ALAIN FINKIELKRAUT

Les pays francophones peuvent repartir

par René Lenoir

SUR le continent africain, l'Afrique francophone est une zone de paix. Et pourtant, elle est incapable, dans ses structures territoriales et institutionnelles actuelles, de se développer. Elle vit en partie *sous perfusion parce qu'elle* n'a pas les moyens techniques et humains d'utiliser au mieux l'aide extérieure. Elle consomme plus qu'elle n'investit : les plans d'ajustement structurel se succèdent depuis dix ans. Les investisseurs s'en détournent.

Or, à l'heure où le monde se structure en vastes zones économiques, sociales et politiques, l'Afrique francophone possède un atout maître : l'unité de monnaie (la zone franc), *l'unité de langue et l'unité de droit* (celle-ci existant au moins au niveau des principes juridiques).

Elle a peu utilisé cet atout jusqu'ici. Les avantages pour elle de se structurer en un ensemble cohérent sont de *deux* sortes. *Le premier* est commun à tout regroupement de moyens et d'espaces : des économies d'échelle sont réalisées, les échanges matériels et humains, la circulation des idées, la recherche sont stimulés. Pour des économies étroites, une unification des règles et des marchés constitue un puissant moyen de dynamisation. Avec la création d'une *loi bancaire régionale et la mise* en place d'un marché régional des assurances, le premier pas vient d'être fait dans cette voie.

Le second, particulièrement utile à l'Afrique, serait le dépassement des *rivalités ethniques à l'intérieur même* de chaque Etat. Nous avons, en Europe, le même type de problèmes mais nous sommes en passe de les régler. Les Basques et les Catalans, les Corses, les Flamands et les Wallons ont donné quelques soucis à leurs gouvernements. Ils ont obtenu des satisfactions grâce à des statuts de relative autonomie. Cependant, la *construction européenne, dans tous* les domaines, rend vaine et sans objet toute revendication allant au-delà de cette relative autonomie. En Afrique, le sentiment ethnique reste très fort et conduit à des rotations absurdes de personnels politiques, à l'élimination ou au sous-emploi d'agents publics de valeur, à des mesures arbitraires à l'encontre de certaines initiatives. *Mais, dans le* même temps, une véritable citoyenneté est en train de naître dans les *nouvelles générations*, résultat de la formation, des informations véhiculées par les médias, et du melting-pot que constituent les villes. Au Tchad, au Burkina, au Togo, au Congo, les pitreries de quelque capitaine ou sergent se voyant chef d'Etat exaspèrent aujourd'hui la population.

Un homme avait vu clair en 1958 : Houphouët-Boigny. Il avait proposé au Sénégal, au Mali et à la Guinée, la formation d'une confédération. Senghor, Mamadou Dia et Sékou Touré refusèrent. *L'idée* est à reprendre aujourd'hui à un niveau plus vaste : un ensemble de 70 millions d'habitants *peut* faire le *poids* dans des dialogues avec le Nigeria (90 millions d'habitants), l'Afrique du Sud et l'Europe. Si la zone franc se transformait à la fin du siècle en zone écu, l'Afrique se trouverait reliée à l'une des trois grandes monnaies *mondiales*, une monnaie plus stable que le dollar si l'on considère à la fois son comportement présent et les règles rigoureuses *posées pour* sa gestion future.

Dépasser le tribalisme ne revient *pas pour autant à sous-administrer* les populations. A de rares exceptions près, les pays africains n'ont pas structuré leur espace en collectivités locales *dignes* de ce nom, c'est-à-dire dotées de pouvoirs et de moyens. En Europe la vitalité des communes, des *comtés, des Länder, n'a* empêché *ni* la construction de l'Etat ni celle de la Communauté.

Le succès d'une politique de décloisonnement ne dépend pas des seuls pays africains. La France peut y contribuer. Elle le pourrait d'autant mieux si elle réformait en profondeur son dispositif de coopération. Celui-ci se justifiait au sortir de l'Union française. Le ministère de la France d'outre-mer était transformé en ministère de la coopération, en *charge du «champ», c'est-à-dire des* nouveaux pays indépendants qui avaient à faire l'apprentissage de la gestion. Il était épaulé par un établissement public, la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), chargé des prêts à ces pays. Le ministère des affaires étrangères était, lui, en charge des pays «hors champ», mais sans l'appui d'une agence technique. Un troisième ministère a pris une place grandissante dans le dispositif : le ministère des finances qui, par sa direction du Trésor, gère directement ou par le biais de la CCCE près de la moitié de l'aide publique au développement.

Ce dispositif, aujourd'hui, n'obéit à aucune logique et conduit à un gaspillage de ressources humaines et financières, comme l'ont dénoncé plusieurs rapports récents (*Samuel Lajeunesse*, Hessel, Vivien) :

– la séparation du «champ» et du «hors champ» n'a plus de sens. *La* politique de coopération est un tout et doit s'appliquer sur de vastes espaces régionaux. D'ailleurs, les compétences géographiques de la CCCE ne cessent de s'étendre.

Cette séparation conduit en outre à *négliger* des zones d'importance stratégique et encore en partie francophones comme la péninsule indochinoise. *Hors DOM-TOM*, l'Afrique absorbe les deux tiers de l'aide publique au développement ;

– le ministère des affaires étrangères réussit à mobiliser les compétences nationales mais manque de *professionnalisme* ; *celui* des finances travaille avec une grande économie de moyens mais avec des agents trop mobiles ;

– la suppression, depuis le sommet de la Baule, des prêts aux «pays les moins avancés» fait grossir la part des dons dans l'activité de la CCCE, activité qui se distingue de moins en moins de celle du ministère de la coopération ;

– qu'apparaisse un problème nouveau à l'Est, on crée une fondation France-Pologne dotée de moyens financiers et d'une souplesse de gestion qui mériterait d'être étendue à d'autres organismes ;

– nous maintenons sur le terrain un nombre excessif d'agents et, du coup, *nous recourrons* aux ONG beaucoup moins que d'autres : elles ont reçu, en 1990, 0,3 % de l'APD contre 6,5 % en Allemagne et 10 % au Canada. Le legs de l'Histoire est ici manifeste ;

– la pratique de *missi dominici* auprès du président de la République, depuis trente ans, n'est pas bonne. On impute à tort à la CCCE *le* financement de projets désastreux : il s'agit de *«taxations»* comme l'écrit pudiquement le rapport Vivien ;

– sur le terrain coexistent l'ambassadeur de France, le chef de mission d'aide et de la coopération, le représentant de la *Caisse centrale, le* conseiller financier et, quelquefois, une mission exceptionnelle envoyée par un ministère technique. Cela fait désordre et nos interlocuteurs du Sud tirent parfois partie de ce désordre et parfois s'en désolent.

Gaspillage des ressources

Des principes simples devraient guider une réorganisation radicale de ce *dispositif. Le* premier est *la séparation* des organes politiques et des instruments de gestion. Aux ministères l'orientation de la politique. Le rôle leader ne peut que revenir aux affaires étrangères. Un ministre délégué ou un secrétaire d'Etat serait chargé de la coopération. A une ou deux agences techniques la gestion des moyens : c'est là que le *professionnalisme et la préoccupation du* long terme doivent être prépondérants. En contrepartie de leur autonomie, ces agences seraient tenues à une obligation de résultat. Leur tutelle serait assurée conjointement par les affaires étrangères et les finances. C'est une structure simple de ce type qu'on trouve en Allemagne, en Suède, au Canada et au Japon.

Le second principe reviendrait à affirmer l'unité géographique de la coopération, c'est-à-dire à supprimer la séparation du «champ» et du «hors champ». L'organe institutionnel chargé de la coopération, comme les agences, aurait vocation universelle. Qu'on ne dise pas que les Africains pleureraient la disparition du «champ». Les *nouvelles générations*, au contraire, demandent que leurs pays soient traités comme les autres ; à tort peut-être, elles attribuent les «ratés» de la coopération à trop de connivence entre gestionnaires français et africains. Elles sont sensibles à l'amitié, *pas à la faiblesse*.

Ainsi restructuré, notre dispositif serait plus à même d'aider ceux qui ont pris la mesure de *l'enjeu. Il ne* s'agit pas d'imposer quoi que ce soit. Mais dès lors qu'un progrès dans un domaine dépendrait de certaines conditions, seuls seraient aidés les pays respectant ces conditions. L'intégration économique au niveau régional en est une. Elle n'est pas la seule. Mais elle peut dynamiser des économies morcelées et parfois enclavées et réveiller des potentialités dormantes. Ni la France ni l'Afrique n'ont le temps d'attendre.

▶ René Lenoir est ancien ministre, ancien directeur de l'ENA.

ys francophones
ivent repartir

par René Lenoir

ÉTRANGER

La visite de M. Boris Eltsine à Washington

Les Etats-Unis et la Russie ont décidé une réduction considérable des armements nucléaires

Boris Eltsine ne déteste pas se vanter, mais en l'occurrence il y avait de quoi : *« Ce que nous avons fait est sans précédent et c'est sans doute une surprise pour vous et pour le monde entier. »* Lui-même et George Bush venaient d'apparaître devant les journalistes pour annoncer que la Russie et les Etats-Unis avaient décidé d'éliminer complètement, dans un délai de onze ans, tous les missiles balistiques lourds basés à terre, et d'une manière plus générale de réduire des deux tiers le nombre de leurs ogives nucléaires *(lire ci-dessous)*.

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

De fait, une réduction aussi massive est sans précédent. M. Bush est allé jusqu'à proclamer la « fin du cauchemar nucléaire ». Et elle est d'autant plus inattendue que les négociations des derniers semaines avaient paru très difficiles, et que lundi encore le secrétaire d'Etat James Baker soulignait que de très importants obstacles subsistaient.

Mais il y a pourtant eu accord, et accord spectaculaire, parce que Boris Eltsine le voulait et était prêt à le payer de concessions considérables : la Russie renonce, à terme, à ce qui est le joyau de sa défense, les énormes SS 18 sans équivalent dans la panoplie américaine, alors que les Etats-Unis ne sacrifient qu'une partie de leurs « meilleures armes », les gros missiles à têtes multiples embarqués sur des sous-marins.

Dans les faits, l'accord – appelé à devenir traité dans un délai de trois mois – consacre la suprématie américaine. Mais, loin de chercher à le dissimuler, M. Eltsine a trouvé des mots émouvants pour justifier son geste : *« Nous renonçons à cette sinistre parité (...) qui a conduit la Russie à avoir la moitié de sa population au dessous du seuil de la pauvreté. »* Même si on y est plus ou moins obligé, il faut de l'audace pour assumer ce genre de sacrifice, dans un pays encore tout meurtri par la perte d'un prestige fondé sur la force.

« Ce qui a changé c'est l'auditoire »

M. Eltsine a prouvé à nouveau que sa réputation de fonceur, d'homme qui prend des décisions et des risques, n'était pas usurpée, et il l'a fait à Washington, dans une ville encore toute séduite par le souvenir du verbe gorbatchévien.

Le problème est qu'il y a quelques jours à peine, à Moscou, devant un parterre de généraux, il avait déclaré haut et fort : *« La Russie défend toujours le principe d'une parité stratégique. »* Que s'est-il donc passé, qu'est ce qui a changé depuis, a-t-on demandé au porte- parole du président russe, qui a répondu du tac au tac : *« Ce qui a changé, c'est l'auditoire. »* Il faut, comme M. Viatcheslav Kostikov, être débutant dans ses fonctions pour oser tant de fraîcheur ou de cynisme.

Au delà de la boutade – risquée, – la réalité des faits et des circonstances ne manquera pas d'écorcher l'épiderme déjà à vif des « national-patriotes » moscovites, et plus généralement de tous ceux qui considèrent que leur pays n'en finit pas de dégringoler la pente, sinon de s'humilier. Déjà, la veille, M. Eltsine avait bravé ceux qui lui reprochent de ne rien refuser aux Occidentaux : le jour même de son départ pour Washington, il avait signé des décrets illustrant ostensiblement son engagement sur la voie des réformes, comme ce décret sur les faillites, douloureux pour les Russes parce qu'annonciateur de chômage.

A la Maison Blanche, devant un président Bush qui s'inquiétait malgré tout de la solidité de ses intentions et de la stabilité de l'équipe gouvernementale dirigée par M. Egor Gaidar, M. Eltsine a répondu qu'il allait au contraire *« forcer le rythme des réformes »*. Si un engagement aussi spectaculaire, suivi du sacrifice des SS 18, n'est pas récompensé et si l'aide financière déjà promise n'est pas accordée, alors M. Eltsine et la Russie avec lui seront en droit de désespérer de l'Amérique.

C'est pourtant bien ce qui pourrait se passer. Au Congrès, les choses se présentent mal, et le « speaker » de la Chambre, Tom Foley, a déclaré mardi que les Représentants refuseraient sans doute de voter le « Freedom Support Act », c'est-à-dire la contribution américaine au « paquet » de 24 milliards promis par les Occidentaux à la Russie. Peut-être, une fois qu'ils auront réalisé l'importance des événements de mardi, les congressistes se laisseront-ils convaincre : par l'administration, qui s'y emploie activement (M. Bush semble avoir fini par surmonter sa réticence à s'engager sur un terrain électoralement peu payant), et par Boris Eltsine lui-même, qui devait s'adresser mercredi aux deux chambres réunies.

Il reprendra certainement les arguments déjà développés dans ses conversations avec M. Bush et rapportés par son porte-parole : ce que la Russie est en train d'accomplir est « unique », et il ne peut donc être question de lui appliquer le traitement commun, celui que le FMI impose d'ordinaire à ceux qui sollicitent ses prêts.

Les prisonniers de guerre américains

De plus, il y a urgence, car la population *« a de grandes difficultés psychologiques à accepter la réforme »*, et, si les bénéfices attendus tardent trop à arriver, il y a risque de retour *« au communisme »*. En attendant, il faut manger, et, toujours selon son porte-parole, M. Eltsine a expliqué, apparemment sans rire, que lui-même et sa famille avaient décidé de donner l'exemple en plantant des pommes de terre dans le jardin de leur datcha...

Comme s'il pressentait que tout cela ne suffirait pas pour amadouer les congressistes, M. Eltsine est venu à Washington avec un « cadeau » supplémentaire : lui-même et ses aides ont révélé que deux mille prisonniers de guerre américains de la seconde guerre mondiale ou de la guerre de Corée et du Vietnam ont pu être détenus dans les camps du Goulag, faisant même naître l'espoir que certains pourraient encore être en vie. Il s'agissait de montrer que la nouvelle Russie démocratique était capable de dire ce que l'URSS et M. Gorbatchev lui-même gardaient caché.

Mais l'affaire est délicate, le sujet éminemment sensible, et ces révélations risquent paradoxalement de se retourner contre M. Eltsine. Déjà, négligeant les accords historiques sur le désarmement, les journalistes américains ont concentré presque toutes leurs questions sur le sort des « POW » (prisoners of war), ce qui a prodigieusement agacé certains de leurs collègues russes. Et surtout, on a entendu mardi quelques sénateurs exiger, sur le ton de la plus grande colère, que les Russes fassent immédiatement toute la lumière sur cette affaire, faute de quoi il n'était même pas la peine de parler crédits...

Boris Eltsine, qui fulmine régulièrement contre son propre Parlement, n'est donc pas au bout de ses peines avec le Congrès américain. En attendant, il a vécu mardi, à l'en croire, « la plus belle journée de sa vie ». Elle avait commencé par un assaut de compliments adressés par le président américain à son hôte accueilli en grande pompe sur la pelouse de la Maison Blanche.

M. Bush saluait *« le courage et la vision »* de Boris Eltsine, un homme qui, *« comme Pierre le Grand s'apprête à redéfinir le rôle de la Russie dans le monde »*. M. Bush annonçait, une fois de plus, une *« nouvelle ère »* dans les relations entre les deux pays, et ajoutait : *« La nouvelle révolution russe doit réussir. (...) L'avenir de la démocratie en Russie et dans les autres nouvelles nations de l'ancien empire soviétique est la question de politique étrangère la plus importante de notre époque. »*

Sous le soleil, M. Eltsine, visiblement enchanté, avait droit aux vingt et un coups de canon, aux « marines » en grande tenue, aux fifres et aux tambours. Cette quatrième visite à Washington était bien la consécration attendue. Et, pendant qu'il pénétrait dans le bureau ovale pour ses entretiens, sa femme Naina allait faire des sandwiches en compagnie de Barbara Bush dans un foyer pour indigents. Une autre manière de rompre avec le passé, Raissa Gorbatchev, ses cartes de crédit et ses grandes toilettes.

ALAIN FRACHON
et JAN KRAUZE

□ **Prochaine visite de M. George Bush en Pologne.** – Le président américain George Bush fera une visite de quelques heures en Pologne le dimanche 5 juillet, au cours de laquelle il assistera à la déposition des cendres du premier chef de gouvernement polonais en 1919, le compositeur et pianiste Jan Ignacy Paderewski, mort à New-York en 1941. La visite de M. Bush fera partie d'une tournée européenne qui conduira le président américain, à l'issue de l'étape polonaise, au sommet du G-7 à Munich et à la réunion de la CSCE à Helsinki. – *(AFP.)*

Les arsenaux stratégiques seront amputés des deux tiers

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

Négocié jusqu'au dernier moment et soigneusement préservé de toute « fuite » à la presse, l'accord de désarmement stratégique conclu, mardi 16 juin, par les présidents George Bush et Boris Eltsine est, comme ils l'ont dit, d'une « ampleur sans précédent ».

C'est vrai quantitativement : s'il est appliqué, l'accord fera passer le nombre d'ogives possédées par les deux pays de quelque 21 000 à 7 000, voire 6 000, en onze ans – une amputation des deux tiers. On va deux fois plus loin que l'accord START, signé en juillet 1991, et qui prévoyait de ramener les arsenaux nucléaires à un peu plus de 16 000 *têtes* (8 500 pour les Américains, moins de 8 000 pour les Soviétiques). Mais c'est aussi vrai qualitativement, puisqu'une classe entière d'armes nucléaires, considérées comme les plus dangereuses, est appelée à disparaître : les missiles intercontinentaux (stratégiques) basés au sol, sur des sites fixes ou mobiles, et armés de plusieurs ogives (MIRV, *Multiple Independently Targeted Reentry Vehicles*).

En jargon pentagonien, on disait de ces engins – SS-18, SS-24 russes, MX Peacemaker, Minuteman III américains – qu'ils étaient des armes *« qu'on tire ou qu'on perd »* : la menace et la puissance qu'ils représentent sont telles qu'ils incitent à une « première frappe », pour s'en servir, ou pour les rayer de la panoplie de l'autre. Ils sont des cibles tellement tentantes – parce que repérables – qu'ils déstabilisent l'équilibre de la dissuasion. Un SS-18 emporte dix ogives, qui peuvent atteindre dix cibles différentes aux Etats-Unis.

A l'évidence, c'est la Russie qui fait la concession majeure, puisque les SS-18 et les SS-24 – au total, 3 520 têtes – forment l'essentiel de sa force de frappe, alors que les Peacemaker et Minuteman américains rassemblent 2 000 ogives. Les Etats-Unis ont installé la plus grande part de leurs engins « mirvés » à bord de sous-marins ; moins facilement décelables, ces missiles représenteraient des armes moins déstabilisantes.

Concessions par étapes

Depuis la fin de l'été dernier, les deux parties étaient d'accord pour aller au-delà de l'accord START. Mais si les Etats-Unis entendaient obtenir la destruction des missiles intercontinentaux à têtes multiples basés à terre, M. Eltsine se disait beaucoup plus réticent, évoquant l'attachement de ses généraux à leur panoplie de SS-18 et le marché inégal que proposaient des Américains bien décidés à garder leur supériorité en mer.

Tout en affirmant que l'accord a été conclu *« sans tromperie, sans que l'un ou l'autre cherche un avantage unilatéral »*, M. Eltsine a cédé. Très exactement, il a accepté de céder par étapes. Dans une première phase, d'ici à l'an 2000, les deux parties devront avoir réduit leur nombre d'ogives à 4 250 pour les Etats-Unis et 3 800 pour la Russie. A cette date, les missiles à têtes multiples basés à terre seront toujours autorisés mais devront avoir été réduits à 1 200 ogives et ceux embarqués à bord de sous-marins à 2 160 ogives. C'est aussi l'époque où la Russie aura, en principe, le monopole absolu de l'arme nucléaire sur le territoire de l'ex-URSS, puisque, sous la pression de Washington, l'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan ont accepté de se défaire de leurs fusées dans un délai de sept ans.

La deuxième phase doit s'achever trois ans plus tard : en 2003, tous les missiles à ogives multiples basés à terre devront avoir été démantelés ; seuls subsisteront des fusées à terre à une tête, des armes nucléaires embarquées à bord des bombardiers (notamment des missiles de croisière) et des engins à ogives multiples équipant les sous-marins. C'est dans cette dernière catégorie d'armes que les Etats-Unis font un sacrifice : les deux parties ne devront pas disposer, chacune, de plus de 1 750 ogives embarquées en mer, mais les sous-marins américains en comptent aujourd'hui 3 840, alors que les sous-marins russes n'en ont que 2 696.

Vers un système de « défense globale »

Au total, les Etats-Unis et la Russie auront le droit chacun, en 2003, à une panoplie (air, terre, mer) comptant de 3 000 à 3 500 ogives, libre à eux de déterminer où ils veulent se situer dans cette « fourchette ». Proposée mardi matin par M. Eltsine, c'est cette idée de « fourchette » qui a permis la percée et l'accord : elle dissimule, en réalité, une inégalité puisque les Etats-Unis ont déjà fait savoir qu'ils n'iraient pas en deçà de 3 500 ogives. M. Boris Eltsine a tenu à préciser que ces chiffres avaient été agréés par les ministres de la défense des deux pays – comme pour répondre à l'avance à ceux qui lui reprocheraient d'avoir improvisé en tête-à-tête avec M. Bush.

Parallèlement, les deux parties ont annoncé la création d'un groupe de travail commun devant mettre au point un « système de défense globale » contre les tirs de missiles en provenance de pays tiers : en gros, il s'agit d'établir des systèmes d'alerte, de détection, et d'échanges d'informations. En dépit de cette pompeuse appellation, on est loin du vrai système de défense antimissiles (initiative de défense stratégique, IDS) que les Américains souhaitent développer. Il reste que les Etats-Unis, dans ce cadre, entendent amorcer la discussion sur une renégociation de l'accord ABM de 1972 qui, parce qu'il limite le nombre de systèmes anti-missiles, va à l'encontre du projet américain IDS.

Ces deux accords de principe – réduction des armements stratégiques et système de « défense globale » – figurent dans deux mémorandums qui, d'ici à trois mois devront être formalisés dans un projet de traité en bonne et due forme et soumis à la ratification des Parlements des deux pays. Pour autant, l'accord START n'est pas abandonné. Il doit toujours être ratifié par le Sénat américain. Toutes ses clauses relatives aux mécanismes de vérification et de contrôle resteront en vigueur ; simplement, elles porteront sur des plafonds d'armes beaucoup plus bas que ceux initialement fixés par le traité.

Al. Fr. et J. K.

Révélations tardives sur une épidémie bactériologique

La mystérieuse épidémie de charbon, qui avait causé de nombreux décès à Sverdlovsk (Oural) en 1979 et dont l'administration Reagan avait argué pour accuser Moscou de violer un traité international interdisant les recherches en matière d'armement bactériologique, avait bel et bien été provoquée par de telles recherches, a révélé M. Boris Eltsine.

La divulgation des faits, dans un entretien du président russe publié le 27 mai par le quotidien *Komsomolskaïa Pravda*, était passée pratiquement inaperçue, mais un haut responsable russe s'est chargé, à Washington, de la porter à l'attention d'un journaliste, juste avant la rencontre entre les présidents américain et russe, rapporte mercredi 17 juin l'*International Herald tribune*.

Dans cet entretien, M. Eltsine, qui était chef du Parti communiste à Sverdlovsk en 1979, a admis que le KGB lui avait confié à l'époque que *« nos recherches militaires étaient la cause* (de l'épidémie)*»*, ce que Moscou avait toujours nié. Il a précisé avoir déjà révélé ce fait à MM. Bush, Major et Mitterrand et les avoir assurés qu'il avait signé un décret interdisant ces recherches aux militaires.

ASIE

Philippines : un entretien avec le président Fidel Ramos

« Mon gouvernement est le premier gouvernement démocrate-chrétien en Asie » nous déclare le nouveau chef de l'Etat

Le général Fidel Ramos a été déclaré officiellement vainqueur, mardi 16 juin, de l'élection présidentielle du 11 mai dernier. Selon les chiffres fournis par le Congrès de Manille, il a obtenu 5,29 millions de voix (23 % des suffrages) contre 4,45 millions (20 %) à son adversaire le plus proche, Mme Miriam Defensor Santiago, et 4,1 millions (18 %) à l'homme d'affaires Eduardo Cojuanco, alors que seuls les 314 605 suffrages de la province de Lanao restent à décompter. M. Ramos a accordé dernièrement un entretien au Monde, ***dans lequel il affirme que son gouvernement est*** « le premier gouvernement démocrate-chrétien en Asie ».

« Monsieur le président, estimez-vous représenter une continuité ou un changement ?

– Un changement certainement. Mais nous devons poursuivre certaines orientations ou des projets à long terme qui tiennent à cœur aux Philippins. C'est notamment *le cas* de la politique énergétique, dont le pays a impérieusement besoin. On ne va pas l'abandonner simplement pour innover. De même, la nouvelle loi sur les investissements étrangers qu'il s'agit d'améliorer et de faire entrer dans les faits. En revanche, il faut changer notre approche de certains problèmes : *c'est le cas de la pauvreté par* exemple ».

– Un militaire accède au pouvoir. L'expérience a souvent montré que cela conduisait souvent à des régimes autoritaires. Ne craignez-vous pas de donner cette impression ?

– Il y une différence fondamentale. Un ancien général accède certes au pouvoir, mais par des moyens pacifiques et à la suite d'une procédure électorale surveillée *par les civils. Même si c'était* une voie plus risquée, c'est ainsi que j'entendais procéder. J'espère que l'on me fait crédit de ne pas être qu'un militaire. J'accède à la présidence sans dette envers quiconque, sans « baron » auquel je serais redevable. Un passé dans l'armée n'a pas que des aspects négatifs : il m'a permis d'être en étroite relation avec des hommes qui occupent aujourd'hui des postes de responsabilité dans les pays de la région. En Corée par exemple, je suis aussi lié aux dirigeants par l'intermédiaire du mouvement des anciens combattants.

« Assurer la stabilité politique »

– Mme Aquino a rétabli les institutions démocratiques, mais elle n'a pas réussi à remédier aux injustices sociales. Estimez-vous être en meilleure position pour le faire ?

– Nous entrons dans la seconde phase du *people's power.* Mme Aquino a rempli son mandat : rétablir la démocratie et les institutions afin que les libertés soient respectées. Les Philippines sont *aujourd'hui un des pays les plus* avancés en ce domaine : les citoyens peuvent, par des pétitions, faire déplacer un fonctionnaire qui a failli à sa tâche. Il reste à leur donner la possibilité de prendre en main leur destin par une plus *grande participation à la vie locale* et nationale et un meilleur accès aux richesses du pays. C'est une priorité.

» La seconde est d'assurer la stabilité politique. Je ne parle pas d'une stabilité par rapport aux communistes ou aux soldats rebelles. Le plus important, c'est de travailler ensemble sur certains objectifs nationaux. Nous sommes des passagers sur le même bateau. Il ne s'agit plus d'être pour ou contre Ramos, mais d'être pro-philippin ».

– Vous êtes un président minoritaire. Comment comptez-vous pallier ce handicap ?

– Par la fermeté et l'ouverture. Encore une fois, il s'agit d'unir les forces. Les autres pays de la région *nous devancent et, si l'on ne fait* rien, l'écart se creusera encore. Au-delà des résultats chiffrés de ces élections, le message populaire est clair : le rejet du système politique traditionnel fondée sur les patronages et l'argent. Regardez où nous *en sommes aujourd'hui. Je crois* qu'il y a eu un renouvellement profond de la classe politique ».

– Une autre faillite du gouvernement Aquino a été son incapacité à rompre avec le passé. On ignore toujours qui est responsable de l'assassinat de Ninoy Aquino, et Mme Marcos ou M. Cojuangco se sont forgé une nouvelle légitimité en briguant la présidence. Ferez-vous preuve de plus de détermination ?

– Les procès en cours doivent se poursuivre, notamment en vue de la restitution des fonds publics *détournés. En ce qui concerne le* meurtre de Ninoy Aquino, des jugements ont été prononcées, mais il est vrai que l'instigateur n'a pas été découvert. La vérité sera connue en son temps ».

– Pensez-vous que la structure politique actuelle, reposant sur la Constitution de 1987, répond au besoin du pays ?

– *Je l'ai dit au cours de ma* campagne, il faut réviser le fonctionnement du système politique. Nous ne voulons pas seulement copier. Il faut avoir un modèle philippin de démocratie. Les Philippines sont un archipel. Nous devons disposer à *la fois* d'un système décentralisé au maximum dans un souci d'efficacité et en même temps d'un pouvoir central assez fort pour pallier les tendances centripètes qui peuvent être tentées de se muer en forces sécessionnistes.

– Quelles mesures entendez-vous prendre pour stimuler les investissements étrangers, qui ont fortement régressé ces dernières années ?

– Le facteur essentiel est la stabilité. Il faut un gouvernement sur lequel on puisse compter qui, en d'autres termes, soit prévisible. Il faut par ailleurs rendre le système fiscal plus efficace. Ce qui ne signifie pas que nous devons avoir de *nouvelles taxes. Mais nous* devons rationaliser le recouvrement des impôts.

– La réforme agraire promise par Mme Aquino n'a guère été appliquée. Qu'entendez-vous faire en ce domaine ?

– La réforme agraire n'est pas une panacée. Le gouvernement Aquino a lancé un programme de *réforme* agraire sur dix ans. Au regard des besoins du pays, je ne pense pas que l'élément principal en soit de distribuer des terres, mais plutôt d'accroître la productivité. C'est ce que nous avons fait en commençant par les terres *appartenant à l'État* ».

– Après la fermeture des bases américaines, les relations spéciales avec les États-Unis paraissent entamées. Comment voyez-vous leur avenir ?

– En matière diplomatique, ma priorité sera de repenser l'ensemble des relations américano-philippines. Les bases n'en sont qu'un élément. Militairement, nous sommes d'ailleurs toujours liés par un traité de sécurité. Les relations avec les États-Unis doivent être replacées dans *le contexte plus* large de notre politique extérieure. La fermeture de bases ne doit pas être interprétée comme le signe d'une tentation isolationniste des Philippines. Comment pourrions-nous survivre sans renforcer l'interdépendance *entre les pays de la* région ?

– Comment percevez-vous l'influence grandissante du Japon dans cette partie du monde ?

– Comme le développement logique de son poids économique. Je ne pense pas cependant que le Japon accroîtra ses capacités militaires et qu'il représente un danger pour la région.

– Au cours des six ans écoulés, peu de progrès ont été enregistrés dans les relations avec l'Europe ?

– Je pense que l'un des moyens *de développer ces relations tient à* notre appartenance à l'internationale démocrate-chrétienne. Mon gouvernement est le premier gouvernement démocrate-chrétien en Asie. »

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : la campagne électorale

M. Shamir et M. Rabin se disputent l'opinion de droite

Lors d'un débat à la télévision, mardi 16 juin, le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, et le dirigeant du parti travailliste, M. Itzhak Rabin, ont surtout cherché à séduire l'opinion de droite, à une semaine des élections législatives du 23 juin. L'un et l'autre n'ont pas exclu la formation d'un gouvernement d'union nationale si les résultats du scrutin l'imposaient.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'élection nationale du 23 juin se *jouera nettement à droite* de l'échiquier politique israélien. S'il subsistait le moindre doute à cet égard, le duel télévisé auquel M. Itzhak Shamir, premier ministre, et M. Itzhak Rabin, son rival travailliste, se sont livrés mardi 16 juin, l'a définitivement dissipé. En vingt-huit minutes de débat, sans chaleur ni passion, les deux grands gladiateurs septuagé*naires de l'arène politique israé*lienne se sont avant tout employés à souligner leur souci de sécurité. A rassurer l'électeur nationaliste et à inquiéter la colombe. Qui sera le plus dur dans la répression de l'Intifada ? Qui sera le plus intransigeant avec les Arabes dans le processus de paix ? Qui des deux sera le plus faucon, le plus habile à obtenir le maximum en lâchant le minimum aux Arabes ?

Décontracté, solide comme un roc et parfois souriant, le chef du gouvernement (soixante-seize ans) n'a pas semblé peu fier d'avoir réussi à amener l'adversaire sur son terrain favori. *« Veux-tu vraiment un Etat palestinien à l'intérieur des frontières d'Israël ? »* a-t-il lancé à son vieux rival. *« Non,* a répondu M. Rabin. *Je suis contre la création d'un Etat palestinien entre nous et la Jordanie, contre le retour aux frontières d'avant* [la guerre de] *1967, contre un retrait de Jérusalem. Mais je suis également opposé à l'extension de la citoyenneté israélienne aux deux millions de Palestiniens des territoires. (...) Je ne veux pas voir sept cent cinquante mille habitants de Gaza participer à nos élections, marcher tranquillement dans nos rues. »*

Le chef du Parti travailliste, s'il gagne les élections, entend négocier l'autonomie des citoyens arabes de Cisjordanie et de Gaza en quelques mois, et pour cela accélérer le rythme des rencontres entre les délégations israélienne et palestinienne. Il est *« convaincu que c'est possible ».* Ce qui pourrait se produire après une autonomie que les Palestiniens n'envisagent d'accepter que pour une période transitoire de cinq ans maximum, en attendant l'Etat qu'ils appellent de leurs vœux. Aucun des deux protagonistes ne se risque à aborder la question du statut définitif des territoires occupés. Elle n'est pas d'actualité et manifestement laissée à l'appréciation des générations futures de dirigeants...

Le *« grand débat »* de mardi soir devait constituer le sommet de la campagne électorale et sortir les électeurs de leur apparente apathie. Il est évidemment trop tôt pour dire si l'objectif a été atteint, mais à en juger par les commentaires à chaud entendus ici et là, aucun des duellistes n'a vraiment surpris. M. Shamir a réitéré d'une voix ferme ses positions les plus connues sur *« l'impossibilité »* de négocier une paix contre la restitution de territoires occupés. *« Nous n'avons rien à abandonner,* a-t-il dit. *Nous ne pourrions pas vivre dans un pays si petit. »* Sous-entendu, privé des territoires conquis il y a vingt-cinq ans. Et la violence, l'insécurité, jusqu'à l'intérieur des frontières d'Israël ? A cette interrogation de l'arbitre du duel, M. Shamir a répondu que ce n'était pas si grave : *« Nous avons dû faire face aux attaques de nos ennemis avant même la création de notre Etat. Nous avons survécu. Si nous sommes réélus, nous continuerons de déjouer la violence arabe.* (...) *Il n'y aucune raison de céder ».*

Pas d'invective ni de raillerie...

M. Rabin est apparu plus ouvert que son adversaire, mais aussi plus tendu et plus fragile. *« J'étais, c'est vrai, le ministre de la défense pendant les deux premières années de l'Intifada palestinienne. J'ai employé des moyens très durs* [on se souvient en Israël de son fameux mot d'ordre : *« il faut leur briser les os ! »*] *et la presse m'a reproché cette politique de la main de fer. (...) J'ai conclu que sans une négociation politique il n'y avait pas d'issue à l'Intifada. Aujourd'hui, je crois qu'il est possible d'allier la force à un processus politique. »*

Pas d'invective, pas de raillerie, pas vraiment de duel. Les deux hommes ne se détestent pas. On en a conclu que, si jamais le résultat des urnes ne donne pas un net avantage à l'un ou à l'autre, il n'était pas du tout impossible qu'ils se retrouvent dans un gouvernement *« d'union nationale ».* Interrogés sur ce point, ils ne l'ont d'ailleurs pas exclu.

PATRICE CLAUDE

« Ne jamais rendre le Golan », mais...

KATZRIN

de notre envoyé spécial

« Ja-mais. Ne-ver. Le-olam. » En français, en anglais ou en hébreu, s'il ne devait y avoir *qu'un mot pour définir l'obsession* des douze mille colons israéliens du Golan, ce serait celui-là. Foin de débat politico-religieux sur les mérites comparés des divers candidats aux élections générales du 23 juin ! Les gens du Golan sont plus inquiets qu'ils ne veulent bien l'admettre des fissures – pour l'instant micro*scopiques – qui apparaissent* dans le consensus national sur la pérennité de la présence israé*lienne sur le plateau. Ils n'ont* plus qu'une idée en tête : tenir, coûte que coûte.

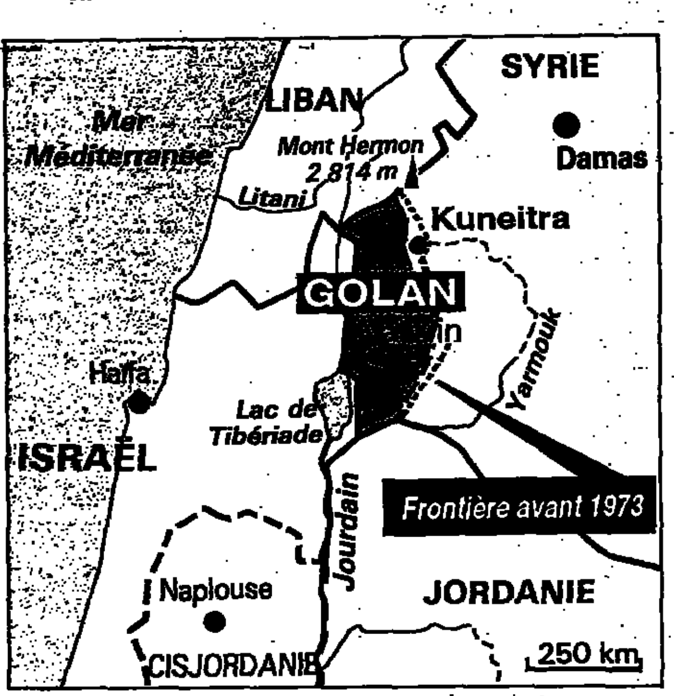
« Rabin ou Shamir, la gauche ou la droite, processus de paix ou pas, jamais nous ne partirons d'ici, vous entendez ? Le Golan est la terre de nos ancêtres, les archéologues l'ont démontré. Cette région appartient aux juifs depuis des temps immémoriaux. » Après le fusil, la Bible. Dans la fraîcheur d'un vaste bureau high-tech, le maire de Katzrin, M. Shmuel Bar-Lev, quarante-deux ans et trois enfants, *n'a pourtant rien du fanatique illuminé* qu'on peut rencontrer dans certaines colonies de Gaza ou de la Cisjordanie occupée.

Monsieur le maire est avant tout un homme prudent qui sent confusément que le vent tourne, qu'il va peut-être tourner plus encore, et qu'il vaut mieux commencer dès maintenant à allumer des contre-feux avec les pages du seul grand texte fondateur et intégrateur d'Eretz Israël : les *Saintes Ecritures. Si les cent* vingt mille colons de Cisjordanie peuvent multiplier les implantations et dépenser des milliards de fonds publics sous prétexte que la *« Judée-Samarie »* était, il y a deux mille ans sous administration juive, se dit-on à Katzrin, il n'y a aucune raison que le Golan ne jouisse pas du même statut.

« Aussi israélien que la Galilée »

Lorsque, après la conquête du territoire en 1967, les autorités israéliennes – *alors travaillistes* – ont commencé à implanter des colonies de peuplement sur les hauteurs du Golan, cela n'avait rien à voir avec la Bible. Il était alors question de la très haute valeur stratégique de ce petit *bout de territoire syrien qui surplombe* les kibboutz et les agglomérations du nord-est de la Galilée. Jamais plus les canons syriens ne devaient être en position de tirer sur les fermes, les villages et les pêcheurs du lac de Tibériade.

Mais la guerre du Golfe et les Scud irakiens, lancés par-dessus le royaume de Jordanie, ont bousculé quelques solides idées reçues en matière de stratégie militaire. S'il était possible de tirer des missiles sur Israël d'une distance de plusieurs centaines de kilomètres, comment l'État juif allait-il continuer de justifier son occupation d'une bande de terre



étrangère, d'à peine 25 kilomètres de large, par des considérations de sécurité ?

« Le territoire, la profondeur stratégique restent des paramètres importants, rétorque-t-on chez les militaires. *Les guerres se gagnent ou se perdent encore avec les armées de terre. Souvenez-vous que l'Irak n'a été vraiment défait que lorsque les chars alliés sont entrés en action. »* *« Les deux Itzhak »,* comme on appelle ici M. Shamir, le premier ministre, et M. Rabin, son rival travailliste, n'ont pas dit autre chose la semaine dernière devant les milliers de colons réunis à la nuit tombée à Katzrin, pour fêter le vingt-cinquième *anniversaire* de la conquête du plateau.

Le premier ministre, soixante-seize ans, et son vieil adversaire travailliste, soixante-dix ans, étaient venus dire aux gens du plateau ce qu'ils ont tant envie d'entendre. *« Le Golan est aussi israélien que la Galilée et ne sera jamais rendu à personne ! »* a proclamé, sous les acclamations de la foule, le chef du gouvernement. *« Nous ne redescendrons jamais du Golan ! »* a ensuite martelé, sous un tonnerre d'applaudissements, le leader de l'opposition.

« Les promesses des politiciens n'engagent que ceux qui y croient », prétend un dicton... On se souvient encore en Israël que Moshe Dayan lui-même prétendait qu'il préférait *« Charm-el-Cheikh sans la paix »* à *« la paix sans Charm-el-Cheikh ».* C'est pourtant lui, le héros des guerres israélo-arabes, qui devait rendre le *Sinaï,* Charm-el-Cheikh compris, aux Egyptiens. Le prix de la paix de Camp David... Virtuellement, mais pas tout à fait annexé par une loi spéciale de la Knesset en décembre 1981, le plateau du Golan, avec ses 1 600 kilomètres carrés de roches volcaniques, ne *représente qu'environ 8 % de la* superficie internationalement reconnue de l'Etat juif.

Or blanc et bons vins

C'est peu. Même si les vignerons israéliens y produisent quelques-uns des meilleurs crus du Proche-Orient, même si c'est ici que le Jourdain prend l'une de ses sources – ce qui est suffisant *pour faire de l'endroit un enjeu* capital dans une région où *« l'or blanc »* est plus précieux que le métal jaune – rien n'interdit de penser qu'un jour ou l'autre, en échange de la paix et avec des garanties en béton, un gouvernement israélien pourrait décider de renoncer, non pas à une présence juive, mais à la souverai*neté sur le plateau.*

D'ailleurs, le chef du Parti travailliste, actuellement favori des *sondages, n'est pas opposé au* principe d'un *« compromis territorial limité ».* Il pense et dit qu'*« aucune paix n'est possible sans faire certains compromis ».* *« Souvenons-nous,* a-t-il argumenté, au cours d'une rencontre avec les membres d'un conseil municipal local, *que nous avons rendu aux Syriens la ville de Kuneitra* (occupée par l'armée d'Israël pendant près de six années, puis presque rasée avant le retrait) *et que nous avons volontairement reculé de quelques kilomètres après la guerre de 1973 ». « Qu'avons-nous obtenu en échange ? »,* demanda M. Rabin, avant de répondre : *« Dix-huit années de paix sur le plateau. Aujourd'hui, le Golan est plus sûr que Tel-Aviv, Bat Yam ou même la frontière avec l'Egypte. »*

En clair, même s'il jure qu'Israël *« ne retournera jamais à ses frontières indéfendables d'avant 1967 »,* l'ancien patron de l'armée, lui aussi héros de la guerre de six jours puis chef de l'oppo*sition, n'écarte pas, a priori, un* éventuel compromis avec Damas. Bien sûr, réputation oblige, ce mot-là est tabou pour M. Shamir. *« Aujourd'hui,* a-t-il dit la semaine dernière, *les Syriens prétendent vouloir la paix. En fait, ils cherchent tout simplement à récupérer le Golan et ça, je le leur dis tout net, c'est impossible. Israël n'acceptera jamais quelque chose qui pourrait mettre sa sécurité en danger. »*

« Un compromis à la Hongkong »

A y regarder de près pourtant, il semble bien que le premier ministre n'est pas aussi intransigeant qu'il souhaite le paraître. La mise en œuvre d'une formule qui garantirait tout à la fois la sécurité d'Israël et le maintien des trente-sept colonies de peuple*ment existant sur le plateau n'est* pas totalement écartée. Reste à trouver la formule-miracle. En principe, la proposition américaine de démilitariser le site avant de le faire patrouiller par une force internationale tout en le replaçant sous la souveraineté syrienne n'est pas acceptable par Israël. Ni par le Likoud au pouvoir, ni par les travaillistes. Mais l'idée d'un accord aux termes duquel cette souveraineté pourrait être officiellement *rétablie en* échange d'une sorte de location-bail consentie à Israël pour une longue durée – *« une solution à la Hongkong »* susurrent quelques-uns – cette idée-là, sans parler d'une location-vente pure et simple, semble faire son petit bonhomme de chemin à Jérusalem.

A Katzrin, le maire rêve tout haut : *« L'Allemagne a bien mis quarante-cinq ans avant d'accepter la ligne Oder-Neisse et la perte définitive de certains territoires. Tant que nous demeurons ici, tant que nous restons les plus forts, rien ne presse, on peut attendre... »*

P. C.

EUROPE

SERBIE : en ajournant ses manifestations prévues pour dimanche

L'opposition accorde un sursis au président Milosevic

L'opposition au président serbe Slobodan Milosevic a ajourné, mardi 16 juin, ses manifestations prévues pour dimanche, tandis qu'à Sarajevo, où la trêve a été rompue mercredi matin, les négociations se sont poursuivies en vue de la réouverture de l'aéroport.

L'opposition serbe a pris la décision de reporter sa manifestation contre M. Milosevic quelques heures seulement après l'élection à la tête de la nouvelle Yougoslavie (limitée à la Serbie et au Monténégro) de l'écrivain serbe Dobrica Cosic, inspirateur de la politique nationaliste du président de Serbie. L'opposition semble avoir répondu ainsi au vœu du nouveau président, qui a sollicité *« un peu de temps »* et a promis de présenter rapidement son programme.

A Sarajevo, où des duels d'artillerie ont éclaté mercredi matin entre forces serbes et islamo-croates, les « casques bleus » ont poursuivi leur opération destinée à prendre le contrôle de l'aéroport et à permettre l'arrivée de l'aide humanitaire à la ville assiégée par les Serbes. Le chef de la mission de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) à Sarajevo, le général canadien Lewis Mckenzie, a déclaré espérer conclure *« cette semaine »* un accord sur le retrait de l'artillerie serbe hors de portée de l'aéroport.

Séville : la Yougoslavie expulsée

De son côté, la France est prête à envoyer des renforts en Bosnie-Herzégovine pour participer, avec la Russie et l'Egypte, à la protection de l'aéroport de Sarajevo, a indiqué mardi le ministre de la défense, M. Pierre Joxe. Ces renforts, a-t-il précisé, pourraient consister en un bataillon (mille hommes). La France a déjà fourni un contingent d'un millier d'hommes à la FORPRONU déployée en Croatie. En outre, plus de cent militaires français – des appelés dans leur majorité – sont stationnés dans la capitale bosniaque.

Par ailleurs, le gouvernement espagnol a expulsé mardi la Yougoslavie de l'exposition universelle de Séville, conformément à l'embargo voté par les Nations unies contre la Serbie et le Monténégro. Le représentant yougoslave au collège des commissaires de l'Expo 92 sera expulsé, la journée de la Yougoslavie annulée et le drapeau yougoslave retiré. C'est la première fois qu'un pays est expulsé d'une exposition internationale. – *(AFP, Reuter.)*

Un journaliste tué à Sarajevo

Un journaliste slovène, Ivo Stendeker, est mort à Sarajevo, dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 juin, des suites de ses blessures, selon la radio bosniaque. Il avait été touché mardi par des éclats d'obus dans un quartier de la capitale, Dobrinja, assiégé par les forces serbes. Une photographe indépendante américaine, Jana Schneider, a également été blessée dans le même quartier.

Les deux journalistes, qui s'étaient introduits clandestinement dans Dobrinja, ont été touchés près de l'hopital par un obus tiré depuis un char serbe. Trois autres personnes ont été blessées. Dobrinja avait déjà été le théâtre la veille de graves violations du cessez-le-feu entré en vigueur lundi. – (AFP, Reuter.)

RUSSIE : la privatisation des entreprises

« Une part de Tupolev » contre des bouteilles de vodka ?

Parmi les gages donnés aux Américains sur le maintien du cap des réformes, le président Eltsine pouvait se prévaloir de la loi, votée par les députés à la veille de son départ lundi 15 juin pour Washington *(lire nos informations page 3)*, **sur la privatisation des entreprises, semblable à celles déjà adoptées dans les pays d'Europe de l'Est.**

MOSCOU

de notre correspondant

Si les autorités tiennent leurs engagements – grosse incertitude – les citoyens russes devraient se voir attribuer, certains même avant le mois de septembre, des coupons leur donnant un droit théorique sur une part des entreprises qui vont être privatisées. Ces coupons, libellés de 5 000 à 10 000 roubles, pourront être soit vendus, soit échangés contre des actions, soit donner droit à des participations dans des fonds d'investissement. A terme, ce serait 35 % de la valeur des entreprises « privatisables » que l'Etat tranférerait ainsi dans le public. Un programme dont le coût est estimé à près de 5 milliards de roubles et dont la première tranche devrait être ouverte avant le fin du 3e trimestre 1992 et la dernière au début de 1994.

Pour le moment, l'immense majorité des citoyens russes ne semblent pas concernés par ce programme ambitieux. A l'instar de cet ouvrier sur un chantier de Moscou qui ironisait sur *« ce gouvernement qui va nous donner du papier sans valeur au lieu de nous donner des roubles pour acheter du saucisson »*. Le but, pourtant, est précisément de tenter d'intéresser les citoyens à la marche des entreprises. Il est, aussi, de créer, en fait, de nouvelles liquidités qui s'orienteraient forcément vers le marché intérieur et ne seraient pas exportées vers l'étranger. *« Même si elles sont minimes, certaines sommes seront ainsi drainées vers une sorte d'investissement national »*, estime un expert européen.

De nombreuses dispositions de la loi adoptée doivent encore être précisées. Il faudra déterminer, par exemple, les modalités de la distribution de ces coupons. Les enfants y auront-ils droit ? Faudra-il respecter un délai avant de pouvoir les vendre ? Deviendront-ils caducs après une certaine période ? Il faudra aussi que les autorités accélérent l'inventaire – qui n'a, en fait, pas vraiment commencé – des actifs des différentes entreprises. La manière extrêmement bureaucratique adoptée pour initier cet inventaire, cette *« privatisation planifiée »*, comme dit un avocat moscovite, laissent mal augurer de la suite.

Poudre aux yeux ?

Une autre question est, bien entendu, de savoir ce que les citoyens russes feront concrètement de ces coupons. On imagine déjà les histoires que se raconteront les Moscovites sur ces poivrots échangeant *« une part de Tupolev »* contre quelques bouteilles de vodka. Plus sérieusement, on se demande de quel acabit seront les éventuels « holdings » qui rachèteront les coupons vendus sur le marché ou dans les fonds d'investissement. Ces holdings, les monopoles de demain, jouiront en fait d'un pouvoir sur l'économie de la Russie bien plus important, proportionnellement, que celui des « monopoles » occidentaux dans leurs pays.

Quatre types d'acheteurs sont possibles dans la Russie d'aujourd'hui, même si la classification est arbitraire et que les mêmes personnes se retrouvent souvent dans ces catégories. Il y a d'abord les « commerçants » – on dit aussi *« les mafias »* – qui ont accumulé, en quelques années et en dehors de la loi, des capitaux considérables. Selon le ministère russe de l'intérieur, les « structures commerciales » des mafias ont détourné, au cours des deux derniers mois, 30 milliards de roubles dans des opérations fictives de crédit. Ces « structures » trouveront-elles dans les fonds d'investissement une manière de blanchir cet argent ? Seront-elles intéréssées, par simple intéret pécunier, par ces investissements locaux ?

Deuxième acheteur potentiel : les apparatchiks qui ont amassé, eux aussi, des fortunes conséquentes du temps de leur gloire. Ce n'est pas un hasard si les mêmes questions se posent pour eux et pour les « commerçants », notamment quant à leur volonté d'investir en Russie au lieu de gèrer leur fortune à l'étranger. Ils pourraient, ainsi, reprendre par l'économie le pouvoir qu'ils ont en partie perdu politiquement.

Troisième repreneur possible : l'Etat. Mais ce serait sans doute *le comble de l'absurdité* que de voir la puissance publique racheter ce qu'elle vient de céder. Restent les investisseurs étrangers, dont il faudra préciser dans quelle mesure ils pourront participer directement à ces fonds d'investissement. Pour le moment, le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne se pressent pas aux portes de la Russie.

Et si cette privatisation n'était en fait que de la poudre aux yeux ? La question peut choquer mais certains experts occidentaux n'hésitent pas à la poser. Tout simplement parce que de nombreuses entreprises ont, d'ores et déja, été « rachetées » au cours de « privatisations sauvages ». Lorsqu'il s'est agi de transformer la nature juridique des entreprises, c'est-à-dire de les faire passer du statut d'entreprise publique à celui de société par actions, certains ont brûlé les étapes ... en se répartissant immédiatement les actions ainsi créées, ce qui n'était pas vraiment le but de l'opération.

Tantôt leurs anciens responsables, *tantôt les collectifs de travailleurs*, souvent les deux à la fois, ont ainsi racheté leurs entreprises. Il séra maintenant difficile, surtout à des hommes d'affaires étrangers, de les déloger. A moins d'y mettre beaucoup d'argent, beaucoup plus, en tout état de cause, que la valeur réelle des actifs de l'entreprise. La nouvelle loi accorde aux collectifs des travailleurs des droits particuliers pour acheter jusqu'à 51 % du capital des entreprises. Dans certains cas, ces collectifs recevront gratuitement 25 % de ce capital.

Le mouvement de privatisation des entreprises russes ne débute donc pas sous les meilleurs augures. *« L'essentiel reste qu'il ait été enfin lançé, car rien ne pouvait être pire que la poursuite du flou actuel »*, reconnaît toutefois un diplomate. Quant à l'immoralité de ces nouveaux capitalistes russes, est-ce une consolation de se dire qu'après tout ceux qui ont fondé le capitalisme occidental n'étaient pas tous, loin s'en faut, des enfants de chœur ?

JOSÉ-ALAIN FRALON

EN BREF

□ **ANGOLA : les rebelles indépendantistes de Cabinda affirment avoir tué plus d'une centaine de militaires.** – Le Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC, indépendantiste) a affirmé, mardi 16 juin, avoir tué 118 soldats lors d'une attaque contre une localité de cette province angolaise, enclavée entre le Congo et le Zaïre. Dans un communiqué reçu par l'agence portugaise Lusa, le mouvement a indiqué que le raid contre le village de Necuto avait eu lieu le 6 juin, soit deux jours avant la visite du pape Jean-Paul II à Cabinda. – *(AFP.)*

□ **BURKINA : nomination d'un premier ministre.** – Le président Blaise Compaoré a nommé M. Youssouf Ouedraogo, un économiste de quarante ans, au poste de premier ministre, mardi 16 juin, au lendemain de la première session de l'Assemblée des députés du peuple, élue le 24 mai. Membre du parti majoritaire – l'Organisation pour la démocratie populaire/Mouvement du travail (ODP/MT) – et déjà plusieurs fois ministre, M. Ouedraogo a la réputation d'être un « homme de dossiers ». – *(Reuter.)*

□ **COLOMBIE : trois guérilleros tués et soixante-dix suspects arrêtés.** – Trois guérilleros colombiens ont été tués, mardi 16 juin, dans des accrochages avec l'armée dans le nord du pays, et soixante-dix personnes ont été interpellées à Bogota lors d'une opération de police contre la guérilla urbaine, a-t-on appris mercredi de sources officielles. L'armée a notamment démantelé près de Barrancabermeja une fabrique de mines, qui ont tué trente et une personnes dans cette région, depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : huit arrestations en Navarre dans le cadre d'une opération contre un commando de l'ETA.** – Six personnes ont été arrêtées, mardi 16 juin, dans la province de Navarre (nord de l'Espagne) dans le cadre d'une opération de la garde civile (gendarmerie) contre un commando de l'organisation indépendantiste basque ETA, a indiqué la préfecture de Navarre. Deux personnes – un élu local de Burlada (Navarre, nord), Carlos Ezcurra, et sa fiancée – avaient été arrêtées dans la nuit de lundi à mardi dans cette région, lors de la même opération, au cours de laquelle la garde civile a saisi deux fusils mitrailleurs et un pistolet. D'autre part, quatre Français soupçonnés d'être liés à l'organisation clandestine basque ont été interpellés, mardi 16 juin, en Bretagne et dans la région parisienne. Ces interpellations s'inscrivent dans la série d'opérations menées depuis l'arrestation, le 29 mars à Bidart (Pyrénées-Atlantiques), du noyau dirigeant d'ETA. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : le premier ministre dément avoir eu connaissance des activités frauduleuses de Robert Maxwell.** – M. John Major a formellement démenti, à l'occasion de la séance de questions au premier ministre à la Chambre de Communes, mardi 16 juin, les informations publiées par le quotidien *Financial Times*, qui affirme que le gouvernement avait été informé, depuis plus de deux ans, par les services secrets britanniques des activités frauduleuses de Robert Maxwell (*le Monde* du 17 juin). M. Major a toutefois refusé de confirmer ou de démentir d'autres affirmations du quotidien britannique selon lesquelles plusieurs grandes sociétés industrielles et financières sont surveillées par les services secrets. – *(AFP.)*

□ **NIGERIA : ouverture du procès de militants des droits de l'homme en détention.** – Le gouvernement a déféré devant la justice, lundi 15 juin, les militants des droits de l'homme arrêtés au cours de ces dernières semaines. Leur procès a été ouvert, sans annonce préalable, devant le tribunal de Gwagwalada, à une soixantaine de kilomètres d'Abuja, puis la séance a été renvoyée au 29 juin. D'autre part, la radio nationale a annoncé l'arrivée dans la capitale nigériane du chef de l'Etat sierra-léonais, le capitaine Valentine Strasser, pour une visite de vingt-quatre heures. – *(AFP.)*

□ **PARAGUAY : l'assemblée constituante interdit la réélection du président Rodriguez.** – La Convention nationale constituante paraguayenne a interdit, mardi 16 juin, la réélection du président Andres Rodriguez, dont le mandat se termine l'an prochain. Cette décision, qualifiée d'*« ingrate »* par le chef de l'État, intervient alors que courent des rumeurs sur la dissolution de l'Assemblée et sur la possibilité d'un coup de force du président Rodriguez. Selon le commandant de la marine, les chefs des trois armes se sont déclarés aux ordres du président *« pour agir »* si nécessaire. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : élections le 27 septembre.** – Après une longue polémique, les secondes élections législatives et le premier tour de l'élection présidentielle auront finalement lieu le 27 septembre, selon une loi adoptée, mardi 16 juin, par la Chambre des députés. Ce texte, préalablement adopté par le Sénat, doit maintenant être promulgué par le président Iliescu. – *(Corresp.)*

□ **SALVADOR : révision du calendrier de démobilisation de la guérilla.** – Le gouvernement et le Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN) ont conclu, lundi 15 juin, un accord prévoyant la démobilisation d'un cinquième des 7 000 rebelles pour le 30 juin, avec beaucoup de retard sur le calendrier des accords de paix signés en janvier. La date finale pour l'exécution complète des accords reste fixée au 31 octobre. Le gouvernement présentera un plan d'urgence pour permettre le retour des guérilleros à la vie civile et s'est engagé à faciliter la transformation officielle du FMLN en parti politique. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TURQUIE : Quinze morts dans le sud-est anatolien.** – Douze rebelles kurdes et trois militaires turcs ont été tués, lundi 15 et mardi 16 juin, lors d'accrochages entre forces de l'ordre turques et combattants kurdes, dans le sud-est anatolien à majorité kurde, selon un communiqué de la super-préfecture de Diyarbakir, capitale du Sud-Est. – *(AFP.)*

Les combats dans le Karabakh

L'offensive azérie marque le pas

Au quatrième jour de la plus importante des offensives tentées par les forces azerbaïdjanaises pour récupérer du terrain perdu face aux Arméniens dans le Karabakh, les combats semblaient s'essouffler, mardi 16 juin, à la frontière orientale de l'enclave, même si les bombardements se poursuivaient. Mais ils n'ont pas cessé dans la région de Chaumian, dans le nord de celle-ci.

Une trêve de dix heures à partir de mercredi matin a été proposée par les Arméniens du Haut-Karabakh, *« pour permettre de récupérer les corps »*, dont le nombre serait de plusieurs centaines, selon les bilans donnés des deux côtés.

Les Arméniens affirment que quinze de leurs villages ont été pris, les Azerbaïdjanais que cent cinquante de leurs localités situées près des lignes de front et représentant près d'un quart de leur territoire ont été dépeuplées à la suite des bombardements arméniens.

Les deux camps appellent la communauté internationale à faire pression pour mettre fin aux combats et s'accusent mutuellement de préparer de nouvelles offensives. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل

GRANDE-BRETAGNE : premier ministre depuis dix-huit mois

M. John Major, ou le « thatchérisme à visage humain »

Premier ministre depuis dix-huit mois, M. John Major ne se démarque guère, dans les grands choix, de la philosophie libérale de son prédécesseur, Mme Margaret Thatcher. Pourtant, s'il paraît encore prématuré de parler du « majorisme », le ton, le style et une approche différente de la politique, annoncent une autre manière de gouverner.

LONDRES

de notre correspondant

La question n'aurait probablement pas été posée, du moins en ces termes, si Mme Margaret Thatcher n'y avait déjà répondu abruptement, par la négative : y a-t-il un « majorisme » ? L'intéressé, qui n'a jamais prétendu proposer une quelconque doctrine personnelle, a préféré, selon son habitude, ne pas s'engager dans une polémique.

D'ailleurs, cette manifestation de dépit de l'ancien premier ministre, déniant à son successeur le droit d'être *« son propre maître »*, était, selon l'un de ses confidents, une erreur. M. Cecil Parkinson, ancien président du Parti conservateur, a récemment assuré que Mme Thatcher reconnaît le bien-fondé des critiques émises à la suite de la publication, dans *Newsweek*, de son article au vitriol visant M. Major, un article *« à sensation et trop rigoureux »*. La « dame de fer » n'étant pas réputée pour son humilité, la démarche mérite d'être soulignée.

L'interrogation, pourtant, demeure pertinente : après dix-huit mois d'exercice du pouvoir, M. Major, puisqu'il a été choisi, « formé » et adoubé comme héritier politique par celle qui le tance si souvent – et vertement, – n'est-il que le simple propagateur d'une politique conçue par d'autres ? Mme Thatcher voulait rappeler que l'essentiel des idées et des propositions avancées par M. Major sont le produit de la tradition politique du Parti conservateur mise en œuvre, depuis Churchill, par une lignée de premiers ministres, dont elle-même.

Sur le fond, elle n'a pas tort : le « majorisme », s'il existe, est encore une pensée aux contours flous. Du recul de l'Etat, par les privatisations, à la limitation des prérogatives syndicales, de l'encouragement de l'initiative individuelle à l'abaissement de la pression fiscale, de la lutte contre l'inflation à une méfiance instinctive vis-à-vis de l'Europe, les vertus cardinales du libéralisme « thatchérien » restent vivaces.

Ce sont elles qui ont permis à M. Major de gagner les élections parlementaires du 9 avril dernier. La logique de la continuité, ce « travail de finition » en quelque sorte, des « années Thatcher », est tellement évidente qu'elle rend peu crédibles les accusations courroucées de l'ancien premier ministre, qui s'inquiète que l'on *« détruise [son] travail »*. Même s'il est vrai que, dans la perspective des élections, le gouvernement britannique avait pris quelques libertés avec la rigueur budgétaire et laissé filer le déficit des finances publiques.

Par petites touches, avec quelques symboles, M. Major a cependant réussi à donner l'impression qu'il est porteur d'une ambition différente. Cela tient souvent à une approche plus attentive et humaine de la politique, considérée dans son sens originel – le gouvernement de la cité – et non politicien. Le professeur John Barnes, spécialiste du Parti conservateur à la London School of Economics, a ce raccourci saisissant : *« Le majorisme, c'est du thatchérisme à visage humain. »*

Une question de style et de génération

C'est donc une question de style, de personnalité et de génération. Mme Thatcher avait des certitudes au nom desquelles elle bousculait et imposait ce qu'elle croyait juste. M. Major veut convaincre, diriger par consensus. Contrairement à « elle », il fait montre d'une capacité naturelle à écouter. La « dame de fer » avait un profond dédain pour les « intellectuels » (lesquels le lui rendaient bien), parce qu'elle pensait profondément que les gens doivent être jugés par leurs actions et non par leur rhétorique.

Cette différence, M. Major ne pouvait mieux la faire sentir qu'en définissant ainsi son ambition, en novembre 1990 : *« Je souhaite construire dans les années qui viennent une société où règne l'égalité des chances. J'entends par là une société ouverte, une société dans laquelle la réussite de chacun dépende de son talent, de son opiniâtreté et de hasards favorables. Je veux aussi que nous construisions un pays qui soit à l'aise avec lui-même. »*



Si la route est encore longue *pour atteindre un tel objectif*, M. Major n'a probablement, aujourd'hui, rien à changer à un tel credo. Certes, il adhère totalement à cette profession de foi très britannique de la primauté des droits de l'individu par rapport à l'Etat, mais, à la différence de son prédécesseur, il croit que la responsabilité collective est importante et qu'elle doit être organisée. Pour Mme Thatcher, l'idée de « société » était, peu ou prou, une construction intellectuelle. Il en résulte cette idée-force de ce qui deviendra peut-être le « majorisme » : la nécessité de l'« ouverture » et de la transparence ; la responsabilité qu'a l'Etat d'améliorer ses relations avec la collectivité, et donc la qualité des services dont il a la charge.

La « glasnost » à Whitehall

En révélant récemment l'identité des chefs des services secrets – MI5 et MI6 – ainsi que la composition et le mode de fonctionnement des réunions interministérielles (les *cabinet committees*), le premier ministre a manifesté symboliquement cette volonté d'introduire une dose de *glasnost* dans le fonctionnement de Whitehall. En confiant à un ministre la responsabilité de la « charte des citoyens », (le *citizen's charter*), il souligne la priorité que constitue l'amélioration des structures publiques existantes, par l'*adjonction du savoir-faire privé* : l'Etat ne doit plus être à la fois celui qui fournit et celui qui achète, au nom du public, des services sociaux. Cela veut dire, aussi, insuffler des éléments d'« humanité » dans l'administration : en témoigne l'idée d'identifier chaque fonctionnaire par un badge.

De même, alors que Mme Thatcher n'éprouvait aucune espèce d'intérêt, voire un certain mépris, pour les services publics, son successeur, tout en souhaitant désengager l'Etat de secteurs comme la santé et l'éducation, pense que ce dernier a une responsabilité vis-à-vis des citoyens les moins aisés. Sans doute parce qu'il est lui-même le produit du *Welfare State* (l'Etat-providence), il connaît l'importance de la santé et de l'éducation publiques et gratuites.

La « liste des honneurs » en péril

Fils d'une famille pauvre, sans formation universitaire, il a gravi un à un les barreaux de l'échelle sociale. D'où cet autre « pilier » du « majorisme », la « société sans classes », qui est une société offrant à chacun l'égalité des chances. S'étant lui-même extrait de la banlieue de Brixton, le premier ministre veut que d'autres gamins des ghettos sociaux urbains puissent, en fonction de leurs mérites, saisir des opportunités. Rien d'étonnant s'il veut s'attaquer à cet autre symbole que constitue la *honour's list*, cette liste des honneurs qui permet au gouvernement de récompenser par des titres nobiliaires les mandarins de la politique et de l'armée (mais en « calibrant » ceux-ci selon le statut social des intéressés), c'est-à-dire un processus qui se situe aux antipodes des convictions méritocratiques de M. Major.

En fait, il n'y a pas dans tout cela une grande novation par rapport au « conservatisme social », ce vieux concept du parti Tory, inventé pour l'Angleterre des classes moyennes. Avec le temps, Mme Thatcher avait simplement laissé tomber le mot « social », s'attachant à transformer la Grande-Bretagne en une nation de propriétaires-actionnaires. M. Major ne renie rien de cet héritage – surtout pas le souci d'étendre encore la propriété – il veut simplement que la primauté des forces du marché dans l'économie signifie un peu moins la loi de la jungle.

Pendant ses seize premiers mois au pouvoir, M. Major s'est consacré au seul objectif de remporter les élections. Aujourd'hui, il n'a plus, avant longtemps, d'échéance politique devant lui. L'état de l'opposition – qui n'est pas mûre pour l'indispensable « réalignement » qui devra s'opérer entre démocrates-libéraux et travaillistes – et une réorganisation de la carte des circonscriptions électorales, lui permettent même d'envisager avec une certaine confiance les prochaines élections parlementaires. D'ici là, les différences de style entre « thatchérisme » et « majorisme » deviendront-elles des différences de substance ? Ce « toilettage » politique donnera-t-il naissance à une ambition autre que celle d'améliorer l'existant ?

« Cela peut apparaître paradoxal ou ironique, mais la survie politique du thatchérisme est probablement davantage en sûreté dans les mains de M. Major qu'elle ne l'était dans celles de Mme Thatcher », estime le professeur Barnes. Le premier ministre britannique, en homme pragmatique, a une conscience aiguë des réformes qui doivent être entreprises pour arriver à ce que son pays soit *« à l'aise avec lui-même »*. Mais il ne lui offre pas – encore ? – une vision à long terme de son avenir. M. Major apparaît comme un homme politique parfait pour un modèle politique qui lui ressemble, lisse. Après l'histoire passionnelle de Mme Thatcher avec ses concitoyens, c'est peut-être de cela – une évolution tranquille – dont la Grande-Bretagne a besoin.

LAURENT ZECCHINI

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

EUROPE

Avant le référendum sur le traité de Maastricht

L'Irlande entre émotion et raison

Suite de la première page

Les partisans du «non» auraient gagné entre 12 et 17 points, chatouillant la barre des 30 %. C'est dire que les indécis (un électeur sur trois) seront la cible jusqu'au dernier moment d'une campagne que le «non» danois a sortie de sa torpeur. Les anti-Maastricht espèrent une réédition de ce qui s'était passé en 1986 pour le référendum sur le divorce : le «non» avait fini par l'emporter grâce à une remontée spectaculaire dans les derniers jours. En 1987, près de 70 % de la population avait ratifié l'Acte unique européen, mais seulement 44,1 % des électeurs s'étaient déplacés.

M. Reynolds, qui n'est que depuis quelques mois à la tête du gouvernement, mais qui est fort du soutien des grands partis irlandais, des milieux d'affaires, du monde paysan et de bon nombre d'associations progressistes, a rappelé mardi soir que *«l'Irlande a grandement bénéficié de l'Europe»*, estimant qu'un non à Maastricht signifierait une augmentation du nombre des chômeurs et des taux d'intérêt.

La campagne officielle appelle les Irlandais à ne pas commettre l'irréparable : *«Si nous fermons la porte maintenant au traité sur l'union européenne, nous ne comblerons jamais notre retard en matière de développement»*, expliquent de grands placards dans la presse, tandis que d'immenses *«Yes»* s'étalent dans les rues de Dublin, comme si les mal voyants étaient devenus légion. *«Les Irlandais ont toujours soutenu l'idéal européen. Le traité offre une nouvelle chance de forger une communauté en accord avec les meilleures traditions et valeurs du peuple irlandais»*, soulignent les quatre principaux partis pour contrer les arguments de ceux qui voient dans Maastricht le fossoyeur de l'identité et de l'indépendance nationale irlandaise, chèrement acquise dans la première partie de ce siècle.

L'âme irlandaise marque pourtant aujourd'hui quelques signes de raidissement, face à une bureaucratie bruxelloise impavide et lointaine qui ferait peu de cas des identités nationales. C'est en tout cas le sentiment d'Antoinette, étudiante de dix-neuf ans, qui distribue des tracts à la porte de Trinity College. *«Je ne veux pas que mon pays soit fondu dans une grande entité européenne et j'estime que nous devons garder notre monnaie et notre souveraineté»*, explique-t-elle.

Le député européen, M. Pat Cox (démocrate de progrès) reconnaît que ce discours joue sur une corde sensible mais le juge totalement hors de saison. *«Notre pays est une île derrière une autre île à l'ouest du continent. Et cette petite île a vu sa souveraineté croître grâce à sa vocation européenne. Désormais, nous avons notre place dans les instances du pouvoir européen.»*

Nombreux sont les pro-Maastricht à insister sur le fait que l'Irlande a pu, par ce biais, continuer de s'affranchir psychologiquement de l'ancien colonisateur britannique. *«Quand nous sommes entrés dans le SME, nous avons rompu les liens avec la livre sterling. C'était la première fois depuis le dix-neuvième siècle. Aujourd'hui, nous en voyons les bienfaits : nos taux d'intérêt sont moins élevés que ceux des Britanniques»*, explique M. Antoine Murphy, professeur d'économie à Trinity College.

Reste à savoir quel sera le poids de cette argumentation face à ce que John Kelly, médecin à Dublin, appelle *«le vote de l'émotion»* contre Maastricht. Malgré tous ses efforts, le gouvernement a échoué à séparer la question de l'avortement de celle de Maastricht. *«Les deux sont inextricablement liées»*, souligne le sénateur Des Hanafin.

Président des *pro life*, ardent défenseur du «non», il a été exclu de son groupe parlementaire du Fianna Fail. Il espère qu'un échec du référendum contraindra M. Reynolds à traiter d'abord la question de l'avortement avant celle de l'Europe, quitte à remettre à plus tard une nouvelle ratification référendaire de Maastricht. Pour lui, un «non» ne conduirait pas l'Irlande à tourner le dos à l'Europe.

Le vote des femmes pèsera sans aucun doute d'un grand poids dans le scrutin de jeudi. Plutôt conservatrices et hostiles à l'avortement dans les campagnes irlandaises, elles ont pourtant prouvé, lors de l'élection de Mary Robinson à la présidence de la République, qu'elles pouvaient être capables d'apporter leurs suffrages à une personnalité d'ouverture sensible aux problèmes de société, notamment au développement des droits de la femme.

L'affaire de la jeune fille de quatorze ans, violée et enceinte, empêchée dans un premier temps d'aller se faire avorter en Grande-Bretagne, a contribué également à nuancer l'approche de cette question extrêmement sensible dans la très catholique Irlande. *«L'attitude des fondamentalistes catholiques a eu plutôt des effets contre-productifs en amenant un certain nombre de personnes à percevoir la question de l'avortement en termes plus équilibrés»*, estime M. Garret FitzGerald.

M. Cox ne conteste pas cette analyse, mais estime que l'argumentation des fondamentalistes catholiques n'est pas sans effet sur l'opinion publique : *«Ils jouent un rôle démagogique d'autant plus efficace que le traité est compliqué. Le Pen jouera le même rôle en France, car il n'est pas facile pour un gouvernement de présenter simplement Maastricht face à un argumentaire démagogique simpliste»*. Bien que son parti soit membre de la coalition gouvernementale, il n'en critique pas moins la façon dont M. Reynolds a mené sa campagne en jouant quasi exclusivement sur la corde financière.

Le premier ministre a appelé ses troupes à faire campagne *«à cent pour cent jusqu'au jour du scrutin»*. Pourtant, il ne semble pas que les parlementaires du Fianna Fail aient fait dans leurs circonscriptions une campagne très active. A Longport, fief de M. Reynolds, la permanence du Fianna Fail pour le «oui» a ouvert ses portes il y a une semaine seulement, et encore sont-elles fermées à l'heure du déjeuner...

«Ce parti n'est pas très européen de tempérament. Et les députés de cette formation savent qu'ils auront besoin des militants s'il y a des élections générales en fin d'année», souligne un diplomate étranger en poste à Dublin. Or une partie de ces militants serait plutôt contre Maastricht parce qu'ils craignent, malgré le protocole particulier qui l'accompagne, que le traité n'ouvre la porte à une libéralisation de la législation sur l'avortement.

La conférence des évêques catholiques irlandais s'est refusée, pour sa part, à trancher, se contentant de publier un texte de quatre feuillets, très balancé. Cette prudence s'expliquerait en partie, estiment les pro-Maastricht, par la perte d'influence de l'Église après l'affaire de l'évêque de Galway, Mgr Casey, dont on a découvert récemment la paternité. Mais des prêtres ont appelé plus ou moins ouvertement à voter «non» dans les paroisses afin de *«préserver la vie»*. Le gouvernement leur a peut-être fait un cadeau en plaçant le scrutin le 18 juin, un jour de fête religieuse en Irlande...

PIERRE SERVENT

Waterloo, capitale de l'Europe ?

BRUXELLES

de notre correspondant

A l'occasion du cent soixante-dix-septième anniversaire de la bataille de Waterloo, le 18 juin, le quotidien *la Libre Belgique* a publié, mardi 16 juin, une libre opinion peu banale. Elle est signée par un professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, M. Raymond Antoine, qui propose que le siège des principales institutions des Communautés européennes soit transféré sur le site où les grognards de Napoléon affrontèrent les coalisés. Cela pour exprimer de façon symbolique le refus de la guerre entre peuples européens réconciliés.

Quand l'évacuation du Berlaymont, ancien siège de la Commission de Bruxelles, fut décidée l'an dernier, de bons esprits suggérèrent de remédier à la dispersion accrue des services communautaires par une implantation en un seul lieu, à la périphérie de Bruxelles, loin des embouteillages. Personne, jusqu'à présent, n'avait songé à un site aussi symbolique que l'ancien champ de bataille, à une quinzaine de kilomètres au sud de Bruxelles. Selon M. Antoine, la morne plaine offre des *«qualités intrinsèques qui appelleraient l'unanimité»*, notamment *«une superficie à bâtir plus que suffisante dans un environnement très agréable»*...

J. de La G.

Les agriculteurs et les autres...

LONGFORD

de notre envoyé spécial

Longford, 120 kilomètres à l'ouest de Dublin, est une petite ville de sept mille âmes, plantée au cœur d'un comté vert, qui vit essentiellement de l'élevage. C'est le fief du premier ministre, M. Reynolds, mais les bruits de la campagne référendaire ne semblent y parvenir qu'assourdis. L'Europe, les habitants en connaissent les avantages. Si certaines rues sont défoncées, c'est pour y installer les conduites d'égout qui éviteront que les eaux usées continuent de se déverser librement dans la rivière : le financement vient des fonds de Bruxelles, tout comme pour l'usine de retraitement.

Le monde paysan s'est engagé pour sa part, résolument pour le «oui». *«Nous avons besoin de l'Europe»*, explique Mike Magan, trente-huit ans, qui exploite une importante ferme de cent quatre-vingts vaches laitières. Représentant de ce comté au sein de l'association des fermiers irlandais, président de la Chambre européenne, il estime que l'Europe a permis à l'agriculture irlandaise de se développer considérablement.

«80 % de notre production laitière est exportée vers elle», ajoute-t-il. Le marché unique et l'instauration d'une monnaie unique lui permettront dans l'avenir de faire des économies quand il partira, comme il l'a fait il y a quelques semaines, au Danemark pour acheter des vaches.

Mais il estime que le gouvernement a choisi une mauvaise stratégie en polarisant la campagne sur l'argent.

Il regrette en outre que les choses soient allées trop vite : *«Mais maintenant que Maastricht est engagé, il faut dire «oui» et voir ensuite comment trouver le meilleur chemin pour avancer.»* Convaincu que le «oui» l'emportera, il reconnaît toutefois qu'*«il y a beaucoup de supporters passifs alors que les partisans du «non» sont plus mobilisés»*.

«Une certaine apathie»

«Il y a une certaine apathie, nombreux seront les non-votants», pronostique également M. Shane Mac Cabe, journaliste au *Longford Leader*. *«On peut penser que les électeurs suivront les consignes des partis»*, estime-t-il, en rappelant que dans ce pays les familles votent fidèlement pour les mêmes partis depuis l'indépendance. Mais curieusement, ce jeune journaliste, tout en étant très favorable à l'Europe, s'apprête personnellement à voter «non» : *«Nous n'avons pas eu suffisamment de temps pour réfléchir à la portée de ce traité. Et puis, j'estime que le gouvernement a surtout cherché à manipuler l'opinion publique plutôt que de dire la vérité sur les implications de Maastricht. Je veux l'Europe, mais je veux sanctionner le gouvernement...»*.

P. S.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : la campagne de l'ANC pour obtenir un gouvernement intérimaire

M. Mandela a lancé une série d'«actions de masse»

Après une nouvelle nuit de violences dans les cités noires, où une vingtaine de personnes ont été tuées, le Congrès national africain (ANC) de M. Nelson Mandela a lancé sa campagne d'*«actions de masse»*, mardi 16 juin. La date n'est pas fortuite. Il y a seize ans, le jeune Hector Petersen, un lycéen de treize ans, tombait sous les balles de la police, première victime des émeutes qui enflammèrent Soweto en 1976.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le 16 juin en fin de matinée, M. Nelson Mandela, en présence de la mère d'Hector Petersen, dévoilait une stèle commémorative, au cœur de la cité noire, en mémoire de l'adolescent.

Au stade voisin, où quinze mille personnes lui firent un accueil particulièrement chaleureux, le président de l'ANC a ensuite plaidé la sagesse et la discipline, après avoir une fois de plus rejeté sur le gouvernement et le Parti national (NP) de Frederik De Klerk la responsabilité de l'échec de la deuxième session plénière de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA). *«Ne vous laissez pas aller à la vengeance. N'écoutez pas ceux qui vous incitent à porter la violence dans les quartiers blancs»*, a-t-il lancé.

M. Mandela expliquait alors le bien-fondé et la *«légitimité»* de la *«campagne d'actions de masse»*, destinée à faire accepter l'instauration d'un gouvernement intérimaire avant la fin du mois, et l'élection d'une Assemblée constituante d'ici à la fin de l'année. *«Nous sommes déterminés à ce que la règle de la majorité s'applique enfin dans ce pays, non pas demain, mais aujourd'hui»*, avertissait M. Mandela en soulignant que cette commémoration du 16 juin n'était qu'*«un avant-goût»* de ce que l'ANC et ses alliés avaient programmé pour les semaines à venir.

A Johannesburg et à Pretoria, 90 % des employés noirs ne se sont pas rendus à leur travail. Les gares de Soweto, habituellement bondées, étaient désertes. Si le gouvernement ne fait aucune concession, la campagne de l'ANC – en quatre phases – devrait aboutir à des grèves générales au mois d'août.

Les menaces de l'ANC et de ses partenaires, le Parti communiste (SACP) et le Congrès sud-africain des syndicats (COSATU), sont prises très au sérieux par les autorités.

Le président De Klerk a estimé que l'alliance ANC-SACP-COSATU agissait en contradiction avec la déclaration d'intention signée lors de la première réunion de la CODESA. Le ministre de l'intérieur, M. Hernus Kriel, a prévenu qu'aucune atteinte à l'ordre public ne serait tolérée. Il a précisé que l'ANC serait tenu pour responsable des violences qui pourraient survenir au cours des manifestations.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

COTE-D'IVOIRE : le procès en appel de M. Gbagbo

Le chef de l'opposition revendique le droit de manifester

Aux côtés de treize autres *prévenus*, le chef de l'opposition ivoirienne, M. Laurent Gbagbo, a comparu mardi 16 juin devant la cour d'appel d'Abidjan, qui doit statuer sur la peine de deux ans de prison prononcée à son encontre en mars.

ABIDJAN

correspondance

Une ovation a salué l'arrivée des quatorze détenus. Une centaine de militants du Front populaire ivoirien (FPI) attendaient *«Laurent»* sous une pluie diluvienne, et c'est en souriant que le secrétaire général du FPI, accompagné de son épouse et du président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme, M. René Dégny-Ségui (tous deux parmi les prévenus), a pris place dans le box des accusés.

Le procès s'est ouvert dans une atmosphère assez sereine, malgré la condamnation, quelques minutes plus tôt, du secrétaire général par intérim du parti, M. Abou Drahamane Sangaré, à quatre mois de prison ferme (mais il a été laissé provisoirement en liberté) pour diffamation envers le premier ministre, à la suite de la publication, dans l'hebdomadaire du FPI, d'un article accusant le chef du gouvernement d'avoir fraudé la douane.

«Je ne suis pas coupable de destruction, je ne suis pas non plus coauteur de ce qui s'est passé le 18 février», a lancé M. Gbagbo, en ajoutant avec une pointe d'ironie : *«Je voudrais bien que l'on me présente un casseur, notamment l'un de ceux qui ont incendié ma voiture !»* Le 18 février, après une manifestation qui avait mal tourné, le véhicule personnel du secrétaire général du FPI avait été brûlé par un petit groupe de militaires sous les yeux de diplomates étrangers.

Après avoir longuement rappelé le contexte de l'époque, marqué par le refus du chef de l'Etat de sanctionner des militaires coupables *«de viols et de tortures»* dans une cité universitaire, M. Gbagbo a lancé au président du tribunal : *«Je suis fier d'avoir protesté, c'est mon rôle (...). Si de tels faits se reproduisent, on me verra encore dans la rue.»* Sourires dans la salle, largement acquise à sa cause, et grimace du procureur. *«On gouverne avec des grèves et des manifestations, dans une démocratie»*, a encore lancé M. Gbagbo. Le verdict était attendu pour mercredi soir ou jeudi.

JEAN-KARIM FALL

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Fusillade dans un bastion islamiste de la capitale

Une patrouille de police a été *prise, mardi 16 juin en fin de matinée*, sous le feu d'armes automatiques, dans le quartier de Belcourt, l'une des places-fortes des islamistes à Alger. Trois policiers ont été blessés, dont un grièvement. Des tirs ont encore été entendus dans la soirée au moment où les forces de l'ordre commençaient à *perquisitionner dans les immeubles* du quartier.

Ces incidents se sont produits alors que dans la même journée deux cents détenus islamistes ont été libérés du «centre de sûreté» de Reggane à 1 600 kilomètres au sud-ouest d'Alger.

ÉTATS-UNIS

M. Weinberger inculpé dans l'affaire de l'«Irangate»

Secrétaire américain à la défense de 1981 à 1987, M. Caspar Weinberger a été inculpé, mardi 16 juin, par un grand jury fédéral, de parjure, fausses déclarations et obstruction *à la justice dans l'affaire de l'«Irangate»*. Il est accusé d'avoir dissimulé des notes personnelles relatives aux discussions engagées sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran en 1985 et 1986. Le produit de ces ventes avait été détourné au profit des rebelles de la Contra du Nicaragua. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Vives réactions à la décision autorisant l'enlèvement de suspects à l'étranger

Au lendemain de la décision de la Cour suprême américaine de légaliser l'enlèvement à l'étranger de personnes recherchées aux États-Unis (*le Monde* du 17 juin), le Mexique a décidé, mardi 16 juin, de réviser son traité d'extradition avec Washington et de suspendre sur son territoire les activités des agents américains chargés de la lutte contre la drogue. Le Chili, le Guatemala, le Costa-Rica, l'Équateur, la Bolivie, la Colombie et le Vénézuela ont fermement condamné l'arrêt de la Cour suprême. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

L'adoption de la révision constitutionnelle au Palais du Luxembourg

Les sénateurs ont obtenu des concessions sur le droit de vote des étrangers

Les sénateurs ont adopté, dans la nuit du 16 au 17 juin, par 192 voix contre 117, le projet de loi constitutionnelle ajoutant à la Constitution un titre « Des communautés européennes et de l'Union européenne », que rend nécessaire la ratification du traité de Maastricht. Le texte a été adopté par l'écrasante majorité du groupe socialiste ainsi que par la plus grande partie des sénateurs UDF, répartis au Sénat dans trois groupes : le Rassemblement démocratique et européen, les Républicains et indépendants et l'Union centriste. Le RPR et le PC ont voté contre.

Tout comme à l'Assemblée nationale, l'opposition a donc été victime d'un « effet Maastricht » que les réunions de concertation, au cours de ces dernières semaines, n'ont jamais pu désamorcer. La division de la majorité sénatoriale UDF-RPR a été manifeste sur la question du droit de vote et de l'éligibilité des ressortissants de la Communauté, que M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, avait placée à dessein au cœur du débat. Contrairement aux pronostics du sénateur des Hauts-de-Seine, les groupes de l'UDF sont restés insensibles à ses réquisitoires contre le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales.

En revanche, les sénateurs UDF sont parvenus, sur ce chapitre, à faire adopter un amendement qui stipule notamment que ce droit *« peut être accordé aux seuls citoyens de l'Union »* et qui renvoie à *« une loi organique votée dans les mêmes termes par les deux assemblées »* les conditions d'application de ce droit. Cette adoption a été favorisée par le vote des socialistes, qui pourrait entraîner un vote conforme du projet par les députés à l'Assemblée nationale.

M. Pasqua, président du groupe RPR s'est retrouvé isolé, en fin de matinée, à l'occasion du vote sur un amendement présenté par M. Jacques Larché (Rép. et ind., Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des lois, substituant l'expression *« selon les modalités prévues par le traité sur l'Union européenne signé le 7 février 1992 »* à celle qui indique que les transferts de compétences et les dispositions de vote et d'éligibilité sont consentis *« pour l'application »* du traité de Maastricht. Cet amendement, qui permet, selon M. Larché, de faire référence au traité d'une manière plus vague après la non-ratification danoise, a été contesté avec la même vigueur par le PC et le RPR, convaincus de la caducité des accords sur l'Union européenne. Il n'en a pas moins été adopté (199 voix contre 110) par la même majorité de circonstance, allant du groupe PS aux groupes UDF, qui s'était dessinée à l'occasion du vote sur l'irrecevabilité.

Cette majorité s'est reformée à nouveau dans l'après-midi à l'occasion de la discussion du chapitre du projet de loi consacré au droit de vote et à l'éligibilité des citoyens européens. Les sénateurs ont en effet repoussé par 186 voix contre 107 un amendement du groupe RPR présenté par M. Paul Masson (Loiret) limitant le droit de vote et d'éligibilité aux seules élections européennes. Le débat sur ce sujet s'est ensuite instauré longuement entre le gouvernement et les groupes UDF. Sur ce sujet délicat, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, qui assistait aux travaux du Sénat en compagnie de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué chargé des affaires européennes, et de M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, s'est montré tout d'abord soucieux de *« recadrer le débat »* afin d'éviter les *« dérapages tendancieux »*.

Très ferme, il a réaffirmé que le droit de vote des ressortissants européens, *« limité dans ses effets et contrôlé dans ses applications »*, était *« indétachable de la notion de citoyenneté européenne »*. Avant d'assurer aux sénateurs que les ressortissants européens n'auraient pas le droit de participer aux collèges des grands électeurs sénatoriaux, le ministre a indiqué que *« refuser ce droit serait aller à contresens de l'histoire »*, et *« l'altérer au point de le vider de son sens (...) une erreur grave »*.

M. Dumas s'est donc montré dans un premier temps particulièrement sévère à l'encontre d'un amendement présenté par M. Larché au nom de la commission des lois. Cet amendement, inspiré de dispositions présentées sans succès par M. Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire) à l'Assemblée nationale, indiquait dans sa version initiale que le droit de vote et d'éligibilité *« pourra être accordé aux seuls citoyens de l'Union résidant en France »* et renvoyait à *« une loi organique votée dans les mêmes termes par les deux assemblées »* les conditions de son application. M. Dumas a affirmé que l'utilisation du mot *« pourra »* rendait ce droit *« virtuel »*, il a ajouté que l'expression *« seuls citoyens »* était *« redondante et discriminatoire »* et enfin que la mention de la loi organique *« votée dans les mêmes termes par les deux assemblées »* revenait à remettre en question l'équilibre institutionnel entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

Affaibli par le rappel malencontreux – aussitôt exploité par le RPR – exprimé par les socialistes de leur attachement à l'extension du droit de vote à tous les étrangers, M. Dumas a pourtant durci une dernière fois le ton dans l'espoir de fléchir les sénateurs UDF favorables à la ratification du texte. *« Si la majorité sénatoriale ne veut pas suivre le gouvernement, elle en a le droit. Dans ce cas, nous reviendrons devant l'Assemblée nationale et nous irons là où il faudra s'expliquer pour dire quelles sont les responsabilités des uns et des autres »*, a-t-il ajouté en brandissant, à peine voilée, la menace d'un référendum.

Cet ultime avertissement s'est révélé sans effet. Le ministre a alors profité de la suspension de séance prévue au moment du dîner, et des conseils des responsables du groupe socialiste, MM. Claude Estier (Paris) et Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire-de-Belfort), pour réviser ses positions. A la reprise, il s'est déclaré tout d'abord favorable à un sous-amendement rédigé par les trois présidents des groupes UDF, MM. Ernest Cartigny pour le Rassemblement démocratique et européen, Daniel Hœffel pour l'Union centriste et Marcel Lucotte, au nom des Républicains et indépendants, remplaçant le *« pourra »* dans l'amendement de M. Larché par un *« peut »*, jugé *« plus impératif »*.

Le gouvernement a ensuite accepté l'expression *« aux seuls citoyens »* dans l'espoir d'obtenir, en compensation, le retrait de la mention *« dans les mêmes termes »* à propos de la loi organique déterminant les conditions d'application du nouveau droit. Jaloux de leur pouvoir, les sénateurs UDF ne s'en sont cependant pas laissé conter, en dépit des objurgations du gouvernement et des parlementaires socialistes. De guerre lasse, le gouvernement s'est finalement résigné à la solution proposée par M. Larché qui a été votés par le groupe socialiste et adoptée par 207 voix contre 2. *« L'essentiel, c'est l'édification de la Communauté européenne »*, a affirmé M. Dreyfus-Schmidt, alors que le RPR, une nouvelle fois marginalisé, ne prenait pas part au vote.

L'épine du vote et de l'éligibilité retirée, la discussion des articles a repris en fin de soirée à un rythme plus soutenu. Les sénateurs ont ainsi décidé, pour améliorer l'information du Parlement, que *« pendant les sessions ou en dehors d'elles, des résolutions peuvent être votées dans le cadre du présent article, selon les modalités déterminées par le règlement de chaque assemblée »*, alors que les députés avaient tranché en faveur *« d'avis »*.

Parvenu au terme de la discussion des articles, le gouvernement a enfin demandé, comme prévu, une seconde délibération sur l'amendement RPR adopté presque par mégarde, jeudi 11 juin, et qui étend à soixante députés et soixante sénateurs la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel sur les traités internationaux et sur les *« propositions d'actes communautaires »*. Redoutant une procédure qui *« paralyserait le travail du Conseil constitutionnel »*, le gouvernement est parvenu, grâce à la complicité de la commission des lois et aux voix UDF, à supprimer la référence aux *« propositions d'actes communautaires »*, le RPR étant une nouvelle fois battu.

M. Dumas, dressant un bref bilan de la séance, a indiqué que *« le texte adopté ne correspond pas toujours à ce que souhaitait le gouvernement ni au texte de l'Assemblée nationale »*. *« Nous avons cependant avancé*, a-t-il ajouté, *le chemin est dégagé mais beaucoup reste à faire. Il nous faut rapprocher nos points de vue entre l'Assemblée et le Sénat. A Versailles, le gouvernement attend de ceux qui l'ont soutenu la même détermination. »*

GILLES PARIS

L'analyse du scrutin

Le projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht a été adopté au Sénat, dans la nuit du 16 au 17 juin, par 192 voix contre 117 et 5 abstentions.

Ont voté pour :

– 20 Rassemblement démocratique et européen sur 23 ;

– 3 RPR sur 91, MM. Jacques Chaumont (Sarthe), Hubert Haenel (Haut-Rhin) et René Trégouët (Rhône) ;

– 64 PS sur 66 ;

– 63 Union centriste sur 67 ;

– 40 Union des républicains et des indépendants sur 51 ;

– 2 non-inscrits sur 6, MM. Philippe Adnot (Aube) et Hubert Durand-Chastel (Français établis hors de France).

Ont voté contre :

– 15 PC sur 16 ;

– 3 Rassemblement démocratique et européen sur 23, MM. Etienne Dailly (Seine-et-Marne), Max Lejeune (Somme) et Jean Roger (Tarn-et-Garonne) ;

– 86 RPR sur 91 ;

– 2 PS sur 66, Mme Maryse Bergé-Lavigne (Haute-Garonne) et M. Paul Loridant (Essonne) ;

– 8 Union des républicains et des indépendants sur 51, MM. Bernard Barbier (Côte-d'Or), Pierre Croze (Français établis hors de France), Jean-Paul Emin (Ain), Jean Pépin (Ain), Michel Poniatowski (Val-d'Oise), *André Pourny* (Saône-et-Loire), Henri de Raincourt (Yonne) et Bernard Seillier (Aveyron) ;

– 3 non-inscrits sur 6, MM. François Delga (Tarn), Jean Grandon (Eure-et-Loir) et Charles Ornano (Corse-du-Sud).

Se sont abstenus :

– 1 RPR sur 91, M. Michel Rufin (Meuse) ;

– 1 Union centriste sur 67, M. Olivier Roux (Français établis hors de France) ;

– 2 Union des républicains et des indépendants, MM. Jean-Pierre Tizon (Manche) et René Travert (Manche) ;

– 1 non-inscrit, M. Jacques Habert (Français établis hors de France).

N'ont pas pris part au vote :

– 1 PC sur 16, M. Henri Bangou (Guadeloupe) ;

– 1 RPR sur 91, M. Yvon Bourges (Ille-et-Vilaine) ;

– 3 Union centriste sur 67, MM. Alain Poher, président du Sénat, Louis Moinard (Vendée) et Jacques Moutet (Pyrénées-Atlantiques) ;

– 1 Union des républicains et des indépendants, M. Pierre-Christian Taittinger (Paris), qui présidait la séance.

Le texte du projet

Nous avons indiqué en italique les ajouts ou les modifications des sénateurs, le texte issu des travaux de l'Assemblée nationale apparaissant en romain.

Article premier A

Après le premier alinéa de l'article 2 de la Constitution, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« La langue de la République est le français. »

Article premier AB

L'article 54 de la Constitution est ainsi rédigé :

« Si le Conseil constitutionnel saisi par le président de la République, par le premier ministre, par le président de l'une ou l'autre assemblée ou par soixante députés ou soixante sénateurs a déclaré qu'un engagement international comporte une clause contraire à la Constitution, l'autorisation de ratifier ou d'approuver l'engagement international en cause ne peut intervenir qu'après la révision de la Constitution. »

Article premier B

La dernière phrase de l'article *74 de la Constitution est remplacée par deux alinéas ainsi rédigés :*

« Les statuts des territoires d'outre-mer sont fixés par des lois organiques qui définissent, notamment, les compétences de leurs institutions propres, et modifiées dans la même forme, après consultation de l'assemblée territoriale intéressée ».

« Les autres modalités de leur organisation particulière sont définies et *modifiées* par la loi après consultation de l'assemblée territoriale intéressée ».

Article 2

Il est inséré dans la Constitution un nouveau titre XIV ainsi rédigé :

Titre XIV Des Communautés européennes et de l'Union européenne

Art. 88-1 A – « La République participe aux Communautés européennes et à l'Union européenne, constituées d'Etats qui *ont choisi librement, en vertu des traités qui les ont instituées*, d'exercer en commun certaines de leurs compétences. »

Art. 88-1 – « Sous réserve de réciprocité, *et selon les modalités prévues par le traité sur l'Union européenne signé le 7 février 1992*, la France consent aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'union économique et monétaire européenne ainsi qu'à la détermination des règles relatives au franchissement des frontières extérieures des Etats membres de la Communauté européenne. »

Art. 88-2 – *« Sous réserve de réciprocité et selon les modalités prévues par le traité sur l'Union européenne signé le 7 février 1992, le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales peut être accordé aux seuls citoyens de l'Union résident en France. Ces citoyens ne peuvent exercer les fonctions de maire ou d'adjoint ni participer à la désignation des électeurs sénatoriaux et à l'élection des sénateurs. Une loi organique votée dans les mêmes termes par les deux assemblées détermine les conditions d'application du présent article. »*

Art. 88-3 – « Le gouvernement soumet à l'Assemblée nationale et au Sénat, dès leur transmission au Conseil des Communautés, les propositions d'actes communautaires comportant des dispositions de nature législative. *Pendant les sessions ou en dehors d'elles, des résolutions peuvent être votées dans le cadre du présent article, selon des modalités déterminées par le règlement de chaque assemblée. »*

Au prix fort

par Thierry Bréhier

LE gouvernement a dû payer au prix fort l'aval donné par les sénateurs UDF à la réforme de la Constitution, que ceux-ci n'ont acceptée que parce que la construction de l'Union européenne la rendait obligatoire. Usant de sa position de force puisque la révision constitutionnelle par la voie parlementaire donne un droit de veto au Sénat, la majorité de la majorité du Palais du Luxembourg, c'est-à-dire les trois groupes où se dispersent les élus UDF, a imposé sa propre version, *bien éloignée de celle du gouvernement*, comme de celle de l'Assemblée nationale. Et elle l'a fait au terme d'une discussion dominée par des enjeux purement sénatoriaux (succession de M. Poher, poids du RPR, et particulièrement de M. Pasqua, soucis de M. Larché de maintenir une passerelle entre le groupe des Républicains et indépendants et les chiraquiens) et d'une qualité nettement inférieure à celle du Palais-Bourbon, que ce soit sur le plan juridique ou sur le plan politique.

Les libéraux et les centristes du Sénat, certes, ont su manœuvrer au plus près pour ne pas voter un texte qui serait absolument inacceptable par le gouvernement. *Ainsi ont-ils accepté sans rechigner* de revenir sur leur vote de l'autre semaine par lequel ils autorisaient, à l'initiative du RPR, soixante parlementaires à demander au Conseil constitutionnel de contrôler les propositions d'actes communautaires de la commission de Bruxelles. Cette disposition aurait constitué un frein considérable au bon fonctionnement de la Communauté et risqué d'aggraver les conflits juridiques entre les instances nationales et européennes (*le Monde* du 12 juin). Il est vrai qu'en échange le gouvernement a accepté sans discuter ce qu'il avait refusé à l'Assemblée nationale : la possibilité pour soixante députés ou soixante sénateurs de demander au Conseil constitutionnel de vérifier qu'un engagement international négocié par le chef de l'Etat n'est pas contraire à la loi fondamentale française, possibilité qui n'était jusqu'alors ouverte qu'au président de la République, au premier ministre et aux présidents des deux Chambres du Parlement.

L'UDF sénatoriale s'est aussi montrée conciliante en inventant une formulation permettant à la révision constitutionnelle de rester opérante si le Danemark maintient *son refus de ratifier* le traité de Maastricht, ce qui interdirait de continuer à faire référence, comme l'avait souhaité le Conseil d'Etat, au traité *« signé le 7 février 1992 »*, dont la mort juridique devrait alors être constatée. La rédaction trouvée et acceptée avec soulagement par le gouvernement n'est certainement pas parfaite (la Constitution, texte permanent, pourrait renvoyer aux *« modalités »* d'un traité qui serait devenu inexistant), mais la complexité du problème rendait probablement impossible la découverte d'une autre solution.

Le mode de contrôle de l'action européenne des ministres par le Parlement, que M. Larché a fait approuver, peut aussi gêner le gouvernement. Il avait admis qu'il n'était plus possible, en raison de l'importance prise par la « législation » européenne, de tenir députés et sénateurs dans l'ignorance de l'action « législative » des ministres réunis en conseil à Bruxelles. La solution mise au point au Palais-Bourbon était le fait de fructueux échanges entre l'opposition, la majorité et le gouvernement. Le Sénat a préféré la bousculer, les socialistes soutenant en l'occurrence l'UDF. Dans la version sénatoriale, le Parlement ne donnera pas des *« avis »* sur les projets d'actes communautaires, mais votera des *« résolutions »*. C'est là une remise en question complète de la volonté des constituants de 1958, qui n'avaient voulu autoriser de vote parlementaire que sur des textes législatifs ou sur la confiance au gouvernement. C'est aussi une remise en cause du vieux principe français qui veut que seul l'exécutif soit maître des négociations internationales.

L'attribution du droit de vote et d'éligibilité lors des élections municipales françaises aux citoyens des autres États de la Communauté est bien entendu le point où la droite sénatoriale a le plus fait plier le gouvernement, puisque c'était pour elle le plus sensible. M. Dumas s'était pourtant montré, d'entrée de jeu, intransigeant : il ne voulait pas que ce droit ne soit qu'une possibilité ; d'ailleurs, à l'Assemblée nationale, M. Vauzelle avait réussi à faire repousser, de peu, un amendement comparable de l'UDF. De contacts, à l'heure du dîner, avec M. Bérégovoy et surtout avec M. Mitterrand, il est ressorti qu'il était inutile de se lancer *dans un combat perdu d'avance*.

Les juristes du gouvernement, il est vrai, estimaient que *« peut »*, étant un présent, avait la même valeur juridique qu'un impératif. Les diplomates, en revanche, tenaient à montrer que la France ne mettait aucune réserve à l'application du principe voulu par les signataires du traité de Maastricht. Il est vrai aussi que le texte actuel du projet de révision constitutionnelle, indiquant que le droit est accordé *« selon les modalités prévues par le traité »*, les législateurs qui auront à le traduire en droit français auront une marge de manœuvre limitée. Toutefois, M. Dumas et les sénateurs socialistes ont tenu à préciser, au *moment du vote*, que la *formulation* retenue implique une obligation, alors que M. Larché redisait qu'elle ne signifiait qu'une possibilité.

La majorité sénatoriale, en tout état de cause, s'est offert le moyen de bloquer cette réforme, en décidant que la loi la mettant en forme devra être *« votée dans les mêmes termes par les deux Assemblées »*. Certes, puisque l'Assemblée nationale avait décidé qu'il s'agirait d'une loi organique, la partie relative au Sénat devait déjà, en vertu même de la Constitution, recevoir l'aval de celui-ci. Mais l'ajout opéré par le Palais du Luxembourg lui donne un droit de veto sur l'ensemble des dispositions. MM. Dumas et Vauzelle ont tenté, bec et ongles, de s'y opposer, manifestement à la demande expresse du président de la République. Sans succès. Le Sénat n'a jamais, en fait, accepté que la loi fondamentale permette à l'Assemblée nationale de lui imposer sa volonté. A chaque *occasion*, il cherche, logiquement, à accroître son pouvoir. Cette fois, pour y parvenir, il a usé du droit de veto dont il dispose en matière de révision constitutionnelle. C'est l'équilibre des institutions voulu par la Constitution de 1958 qui est remis en cause. Le gouvernement peut surtout être légitimement inquiet de l'attitude des sénateurs lorsqu'ils auront à se prononcer dans deux, trois ou quatre ans sur le texte traduisant en droit français l'accord auquel seront parvenus les ministres des États de l'Union européenne pour mettre en application le principe de la citoyenneté européenne décidé à Maastricht. La majorité sénatoriale a en effet clairement montré au cours de ce débat qu'elle ne l'acceptait que contrainte et forcée parce qu'elle ne voulait pas, juste à cause de cela, empêcher la ratification du traité.

Le gouvernement va-t-il tenter de faire supprimer cette disposition par l'Assemblée nationale, qui, elle, ne tient naturellement pas à accroître le pouvoir du Sénat, ce qui obligerait que le texte soit à nouveau débatu au Palais du Luxembourg ? Ou va-t-il lui conseiller de voter conforme, auquel cas il ne resterait plus qu'à réunir le Congrès (probablement le lundi 29 juin) ? C'est la seule question qui subsiste.

D'un simple point de vue de technique juridique, une nouvelle navette serait bienvenue. Politiquement, c'est autrement délicat. Car le président de la République, en admettant qu'il ait gain de cause au Palais-Bourbon, ne peut être assuré que les sénateurs UDF accepteraient de céder, d'autant qu'alors la pression du RPR sur eux serait particulièrement importante. Si M. Mitterrand engageait cette épreuve de force et s'il ne la gagnait pas au Parlement, il lui faudrait user de l'arme du référendum constituant. Celui-ci se jouerait sur le droit de vote des étrangers communautaires. Le risque serait grand. Très grand.

lle au Palais du Luxembourg

ssions

ers

l'analyse du scrutin

et le débat sur la construction de l'Union européenne

Le RPR prône la « non-participation hostile »

Après l'*« abstention d'attente »* prônée en première lecture du projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, le groupe RPR de l'Assemblée nationale s'apprête à défendre la *« non-participation hostile »*. A l'issue de la réunion hebdomadaire des députés gaullistes, mardi 16 juin, leur président, M. Bernard Pons, a justifié cette nouvelle orientation en soulignant qu'une *« tendance très forte s'est dégagée pour exprimer l'hostilité du groupe au projet de révision constitutionnelle »* et que la non-participation signifiait, pour le RPR, *« le refus de discuter une révision de la Constitution qui fait référence à un traité inapplicable »*.

Voyant dans ce nouveau concept politique un moyen de préserver un semblant de cohésion à son parti, M. Jacques Chirac s'est empressé de le soutenir. Si tel est le prix à payer, a-t-il indiqué devant les députés, le président du RPR est *« prêt à acheter l'unité du groupe contre la non-participation générale au vote »*. *« Générale »*, qu'est-ce à dire, s'est alors inquiété M. Edouard Balladur? L'ancien ministre de l'économie et des finances veut bien vendre sa conviction européenne, mais à bon prix : s'il n'y a pas *« unanimité »* du groupe RPR sur la non-participation au scrutin, M. Balladur a prévenu qu'il récupérerait sa mise personnelle et voterait « pour » le projet de loi.

M. Philippe Séguin lui a d'ores et déjà apporté la réponse, en indiquant devant le groupe qu'il renouvellerait son vote « contre ». Balayant les arguments de MM. Chirac et Pons, le député des Vosges a observé que la non-participation à un scrutin *« n'existe pas en droit »* et que *« ne pas voter, cela veut dire laisser faire, c'est-à-dire s'associer »*.

Le groupe RPR devait se réunir une nouvelle fois, mercredi 17 en fin d'après-midi, pour tenter d'arrêter une position définitive. Invité de RMC mercredi matin, M. Jacques Toubon a suggéré une autre proposition, celle de la *« non-participation au débat »*, qu'il qualifie de *« mascarade constitutionnelle »*. *« Il ne faut pas prendre les députés pour des imbéciles »*, a indiqué M. Toubon, en demandant au gouvernement de *« reporter le débat »*.

L'idée d'un report avait été évoquée mardi puisque les députés de l'opposition et ceux du groupe communiste s'étaient mis d'accord pour refuser de siéger le jeudi 18 juin, jour où l'Assemblée doit reprendre le projet de révision constitutionnelle, en raison des cérémonies commémoratives de l'appel du général de Gaulle. Mais les annales parlementaires ont réservé une heureuse surprise au gouvernement, qui a pu opportunément rappeler aux présidents de groupe de l'opposition que, le 18 juin 1975, sous le gouvernement de M. Jacques Chirac, l'Assemblée avait débattu de la réforme Haby, tandis que, le 18 juin 1987, M. Philippe Séguin, alors ministre des affaires sociales et de la santé, n'avait pas jugé utile de renoncer à l'examen de son projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale...

PASCALE ROBERT-DIARD

M. Bérégovoy : « La ratification du traité aidera à consolider la monnaie »

M. Bérégovoy, invité mardi 16 juin du journal d'Antenne 2, a affirmé que les effets du « non » danois sur les marchés financiers étaient un argument supplémentaire en faveur du traité de Maastricht. *« La perspective d'une union économique et monétaire à douze rassurait les marchés financiers et les chefs d'entreprise*, a-t-il souligné, *et voilà que la crainte que l'union économique et monétaire ne puisse pas se faire trouble l'opinion, et notamment celle des chefs d'entreprise. C'est donc un très bon argument pour ratifier les accords de Maastricht. Dès lors qu'il n'y aurait pas union à douze, on verrait en effet les capitaux se porter vers l'Allemagne plutôt que vers tel autre pays; et nous aurions, pour la France, un peu plus de difficultés que nous en connaissons aujourd'hui. C'est pourquoi la ratification du traité de Maastricht par notre pays et d'abord l'approbation de la révision constitutionnelle constitueront des facteurs de stabilité et, à mon avis, seront bons pour consolider la monnaie et faire baisser les taux d'intérêt. »* Interrogé sur les compromis auxquels il pourrait consentir sur le projet de révision constitutionnelle, le premier ministre a précisé : *« S'il s'agit de renégocier le traité de Maastricht, c'est non. S'il s'agit de modifier l'esprit du texte qui a été voté à l'Assemblée nationale, c'est non aussi. S'il s'agit de modifier la rédaction pour permettre le rapprochement de tous les partisans de la construction européenne, c'est oui »*.



□ **M. Barrot (UDC) refuse tout « procès en recomposition politique »**. – M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, a souhaité, mardi 16 juin, que *« l'aile moderne du RPR, les héritiers de la démarche européenne du plan Fouchet et de l'œuvre de Georges Pompidou, finissent par rejoindre le oui »* au traité de Maastricht. Le député de Haute-Loire a ajouté : *« A l'heure où l'ultimatum et l'accusation de trahison tiennent lieu de débat, ne laissons pas l'opposition sombrer dans la dépression nerveuse. N'ayons pas peur ! N'ayons pas peur pour nous-mêmes, n'acceptons pas de nous laisser enfermer dans un procès en recomposition politique. »* Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a confié de son côté qu'il ne voyait pas *« comment demain* [il] *pourrait voter pour un homme d'Etat, un homme responsable, qui aurait fait appel au non »*.

□ **M. Galland (rad.) lance un comité pour le « oui »**. – M. Yves Galland, président du Parti radical, annonce, dans *le Figaro* du 17 juin, le lancement d'un *« comité de l'opposition unie pour le oui »*, dont il souhaite qu'il réunisse le RPR et l'UDF dans une campagne commune pour la ratification du traité de Maastricht. M. Galland, qui préside le groupe libéral du Parlement européen, estime qu'un « non » français aurait pour conséquence *« une Europe limitée aux acquêts, un peu rétrograde, qui vivra sur son passé et non pas pour répondre aux exigences du nouvel équilibre mondial »*. Enfin, M. Galland affirme que *« l'opposition est en train de gagner le championnat du monde du masochisme politique »*.

□ **M. Vernier nommé chargé de mission du RPR dans le Nord.** – Après la suspension de M. Alex Turk de ses fonctions de secrétaire départemental de la fédération du Nord du RPR (*le Monde* du 13 juin), M. Alain Juppé, secrétaire général du mouvement, a nommé, mardi 16 juin, M. Jacques Vernier, maire de Douai et député européen, en qualité de chargé de mission dans ce département.

Oui à Maastricht

Suite de la première page

JUSTIFIÉ par le droit ou l'histoire, le premier refus découle d'un postulat très simple : l'Etat-nation est souverain et toute construction politique qui ne se réduit pas à une coopération entre de tels Etats nie la réalité fondamentale des patries. Voyez, ajoutent les partisans de cette thèse : *« Les empires s'effondrent, les fédérations multiethniques se décomposent. Par conséquent vouloir fédérer ou confédérer les vieilles nations européennes est un non-sens. »* Reconnaissons que ce propos part d'un constat irréfutable : la réalité vivante des ethnies à l'échelle de quelques siècles, même si au niveau des millénaires le cas est plus douteux (l'Angleterre ne fut-elle pas un *melting-pot* pendant les douze premiers siècles de notre ère ?).

Mais la vitalité des patries ne signifie pas que l'Etat-nation a été de tout temps la forme d'organisation dominante des sociétés humaines : la cité-Etat de l'Antiquité ou de la Renaissance, le système féodal du haut Moyen Age, la ligue hanséatique, sont apparus, en leur temps, comme des constructions politiques naturelles. L'Etat-nation, qui date du quinzième siècle, n'est pas plus la fin de l'histoire que ne l'est la mort du communisme soviétique.

L'Union européenne qui s'échafaude n'est pas une forme politique du passé, mais une création en devenir. Il ne s'agit pas d'un empire, fruit de conquêtes militaires ou d'annexions diplomatiques puisque les adhésions et les règles communes sont approuvées démocratiquement dans chacun des pays membres. Il ne s'agit pas d'un super-Etat national, n'en déplaise aux pro-européens les plus engagés, puisque les nations resteront vivantes. Il s'agit d'un être politique nouveau, dont les contours se cherchent et que l'on pourrait appeler, faute de mieux, *une communauté d'Etats cosouverains.*

Cette cosouveraineté est déjà amorcée dans les faits en dépit des discours de certains hommes politiques. Lorsque Margaret Thatcher affirmait très haut la souveraineté britannique, elle savait bien que le terme n'avait pas le même contenu que du temps de Gladstone et de Disraeli.

Reste la question fondamentale : pourquoi, en cette fin de vingtième siècle, poursuivre *l'élaboration d'une Communauté* européenne ? Pour qui se projette dans l'avenir, la réponse tient en une phrase : parce que, dans une période où la mondialisation change l'échelle des problèmes sans faire disparaître l'insécurité, les nations européennes sont devenues trop petites pour assurer leur prospérité et faire face aux défis du lendemain. Les Etats qui en émanent doivent donc organiser leur coopération dans tous les domaines d'intérêt vitaux et pas seulement dans celui de la création d'un vaste marché intérieur.

Mais, entre des pays démocratiques, une coopération intime n'a de sens que si les citoyens y sont associés et développent la conviction qu'ils partageront un avenir commun. Il faut que, si un emploi est perdu à Munich pour être créé à Barcelone, le Bavarois préfère cette solution à un transfert à Singapour ou à Atlanta. Dès lors, l'existence d'une citoyenneté européenne – avec les droits et les devoirs qu'elle implique – apparaît comme la reconnaissance juridique du sentiment d'appartenance sans lequel la Communauté n'aura pas de racines profondes. Dans le monde de demain, encore plus qu'aujourd'hui, il faudra s'habituer à ce que chacun ait des appartenances multiples. Rien n'empêche d'être à la fois Français et citoyen européen. Le droit de vote des citoyens de la Communauté aux *élections locales est* une expression élémentaire de solidarité qui ne mérite pas l'acharnement avec lequel s'y opposent certains.

Ainsi, force est de reconnaître *que ceux qui, des communistes* aux lepénistes, en passant par certains gaullistes et socialistes, rejettent Maastricht au nom de la souveraineté nationale s'accrochent au passé plus qu'ils ne s'interrogent sur l'avenir.

TOUTE autre est l'attitude des partisans du deuxième « non » : *ils craignent une Communauté* fermée sur elle-même qui rejette l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. L'approfondissement retarderait l'élargissement. Eux aussi *partent d'une réalité indiscutable* : l'Europe est sans rivages, comme l'écrivait François Perroux dès 1954. Et de fait, il y a deux siècles, le cosaque russe de la Sibé*rie occidentale, le trappeur améri*cain du Tennessee ou le colon espagnol des hauts plateaux péruviens étaient tous trois des éclaireurs de l'Europe. Plus près de nous, *Prague* et Vienne ont joué dans notre civilisation un rôle aussi important que Londres et Paris. Mais comme l'a expliqué dans les colonnes du *Monde* (1) le ministre des affaires étrangères de Pologne, les pays qui aspirent à faire partie de la Communauté ont besoin d'une Union européenne forte et efficace.

Adhérer à une Communauté aboulique ne leur serait d'aucune utilité. Plutôt que de dissoudre la CEE en une vaste zone de libre-échange, la solution devrait être *l'existence simultanée* d'une Communauté restreinte et d'une « confédération » s'étendant jusqu'à la frontière orientale de la Pologne et n'incluant éventuellement de l'ancienne URSS que les Etats baltes, un sort spécial étant réservé à la Turquie. La confédération pourrait servir de cadre à une coopération politique et à des accords économiques (2) dépendant des pays et évoluant avec le temps. Quant à la CEI, son intégration ne peut se faire que dans une architecture mondiale, et la CSCE, à laquelle parti*cipent les Etats-Unis et le* Canada, paraît à cet égard tout indiquée. Ainsi, loin d'être contraire à une Europe ouverte, le traité de Maastricht peut servir à construire une Europe multiple gravitant autour du pôle fort de l'Union européenne.

A l'ouverture à l'Est doit répondre une ouverture vers les tiers-*mondes qui réuniront* demain l'essentiel de l'humanité, et en tout premier lieu vers l'Afrique et l'Asie occidentale, ces régions avec lesquelles l'Europe entretient des relations privilégiées depuis l'aube de sa civilisation.

LES partisans du troisième « non » sont plus hétérogènes *puisque à côté d'anti-européens* masqués figurent des ultras de l'Europe. Pour eux, la partie politique du traité est une déception, qu'il s'agisse de la sécurité, des pouvoirs du Parlement, de l'Europe sociale, des politiques industrielles. Ils trouvent déraisonnable la création d'une monnaie unique sans instauration préalable d'un exécutif européen.

Cette attitude, compréhensible soit-elle pour des esprits cartésiens, ne peut pas emporter la conviction. Une Europe imposée autoritairement pourrait avoir d'emblée une architecture logique. Une Europe émergeant démocratiquement ne peut être qu'une Europe du compromis, exploitant les zones de consensus, contournant les obstacles, préparant les convergences futures. Plus que la marque d'un aboutissement, chacun des grands textes européens a signi*fié au contraire l'ouverture de* nouveaux chantiers. Selon les secteurs, l'exploitation de Maastricht demandera de dix à vingt ans d'apprentissage collectif. Deux exemples de pragmatisme et d'empirisme ? La monnaie et la sécurité.

Ceux qui veulent aujourd'hui subordonner l'existence d'une monnaie unique à la présence d'un exécutif sont les petits-enfants des opposants au traité de la CECA qui jugeaient impossible de mettre en commun le charbon et l'acier – les bases de la puissance militaire et industrielle telle qu'elle était perçue alors – sans la création d'un gouvernement européen. L'histoire a montré qu'ils avaient tort et que la CECA *a joué convenablement son rôle* de premier étage de la fusée européenne en dépit de l'absence d'une construction politique plus ambitieuse.

En matière de sécurité, l'avenir devrait être un OTAN rénové avec un pilier américain et un pilier européen : l'UEO. Les esprits n'y sont pas encore prêts, *ni à Washington, ni à Paris. Mais* l'accord de Maastricht, imparfait soit-il, ouvre des perspectives, comme le montre d'ailleurs la création du corps d'armée franco-allemand, la première initiative européenne d'envergure depuis l'échec de la CED.

Sur le plan politique, le traité de Maastricht est réaliste, car il est *plein d'incertitudes.* L'Union européenne est en devenir, et dans tout processus de création, hasard, nécessité et volonté se mêlent sans que nul ne puisse prévoir exactement ce que sera la configuration finale.

UNE quatrième cohorte d'opposants s'en prend aux modalités *de création de la monnaie unique.* Avec des objections à deux niveaux, politique et technique.

Impensable, nous dit-on, de ne pas soumettre une banque cen*trale européenne à un pouvoir* politique, car le contrôle de la masse monétaire et celui du déficit budgétaire sont les deux armes par excellence d'une régulation de la conjoncture économique. Certes, c'est ce qu'enseigne le *vade-mecum* du petit keynésien, mais l'histoire récente apprend aussi qu'à vouloir constamment, sous la pression de l'opinion publique, maintenir la conjoncture au plus haut niveau au détriment de l'indice des prix et de la dette publique les gouvernements s'enferment dans des situations inextricables, sans pour autant supprimer le chômage, qui a pour une part des causes très différentes (3). Aussi est-il plus raisonnable de penser *que la gestion monétaire relèvera* beaucoup plus à l'avenir de décisions techniques que de choix politiques. Enfin, dès aujourd'hui, c'est une banque plus indépendante des gouvernements que ne le sera la banque centrale européenne qui détermine la politique monétaire de la Communauté : la Bundesbank.

Quant aux modalités techniques, il est permis d'avoir des doutes à leur sujet, même si elles ont été très soigneusement étudiées par les gouverneurs des banques centrales. Il serait étonnant que tout se passe conformément aux prévisions, mais il est des cas où s'impose la primauté du politique. L'unification de l'Allemagne l'a bien montré. *Ce sera le rôle des dirigeants* futurs de gérer au mieux les évolutions dans l'esprit du traité.

RESTE un dernier « non », celui de l'opposition à une Europe technocratique, celle des « eurocrates », qui, au nom de l'harmonisation, chercheraient à imposer localement à des populations rétives des règles élaborées dans le secret des négociations bruxelloises et concernant des sujets sans véritable portée : le statut des pompiers volontaires en Alle*magne ou la chasse à la palombe* dans le sud-ouest de la France... Une distinction est nécessaire entre les fausses et les vraies plaintes, car l'argument a du *poids* :

– lorsque les industriels ultra-libéraux reprochent à la Commission de Bruxelles le contenu de certaines directives sur le marché *intérieur, ils oublient que ces* textes ont pour but d'empêcher leurs concurrents de faire adopter par leurs gouvernements des entraves à la libre circulation des biens et des personnes ; lorsque les agriculteurs s'en prennent à la politique agricole commune, ils oublient qu'en l'absence d'une Communauté, l'évolution de l'agriculture française eût été plus défavorable et que le gouvernement français n'eût pas échappé, dans cette hypothèse, à de déchirantes révisions ;

– il n'en reste pas moins que la poursuite de la construction européenne suppose un triple effort démocratique : 1) un développement de la démocratie locale et *une stricte application du principe* de subsidiarité qui permet de récuser l'intervention de la Commission toutes les fois qu'un problème peut être résolu à un éche*lon inférieur ;* 2) une association plus étroite des Parlements nationaux à l'élaboration des règles européennes ; 3) une amélioration du fonctionnement du Parlement européen, dont les élus français devraient l'être sur une base régionale afin que les électeurs identifient leurs représentants.

SUR les 346 millions d'habitants de la Communauté européenne, il serait bien étonnant que chacun n'ait pas une objection sur un article au moins du traité. Mais la démocratie suppose l'acceptation de compromis et, vis-à-vis de Maastricht, il faut se déterminer globalement.

A l'échelle des temps historiques, la réussite de la construction européenne n'est pas une certitude, mais elle est au moins une tentative de réponse aux problèmes de l'avenir. Maastricht n'est sans doute qu'un progrès modeste et inégal sur la voie d'une Union européenne qui reste à définir, mais rejeter le traité, c'est se replier sur soi.

Le traité pourtant est gros d'une Europe plurielle. Il peut engendrer parmi d'autres une Europe bureaucratique peu soucieuse de justice sociale, peu sensible aux aspirations de l'Europe orientale et des tiers-mondes. La France se doit de combattre ce risque. En veillant à la vitalité de la démocratie locale. *En limitant à l'essentiel les directives* communautaires. En luttant pour une distribution équitable de la « qualité » de la vie au sein de la Communauté. En contribuant à la mise au point de nouvelles formes de coopération avec l'Europe centrale et orientale. En veillant au développement des relations avec l'Afrique et le monde arabe. Maastricht n'est pas une fin, mais une étape.

Pourtant, refuser Maastricht serait privilégier le passé par rapport à l'avenir, le repli par rapport au grand large, le renoncement par rapport à la création. Ce serait se situer en rupture avec la France ressuscitée des « trente glorieuses » pour retrouver celle, frileuse, de la ligne Maginot.

JACQUES LESOURNE

(1) *Le Monde* du 22 mai 1992.

(2) Comme celui créant avec les pays de l'AELE l'Espace économique européen.

(3) *Le Monde* du 25 juin 1991.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Quelques jours avant l'ouverture du procès devant le tribunal correctionnel

La cour administrative d'appel de Paris juge que l'Etat a commis «une faute lourde» dans l'affaire du sang contaminé

Dans trois arrêts datés du 16 juin, la cour administrative d'appel de Paris, réunie en formation plénière sous la présidence de M. Rivière, a confirmé les jugements rendus le 20 décembre 1991 par le tribunal administratif de Paris (*le Monde* du 21 décembre 1991). L'un de ces jugements condamnait l'Etat à payer 2 millions de francs à un hémophile contaminé par le virus du sida et définissait une période comprise entre le 12 mars et le 1er octobre 1985 durant laquelle l'Etat peut, selon cette juridiction, être tenu pour responsable des contaminations post-transfusionnelles par ce virus. La cour administrative d'appel étend cette période jusqu'au 20 octobre 1985 et, tout en reconnaissant *«que l'administration a commis une faute lourde, de nature à engager la responsabilité de l'Etat»*, estime que l'Etat *«peut être partiellement exonéré de sa responsabilité par les fautes éventuelles commises dans la prescription et la délivrance des produits sanguins contaminés»*.



Dans l'ensemble complexe des affaires judiciaires auxquelles ont pu, ces dernières années, donner lieu les contaminations post-transfusionnelles par le virus du sida, les arrêts rendus le 16 juin par la cour administrative d'appel de Paris marquent une date importante. Sur les quatre cents dossiers d'hémophiles infectés à partir de l'usage de produits coagulants contaminés qui lui ont été soumis, le tribunal administratif de Paris avait, dans un premier temps, retenu trois affaires pouvant, à ses yeux, être considérées comme exemplaires, dans la mesure où elles résumaient les principales données techniques et chronologiques dans l'ensemble des affaires de contamination d'hémophiles.

Dans son jugement en date du 20 décembre 1991, le tribunal, présidé par M. Jean Pouget, avait expliqué qu'après le mois de juin 1983, date de la première circulaire de la Direction générale de la santé visant à exclure du don de sang les personnes à risques, *«les connaissances scientifiques se sont constamment approfondies»*.

«L'Etat, qui était d'ailleurs membre de droit de la Fondation nationale de la transfusion sanguine, ne pouvait ignorer ni les progrès, ni l'extension de l'épidémie, expliquait le tribunal. *Il ne pouvait se retrancher derrière l'absence de disponibilité de tests de dépistage du VIH fiables pour justifier son attentisme, dès lors que les cas de sida dans la communauté hémophile révélaient l'existence d'un lien de causalité statistiquement significatif entre l'administration des produits sanguins dérivés et la contamination par le VIH. En admettant même que demeuraient quelques incertitudes sur d'hypothétiques effets secondaires de la technique de chauffage au début de l'année 1985, la révélation de l'ampleur de la catastrophe sanitaire annoncée commandait qu'il soit mis fin autoritairement et sans délai à la distribution de produits sanguins contaminés»*.

Pour autant, le tribunal administratif fixait une période restreinte durant laquelle l'Etat pouvait, selon lui, être tenu pour responsable des contaminations post-transfusionnelles. Cette période, débutant le 12 mars *(voir encadré)*, courait jusqu'au 1er octobre de la même année, date à partir de laquelle les produits anti-hémophiliques non chauffés (et donc potentiellement infectieux) ne furent plus remboursés. Il rejetait dès lors les requêtes formulées par les hémophiles, dont la contamination était connue pour être antérieure à cette période.

Dans l'un des trois dossiers retenus, la contamination semblait toutefois être la conséquence d'une injection de produits pratiquée à cette époque, et le tribunal administratif condamna l'Etat (le ministère des affaires sociales et de l'intégration) à payer 2 millions de francs à la victime. A la surprise de la plupart des observateurs spécialisés, M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, décida de faire appel de ce jugement.

Dans son mémoire devant la cour administrative d'appel, le ministère développa alors une argumentation en tous points opposée à celle retenue par le parquet et la chancellerie dans l'affaire qui verra comparaître, dès le lundi 22 juin, quatre médecins inculpés devant le tribunal correctionnel de Paris (*le Monde* du 23 avril). *«Il n'était pas possible d'avoir en 1985 une perception claire du danger pouvant résulter d'une contamination par le VIH. Comment, en l'absence d'une telle perception, exiger des pouvoirs publics qu'ils interviennent pour réglementer la diffusion des produits sanguins dès le mois de mars 1985?»* interrogeait Me Jean-François Boutet, au nom du ministre des affaires sociales. Prudent, Me Boutet concluait son mémoire de la façon suivante : *«Il appartiendra au juge administratif, à supposer qu'il retienne la responsabilité de l'Etat pour faute lourde, de procéder à un partage de responsabilités avec tout intervenant qui a pu concourir à la contamination, à savoir : les médecins prescripteurs, les CTS, les cliniques et/ou les hôpitaux.»*

Demande d'expertise

Telle sera donc, en définitive, la décision de la cour administrative d'appel de Paris. Retenant une période de responsabilité durant l'année 1985 – et rejetant dès lors la requête des deux dossiers, comme l'avait fait le tribunal administratif en décembre dernier – la cour décide, avant même de statuer sur l'appel du ministre des affaires sociales et de l'intégration, de demander une expertise, afin de *tenter de statuer plus précisément* quand l'hémophile concerné a pu être contaminé, entre le 23 août 1984 (date à laquelle on sait qu'il était séronégatif) et le 14 juin 1985 (date à laquelle on découvre sa séropositivité). Il s'agit, en d'autres termes, de tenter, non sans grandes difficultés, de déterminer si la victime a été contaminée avant ou après la date juridique fatidique du 11 mars 1985.

La cour qualifie, par ailleurs, de *«lourde»* la faute imputable à l'Etat et étend au 20 octobre 1985 la période au cours de laquelle cette faute a été commise, retenant en soi les conclusions de M. Dacre-Wright, commissaire du gouvernement. Dans le même temps, la cour estime que l'Etat peut *«être partiellement exonéré de sa responsabilité par les fautes éventuellement commises dans la prescription et la délivrance des produits sanguins contaminés»*.

Dans l'attente d'une future saisie du Conseil d'Etat, ces arrêts sont-ils de nature à modifier les décisions des différentes juridictions amenées demain à se prononcer sur les affaires du sang contaminé? *«La cour a été très restrictive en disant que l'Etat n'avait qu'un rôle de tutelle et aucune responsabilité directe ou encore en exonérant partiellement l'Etat de sa responsabilité par les fautes éventuellement commises par les distributeurs ou les prescripteurs»*, commente Me Arnaud Lyon-Caen, avocat au Conseil d'Etat, l'un des défenseurs, avec Me Evelyne Lassner, d'un hémophile dont l'appel a été rejeté par la cour (1).

«Plusieurs faits du dernier trimestre de 1984 montrent pourtant que les autorités étaient alors dûment informées du risque. A partir du moment où le caractère inéluctablement mortel de la maladie et le fait qu'elle puisse être véhiculée par l'administration de produits sanguins dans un but thérapeutique ont été connus – c'est-à-dire dès avant la circulaire de 1983 – le service public est devenu générateur d'un dommage d'une extrême gravité, dont l'apparition révèle un fonctionnement défectueux de ce service. L'Etat doit, nous semble-t-il, répondre de l'ensemble des conséquences du mauvais fonctionnement du service public de la transfusion sanguine, dont il a le monopole et qu'il assume en étroite collaboration avec les centres de transfusion sanguine.»

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

(1) Ce malade aujourd'hui décédé avait subi entre septembre 1984 et janvier 1985 plusieurs transfusions sanguines à l'hôpital Saint-Antoine (Paris). A la suite des très longs délais mis par le tribunal administratif de Paris pour traiter ce dossier, la France avait été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme (*le Monde* du 2 avril).

Une mauvaise appréciation des risques

Dès le 12 mars 1985, estime la cour administrative d'appel de Paris, l'autorité administrative compétente avait été informée *«de manière non équivoque, des risques exceptionnels de contamination par le virus de l'immunodéficience humaine encourus à l'occasion de transfusions sanguines»*.

Cette date du 12 mars 1985 est celle d'une note adressée au professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, par le docteur Jean-Baptiste Brunet, épidémiologiste à la sous-direction de la prévention générale et de l'environnement. Dans cette note, le docteur Brunet communiquait au professeur Roux les premiers résultats de deux enquêtes effectuées à la banque du sang de l'hôpital Necker et au centre de transfusion sanguine de l'hôpital Cochin (Paris). *«Ces résultats préliminaires,* écrivait-il, *indiquent que la transfusion est un mode de transmission efficace de l'infection par le LAV.»* Et il ajoutait : *«Si la proportion de donneurs LAV positifs retrouvés dans l'enquête Cochin est représentative de la situation parisienne (six pour mille), il est probable que* tous (le docteur Brunet soulignait ce dernier mot) *les produits sanguins préparés à partir de pools de donneurs parisiens sont actuellement contaminés.»* Après avoir lu cette note, le professeur Roux se contentera d'écrire un simple «vu».

Dès le 22 novembre 1984, le docteur Brunet avait expliqué, lors d'une réunion de la commission consultative nationale de la transfusion sanguine, que *«l'inactivation du virus après chauffage des dérivés sanguins (...) est prouvée»*. Pour autant, souligne la cour administrative d'appel, *«il ne peut être reproché à l'administration de ne pas avoir, dès cette époque, d'une part, décidé de généraliser le remplacement des produits sanguins non chauffés par les produits chauffés, d'autre part, imposé pour les donneurs de sang la pratique d'un test de dépistage alors qu'aucun test officiellement approuvé n'était disponible sur le plan international avant le mois de mars 1985»*. Le test de la firme américaine Abbott avait reçu son agrément aux Etats-Unis le 2 mars 1985. Après une série de retards dus à une série de décisions protectionnistes, le test de Diagnostics Pasteur reçut son agrément en France le 21 juin et le test Abbott le 24 juillet.

Collectes en prison

Il fallut encore attendre le 23 juillet 1985 pour qu'un arrêté, signé de MM. Charles-Henri Filippi et Gaston Rimareix, respectivement directeur du cabinet de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et de celui de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé, décide du non remboursement des produits non-chauffés à compter du 1er octobre 1985. Le dépistage systématique du virus du sida dans les dons de sang avait été mis en place le 1er août. Ce n'est que le 20 octobre 1985 – et non le 2 octobre comme l'indiquait le *rapport Lucas – que fut en définitive décidé*, par une circulaire signée du professeur Roux, d'interdire la délivrance des produits susceptibles d'avoir été contaminés par le virus du sida.

Si la cour analyse dans son arrêt la responsabilité de l'Etat dans les retards à la mise en place *du dépistage et à la distribution* des produits dérivés du sang chauffés, elle ne s'est pas interrogée sur les responsabilités dans l'organisation des collectes en milieu à haut risque, en particulier en prison et dans certains quartiers «chauds» des grandes agglomérations. Dans sa *«réplique»* devant la cour administrative d'appel, Me Arnaud Lyon-Caen attirait pourtant l'attention des juges sur ce point. Citant *«l'affaire dite du sang des prisons»* révélée par *le Monde*, il écrivait : *«Quand bien même on admettrait qu'une mauvaise appréciation du risque, en elle-même fautive, aurait conduit l'administration à se borner, à l'issue de ces réunions d'octobre et novembre 1984, à décider d'attendre le résultat d'études complémentaires et à tirer du constat de la mauvaise application de la circulaire du 20 juin 1983 la conclusion qu'il y avait seulement lieu d'en rappeler les termes en janvier 1985, la faute de service résulterait encore de ce que l'Etat n'a pas été capable de faire respecter par le service public de la transfusion sanguine la seule mesure qu'il ait su prendre, à savoir le refus du don du sang pour les personnes dites à risques.»* De fait, le premier devoir de l'Etat dans cette affaire n'était-il pas de faire respecter les instruction de la circulaire du 20 juin 1983 relative à *«la prévention de l'éventuelle transfusion du sida par la transmission sanguine»* et d'exclure, dès cette date, du don de sang, les donneurs à risques (homosexuels, toxicomanes, etc.)?

J-Y. N. et F. N.

Le rapport de la Cour de cassation pour 1991

«Aux frontières du droit et de l'éthique»

La Cour de cassation a rendu public, mardi 16 juin, le rapport d'activité qu'elle adresse annuellement au garde des sceaux. Le rapport 1991 confirme la tendance *observée depuis quelques années* : un nouveau droit se dessine, plus proche des réalités d'une société qui évolue si rapidement que certains textes deviennent inadaptés.

«Nous intervenons de plus en plus souvent aux frontières du droit et de l'éthique», remarquait M. Pierre Bezio. Ce propos, dans la bouche d'un procureur général près la Cour de Cassation, pourrait surprendre. Pourtant, il n'est que l'illustration de l'évolution nécessaire du droit face à des conflits inimaginables il y a encore quelques années. Il en est ainsi de l'arrêt du 31 mai 1991 de l'assemblée plénière qui a cassé l'arrêt d'une cour d'appel ayant accordé à une femme stérile l'adoption plénière d'un enfant conçu par l'intermédiaire d'une mère porteuse. Pour la Cour de cassation, l'adoption plénière ne pouvait être prononcée car *«ce n'était que l'ultime phase d'un processus d'ensemble destiné à permettre à un couple l'accueil à son foyer d'un enfant conçu en exécution d'un contrat tendant à l'abandon à sa naissance par sa mère»*. Pour les hauts magistrats, il s'agissait là *d'une violation du principe de* l'indisponibilité du corps humain, qui conduisait à *«un détournement du principe de l'adoption»*.

Cruelles réalités commerciales

De la même manière, la haute juridiction a eu à se prononcer *sur le concubinage ou sur le versement* d'une prime de crèche à des pères de famille alors qu'une convention collective prévoyait de n'en faire bénéficier que les *femmes. Il y a aussi cet arrêt qui* décide que les moeurs d'un salarié ne peuvent justifier un licenciement si son comportement n'a pas créé *«un trouble objectif et caractérisé»* dans l'entreprise.

De son côté, l'informatique a engendré un *droit particulier* qui a renforcé la protection des créateurs de logiciels en imposant des règles plus contraignantes que celles prévues par les textes relatifs aux seuls droits d'auteur. En matière économique, certaines pratiques perfois discutables sont à l'origine du *«droit de la concurrence»*, et la jurisprudence a élargi la notion d'*«abus de position dominante»* pour *tenir compte de cruelles réalités commerciales*.

Outre la présentation des principaux arrêts, le rapport de l'année 1991 contient plusieurs études juridiques qui *semblent* cependant encore plus techniques que celles présentées dans les précédents rapports. S'agit-il d'un *«cru»* particulier, ou cette évolution est-elle le signe supplémentaire d'un droit de plus en plus complexe dont certains aspects échappent même aux initiés? Quoi qu'il en soit, les suggestions adressées *au législateur* depuis 1990 par la Cour de cassation, afin que les imperfections de certains textes soient corrigées, souffrent de la même complexité. Il *est vrai* que cette année, elles ne concernent que le droit civil car il n'y avait pas lieu de saisir les parlementaires sur les textes de droit pénal qui font *l'objet* d'une *refonte complète* mais laborieuse.

Enfin, le rapport donne une appréciation chiffrée de l'activité de la Cour. Pour la première fois, les affaires soumises aux juges suprêmes sont en légère baisse en 1991 *puisqu'elles marquent* un recul de près de 3 % par rapport à 1990, alors que l'augmentation depuis 1980 est de 56 %. Il s'agit sans doute là de l'un des premiers effets de l'article 1 009-1 du Code de procédure civile, qui impose, depuis le 20 juillet 1989, d'exécuter la décision contestée avant de faire un pourvoi. Un texte qui a découragé la procédure conduite dans le seul but de retarder un paiement inéluctable.

Parmi les autres chiffres, ceux de la commission nationale qui indemnise les personnes ayant *été détenues provisoirement*, avant de bénéficier d'un non-lieu ou d'un acquittement, sont en très nette augmentation. 138 décisions ont été rendues en 1991, contre 97 en 1990, soit une progression de 42 %. Quant aux indemnités allouées, elles sont de 4 933 000 F en 1991, contre 984 000 F en 1990, soit une augmentation de 400 %. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce chiffre et les décisions de la commission n'étant pas motivées, il faut se contenter d'une analyse subjective. Mais un élément est cependant incontournable : le goût parfois immodéré de certains juges d'instruction pour la détention provisoire.

MAURICE PEYROT

REPÈRES

ASTRONOMIE

M. Riccardo Giacconi nouveau directeur de l'Observatoire européen austral

M. Riccardo Giacconi a été nommé directeur général de l'Observatoire européen austral (ESO). De 1993 à 1997, ce physicien succédera à ce poste au professeur Harry Van der Laan (Pays-Bas), dont le mandat de cinq ans vient de prendre fin. Né à Gênes en 1931, M. Giacconi, directeur de l'Institut scientifique du télescope spatial depuis 1981, est célèbre pour ses *travaux de pionnier dans le développement* et les applications de l'astronomie X. Le nouveau directeur de l'ESO, organisation fondée en 1962 et dont le siège est situé à Garching (Allemagne), aura pour tâche principale l'achèvement et l'installation du télescope géant VLT (Very Large Telescope), qui doit être installé d'ici à la fin du siècle dans le désert d'Atacama (Chili).

POLICE

Quinze interpellations après l'agression d'un îlotier à Lyon

Une quinzaine de personnes ont *été interpellées lors d'une opération* de police judiciaire organisée dans le quartier de la Croix-Rousse, *mardi* matin 16 juin, à Lyon, à la suite de l'agression d'un îlotier. Le policier avait été roué de coups par plusieurs personnes, lundi soir, alors qu'il se promenait, hors service, *dans ce quartier où il réside.* Les interpellés ont été relâchés à l'issue de leur *garde à vue. Plusieurs* affrontements avaient opposé, ces derniers mois, les *forces de l'ordre* aux squatteurs de la Croix-Rousse (le Monde du 8 juin).

SIDA

Lancement d'une campagne pour banaliser l'usage du préservatif

Six millions de préservatifs vendus 1 franc pièce *seront mis en vente* dans toutes les pharmacies françaises du 1er au 31 août, a annoncé, mardi 16 juin, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action *humanitaire, dans l'émission «Ciel, mon mardi!»* sur TF 1. Egalement présent sur le plateau aux côtés de Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits de la femme et à la consommation, de responsables associatifs, de pharmaciens et de fabricants, M. Jack Lang, *ministre de* la culture et de l'éducation nationale, a affirmé sa volonté d'informer *«avec exactitude»* les élèves de 4e et 3e dans le cadre des cours de biologie, *et de généraliser l'installation* de distributeurs de préservatifs dans les lycées de France. Parallèlement, à l'initiative du ministère de la jeunesse et des sports, de l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) et du Syndicat national des discothèques et lieux de loisirs (SNDLL), 240 000 préservatifs seront distribués gratuitement en juillet et en août dans trois cents boîtes de nuit. A l'automne, enfin, des distributeurs seront installés dans cinquante gares SNCF «pilotes».

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Au tribunal correctionnel de Toulouse

Une peine de dix-huit mois de prison ferme a été requise contre l'urologue Georges Rossignol

Au terme d'une audience de treize heures, une peine de dix-huit mois de prison ferme a été requise contre le docteur Georges Rossignol. Urologue à la clinique Saint-Jean-Languedoc, celui-ci comparaissait lundi 15 juin devant la troisième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Toulouse pour « complicité d'usage *de faux en écriture privée* » suite à la plainte d'un patient l'accusant d'avoir voulu l'opérer d'un cancer de la vessie sur la base d'un rapport d'analyse falsifié. Ce réquisitoire a suscité l'émoi d'une partie de la salle composée d'amis et membres du comité de soutien du chirurgien.

TOULOUSE

de notre envoyée spéciale

Un jour de haine et de naufrage. Un jour mauvais, malsain. Tout, depuis le matin, était faux, flou ou incertain. Et tout était horrible. L'histoire d'abord qui lança toute l'affaire, même s'il se révéla impossible de la reconstituer parfaitement.

M. Michel Dufour, commerçant toulousain, ne doit peut-être qu'à la sagacité de son médecin traitant d'avoir échappé au traitement (chimiothérapie puis cystectomie radicale, c'est-à-dire ablation de la vessie) préconisé en octobre 1988 par le docteur Georges Rossignol. Spécialiste renommé, celui-ci avait diagnostiqué une tumeur cancéreuse grave, démentie par tous les autres spécialistes consultés. Un document (celui des résultats d'analyses effectuées dans le laboratoire de la clinique par le docteur Sorbara) communiqué de mauvaise grâce par le service d'urologie de M. Rossignol au médecin généraliste aurait pu, il est vrai, justifier ce diagnostic très grave. Mais il apparut être un faux grossier, montage réalisé par le croisement des fiches de M. Dufour et d'un autre *malade très atteint.* Un faux dénoncé, dès qu'on le lui soumit, par M. Sorbara, sûr d'avoir téléphoné puis fait parvenir par écrit les vrais résultats au docteur Rossignol. Un faux fabriqué par Mlle Christine Vuillemin, sur les ordres, affirme-t-elle aujourd'hui, de son patron de l'époque, M. Rossignol.

Horrible, donc, le scénario de cette histoire qui donne à M. Dufour quelques *frissons rétrospectifs.* Horrible le soupçon qui s'est installé parmi d'anciens malades, l'idée que des opérations gravement invalidantes puissent être précipitées sur la foi de documents mal lus, négligés, voire falsifiés. Horrible l'accusation portée contre ce crack de la médecine, admiré par ses maîtres et ses pairs (il en défila à la barre), adulé par des malades reconnaissants, connu pour sa virtuosité et des opérations réalisées à quatre mains avec le docteur Pierre Léandri (inculpé avec lui dans une autre affaire en cours d'instruction), et aujourd'hui blessé, meurtri, presque détruit. Horrible enfin la situation de cette jeune femme, Christine Vuillemin, partie depuis trois ans de la clinique Saint-Jean, mais rattrapée par son passé, ce patron qu'elle admirait, tout en le craignant terriblement, et ce faux *qu'elle savait immoral mais qu'elle a* accompli et caché trois années...

« Secret de polichinelle »

Etonnant côte-à-côte du chirurgien et de la secrétaire qui semblent aussi « paumés » l'un que l'autre. Ce sera la parole de cette femme aux yeux rougis contre celle de cet homme aux épaules affaissées. Il dit avoir reçu lui-même communication des analyses de laboratoire par téléphone; elle est sûre que c'est elle. Il affirme n'avoir jamais écrit au professeur parisien consulté après lui par M. Dufour, elle se souvient pourtant du contenu pessimiste de la lettre et de l'embarras soudain du docteur (confirmé par le personnel de la clinique) qui, l'ayant mise au courrier, a tout fait pour la faire récupérer. Elle évoque le faux et l'ordre qu'il lui a intimé; il nie, totalement.

Ce sera aussi la parole du chirurgien contre celle du médecin de famille, le docteur Desrus, qui affirme n'avoir jamais réussi à le joindre et dément l'avoir eu au téléphone les quatre fois mentionnées par le chirurgien, liste à l'appui... Ce sera sa parole contre celle du docteur Sorbara du laboratoire qui, prévenu *de l'existence d'un faux document,* se rappelle avoir tenté de consulter le dossier Dufour, mais en vain, le docteur Rossignol ayant selon lui fait barrage en évoquant un simple problème de photocopies et de secrétariat. Faux! crie encore le chirurgien.

Ce sera sa parole, enfin, contre toutes les secrétaires qui n'ont pas été citées à la barre mais qui, les unes après les autres, ont démenti, cet hiver, *certains de ses propos* : l'une apportant une photocopie de l'agenda de M. Rossignol montrant qu'il y avait lui-même inscrit la date d'opération prévue pour M. Dufour, l'autre fournissant photocopie d'un brouillon d'attestation que M. Rossignol l'incitait à recopier et signer et qui précisait que c'était sur les conseils du docteur Léandri (et non plus Rossignol) que M. Dufour avait demandé qu'on lui fixe un premier rendez-vous de chimiothérapie; toutes évoquant le fameux faux, *« secret de polichinelle »* dans le service d'urologie.

Le docteur Rossignol se débat. Beaucoup de choses l'accusent, il le sait. Le président du tribunal le souligne : *« Tout s'accumule, docteur! »* Et puis il y a aussi ces doubles de documents qui ont curieusement disparu; une lettre apparemment dactylographiée (les secrétaires s'en souviennent), postée mais jamais arrivée, une autre prétendument jamais écrite et pourtant parvenue chez le médecin traitant; la non-disponibilité du dossier Dufour le jour où la police venait pour le saisir; ces fiches manuscrites que le docteur a détruites *« après une mise à jour »*; l'impossibilité de distinguer les vraies lettres écrites par M. Rossignol de « fausses » éventuelles, toutes étant signées d'un étrange *« gribouillis »* par les secrétaires qui avaient la signature... *« Je comprends que, vu de l'extérieur, cela fasse des éléments à charge »,* souffle le docteur Rossignol en s'enfonçant sur son banc.

D'où vient pourtant que le doute demeure? *« C'est invraisemblable! »* s'irrite le président. Un grain de sable s'est glissé qui grippe la machine et interdit la certitude. A *qui* se fier? Même le précieux ordinateur de M. Sorbara révèle qu'une simple faute de frappe – la disparition d'un mot – pouvait, si l'on n'y prenait garde, altérer le sens d'un document, prêter à confusion. Quant au témoignage de Christine Vuillemin, il prend parfois une tournure étonnante. *« Oui,* dit-elle, *je me souviens avoir fait un montage de documents, puis une photocopie.*

– Qui vous en avait donné l'ordre? demande le président.

– C'est le docteur Rossignol, sûrement. Je ne vois pas qui d'autre aurait pu me le donner.

– C'est une déduction, Christine, qui vous permet de briser ma carrière! » s'exclame alors le chirurgien indigné.

L'audience avance pourtant. L'avocat de M. Dufour réclame 200 000 F en réparation du préjudice; celui du docteur Sorbara et du laboratoire exige 500 000 F, *tout* comme la clinique Saint-Jean dont le docteur Rossignol a fait les beaux jours mais qui frôle aujourd'hui le dépôt de bilan. Cinglant, le procureur adjoint réclamera une *« peine de principe »* pour sanctionner *« un homme prêt à tout pour se prouver infaillible »* : dix-huit mois de prison... *« Etrange convergence d'agressivité! »* noteront les défenseurs du chirurgien en dénonçant les failles de la procédure et des scénarios élaborés dans la journée. Et en incitant le tribunal à n'exclure aucune hypothèse. Pas même celle du complot.

Jugement mercredi 8 juillet.

ANNICK COJEAN

Un an après l'incendie qui avait fait 20 morts

Le président de la Chaîne thermale du soleil est le cinquième inculpé dans le drame de Barbotan

AUCH

de notre correspondant

L'instruction du dossier de Barbotan-les-Thermes (Gers), où vingt personnes ont péri par asphyxie le 27 juin 1991 dans l'établissement thermal de la cité gersoise, s'accélère à l'approche de la date anniversaire du drame. Trois inculpations sont intervenues dans la première quinzaine de juin (*le Monde* des 5 et 6 juin), s'ajoutant à celle de l'ouvrier manipulant du goudron en fusion qui travaillait sur le toit des thermes.

Mardi 16 juin, Mme Nicole Bergougnan, juge d'instruction à Auch – visiblement soucieuse de boucler le dossier Barbotan avant sa mutation programmée au tribunal de Toulouse – a inculpé M. Adrien Barthélémy, président *du conseil de surveillance* de la Chaîne thermale du soleil, exploitant les thermes de Barbotan, *« d'homicide et blessures involontaires, de non-respect des dispositions réglementaires fixant les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure, aux issues et dégagements, et aux moyens de lutte contre l'incendie ».* M. Barthélémy, âgé de soixante-dix-huit ans, qui avait été placé en garde à vue avant d'être déféré au parquet, a été laissé en liberté.

Appelé en Gascogne *« l'empereur Adrien »,* M. Barthélémy a constitué en quarante-six ans un véritable « empire » thermal composé de treize stations (1). Rassemblées sous l'appellation générique de Chaîne thermale du soleil, celles-ci ont donné lieu à de nombreuses polémiques : l'état sanitaire de Gréoux-les-Bains fut incriminé dans des maladies dont des curistes furent victimes en 1987 et 1988; quelques jours après le drame de Barbotan, le préfet des *Pyrénées-Atlantiques* faisait fermer l'établissement de Cambo-les-Bains compte tenu de l'insuffisance des normes de sécurité.

Depuis 1966, M. Barthélémy était président de la Confédération française du thermalisme, et en 1986 il avait été nommé conseillé, auprès de l'Organisation mondiale du thermalisme. L'instruction dira si sa fulgurante ascension dans ce secteur, avec une réussite financière incontestable à la clé (600 millions de chiffre d'affaires, deux mille salariés), s'est nourrie de négligences, comme le lui reprochent les associations de victimes, au point de mettre en péril la sécurité des curistes.

DANIEL HOURQUEBIE

(1) Molitg-les-Bains, Barbotan-les-Thermes, Gréoux-les-Bains, Eugénie-les-Bains, Saint-Christau, Cambo-les-Bains, Amélie-les-Bains, La Preste-les-Bains, Le Boulou, Saint-Laurent-les-Bains, Lamalou-les-Bains, Bains-les-Bains, Jonzac.

EN BREF

□ **Dominique Cavagni condamné à trois ans de prison pour trafic d'armes.** – Interpellé le 26 avril 1991 près de la frontière franco-belge en possession d'armes destinées selon lui à l'ex-FLNC, Dominique Cavagni a été condamné à trois ans d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour, mardi 16 juin, par le tribunal correctionnel d'Avesnes-sur-Helpe (Nord). Une polémique s'était engagée à propos de ce dossier, en mars 1992, quand les avocats de Dominique Cavagni avaient déposé plainte contre M. Henri Nallet, alors garde des sceaux. Les avocats soutenaient que leur client s'était vu proposer de l'argent et une villa, au cours de sa détention, en échange de renseignements sur les destinataires des armes.

□ **M. Alain Villaret nommé président du centre de conférences internationales.** – M. Alain Villaret, ingénieur général des ponts et chaussées, vient d'être nommé président de l'établissement public du centre de conférences internationales qui doit être construit quai Branly à Paris (7e). Il remplace à ce poste M. François Régis-Bastide, dont le mandat était arrivé à expiration. Le centre de conférences internationales est l'un des derniers « grands travaux » du président de la République. Sa construction est, pour l'instant, stoppée en raison d'un désaccord avec la Mairie de Paris.

Le meurtre d'un collégien marocain à Chauny (Aisne)

Dans la cité sans Arabes

M. Jean-Philippe Rivaud, juge d'instruction à Laon (Aisne), a inculpé mercredi 17 juin, « d'assassinat » M. Sabin Cordelette pour le meurtre, lundi 15 juin, d'un collégien marocain de quinze ans, Abdelhark Larhdir, au pied d'une cage d'escalier d'une HLM de Chauny.

CHAUNY (AISNE)

de notre envoyé spécial

Abdelhark Larhdir a-t-il été tué pour une sordide affaire de minuterie détraquée? Ou parce que *sa tête d'adolescent marocain du* deuxième étage ne revenait pas au voisin du rez-de-chaussée, l'ouvrier picard Sabin Cordelette?

Lundi, le meurtrier guette Abdelhark, à l'heure où le collégien rentre pour déjeuner, se poste devant sa porte palière, et lui tire deux balles à sanglier en pleine poitrine. Du 12 millimètres tiré à moins de 1 mètre. Une véritable exécution, qu'il va immédiatement confesser aux gendarmes.

« Kikou, on l'aimait bien »

Vingt-quatre heures plus tard, seules deux méchantes morsures dans le mur de brique témoignent encore du drame dans le hall minuscule mais propret de cette HLM du square des Anciens-Combattants. Pas un graffiti, pas une boîte aux lettres à réparer. Juste des sanglots répercutés par le béton. Au deuxième, la famille Larhdir pleure l'enfant perdu, accueillant les amis qui défilent, les gendarmes, le juge, sur une banquette chamarrée, autour du thé à la menthe.

Des youyous accompagnent l'apparition de la photo d'Abdelhark au journal télévisé. Abdellah, frère aîné et tuteur de la victime, est déjà bien entouré. Nasser Ramdane, dirigeant de SOS-Racisme, est accouru avec quelques « potes » quelques heures après le meurtre; le consul du Maroc à Lille s'est annoncé. Mais le scénario du « crime raciste » est contesté. Les gendarmes et le premier substitut de Laon, Francis Nachbar, qui mène l'enquête dans le cadre d'une procédure pour crime flagrant, estiment que *« le racisme n'est pas le facteur déclenchant ». « Ils vont encore faire passer ça pour un accident, l'acte d'un fou »,* protestent les camarades du collège Victor-Hugo, où Abdelhark, quinze ans, était élève en « section d'éducation spécialisée ».

En pleine cour de récréation, le principal a lancé, mardi matin, un appel *« contre l'intolérance »,* avant une minute de silence. Des dons ont été recueillis pour aider à financer le transport du corps jusqu'à Casablanca. En fin d'après-midi, quelque cent cinquante élèves et professeurs ont déposé des fleurs sur le lieu du crime, avant de manifester à travers la ville aux cris de « La justice pour Abdelhark ».

Personne n'imaginait pareils événements aux « Anciens-Combattants ». Cette petite cité, dont les trois immeubles bas s'intègrent dans une zone pavillonnaire très verte, abrite deux familles maghrébines sur soixante-seize appartements. Rien à voir avec les blocs lépreux de « La Résidence », la cité voisine. Abdelhark vivait là depuis son arrivée du Maroc, voici quatre ans, après la mort de son père. Les voisins, avec leur lourd accent picard, déversent une étonnante pluie d'éloges sur ce gamin serviable et bien élevé. *« Kikou, on l'aimait bien »,* résume la voisine de palier, au bord des larmes. *« Ce sont des Arabes, c'est certain, mais respectueux des Français, et très polis »,* précise un badaud.

Le quartier, qui défend « ses » Arabes, ne manifeste, en revanche, aucune tendresse à l'égard de Sabin Cordelette. Le meurtrier, trente-quatre ans, habitant depuis longtemps le quartier, est volontiers décrit comme une personne renfermée, voire *« sauvage ».* Locataire du rez-de-chaussée, il ne supportait apparemment pas de payer l'électricité nécessaire à l'éclairage de la cage d'escalier, d'autant qu'il n'occupait que rarement son logement, s'étant mis en ménage. *« Il aurait voulu payer pour lui mais pas pour les autres, et surtout pas pour des gens comme Abdelhark »,* explique le responsable local de l'OPHL. M. Sabin Cordelette avait récemment trouvé le jeune Marocain bricolant, avec des camarades, un jeu de babyfoot dans la cave de l'immeuble... éclairée. Furieux, il avait arraché les fils électriques, mettant hors d'usage la minuterie qui commande les ampoules communes de l'immeuble. Abdelhark, comme d'autres occupants, était allé raconter cet incident au gestionnaire de la cité. Les deux coups de fusil mortels auraient voulu venger cette *« dénonciation ».*

Cette explication dérisoire n'étonne pas outre mesure les collègues de travail du meurtrier. *« Il faut avoir vécu en HLM pour comprendre »,* plaide son contremaître. Manœuvre dans une usine de transformation d'antimoine, Sabin Cordelette faisait les trois huit et *« aurait craqué » à cause du bruit. « Il disait qu'il habitait Chicago, qu'il y avait trop d'Arabes dans son quartier. »* Paradoxalement, locataire d'une cité presque entièrement « française », il voyait des Arabes partout. Aux HLM, qui venaient de lui refuser un quatre-pièces pour sa compagne et ses enfants, il avait reproché de ne louer *« qu'aux Arabes ».* Il lui a *fallu ensuite passer des paroles* aux actes.

PHILIPPE BERNARD

Une permanence téléphonique pour les femmes victimes de violences conjugales

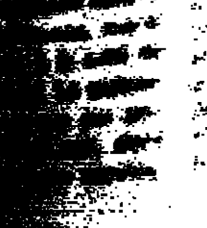
Parce qu'il est plus facile, quand on subit des violences conjugales, de parler à une tierce personne qu'à son entourage, Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, a mis en place, mardi 16 juin, une permanence téléphonique nationale : (1) 40-02-02-33, chargée d'écouter les femmes victimes de violences dans leur foyer, dont le nombre est estimé à deux millions.

150 appels par jour

La permanence, qui est gérée et animée par la Fédération nationale solidarité-femmes, est ouverte dix heures par jour et cinq jours sur sept. Le reste du temps, un disque énonce les mesures à prendre en cas d'urgence. Ce mode de fonctionnement, qui peut surprendre pour un service d'écoute, a été décidé après analyse des services mis en place par le prédécesseur de Mme Neiertz, Mme Michèle André, pendant les campagnes de sensibilisation aux violences conjugales en 1989 et 1990. Il semble qu'en fait les femmes appellent quand leur mari est absent, dans la journée donc, plutôt en semaine, et rarement au moment de la crise.

La structure permet le traitement de 150 appels par jour, un chiffre correspondant à la moyenne des appels reçus en 1989 et 1990. Chaque fois que *ce sera possible,* les intervenants renverront les personnes en détresse vers les services et associations les plus proches de leur domicile. A peine un département sur trois a créé, à l'instigation de Mme André, des commissions rassemblant l'ensemble des administrations et institutions concernées par ce problème des violences conjugales afin de coordonner leurs efforts et élaborer des politiques locales. Soulignant, à son tour, l'importance de la coordination des services, Mme Neiertz a rappelé que les crédits qu'elle alloue aux associations travaillant dans ce domaine sont passés en deux ans de 1,18 million en 1990 à 3,8 millions en 1991. En 1992, leur augmentation devrait atteindre 30 %.

Ch. Ch.





هكذا من الأصل

SPORTS

FOOTBALL : le championnat d'Europe des nations, groupe 1

Didier Deschamps, le petit patron

Avant France-Danemark, mercredi 17 juin, que les Bleus devaient obligatoirement gagner pour aller en demi-finale de l'Euro 92, Didier Deschamps est apparu comme le meilleur atout de Michel Platini dans une équipe qui manque cruellement d'un «patron». Si le Marseillais revendique le rôle de meneur d'hommes, il reconnaît que la tunique de meneur de jeu est trop grande pour lui.

MALMÖ

de notre envoyé spécial

Comme une araignée, il s'est choisi un endroit aussi inoccupé que passant dans la maison française : le milieu de terrain. Ses courtes jambes y patrouillent en tout sens, volent les ballons des adversaires et rattrapent les boulettes des partenaires. Elles y tissent mieux qu'une toile : un premier filet de sécurité, d'où les attaquants peuvent commencer à rebondir. Didier Deschamps, c'est d'abord cela : un marathonien du football, qui estime parcourir cinq à six kilomètres de terrain par rencontre. Un coureur de fond qui s'améliore au fil des minutes, au rythme où les autres s'étiolent, et qui possède un critère très simple pour savoir s'il a réussi sa partie. Il lui faut rentrer aux vestiaires épuisé, vidé par son abnégation. *«Contre la Suède,* dit-il, *j'étais déçu. Je suis sorti du terrain sans avoir tout donné, et c'est ce que je déteste le plus.»*

Dans le grand livre d'histoire naturelle du football, Didier Deschamps représente une espèce éternelle et indispensable : le «travailleur infatigable». Mais ses jambes *ne le multiplient pas seulement sur* le terrain. Elles ont propulsé sa carrière aussi rapidement qu'il se rue sur ses adversaires. Pour qu'elles arpentent le Stade vélodrome, Bernard Tapie les a achetées à prix d'or au FC Nantes, le club où le Basque s'est formé.

A vingt-trois ans, elles l'ont surtout imposé comme le plus jeune des hommes-clés de l'équipe de France, qu'il fréquente depuis le début de sa grande épopée d'invincibilité, en 1989, avant même d'avoir réussi à gagner sa place dans la galerie de vedettes de l'OM. Et Michel Platini aime à répéter qu'il voit en lui le futur patron d'une sélection qui en manque cruellement.

Une autorité insoupçonnée

C'est là que les malentendus commencent. Car Didier Deschamps ne veut endosser que la *moitié de la défroque de son illustre* prédécesseur. Il se sent l'âme d'un capitaine. A défaut du charisme, il possède une autorité que sa personnalité lisse de bachelier bien élevé, sa voix douce et régulière ne laissent pas supposer. Sur le terrain, il dirige déjà la manœuvre, il place, il encourage de la voix et du geste. *«J'ai appris tout petit à pousser les autres»,* dit-il. Cela lui a valu d'hériter très tôt, à Nantes, du brassard de capitaine. A Marseille, il reprendra celui qu'a abandonné Jean-Pierre Papin, comme il deviendra sans doute le successeur de Manuel Amoros dans le groupe tricolore.

Mais, plus que d'un chef, l'équipe de France a aujourd'hui besoin d'un guide. Un joueur qui sache donner son sens au jeu, qui parvienne à aiguiller les attaquants sur des rails parfaits, et qui brise la routine d'un coup imprévu, comme le faisait Michel Platini. Dans le désert actuel du milieu de terrain français, Didier Deschamps se refuse à prêcher cette cause-là. *«Je suis peut-être un meneur d'hommes,* explique-t-il, *mais je n'ai pas l'envergure pour devenir un meneur de jeu, à l'image de ceux qu'étaient Platini ou Giresse. De toute manière, cela fait maintenant quatre ans que nous savons qu'il nous manque ce créateur.»* Il est venu en équipe de France comme on entre en religion, au service d'une seule mission, que lui a fixée le sélectionneur : la récupération. Didier Deschamps est un milieu défensif, fier de l'être, et qui entend le rester.

L'impératif catégorique de sa morale de footballeur est de servir l'équipe avant lui-même. *«Je réfléchis collectivement avant de penser individuellement,* dit-il. *Je me disperse sans doute un peu trop dans l'abattage défensif, mais l'équipe a vraiment besoin de moi dans ce secteur. Du coup, je manque un peu de fraîcheur physique et de lucidité pour mener des accélérations offensives.»* Sa mission colle pour l'instant parfaitement à cette équipe de France travailleuse, tout en symbolisant sa grosse limite : le manque de génie individuel, la difficulté d'endosser la charge du jeu autrement que par des contres.

Et Didier Deschamps se retrouve coincé dans un paradoxe. Le public, il le sait, n'a d'yeux que pour les prouesses des joueurs qui foncent au but. *«Pour devenir un grand,* dit-il, *il faut tirer, marquer des buts.»* Et dans les tâches auxquelles il est cantonné au sein de l'équipe de France, il a peu de chances de devenir l'un de ces ténors.

«Les joueurs comme moi font un travail ingrat, reconnaît-il sans la moindre amertume. *On voit qu'ils sont partout, qu'ils prennent des ballons. Mais on retiendra autre chose du match. On ne montre pas un tacle ou une récupération au ralenti.»* Deschamps le lucide ne pense même pas à s'en offusquer. Chez lui, la discrétion semble toujours gagner son combat avec une ambition qu'il dit *«énorme».* Sans doute rêve-t-il tout de même qu'un jour il ne traversera pas seulement le champ des caméras, comme par inadvertance, mais qu'il les attirera à son tour. Le petit patron de l'équipe de France se sera alors décidé à devenir son maître à jouer.

JÉRÔME FENOGLIO

Avant Suède-Angleterre

L'appétit de Tomas Brolin

STOCKHOLM

de notre envoyé spécial

Tomas Brolin est la coqueluche du Rasunda Stadion. Avant même qu'il ne marque le but suédois contre le Danemark. Face à la France, il avait été moins en vue qu'Anders Limpar, le stratège d'Arsenal, mais le public de Stockholm tient néanmoins à marquer sa préférence. Certes, il est blond mais il n'a ni la taille ni la finesse de traits de la star du tennis Stefan Edberg. Il n'a pas non plus l'élégance et la virtuosité d'un Roger Magnusson, celui qui enflammait par ses dribbles le Stade vélodrome à la fin des années 60, même si sa vivacité et sa maîtrise technique ont fait merveille face aux Danois.

Comment expliquer alors que le public suédois l'ait choisi pour symboliser la formation nationale ? Il n'est pourtant pas resté au pays. Bien au contraire : dès qu'il est sorti du rang, voilà un peu plus de deux ans, il a mis à profit le fait d'être un des rares joueurs à échapper au naufrage du onze jaune et bleu au Mondiale 90 *pour rester en Italie, à Parme.* Brolin avait vingt ans. C'est dire la détermination d'un jeune homme sans états d'âme, qui sait ce qu'il veut. Cette volonté *affichée de réussir* explique peut-être pourquoi il est devenu l'enfant chéri du football suédois.

Après deux saisons de championnat italien, il n'a aucun regret : *«Je n'ai qu'à me féliciter de mon choix puisque j'ai remporté cette année la Coupe d'Italie avec cette extraordinaire équipe de Parme.»* Pour être sûr de ne rien oublier, il donne un coup de chapeau à son entraîneur, Nevio Scala, dont *«la force principale est d'entretenir une ambiance conviviale et typiquement provinciale que l'on ne risque pas de trouver à Milan, Rome ou Turin».* Comme s'il tenait à rappeler qu'il est et qu'il reste un provincial du nord de la Suède.

La référence à ses origines modestes ne l'empêche pas d'exprimer son ambition : *«Je fais d'autant moins de complexes que jamais je n'avais connu avant l'Euro 92 un groupe aussi soudé et motivé.»* A la veille de rencontrer les Anglais, alors qu'un résultat nul suffit à l'équipe suédoise pour accéder aux demi-finales, il dit : *«Tous comptes faits, la Suède a ses chances ! Oui, pourquoi pas nous ?»* Une confiance partagée par tout le pays.

MARCEL SCOTTO

A l'occasion d'un référendum

Le Val-d'Aoste dit «non» aux Jeux olympiques

Les habitants du Val-d'Aoste (nord-ouest de l'Italie) ne veulent pas connaître la fièvre olympique sur leurs pistes de ski. Ils viennent de refuser la candidature de leur région pour les Jeux de 2002. Lors d'un référendum, près de 85 % des votants ont en effet demandé et obtenu l'abrogation de la loi régionale approuvée en septembre 1990 qui accordait 4 milliards de lires (200 millions de francs environ) pour le financement de la candidature des Jeux de 1998 (finalement accordés à Nagano au Japon). Profitant de cette loi, la région avait voulu de nouveau tenter sa chance pour les Jeux de 2002. Inquiétés par l'effort financier qu'exige l'organisation des Jeux, les Valdôtains ont été échaudés par les pertes financières de leurs voisins savoyards après les Jeux d'Albertville en 1992 – un premier bilan fait état de 200 millions de francs de déficit (*le Monde* du 3 mars). Il y a quatre ans, les habitants de Lausanne avaient déjà refusé que leur ville pose sa candidature pour les Jeux d'hiver de 1994. En 1974, Denver, alors élue pour accueillir les Jeux d'hiver de 1976, avait dû rendre, sous la pression populaire, sa candidature au Comité international olympique.

□ **ATHLÉTISME : Danny Harris suspendu pour quatre ans.** – Reconnu coupable d'avoir consommé de la cocaïne, Danny Harris, vice-champion du monde 1991 et vice-champion olympique 1988 du 400 mètres haies, a été suspendu pour quatre ans par la Fédération américaine d'athlétisme (TAC). Testé à l'occasion des championnats des Etats-Unis en salle, en février, l'athlète américain a accepté sa sanction et a promis d'entrer en cure de désintoxication. Danny Harris, âgé de vingt-six ans, pourrait mettre fin à sa carrière car il n'aura pas le droit de participer aux Jeux olympiques de Barcelone et aux deux prochains championnats du monde.

□ **CYCLISME : Jeannie Longo sélectionnée pour les Jeux olympiques.** – La sélection de Jeannie Longo pour les Jeux olympiques de Barcelone a été retenue, mardi 16 juin, par la Commission du sport de haut niveau. Sacrée championne de France de poursuite le 25 mai, dans les temps exigés pour la sélection olympique, après avoir obtenu de la justice le droit de courir sur des pédales différentes de celles de l'équipe de France, il reste à la championne du monde à signer la convention de la Fédération française de cyclisme. Celle-ci comprend le respect de la charte olympique et du règlement de l'équipe de France.

VOILE : Transat anglaise en solitaire

Abandon de Florence Arthaud

Florence Arthaud sur *Pierre-Ier* a *chaviré, mardi 16 juin, dans* la Transat anglaise en solitaire alors qu'elle se trouvait en cinquième position à 740 milles (1 370 kilomètres) de Newport. Après avoir déclenché sa balise de détresse, elle a été recueillie saine et sauve par un cargo. La navigatrice a expliqué qu'elle se trouvait dans la cabine de son trimaran, qui progressait à une moyenne de 25 nœuds, avec des pointes à 30 nœuds, lorsqu'une risée plus forte est survenue. Elle *n'a pu réagir à temps et a chaviré.* Sonnée par le choc, elle pense avoir momentanément perdu connaissance. Elle espère organiser *un sauvetage de son bateau dans* les jours à venir.

Solide leader de la Transat, Loïck Peyron, sur *Fujicolor-2*, devançait, mercredi 17 juin dans la matinée, Paul Vatine sur *Haute-Normandie.*

AUTOMOBILE

Opel Calibra 4 × 4 turbo : simplement époustouflant !

Pour un coup d'essai, puisque c'est la première fois que l'on trouve au catalogue d'Opel une voiture à moteur à essence suralimenté, la filiale allemande de General Motors a réussi un coup de maître. La Calibra, un coupé très élégant, livrable depuis un an environ, avait quelque peu déçu les amateurs de véhicules de ce type (d'apparence sportive, donc) par son peu d'enthousiasme, sur la version de base, à délivrer les chevaux rassemblés sous son capot (115 au total). Le souci était visiblement pour la marque de séduire davantage les «sportifs arrivés» et à tempes grisonnantes que les jeunes gens financièrement à l'aise et pressés. Dans sa version GT, avec ses 150 chevaux, une nette différence était apparue sans convaincre tout à fait. Voilà désormais, outre un modèle à 16 soupapes «atmosphérique», une nouvelle version livrable avec turbine et transmission permanente sur les quatre roues, et là il s'agit de bien autre chose.

On dira certes que la voiture arrive bien tard, à la veille du permis à points, et que la tendance est plutôt aujourd'hui en matière de construction automobile à la berline bien ronde et pépère de caractère. Il reste qu'aucune firme ne peut négliger de renforcer son image par des versions de petite série délibérément tournées vers le sport, de préférence authentique. Le coupé s'y prêtant volontiers, c'est donc fait chez Opel.

Le moteur reste le 4 cylindres de 1998 cm^3 à seize soupapes mais ici compressé avec 204 chevaux au bout du compte-tours. Les quatre roues, indépendantes, sont en prise, et la boîte de vitesses, suprême raffinement, est à six rapports, de quoi sur les derniers kilomètres en circulation libre de nos voisins d'outre-Rhin et, bien sûr, sur les circuits fermés, faire donner la musique. A la route aucun vice n'apparaît. Petite tendance au sous-virage, stabilité sans faille, fidèle remise en ligne en sortie de courbe, réserve toujours disponible pour appuyer, le cas échéant, la Calibra 4 x 4 turbo est tout simplement époustouflante. Le caractère sportif de cette nouvelle venue ne sacrifie pas, dans la bataille, le confort. Cuir en série, autoradio à six HP, ordinateur de bord, sièges et volant réglables en hauteur, alarme, toit ouvrant électrique, etc. En revanche, il vaut mieux ne pas chercher à s'entasser à quatre dans l'habitacle.

Dernier atout, le prix : 198 000 F, un tarif qui place bien la Calibra turbo 4 × 4 face à ses concurrentes, allemandes ou japonaises.

C. L.

هكذا من الأصل

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

La FEN retient son souffle

A quelques jours d'échéances décisives, les minoritaires de la Fédération de l'éducation nationale ne veulent pas croire à l'irréparable. En particulier en province

LE 24 juin, les dés seront jetés pour la Fédération de l'éducation nationale (FEN). La crise profonde qui agite depuis plusieurs mois la centrale enseignante devrait trouver une issue, au moins provisoirement : la rupture définitive ou le rabibochage forcé des belligérants, instituteurs et professeurs, militants de la tendance socialisante Union indépendance et démocratie (UID) ou de la tendance Unité et Action (dont la direction est proche des communistes).

C'est à cette date, en effet, que le tribunal de grande instance doit examiner la demande en annulation déposée par les minoritaires de la FEN, dont le SNES (second degré) est le principal pilier, contre la décision d'exclusion prise le 6 mai dernier à l'encontre de ce syndicat et de son petit frère le SNEP (éducation physique). Et les hasards du calendrier ont voulu que le même jour soit choisi par le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) pour tenir à Orléans un congrès extraordinaire dont l'issue devrait, pour une large part, décider de l'avenir du syndicalisme enseignant (*le Monde* du 4 juin).

Pour préparer ce congrès, le syndicat des instituteurs a entamé le 4 juin dernier une consultation de ses adhérents qui doit s'achever jeudi 18 juin. Objectif : sonder ses quelque 178 000 adhérents sur la nécessité de faire table rase du passé et d'opérer la grande mutation rendue nécessaire par l'évolution du corps enseignant. Un nouveau syndicat, le Syndicat des enseignants, pourrait être constitué, dès le lendemain du congrès d'Orléans, afin de réunir dans une même organisation instituteurs, enseignants du second degré et enseignants du technique. Un congrès extraordinaire de la FEN, prévu à Perpignan en décembre prochain, viendrait alors ratifier les décisions prises à Orléans et bouleverser définitivement les structures de la fédération construite en 1948.

Mais le terrain résiste. A huit jours de cette date historique, les militants des trente-trois sections départementales de la FEN «tenues» par les minoritaires de la tendance Unité et Action (31 sections) et Ecole émancipée (deux sections) ne veulent pas y croire, ou bien font semblant. Si l'embarras est manifeste, on évite de *«tirer des plans sur la comète»* ou l'on parie sur un miracle, pourtant fort improbable : une issue judiciaire favorable ou le brusque réveil des adhérents.

«La vie continue. Nous ne bougerons pas et nous refusons de prendre acte d'une scission décidée par un coup de force», affirment la plupart des responsables departemantaux de la FEN dans la camp Unité et Action. Quant aux responsables départementaux de la majorité, beaucoup moins généreux en confidences que leurs *«camarades minoritaires»*, ils adoptent pour la plupart un profil bas. Rares sont en effet les fédérations comme celle de la Gironde qui ont foncé tête baissée pour appliquer les directives des instances nationales.

Une commission administrative de la FEN, instance suprême entre deux congrès au niveau départemental, a été réunie dans ce département vendredi 12 juin après des demandes répétées des minoritaires. Les représentants du SNES et du SNEP s'y sont normalement présentés et ils ont été priés de sortir, leurs syndicats n'appartenant plus à la FEN. Ambiance... L'incident avait été précédé début mai, dans les jours suivant la décision de l'exclusion du SNES et du SNEP, d'un épisode ubuesque avec changement inopiné et nocturne des serrures d'un local du SNEP et coupure du téléphonne.

Consignes de boycottage

Mais ce climat de franche hostilité ne constitue pas la règle. Ailleurs, finalement, chacun joue dans son coin en attendant des jours meilleurs. Dans les départements à dominante majoritaire, on évite de réunir les instances pour éviter l'affrontement en attendant une clarification définitive de la situation. C'est ainsi qu'en Haute-Garonne, par exemple, où pourtant *«les choses se passent dans la sérénité»* selon M. Fernand Tournan, secrétaire départemental de la FEN, aucune instance fédérale n'a été réunie depuis début avril. Et il ne s'agit pas d'un cas isolé. Dans le camp adverse, où domine Unité et Action, des congrès ou des assemblées générales se tiennent mais les majoritaires ne s'y montrent pas. Un fonctionnement pour le moins paradoxal puisqu'il conduit, comme en Seine-et-Marne, à décider de ne pas prendre acte de la décision d'exclusion *«à l'unanimité des présents»* mais en l'absence de la tendance qui est, précisément, à l'origine de la scission !

Car les responsables UID des trente-trois sections tenues par des minoritaires ont reçu des consignes strictes. Dans une lettre adressée le 20 mai à tous ces responsables par M. Joel Oger, secrétaire national de la FEN, ce dernier réclame que toutes les commissions administratives, congrès et consultations soient *«boycottés»* par les représentants de la majorité fédérale puisqu'elles sont *«illégitimes»*. *«Nous vous demandons cependant*, poursuit sèchement Joel Oger, *de vous rendre à chacune des ces instances convoquées pour, au cours d'une intervention liminaire, contester la tenue de la réunion et exiger qu'elle ne concerne que des gens ayant qualité pour y siéger. En cas de refus – fort probable – d'accéder à nos requêtes, il vous appartiendra de quitter la salle.»*



Dans le Val-d'Oise ou les Bouches-du-Rhône, la consigne a été suivie scrupuleusement, et elle pourrait l'être dans la Drôme ou la Vienne qui tiennent leurs congrès départemantaux le 19 juin prochain.

Pour des raisons qui tiennent aux spécificités locales, quelques sections départementales, comme la Moselle ou les Hautes-Alpes, jouent les francs-tireurs. En Moselle, où la tendance Unité et Action est majoritaire, un appel émanant du SNI-PEGC se prononcant contre *«tout processus d'exclusion»* a rassemblé début avril l'ensemble des responsables du syndicat, toutes tendances confondues. Le 5 juin, un congrès départemental du SNI s'est a nouveau prononcé pour le maintien de la FEN dans son état actuel. Sans les voix des responsables de la majorité fédérale cette fois.

«Nous sommes un des seuls départements où le SNI présente des listes d'union regroupant les trois principales tendances de la FEN, et où le bureau exécutif du SNI est également hétérogène, commente Francois Siebert, secrétaire départemental du SNI (UA). *Mais la logique d'appareil reprend le dessus. Les militants UID ont été mis au pas. La crise a radicalisé les positions et fait désormais obstacle à toute forme de travail en commun. L'impression générale est celle d'un immense gâchis et d'une coupure, de plus en plus nette avec les adhérents.»*

Dans les Hautes-Alpes, la détente relative a d'autres origines. La petitesse du fief de la FEN d'abord : avec ses huit cents syndiqués (dont trois cents au SNI), c'est en effet la plus petite section FEN de France. Les locaux sont communs au SNES, au SNI et à la FEN et beaucoup de responsables ne s'y réclament d'aucune tendance.

«Chaque chose en son temps, explique Bernard Hodoul, secrétaire départemental. *Pour le moment, nous attendons l'issue de la consultation du SNI et l'on espère que le non va l'emporter. En ce qui me concerne, je ne rejoindrai pas le nouveau syndicat et je ferai tout pour que le SNI-PEGC continue tel qu'il est, fût-ce en regroupant les minoritaires. Pourra t-on reconstituer un pôle avec le SNES, une partie du SNETAA ? Franchement je n'en sais rien. Nous sommes un peu dans le brouillard.»*

«Il n'y a rien de changer dans le travail syndical, affirme pour sa part Jacques Avéllan, secrétaire départemental FEN (UA) de la Drôme. *Ces soubresauts parisiens font discuter les militants pas les collègues. Un congrès du SNI s'est tenu ici il y a quelques jours. La question centrale était : est-ce qu'on arrête de travailler avec les profs ? Les militants UID ont refusé de répondre. Mais cela n'effacera pas le fait qu'ici, les gens se reconnaissent et travaillent ensemble.»*

Jacques Avellan a l'air de considérer les remous actuels comme autant d'accidents de parcours. Dans un fief Unité et Action comme la Drôme, suggère t-il, la FEN pourrait très bien continuer sans la FEN. Sur le plan financier ou sur celui des décharges de services par exemple, ce que reverse la FEN à la section représente, souligne-t-il *«environ 30 000 francs, soit le coût de deux bulletins syndicaux»*. Les locaux sont fournis par le conseil général et la FEN reverse à la section l'équivalent d'une décharge syndicale.

A quelques jours du grand saut vers l'inconnu, la tendance est générale : on minimise. Le recours aux adhérents martelés depuis des semaines par les minoritaires comme la seule issue positive au conflit semble toutefois plus aléatoire à mesure que les échéances se rapprochent. Sur ce plan au moins les deux camps partagent la même inquiétude. Le taux de participation à la consultation du SNI qui s'achève le 18 juin constituera le premier test.

CHRISTINE GARIN

Le SNETAA à l'épreuve

Le syndicat des enseignants du technique est partagé sur sa stratégie et ses futures alliances

«C'EST un acte de guerre». M. Bernard Pabot, secrétaire général du SNETAA (Syndicat national de l'enseignement technique), n'a pas de mots assez forts pour qualifier la marche forcée du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) vers la création d'un syndicat unique d'enseignants. Le secrétaire général du SNETAA brandit l'article 3 des statuts de la FEN et son règlement intérieur : *«En aucun cas*, insiste-t-il, *un autre syndicat au sein de la FEN n'a le droit de syndiquer les enseignants du technique.»*

Rien ne va plus entre la direction de la fédération et le syndicat ébranlé, qui ne supporte plus par ailleurs les prises de position contraires des dirigeants de la FEN sur l'apprentissage, l'alternance ou la redéfinition du statut des professeurs de lycée professionnel (PLP). Par anticipation, le 22 mai dernier, le Conseil national du SNETAA, dominé par la tendance Autrement (1), a décidé de suspendre ses cotisations à la FEN. *«Si la direction de la FEN continue de ne rien dire de la constitution du syndicat des enseignants, nous n'avons plus rien à faire dans cette fédération qui coopte plus qu'elle ne fédère»*, explique M. Pabot.

Partir ou rester ? Et dans quelles conditions ? Un congrès extraordinaire, réuni à Chelles (Seine-et-Marne) le 7 juillet, en décidera. Entre tendances déjà, le bras de fer est engagé, au risque de hâter la scission. Dix membres de la tendance Unité, indépendance et démocratie (UID), majoritaire à la FEN mais minoritaire au SNETAA, ont donné leur aval à une participation au futur bureau du syndicat des enseignants, qui devrait voir le jour à la fin du mois.

Dans les sections académiques, les majoritaires Autrement sont brutalement mis au pied du mur. Le rêve unitaire et fédéraliste est brisé et presque tous sont aujourd'hui d'accord sur l'issue des événements : le SNETAA se retrouvera hors de la FEN. En la quittant de son plein gré, *«puisque la FEN n'est plus la FEN»*, ou en attendant d'en être exclu : *«Ce qui aurait le mérite d'être plus clair»*, note un militant du Rhône (2).

Concertation avec le SNES

En revanche, les avis divergent sur l'avenir même du SNETAA. Avec 19 250 adhérents, les militants savent qu'il ne peuvent prétendre vivre leur vie en solitaires. Pour assurer la cohésion, la direction nationale du SNETAA mise sur *«la forte identité des professeurs de lycées professionnels»*. Elle s'appuie sur un référendum organisé l'an passé, par lequel 98 % de ses adhérents refusaient le syndicat unique (et pour lequel la tendance UID avait d'ailleurs appelé à voter non).

Au bureau national, on penche aujourd'hui plutôt pour un rapprochement avec le SNES et la création d'une structure de concertation relativement souple, en contrepoids du futur syndicat des enseignants. *«Une alliance contre-nature»*, s'exclame M. Jean-Claude Tricoche, responsable national de la FEN et chef de file de la tendance UID au SNETAA. *«Tout oppose le SNETAA au SNES dès que l'on parle de l'alternance sous statut scolaire !»*, estime-t-il.

«Le SNES ? Pourquoi pas ?», s'interroge au contraire un militant Autrement de l'académie de Toulouse, où un collectif de réflexion avec le SNES a été mis sur pied. *«Mais sans être à sa botte, pas plus que nous ne voulons l'être avec le SNI !»* Sur le terrain, la quasi-totalité des majoritaires Autrement, pour qui le choix du syndicat «corpo» semble indélébile, infirment, eux aussi, les hypothèses de départ vers les grandes confédérations : la CGT demeure *«l'ennemi historique»* et le SGEN-CFDT est pointé du doigt pour son peu d'adhérents sur le terrain. Quant à FO, *«cela poserait un énorme problème*, résume la secrétaire académique de Rennes, militante depuis 1965 au SNETAA, *car cela accréditerait la thèse lancée par la FEN selon laquelle le syndicat serait manipulé par les trotskistes. Pour moi, dans ce cas, il n'y aurait plus qu'une solution : rendre mon tablier de syndicaliste et retourner dans ma classe»*.

«En tout état de cause, il y aura de la casse chez les adhérents», confie M. Pabot. *«Pour ceux-ci*, explique-t-il, *les préoccupations portent plus sur les questions de mutations et de statut et les querelles ne sont qu'affaires de personnes»*. Les minoritaires UID, qui «tiennent» six académies, misent, eux, sur un éventuel décalage *«philosophique»* entre les enseignants du technique et le SNETAA sur le principe de l'alternance. *«Pas du tout*, estime en revanche un militant bordelais, *les adhérents jetteront l'éponge ou suivront surtout ceux qu'ils savent être efficaces»*. *«L'unité corporatiste*, reconnaissent d'ailleurs *in fine* les minoritaires UID, *c'est la force de nos ennemis.»*

J.-M. Dy

(1) La tendance Autrement est née il y a trois ans d'une scission avec la tendance UID. Elle a recueilli au dernier congrès fédéral 6 % des suffrages.

(2) L'exclusion interviendrait de fait si les cotisations à la fédération n'étaient toujours pas réglées au 1er octobre prochain.

Rupture consommée dans le Rhône

LYON

de notre bureau régional

Consciencieusement, comme un élève appliqué, M. René Buatois fait et refait ses soustractions. Sur la table, à côté de la colonne des soixante-treize mandats de la majorité fédérale Unité, indépendance et démocratie (UID) qu'il représente, il pose les quatre-vingt-un mandats du bloc minoritaire. Il en enlève vingt au SNES, huit au SNEP, deux à l'Ecole émancipée, sept à des syndicats non représentés et ajoute deux égarés. Même dans le pire des cas, le compte est bon. *«Nous sommes redevenus majoritaires»*, assure M. Buatois, par ailleurs responsable national du modeste Syndicat UID des enseignants de l'éducation physique et sportive (SNEEPS).

Dans la fédération du Rhône, la quatrième de France avec un peu plus de 7 000 adhérents, la rupture est consommée depuis le dernier congrès fédéral d'Amplepuis, en décembre 1990, qui s'est traduit par un changement de l'équipe dirigeante. Un congrès qui s'est achevé brutalement et prématurément dans le tumulte et le vacarme, à la suite, déjà, de contestations sur les votes. Ce jour-là, le syndicat de l'enseignement technique, le SNETAA, a «lâché» la majorité fédérale. Ce jour-là, le secrétaire fédéral, M. Pierre Pourquier, en poste depuis quinze ans, a bien tenté de résister, mais en vain. Comme l'a confirmé la commission des conflits, il n'a rien pu faire contre la coalition de toutes les oppositions.

La majorité UID, il est vrai, ne tenait plus qu'à un fil, celui qui reliait la trentaine de petits syndicats catégoriels face aux gros bataillons du SNES, mais aussi du SNI, dirigés dans le Rhône par la tendance Unité et Action, donc allié objectif du SNES. Or, à elles seules, ces deux organisations représentent près des deux tiers des adhérents. Et seule, l'application d'une *«proportionnelle proportionnée»* avait permis à la tendance UID de se maintenir. Jusqu'à la trahison du SNETAA...

Avec un intendant de lycée, M. Jean-Paul Cagne, comme secrétaire fédéral, la nouvelle équipe estime avoir fait *«œuvre de salubrité publique»* en procédant au toilettage des fichiers et au décompte des mandats *«fantômes»* sur lesquels s'appuyait l'ancienne majorité. Elle a aussi refusé d'appliquer la décision nationale d'exclusion du SNES et du SNEP qualifiée d'*«illégale»*.

Mais la crise ouverte par le camp adverse aura au moins eu pour effet, soulignent les camarades de Jean-Paul Cagne, de renforcer la *«dynamique unitaire»* et la cohésion du bloc des opposants à la majorité fédérale, même si les incertitudes demeurent sur l'avenir de la structure. *«Une chose est sûre*, affirme M. Mario Perez, secrétaire du SNES, *le premier qui sera organisé pour syndiquer à la rentrée aura gagné.»* Dans quelles conditions ? Pour l'instant, il préfère s'en tenir à des hypothèses.

«Ils ont refait leur unité sur notre dos», constate, pour sa part, M. Buatois, chef de file de l'ancienne majorité qui prétend, aujourd'hui, revenir au pouvoir. Sans attendre le règlement judiciaire du conflit, il en a tiré les conséquences. Récemment, après avoir lu une déclaration préliminaire, il a quitté la commission fédérale qui se tenait en présence des «exclus».

Dans ce contexte toutefois, le débat *«à la base»*, réclamé tant et plus, peut-il avoir lieu dans une région où minoritaires et majoritaires se partagent désormais à égalité (1) les représentations dans les commissions académiques ou, mieux encore, les postes très enviés au comité économique et social régional.

Sur un point au moins, les deux camps parviennent à surmonter leurs divisions : *«Ce conflit interne a des répercussions indéniables sur nos capacités de revendications»*, semble regretter M. Buatois, tandis que M. Cagne confirme : *«Tout ce temps perdu empêche de se consacrer à l'essentiel.»* Dans la Loire, l'essentiel, c'est la campagne contre la violence à l'école qui, malgré querelles et exclusions, n'empêche pas les enseignants et les personnels, à quelque syndicat qu'ils appartiennent, de continuer à travailler ensemble.

MICHEL DELBERGHE

(1) En Rhône-Alpes, les fédérations de l'Ain, l'Isère, la Loire et la Savoie sont dirigées par le courant majoritaire UID, tandis que celles du Rhône, de la Drôme, de la Haute-Savoie et de l'Ardèche sont animées par le courant Unité et Action.

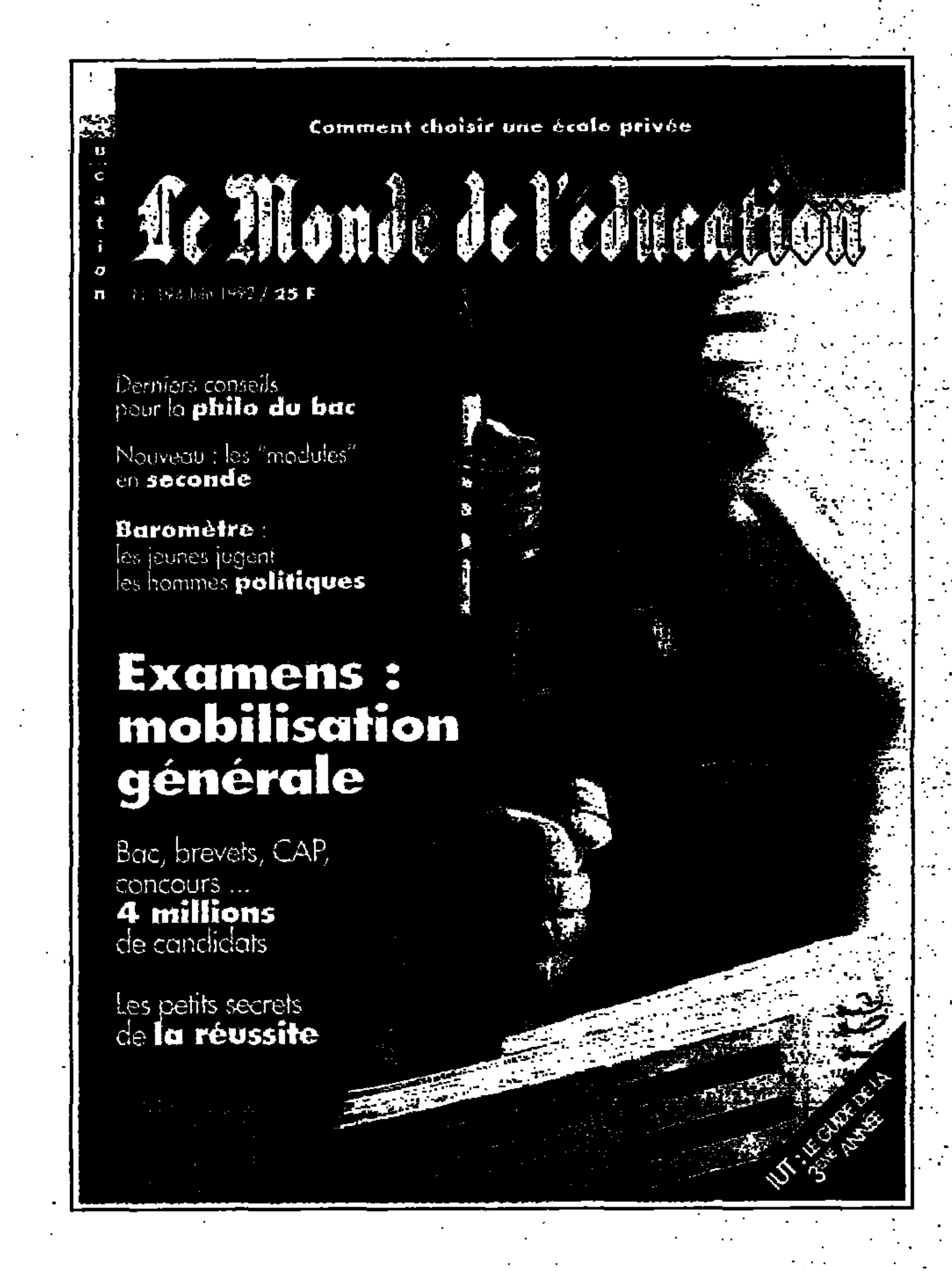
هكذا من الأصل

Numéro de juin 1992 – 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Comment choisir une école privée

Toutes les questions à se poser et à poser au chef d'établissement avant d'inscrire son enfant.



Enquête :
Examens, mobilisation générale

Comment sont préparés les sujets. Comment sont recrutés les correcteurs et notées les copies. Comment les quatre millions de candidats et leurs familles vivent cette période. Et aussi les petits secrets de la réussite aux examens.

Dossier :
Bac + 2 : les accès en 3e année d'IUT

Avec un diplôme de bac + 2, comment faire une troisième année en IUT ?
Le répertoire de 184 formations qui offrent des débouchés professionnels, en association avec des entreprises.

Spécial bac :
L'épreuve de philo

Les derniers conseils avant l'examen, avec les réflexions de deux philosophes – Dominique Lecourt et François Dagognet – sur les notions au programme du bac.

La vie en vert des écoles hollandaises

Protection de la nature en primaire, éducation à l'environnement dans le secondaire : les Pays-Bas institutionnalisent l'« école verte »

LA HAYE
de notre envoyé spécial

AVEC ses deux vaches bien portantes, sa dizaine de chèvres et de moutons, sa truie, ses lapins, ses canards et ses oies, la ferme de Schildershoeve, faite de petites briques rouges et parée de fleurs aux fenêtres, ressemble, somme toute, à n'importe quelle autre ferme hollandaise. A n'importe quelle autre, si ce n'est le voisinage : en plein centre de La Haye, la ferme est « urbaine », coincée entre des immeubles où fleurissent plus facilement les difficultés sociales que les pâquerettes.

Comme la plupart des fermes urbaines des grandes agglomérations hollandaises (La Haye en compte onze), Schildershoeve accueille chaque jour son lot de classes primaires des écoles du quartier. La visite à la ferme est un rituel pour les écoliers aux Pays-Bas. On y découvre les animaux, mais aussi des petites vérités : les œufs que font les poules ou le lait qui sort aussi du pis comme de la bouteille...

Depuis 1919, date à laquelle un instituteur a grommelé au conseil municipal son insatisfaction à travailler sur des animaux empaillés, La Haye n'a cessé de rapprocher la nature de l'école. Aujourd'hui, 45 hectares de la ville sont consacrés aux jardins scolaires : par groupes, les élèves viennent y remuer la terre, planter, semer, récolter. Dans le temps scolaire, ou après les cours, pour les passionnés.

Outre les jardins scolaires et les fermes urbaines (100 000 visiteurs par an), lancés surtout dans les années 70, la ville a développé des centres d'éducation à l'environnement, composés de véritables salles de classe, disposant d'un important matériel pédagogique (audiovisuel, manuels, outillage, maquettes) et où enseignent d'anciens instituteurs ou professeurs de biologie. Les écoles peuvent y accéder « à la demande », pour un ou plusieurs jours (à l'instar des classes de découverte en France), ou régulièrement dans l'année. Toutes les écoles primaires ont un contact avec le dispositif municipal, un peu moins de la moitié des établissements secondaires.

Jadis essentiellement axés sur la protection de la nature, les programmes sont désormais consacrés aux questions plus générales liées à l'environnement : traitement des déchets, habitudes de consommation, voire connaissance d'autres cultures. L'aspect civique y est fortement marqué. On y aborde, pour les plus âgés, la nécessité de planifier le développement urbain ou rural, de prendre des décisions en conseil municipal.

Refaire la ville

Ainsi, par groupes de trois ou quatre ce jour-là à Schildershoeve (une salle de la ferme à été aménagée en centre d'éducation à l'environnement), *ils sont penchés sur la* table et refont le monde. Ou plus exactement leur ville. Des petites piles de bois naturel matérialisent les immeubles. En couleurs, sont visualisés les magasins ou les *bâtiments de service. Les élèves* tracent les rues, hésitent sur l'emplacement du garage pour automobiles en centre-ville – trop bruyant – et optent pour une maison de la culture. L'un d'eux s'interroge sur le va-et-vient des camions approvisionnant les supermarchés. Un autre envisage le ramassage sélectif des ordures ménagères. Un autre encore l'approvisionnement en eau et en électricité. Au mur, un panneau explique la signification de quelques « signes » urbains (plaques d'égout, vannes, relais électriques, boîtiers téléphoniques, etc.).

Vigoureusement relancée à l'automne 1988 après la publication d'un rapport alarmiste de l'Institut de la santé publique et de l'environnement, la question de l'environnement est devenue, aux Pays-Bas, un véritable leitmotiv. En 1990, un vaste et très ambitieux plan national de gestion de l'environnement a été adopté par le Parlement, puis, en 1991, son versant éducatif, sous forme d'un « plan pluriannuel pour l'éducation à la nature et à l'environnement ».

Pour s'atteler à la tâche et assurer la cohérence, pas moins de six ministères (économie, transports, coopération, agriculture, environnement et éducation) se sont alliés et ont débloqué l'équivalent de 240 millions de francs sur trois ans. Volontariste, le gouvernement néerlandais entend faire en sorte que *« toutes les écoles hollandaises du premier et second degré, en 1995 au plus tard, soient dotées d'une base sur laquelle l'éducation à l'environnement pourra se développer jusqu'en l'an 2000 ».*

« Comme aucun discours ne vaut les actes », ainsi que le souligne M. Cees Fuykshot, directeur des établissements secondaires au ministère néerlandais de l'éducation nationale, les écoles et les enseignants sont invités non seulement à *« intégrer l'éducation à l'environnement dans leurs cours »*, mais aussi et surtout à *« faire une place à la nature et l'environnement dans la politique de l'école »*. Pas question comme en France d'inciter à développer un projet annuel lié à l'environnement (*le Monde* du 4 juin) sans lien direct avec le cadre scolaire. L'environnement, aux Pays-Bas, commence au seuil de l'école.

Sans attendre, certains ont commencé. A Alphen-aan-den-Rijn, dans le Zuid-Holland, les élèves du collège Ashram ont établi un « diagnostic environnement » : ils ont proposé l'abandon des gobelets plastiques aux machines à café, suggéré l'emploi de papier recyclé pour les copieurs et le ramassage systématique des brouillons (comme cela se fait depuis quelques semaines dans les bâtiments publics), envisagé des améliorations concernant l'énergie dans l'établissement et ils projettent, l'an prochain, d'investir... dans une éolienne.

Programmes et outils pédagogiques

Parallèlement, le gouvernement souhaite « institutionnaliser » l'en*vironnement dans les programmes*, en primaire et dans les trois premières années du secondaire, qui viennent de faire l'objet d'une réforme pour la rentrée 1992. Des chercheurs de l'université d'Utrecht, notamment, travaillent en collaboration avec l'Institut national des programmes sur la définition d'une éducation à l'environnement dans sept disciplines. Objectif : que l'environnement représente par exemple 20 % des programmes de physique-chimie et de biologie. Depuis deux ans le projet Education à la nature et à l'environnement en milieu éducatif (NME) (1) mobilise une vingtaine d'enseignants, qui testent des outils pédagogiques.

Délaissant dans un coin de classe leurs blouses d'apprenti physicien-chimiste, une poignée d'élèves du collège de Rijnsweerd à Utrecht ont ainsi troqué leurs cours traditionnels pour une série de douze cours consécutifs sur la problématique des déchets. Fiches de travail en main sur le tri sélectif à la source (généralisé en Hollande), les élèves sont avant tout amenés à réfléchir (sur le contexte économique, technique), puis à bâtir une argumentation.

Faut-il acheter du Coca-Cola en boîte de fer ou en bouteille ? *« La question n'est pas de leur dire : ça c'est bien, ça non,* explique M. Tom Van de Brink, leur professeur. *Ce qui compte, c'est qu'ils puissent argumenter, peser le pour et le contre. Et savoir, pour les questions importantes, qu'ils pourront contester et peser sur les décisions. »* Enfin, pour parvenir à ses fins, le gouvernement néerlandais compte également sur les associations de défense et de protection de l'environnement, qui, depuis longtemps, ont pénétré dans les écoles.

Parmi elles, l'Institut pour la communication et l'environnement (SME), ancien groupe de pression reconverti dans l'éco-conseil, s'est fermement engagé aux côtés de l'Institut national des programmes pour développer l'éducation à l'environnement dans les collèges, et devrait participer au développement d'un programme environnemental à la télévision scolaire et s'atteler à la formation des formateurs.

« Développer l'éducation à l'environnement n'est pas une question d'argent, insiste M. Joep Reichert, consultant à SME, *mais seulement de volonté. »* Et ce en tous domaines, comme en témoigne le financement, sans contrepartie publicitaire, d'un manuel d'éducation à l'environnement par un géant de la chimie néerlandaise.

« Nos efforts ne sauveront sûrement pas l'humanité, renchérit M. Pieters, qui supervise la mise en place du projet NME dans le secondaire, *et une catastrophe sera toujours bien plus pédagogique que n'importe lequel des cours que nous préparons. Néanmoins, il nous faut travailler pour que les attitudes changent, en évitant de recourir à une pédagogie de catastrophe, forcément négative. »*

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Le projet NME a été développé initialement dans le cadre du projet Action de l'école en faveur de l'environnement que poursuit l'OCDE.

COURRIER

Le Tac-O-Tac de l'orientation

L'orientation et ses arcanes se profilent à l'horizon du paysage scolaire... Dans quelques jours, parents et élèves seront sur les dents, attendant avec impatience, angoisse pour certains, le verdict du conseil de classe. Passera, passera pas, voilà la question... Car il en va ainsi dans notre pays. On a beau décréter (décret du 20 février 1992) que le dispositif d'orientation *« doit reposer sur un dialogue précoce et continu organisé dès le début de la scolarité au collège et tout au long de la scolarité du jeune »*, rien n'y fait.

Dans la pratique, l'orientation est devenue un phénomène saisonnier, comme Roland-Garros. On s'y prépare fébrilement dès la mi-mai, tant du côté du corps enseignant que des associations de parents d'élèves. Les uns en multipliant le nombre des devoirs, pour qu'une moyenne significative figure dans le dernier bulletin trimestriel. Les autres en rappelant à leurs adhérents que, dans le pire des cas, ils ont droit – comme au Tac-O-Tac – à deux chances : l'entretien avec le proviseur ou son représentant, et la commission d'appel devant laquelle ils ne manqueront pas de se pourvoir ni d'assister afin d'étayer la plaidoirie du professeur principal ainsi que la lettre circonstanciée qu'ils auront envoyée au président de ladite commission.

C'est simple. C'est également très rapide : conseils de classes et entretiens ont été programmés à la même date, pendant les épreuves du baccalauréat ou du brevet, et sur quarante-huit heures seulement. Quant au délai de réflexion accordé aux parents, il est réduit à trois jours. L'objectif de l'éducation nationale serait-il de concurrencer la SNCF ?

C'est possible !

Mme S. TESTUD
(Proviseur du lycée Victor-Hugo, Paris)

Les « brevets » du scoutisme

J'attendais avec impatience les premières conclusions du rapport de Michel Serres (*le Monde* du 28 mai). Je ne suis pas déçu. Mieux, je suis ravi. Ce projet est tout à fait réalisable. Il prend appui sur les *« brevets »* popularisés par le scoutisme et repris par la pédagogie Freinet. Après mai 68, nous étions nombreux à penser que cette pédagogie des « brevets » pouvait parfaitement se développer dans une formation permanente nationale. Michel Serres s'inscrit totalement dans cette perspective. Qu'il en soit remercié du fond du cœur !

Les institutions de formation existantes peuvent s'inscrire sans difficulté dans ce schéma général. Il existe déjà des unités capitalisables pour les B. E. P. et les baccalauréats professionnels. Une *« validation clairement définie »* est techniquement tout à fait concevable même si la plus grande partie de ces *« brevets »* de formation permanente ne sont pas appelés à entrer dans un système d'équivalences. Il existe déjà de nombreux groupes de travail, ateliers, associations diverses et ceci dans toutes les disciplines. L'un de leurs problèmes, et non des moindres, c'est que l'activité de leurs participants ne débouche sur aucune validation vraiment accessible. A partir du moment où cette validation existe, le problème change totalement de nature.

Rien n'empêche par exemple un foyer socio-éducatif de lycée d'organiser pour des volontaires des activités spécifiques débouchant sur une telle validation. Et parallèlement à la préparation des examens rien n'empêche un professeur d'aider des élèves à préparer un « brevet » de niveau modeste, par exemple par le biais des « modules » prévus à partir de la seconde. Bref une grande idée est en marche ! Utopie ? Réalisme ? Les deux à la fois bien sûr !

ROGER FAVRY
(Montauban)

REPÈRES

BIBLIOTHÈQUES. *Une* convention sur l'informatisation des catalogues de 30 bibliothèques universitaires vient d'être signée entre la Bibliothèque de France (BDF) et la direction de la programmation et du développement universitaire au ministère de l'éducation nationale. Cet accord constitue la première ébauche du catalogue collectif de France, dont la réalisation est une des missions confiées à la future bibliothèque et qui devrait, à terme, recenser les fonds de la BDF, de la Bibliothèque nationale et ceux des grandes bibliothèques municipales et universitaires.

Dès 1992, la coopération entre la BDF et le ministère de l'éducation nationale permettra la création de plus de 500 000 nouvelles notices provenant des catalogues de 14 bibliothèques universitaires, parmi lesquelles celles de Sainte-Geneviève, d'Art et archéologie, du Musée de l'Homme. Huit millions de francs seront consacrés à cette opération par chacun des deux partenaires dès 1992 et 4 millions de francs au moins pour les années suivantes.

HANDICAPÉS. Les 19 et 20 juin, se tiendront à la Sorbonne les « Assises 1992 de tous les étudiants pour une réelle intégration des jeunes handicapés, accidentés de la vie ». Organisées par le secrétariat d'Etat aux handicapés et accidentés de la vie avec le concours du ministère de l'éducation nationale, de la conférence des présidents d'université, de la Mutuelle nationale des étudiants de France, du Centre national des œuvres universitaires et scolaires et de la Fondation santé des étudiants de France, ces assises ont pour objectif de présenter des réalisations effectuées sur quelques sites et de faire des propositions pour aider à l'intégration des étudiants handicapés dans les établissements d'enseignement supérieur.

IUT. Le ministère de l'éducation nationale vient de créer, par un arrêté publié au *Journal officiel* du 13 juin, une commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie. Composée de vingt-six membres nommés pour quatre ans par le ministre de l'éducation (six enseignants, six représentants de employeurs, six représentants des salariés, deux représentants des usagers et six personnalités qualifiées), cette commission consultative a pour mission de traiter des questions d'intérêt général concernant les IUT, qu'il s'agisse des orientations pédagogiques ou de l'organisation des études, des modalités de recrutement, de la création, du regroupement ou de la suppression des spécialités ou encore de la carte des spécialités. Suggérée par un rapport récent du groupe de travail sur la rénovation des IUT présidé par M. Guy Fleury, administrateur *général du CNAM,* cette commission consultative est destinée à réflechir à l'avenir des IUT en dépassant le champ plus étroit des commissions pédagogiques nationales des IUT, organisées par spécialité.

STRASBOURG. M. Adrien Schmidt, professeur de physique, a été élu le 1er juin président de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg par 73 voix sur 104 suffrages exprimés. Il succède à M. Gilbert Laustriat.

[Né le 22 août 1938 à Gros-Réderching (*Moselle*), *M. Adrien Schmidt est* ancien élève de l'Ecole nationale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de sciences physique et docteur ès sciences physiques. Enseignant dans le secondaire de 1963 à 1967, il est nommé assistant à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg en 1967, puis professeur en 1978. Depuis 1991, il était directeur de la nouvelle UFR des sciences physiques, issue du partage de l'UFR des sciences de la matière.]

SIXIÈME. Un rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale sur le fonctionnement pédagogique des classes de sixième défraie la chronique depuis une semaine. Remis en avril à M. Jack Lang, il porte sur un échantillon représentatif d'un millier de classes de sixième et dresse un constat sévère : inadéquation des programmes, absence de projet pédagogique dans les classes, insuffisance de la formation initiale des enseignants, carence de leur formation continue. Des remarques *déjà formulées dans un autre* rapport de l'inspection générale portant sur l'évaluation de quatre vingt collèges (voir *Les collèges en panne, le Monde* du 2 avril).

INITIATIVES. Voyager, faire du sport, découvrir l'inconnu, chercher un job à l'étranger, plonger dans les arts plastiques, la peinture, la sculpture, la littérature, le cinéma, la musique... Un projet, une idée, une initiative, ont souvent besoin de conseils et surtout d'un financement. De nombreuses associations, organismes ou dispositifs nationaux proposent ces services, à certaines conditions, sous forme de concours ou de simples aides ou appuis. La Délégation interministérielle à l'insertion des jeunes et la Fondation de France viennent de réaliser une plaquette baptisée *Des clés pour des idées* destinée à mieux orienter les jeunes dans leurs recherches.

► **Rens : Conseil national des missions locales. 78, rue Olivier-de-Serre, 75007 Paris. Tél : (1) 45-55-92-48.**

هكذا من الأصل

EDUCATION • CAMPUS

Le coût de la « paix scolaire »

L'accord entre l'Etat et l'enseignement catholique permet au gouvernement de s'en tirer à bon compte

EN accordant samedi 13 juin (*le Monde* daté 14-15 juin) tout un train de mesures « sociales » en faveur de l'enseignement catholique et en acceptant de régler, à hauteur *de 1,8 milliard de francs sur six ans* (soit 40 % des prétentions initiales du privé), la « dette » de l'État, M. Jack Lang grèvera-t-il considérablement le budget de son ministère ?

Aujourd'hui, l'enseignement privé placé sous contrat d'association avec l'Etat (à plus de 95 % pour l'enseignement catholique) scolarise 17 % des élèves en France et pèse pour moins de 13 % dans le budget de l'éducation nationale.

La première et la plus importante des dépenses liées au secteur privé sous contrat (le seul qui entraîne des dépenses pour l'Etat) concerne les rémunérations des personnels enseignants. Ceux-ci, recrutés par les chefs d'établissement du privé après validation du recteur d'académie, sont payés par l'Etat sur des bases contractuelles. Sur les 28,6 milliards de francs qui ont été inscrits au budget 1992 pour le privé au titre de l'« action éducative et culturelle », *ces rémunérations s'élevaient* à 24,3 milliards de francs (soit 85 % du total).

Une hausse de 3,5 %

Le deuxième poste budgétaire concernant le privé porte sur la *contribution de l'Etat aux dépenses* de fonctionnement de ces établissements. Cette participation, baptisée forfait d'externat, est calculée sur la base du coût d'un élève externe du public et est proportionnelle au nombre d'élèves scolarisés dans le privé. En 1992, le budget de l'éducation nationale a prévu le versement à ce titre d'un peu moins de 4 milliards de francs.

Mis à part le versement sur six ans de 1,8 milliard de francs au titre des arriérés du forfait d'externat accumulés entre 1982 et 1989 (et constatés par le Conseil d'Etat en octobre 1991), le coût des mesures nouvelles *accordées* par M. Lang au titre du « volet social » des revendications de l'enseignement privé (prise en charge de documentalistes, des décharges de directeurs d'école, etc.) est estimé par le ministère de l'éducation nationale à 317 millions pour 1993, auxquels s'ajouteront 250 millions de francs supplémentaires en 1994, puis 137 millions en 1995, 46 millions en 1996 et 46 millions encore en 1997.

Au-delà de cette date, ces mesures *« sociales » devraient donc* représenter, par rapport à 1992, un surcoût budgétaire de l'ordre de 796 millions de francs, soit une hausse de 2,8 % du budget consacré actuellement au privé sous contrat. Pour 1993, la hausse de ce budget, compte tenu du paiement exceptionnel de 300 millions de francs en remboursement de la « dette » concernant le forfait d'externat, s'élèvera à 2,1 %. A titre de comparaison, on peut rappeler que la hausse du budget de l'Etat pour l'enseignement privé a été de 5,6 % entre 1991 et 1992.

En tout état de cause, en échelonnant la « dette », M. Lang estime avoir monnayé au mieux un contentieux dont l'apurement devrait peser, entre 1993 et 1997, de 0,2 à 0,4 % du budget global de l'éducation nationale, si celui-ci se maintient à son niveau actuel, et compte tenu de l'inflation. *Tel est le prix* qu'a consenti à payer le gouvernement pour s'assurer, à long terme, la « paix scolaire ».

J.-M. Dy

La flambée du bac

Suite de la première page

M. Jospin enfin, quatre ans *durant, tourna autour du pot, tâta* le terrain, testa quelques pistes, évoqua à nouveau le contrôle continu avant de reporter tout projet de réforme à plus tard, dans le prolongement de la rénovation du lycée, seulement amorcée pour la classe de seconde à la rentrée prochaine.

Pas plus que ces banderilles politiques, l'explosion du nombre de candidats n'a eu raison, physiquement, de l'examen. Bien sûr, la catastrophe est annoncée chaque année, avec délectation pour les uns, angoisse pour les autres. On ne passe pas de 250 000 impétrants en 1970 à 350 000 en 1980 puis à plus de 600 000 aujourd'hui sans risquer la paralysie générale.

De fait, le bac est devenu une gigantesque machine, avec ses huit séries générales, ses dix-sept séries technologiques, ses vingt-neuf spécialités professionnelles, ses milliers de sujets – huit cents pour les seules séries générales, – ses bataillons de correcteurs écrasés sous le poids croissant des piles de copies. Sans parler de son coût, 180 millions de francs au bas mot. Ni du casse-tête informatique des convocations, de l'organisation, des *locaux ou d'un calendrier d'autant* plus serré que Mme Cresson avait décidé, l'an dernier, de retarder les épreuves d'une semaine pour préserver un tant soit peu le troisième trimestre.

La moitié d'une génération

Chaque année, cependant, l'administration fait feu de tout bois, trouve de nouveaux locaux, mobilise – depuis *cette* session – les enseignants du privé, informatise peu à peu ses procédures, s'efforce de remotiver les correcteurs en s'engageant à régler leurs indemnités avec moins de retard que l'année précédente. Bref le bac tient bon, mètre étalon de notre système d'enseignement, couronnement des études secondaires et passeport pour l'université.

Il paraît même plus fort que jamais : *objet*, désormais, de *toutes* les convoitises quand il ne fut, longtemps, que l'apanage d'une élite. Il y a belle lurette, sans doute, que le mouvement était amorcé, mais prudemment *et de façon maîtrisée*. En 1950, l'on comptait 32 000 bacheliers, soit 5 % d'une génération. Ils étaient 60 000 en 1960 (11 % d'une génération), 167 000 en 1970 (20 %), 222 000 en 1980 (27 %) et 253 000 en 1985, soit moins de 30 % d'une génération, à peine un jeune sur trois.

Tout bascule au milieu de la décennie 80, lorsque M. Chevènement lance le slogan promis à un bel avenir : *« Conduire 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac d'ici à l'an 2000 »*. En quelques années, c'est le raz-de-marée. Toutes les barrières sont bousculées, les préventions levées : le baccalauréat *devient l'objectif général* des familles et des élèves, le point de passage obligé pour échapper à l'infamie des *« 20 % restants »* laissés sur le bas-côté avec tous les risques d'exclusion scolaire et sociale.

De 253 000 admis au baccalauréat en 1985, on passe à 347 000 en 1989 et à 424 000 en 1992. Soit 47,5 % d'une génération de jeunes Français. Tout permet de penser que la barre des 50 % sera franchie dès cette année.

On pourra chipoter, souligner que l'appellation « baccalauréat » recouvre des réalités de plus en plus disparates, depuis la voie royale du Bac C, qui ouvre toutes les portes de l'enseignement supérieur, jusqu'aux récents bacs professionnels en pleine expansion mais censés déboucher sur un emploi, en passant par les bacs F (industriels) recherchés, et les bacs G (tertiaires) cloués au pilori par la chanson de *Michel Sardou*.

Plus que jamais cependant, la fonction emblématique du baccalauréat, sa force symbolique sont *évidentes. M. Jack Lang* l'a bien compris. Rénover le bac ? Oui, sans doute, et il devrait annoncer, début juillet, des mesures destinées à simplifier les séries de l'examen et à réhabiliter les voies littéraires et économiques. Dans le droit fil de son prédécesseur. Mais il a tout fait, lundi 15 juin au journal d'Antenne 2, pour apparaître comme un défenseur, non comme un démolisseur : *« Pourquoi rénoncer au bac, ce monument historique vieux de deux siècles, que beaucoup nous envient ? »* On ne saurait mieux conforter la relation privilégiée que *les Français* entretiennent avec cet examen.

Plus il se développe plus il se banalise

Pourtant – c'est tout le paradoxe de la situation actuelle, – le bac n'est plus ce qu'il était. La cause est entendue : plus il se développe, plus il se banalise, plus il se dévalorise. Plus sûrement que toutes les velléités de réforme, plus efficacement que les risques d'asphyxie, l'inflation des candidats le démonétise. Le problème n'est pas, vieux serpent de mer, celui du niveau de l'examen, objet de tant de gloses et de controverses. Mais bien celui de sa place dans le paysage général des formations, des qualifications et des diplômes. Or, *tous* les repères sont brouillés.

Depuis une trentaine d'années, le dispositif était clair, marqué par *trois paliers : le baccalauréat*, premier grade universitaire et verrou de l'enseignement supérieur, les formations de techniciens supérieurs à *bac+2, débouchant en principe* sur l'emploi, et le niveau bac+5, symbolisé par le diplôme d'ingénieur et ouvrant droit au statut de cadre dans les entreprises.

Cette architecture cartésienne est en train de voler en éclats. Ouvert à la moitié des jeunes lycéens, demain aux deux tiers, le bac a perdu sa fonction de verrou, de frontière. D'autant plus sûrement que les deux paliers supérieurs sont également remis en cause, contournés de l'intérieur et concurrencés de l'extérieur.

Depuis le bac jusqu'à la thèse, de nouveaux diplômes et de nouvelles modalités de formation ont émergé : à bac+3, avec la prolongation des formations dans les instituts universitaires de technologie ou la création récente, par les chambres de commerce et d'industrie, d'un label national, les certificats consulaires de spécialisation ; à bac+4 avec la création en 1991 des instituts universitaires professionnalisés (IUP) sanctionnés par le nouveau diplôme d'ingénieur-maître ; à bac+5 avec les magistères créés en 1986 ; à bac+6 avec les *« mastères »* des grandes écoles et le diplôme d'ingénieur-docteur que le ministère de l'éducation nationale veut lancer pour inciter les ingénieurs à la recherche.

Sans oublier les nouvelles filières de formation d'ingénieurs créées depuis trois ans dans la foulée du *rapport* Decomps. Ni la pression croissante des établissements supérieurs privés qui se développent et recherchent l'homologation de leurs *formations*. Ou encore les formations supérieures qui se multiplient dans le cadre *« d'universités d'entreprise »*. Autant de formations hors *normes de filières privées*, de diplômes incertains qui émiettent le système de formation en une nébuleuse de plus en plus anarchique.

Cette *déréglementation*, tout comme l'allongement général des études et les risques de plus en plus grands de déqualification qui en *résultent pour les diplômés du* supérieur pèsent lourdement sur l'avenir du baccalauréat. Mais plus son utilité est marginale, plus les Français y sont *attachés*. *Le bac sera-t-il victime de son succès ?*

GÉRARD COURTOIS

□ *Rectificatif.* – Contrairement à ce qu'indiquait notre article faisant part de réactions syndicales à l'accord entre l'État et l'enseignement catholique (*le Monde* du 16 juin), le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC) est bien entendu affilié à la CFTC et non à la CFDT, *à laquelle appartient* la Fédération des personnels de la formation et de l'enseignement privés (FEP).

Bacheliers de tous les pays...

Le bouleversement du système de formation durant la décennie 1980 *est loin d'être un phénomène* propre à la France. Enseignement de masse dans le secondaire, poussée de la scolarisation dans le supérieur, diversification des filières et des diplômes, croissance de la formation en entreprise et développement du secteur commercial de la formation pour tenter de répondre à des demandes de qualification insatisfaites, risques accrus de déqualification pour les diplômés : autant de traits communs à l'ensemble des pays industrialisés, comme le démontrent les travaux de l'OCDE qui ont fait l'objet, du 15 au 17 juin, d'une conférence de cette organisation internationale, à Paris.

Le document préparatoire des experts de l'OCDE est éloquent à *cet égard. Certes les disparités* entre pays industrialisés restent considérables : 62 % des jeunes d'une génération entraient dans des enseignements post-secondaires à la fin des années 80 aux Etats-Unis, contre 44 % en France et en Belgique, 36 % au Japon, au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas, *32 %* en Allemagne, 30 % en Espagne et 26 % en Italie. Mais la pression est généralisée et l'allongement des études dans le secondaire, puis le supé*rieur, se vérifie dans la plupart* des pays.

« L'enseignement secondaire de masse, souligne ce document préliminaire de l'OCDE, *entraîne divers effets sur l'enseignement supérieur. D'abord il accroît les attentes sociales : plus de jeunes souhaitent poursuivre des études supérieures. Ensuite la formation secondaire est plus hétérogène que celle qui conduisait traditionnellement à l'enseignement supérieur. Ce fait à lui seul met l'enseignement supérieur au défi d'accepter des programmes d'étude plus diversifiés (...). Aussi, de nouveaux modèles d'enseignement et de formation de niveau supérieur sont nécessaires. »*

Changement de contexte

Rappelant les mutations économiques accélérées de ces dernières *années, les changements* structurels dans la nature et l'organisation du travail, ainsi que la demande accrue de nouvelles compétences, les experts de l'OCDE notent que *« beaucoup d'enseignements actuels ont été conçus dans, et pour, un contexte différent. Un nouvel équilibre est sans doute à trouver entre les composantes « générales » et « professionnelles » des enseignements supérieurs, entre la formation initiale et la formation continue »*. La question se pose de façon aiguë dans tout le champ des sciences sociales et humaines, qui vont faire l'objet d'une évaluation très fouillée de l'OCDE. Mais elle n'épargne aucun domaine ni aucun niveau de formation ou diplôme.

« La diversité des enseignements, la variété des emplois, la croissance du marché de la formation professionnelle continue ont transformé le rôle et les fonctions des diplômes, des certificats et des autres formes d'évaluation et de reconnaissance des compétences. » Bref, la prolifération des diplômes et des systèmes de validation pose, partout, *« la question de leur validité, de leur fiabilité et de leur transparence »*.

Au-delà de ses particularités hexagonales, le baccalauréat français relève d'interrogations beaucoup plus larges, qui touchent – *sous des formes variées* – *tous* les pays industrialisés.

G. C.

FORMATION PROFESSIONNELLE

DEMANDES D'EMPLOIS

DAME 49 ANS BATTANTE
Expér. mère de famille. Direct. de mais. de jeunes. Psychologue clinicienne. Cherche emploi, étudierais toutes propositions.
Tél. : (16) 66-82-05-59.

DAME DOCUMENTALISTE
15 ans expérience, licence espagnol, anglais, portugais, cherche poste Paris de préférence temps partiel. Disponible fin août. Mme Prange, 15, rue Labrouste, 75015 Paris.

J. H. 33 ans, connaissant : édition, infor. éditoriale, imprimerie, documentation technique : expérience du management, production, informatique, commerciale. libre de suite.
Contact. : 64-48-19-06.

CADRE 45 ANS
Très expérimenté, 20 ans de travail en relation France Pays arabes. Spécial. en co-développement euro-maghrébin, se propose pour *mission 12 m. consacrée à* déf. et mise en place d'une politique globale d'insertion des populations issues de *l'immigration région Rhône-Alpes, Paca, Languedoc-*Roussillon. CV sur demande.
Tél. : 90-28-95-65.

JF 23 ANS - BAC G2
2 1/2 d'expérience en cabinet d'expertise
Recherche poste similaire en cabinet ou entreprise.
Libre début septembre.
Tél. : 43-52-15-97.

Expert comptable 40 ans (licence en droit). Expérience : *8 ans audit, 8 ans en opérationnel.* Fonctions d'encadrement, challenges réussis : rédaction de normes et procédure réduction des délais dans *la production de l'informat.*, élaboration et mise en place de comptabilité, création d'un service d'audit interne.
Tél. : 69-41-23-68.

Homme responsable
43 ans, écrivain, rech. emploi dans famille française.
8 semaines août-sept., pour enseigner l'anglais ou aider dans tâches générales Mr. Cleland, 97 St-Georges Drive, Londres SW1 X4PB, Angleterre.

Médecin forma. gestion, mark exp. 5 a., rech. poste. en sté de serv. ou Indus. Libre 07/92. Angl., esp. + contacter sur fax. 43-73-33-44.

JH 31 ans. Bonne connaissance du monde maya, passionné milieu, arts, architecture épigraphie. Cherche travail en rapport.
Tél. : (1) 45-85-80-48.

SPÉCIALISTE FONCTIONS COMMERCIALES
Enseignement Supérieur
GROUPE ESSEC
- Professionnel reconnu, lauréat concours international.
- Vente, marketing, communication, formation.
- Rech. Direction Market. ou Commerciale ou Communication, voire de Consult. dans Ent. ou Cabin.

T. (16-1) 46-23-80-38.

Rech. poste d'enseignement de la langue espagnole. Ets *scolaire, Ets de formation* traduction, licence de psychologie espagnole, préparat. de maîtrise 92/93.
Tél. : 42-64-57-77 *matin-soir.*

F. 31 a. BAC + 5 GESTION PERSONNEL/DT. SOCIAL. 4 a. d'exp. (ent. cab.) dynamique et motivée pr. s'invest. comme adjt DRH ou CONSULT., étudie ttes propos. au 46-02-28-43.

Homme, très grande expérience, recherche emploi en région parisienne d'ATTACHÉ COMMERCIAL pour animation réseau revendeurs, prescription et promotion aménagement et décoration.
Tél. 64-80-46-15.

JH 31 ans, formateur, informaticien, informateur-*communicateur*, étud. ttes propositions. C. REVIRON, 140, bd V.-Auriol, 75013 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION BTS STENO TTX MAC WORD 4 EXCELLENTE NOTION ANGLAIS 20 ANS EXPÉRIENCE
TÉL. : 43-96-07-02

J.H. 35 ans, cadre financier, sérieuses références, ch. poste de SECOND D'AGENCE au sein d'établissement soucieux de se développer.
Téléphoner au 40-55-02-39.

H. 39 a. doc. sc. po., CNRS, maît. droit, lic. hist.-géo. ch. poste resp. en comm., format., édit., pub. Sa réf. nº 8511, LE MONDE PUBLICITÉ, 15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

L'AGENDA

Antiquités

Rech. pr château gd meuble ancien, gd tableau ancien, gd lustre, statue, anciens. Se déplace.
Tél. : (16) 27-77-01-12 14 h à 19 h.

Bateaux

GRAND LARGE ANTILLES La Galiote, 83310 Les Marines-de-Cogolin.
Tél. : (16) 94-56-25-45.
FAX : (16) 94-56-32-16.
Vous êtes propriétaire d'un bateau de location aux Antilles. Nous pouvons vous aider à le vendre. Actuellement notre clientèle nous demande des monocoques 44-47 pieds et catamarans 12-14 mètres.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix : « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide « Paris pas cher », tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens 4, Chaussée-d'Antin.
Magasin à l'ÉTOILE 37, av. Victor-Hugo
Autre grand choix.

Cours

COURS D'ARABE
Jour, soir, de juil. à sept. Ts niv. intensifs et extens. AFAC. Tél. : 42-72-20-88.

HÉBREU-EXPRESS
Tél. : 47-97-30-22.

COURS PAR CORRESPONDANCE *DROITS DE L'HOMME et liberté* fondamentale. 39-75-39-89.

Profitez des vacances pour apprendre/répéter anglais *ou allemand, cours, conversation* à domicile avec professeur diplômée.
Région de Nice. Juillet/août. Contacter le *19-49-211-707873*

Echange

TAPIS IRANIENS haute qualité (ville Naïné) contre voiture.
Tél. : 47-89-11-72.

Jeune fille au pair

Au pair recherche JF mini. 21 ans sérieuse pour enf. aux USA. Tél. : 48-72-94-20.

Voilier

A VENDRE
CHALLENGER SCOUT 1965 Bois coque refaite en 1990, 7,32. HB 9,5 CV, grand-voile, génois, foc.
Tél. : (16) 32-59-18-42.

Vacances

Tourisme

Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 CHAMBRES INDIVIDUELLES
130 livres sterling par semaine ou 27 livres par jour. Bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, Londres SE1 4YT. G.-B.
Tél. : 1944 71 7034175.

ENTRE NIMES ET MONTPELLIER au GRAU-DU-ROI (30).
Particulier LOUE STUDIO plain-pied, tout confort avec petit jardin, 100 m de la plage, tous commerces très proches. Coin très agréable.
Juillet 5 500 F
Tél. : (16) 75-56-55-38.

DORDOGNE, COTE ATLANTIQUE
D.H.C. HOLIDAYS.
Tél. : 53-82-93-46.

COTE BASQUE
A louer à Anglet/Chambre d'Amour, studio rez-de-jard. privatif. 5 pers., à 100 m de la plage (tous commerces). 5 000 F la quinzaine. De juin à sept. Tél. : 47-00-99-97 (après 19 h 30) ou 59-42-23-00 de 8 h 30 à 10 h, et après 21 h.

ESCANA
IBIZA. Studio 40 m².
Loggia, face mer de petit imm. soigné. A louer ou échanger contre 2 P. front mer.
MANCHE/ATLANTIQUE.
T. 42-58-17-38 matin/soir.

ILE GRECQUE
loue maison bord de mer.
Tél. : 45-44-21-97
mar. et soir.

CÉVENNES PROVENÇALES
De parc 27 ha bois, prairie. Part. loue juil./août magnifique demeure 7 chbres, 4 s.-de-bns, piscine à débordement à l'eau de source, calme et soleil assurés. 60 000 F/mois. Poss. de cheval. Tél. : (16) 66-85-44-85.

Hôtel résidence Anglet
BIARRITZ PARME 70
Studios ou apparts pr 4 à 6 pers. entièrement meublé avec kitchenette équip. TV. Tél. direct. Parking fermé. 2 piscines, tennis, practice de golf, squash, sauna, hamam, salle de musculation, salle de séminaire. A prox. des plages et de 3 golfs.
A 10 mn de l'Espagne.
Renseignements :
28, route de Maignon 64600 Anglet
Tél. 59-63-58-80.
Fax 59-63-59-19

HOTEL RÉSIDENCE ANGLET
Biarritz, Parme. 70 studios ou appts pour 4 à 6 personnes entièrement meublés avec kitchenette équipée, TV. Tél. direct. Parking fermé, 2 piscines, tennis, practice de golf, squash, sauna, hammam, salle de musculation, salles de séminaire à proximité des plages et de 3 golfs à 10 mn de l'Espagne. Renseignements : 28, route de Maignon, 64600 Anglet.
Tél. : (16) 59-63-58-80.
Fax : (16) 59-63-59-19.

29 PRÈS ROSCOFF loue 3 km *mer maison meublée* 4/5 pers. Période 9/26 juin 22/30 juil., 23/30 août et tt. sept. 45-20-71-13 RPD.

HOME D'ENFANTS A LA CAMPAGNE (ARDÈCHE SUD)
Agrément jeunesse et sports *Hélène et Sophie accueillent vos* enfants ds une ferme confortablement rénovée entre bois et rivière, accueil 5 enf. 6/8 ans. Ambiance famil. Activités : baignade, pêche, randonnée, atelier, divers. Tarif : 2 000 F sem. enf.
Tél. : (16) 75-39-32-61.

HOME D'ENFANTS JURA
(900 m altitude près frontière suisse)
Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIe., confortablement rénovée. 2 ou 3 enfts par chbre avec s.-de-bns., wc. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts. Idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat., échecs, fabric. du pain. 2 080 F semaine/enfant.
Tél. : (16) 81-38-12-51.

A LOUER DINARD
juin-juillet-août
appartement plein centre 60 m de la plage
5 couchages. Type F2.
Tél. soir : 96-39-96-91.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

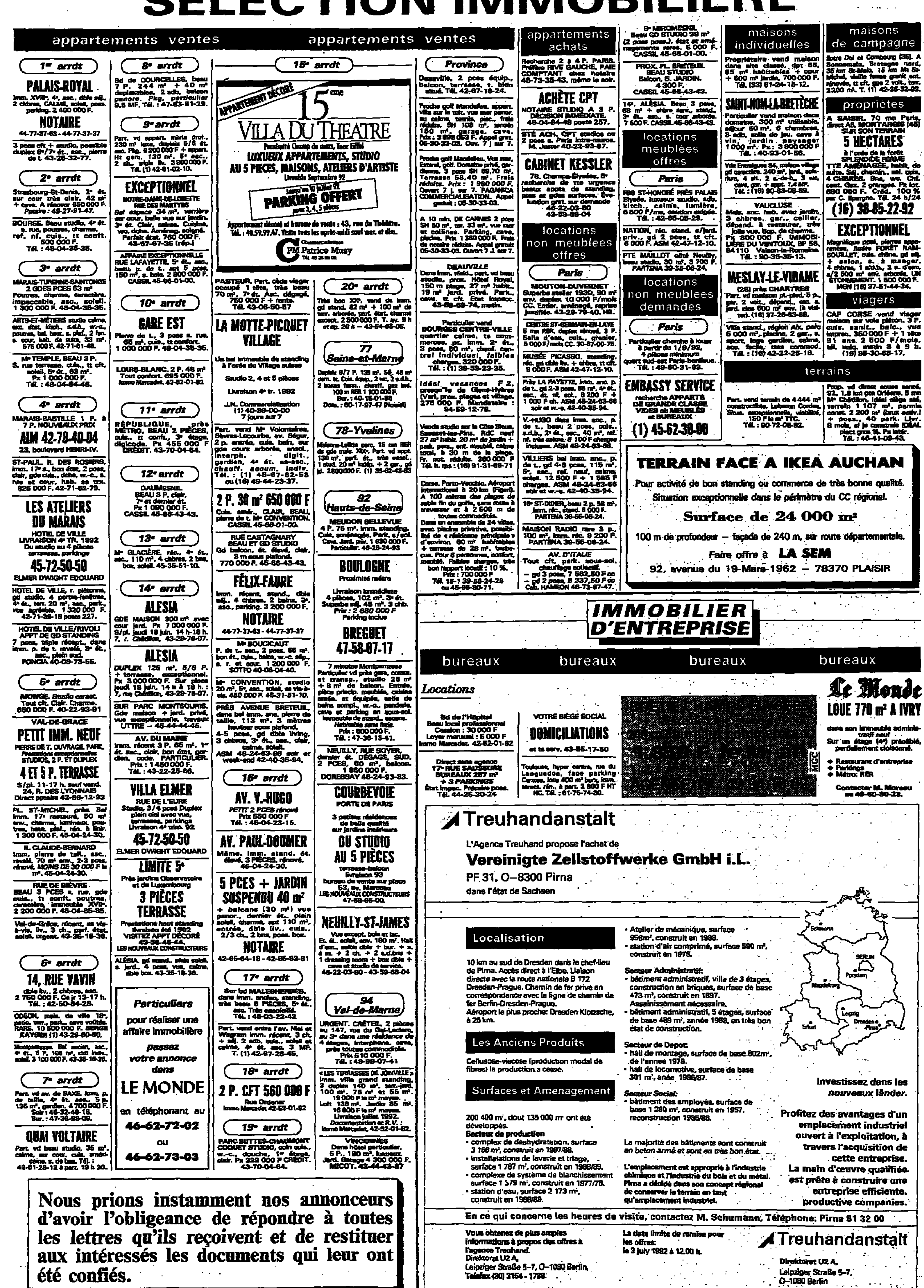
Particulier vend Renault Clio type RN, 1,2 l, 5 portes, rouge, année 1991, 27 000 km, t.b.e.
Prix : 48 000 F.
Tél. : 48-94-56-31.

deux-roues

Collaborateur du journal vd moto Yamaha XT 500 SP (chromée) bleu métal., juin 1988, pr. main, frein, disque av., pneus et transm. nfs, 15 000 F.
Tél. : (1) 46-62-95-78 (bb) (1) 48-24-96-11 (rép.).

Vds moto Kawasaki 500 GP2. Année 92, tatouée, garantie 8 mois, révisions effectuées, 5 000 km, 30 000 F. Tél. 12 h 30 à 13 h, après 18 h et w.-e. : 37-28-86-43 (dépt. 28).

هكذا من الأصل



Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Imm. XVIIe, 4e, asc., dble séj., 2 chbres, CALME, soleil, poss. parking. 2 400 000 F.
NOTAIRE
44-77-37-63 - 44-77-37-37

3 pces cft + studio, possible duplex 6e/7e ét., asc., pierre de t. 43-25-32-77.

2e arrdt

Strasbourg-St-Denis, 2e ét. sur cour très clair, 42 m² + cave. A rénover 650 000 F. Ppraire : 49-27-91-47.

BOURSE. Beau studio, 4e ét. s. rue, poutres, charme, ref. nf, cuis., tt conft. 500 000 F. Tél. : 48-04-35-35.

3e arrdt

MARAIS-TURENNE-SAINTONGE
2 GDES PCES 63 m²
Poutres, charme, caractère, impeccable, asc., soleil. 1 300 000 F. 48-04-35-35.

ARTS-ET-MÉTIERS studio calme, exc. état, kitch., s.d.b., w.-c., poutres, bel. haut. s. plaf., 2 fen. s. cour, hab. de suite, 33 m². 575 000 F. 42-71-61-48.

Mo TEMPLE, BEAU 3 P. S. rue terrasse, cuis., tt cft, soleil, 5e ét., 63 m². Px 1 000 000 F. Tél. : 48-04-84-48.

4e arrdt

MARAIS-BASTILLE 1 P. à 7 P. NOUVEAUX PRIX
AIM 42-78-40-04
23, boulevard HENRI-IV.

ST-PAUL, R. DES ROSIERS, imm. 17e s., bon état, 2 pces, clair, gde cuis., dche, w.-c., s. rue et cour, hab. se trx. 825 000 F. 42-71-62-79.

LES ATELIERS DU MARAIS
HOTEL DE VILLE
LIVRAISON 4e TR. 1992
Du studio au 4 pièces terrasses, parkings
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

HOTEL DE VILLE, r. piétonne, gd studio, 4 portes-fenêtres, 4e ét., terr. 20 m², asc., park., vue agréable. 1 320 000 F. 42-71-39-19 poste 227.

HOTEL DE VILLE/RIVOLI
APPT DE GD STANDING
7 pces, triple récept., dans imm. p. de t. ravalé, 3e ét., asc., plein sud.
FONCIA 40-09-73-55.

5e arrdt

MONGE. Studio caract. Tout cft. Clair. Charme. 650 000 F. 40-22-93-91

VAL-DE-GRACE
PETIT IMM. NEUF
PIERRE DE T. OUVRAGE. PARK.
Prestations exceptionnelles
STUDIOS, 2 P. ET DUPLEX
4 ET 5 P. TERRASSE
S/pl. 11-17 h. sauf vend.
24, R. DES LYONNAIS
Direct ppraire 42-98-12-93

PL. ST-MICHEL, près. Bel imm. 17e restauré, 50 m² env., charme, lumineux, poutres, haut. plaf., rén. à finir. 1 300 000 F. 45-04-24-30.

R. CLAUDE-BERNARD
Imm. pierre de tail., asc., ravalé, 70 m² env., 2-3 pces, rénové, MOINS DE 30 000 F le m². 45-04-24-30.

RUE DE BIÈVRE
BEAU 3 PCES s. rue, gde cuis., tt conft, poutres, caractère, immeuble XVIIe. 2 200 000 F. 48-04-85-85.

Val-de-Grâce, récent, ss vis-à-vis, liv., 3 ch., parf. état, soleil, urgent. 43-35-18-36.

6e arrdt

14, RUE VAVIN
dble liv., 2 chbres, asc. 2 750 000 F. Ce jr 13-17 h. Tél. : 42-50-64-28.

ODÉON, mais. de ville 18e, patio, terr., park., cave voûtée. RARE. 10 500 000 F. SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60.

Montparnasse. Bel ancien, asc., 4e ét., 5 P., 106 m², chff indiv., soleil 3 100 000 F. 43-35-18-36.

7e arrdt

Part. vd av. de SAXE. Imm. p. de taille, 4e ét., asc., 5 p. 135 m², gardien. 4 700 000 F. Soir : 45-32-48-18. Bur. : 47-38-98-09.

QUAI VOLTAIRE
Part. vd beau studio, 35 m², calme, sur cour, cuis. américaine, s. de bns. Tél. : 42-61-28-12 à part. 19 h 30.

8e arrdt

Bd de COURCELLES, beau 7 P. 244 m² + 40 m² duplexables, 2 sdb, balcon panora. Pkg. particulier 9,5 MF. Tél. : 47-63-81-29.

9e arrdt

Part. vd appart. mixte prof., 230 m² luxe, duplex 5/6 ét. asc. Pkg. 6 200 000 F + appart. Ht gam. 130 m², 5e asc., 2 ch., triple liv. 3 800 000 F. Tél. (1) 42-81-02-10.

EXCEPTIONNEL
NOTRE-DAME-DE-LORETTE
RUE DES MARTYRS
Bel espace 34 m², verrière sur cour, belle vue sur jardin. 3e ét. Clair, calme. Cuisine, wc, dche. Aménag. soigné. Parfait état. 760 000 F. 43-67-67-36 (rép.)

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
RUE LAFAYETTE, 5e ét., asc., beau, p. de t., apt 5 pces, 150 m², s. balc. 2 800 000 F. CASSIL 45-66-01-00.

10e arrdt

GARE EST
Pierre de t., 3 pces s. rue, 65 m², cuis., tt confort. 1 000 000 F. 48-04-35-35.

LOUIS-BLANC. 2 P. 48 m². Tout confort. 695 000 F. Immo Marcadet. 42-52-01-82

11e arrdt

RÉPUBLIQUE, près MÉTRO, BEAU 2 PIÈCES, cuis., tt conft., 3e étage, digicode. Px 455 000 F CRÉDIT. 43-70-04-64.

12e arrdt

DAUMESNIL
BEAU 3 P. clair, 7e et dernier ét.
Px 1 090 000 F.
CASSIL 45-66-43-43.

13e arrdt

Mo GLACIÈRE, réc., 4e ét., asc., 110 m², 4 chbres, 2 bns, box, soleil. 45-35-51-10.

14e arrdt

ALESIA
GDE MAISON 300 m² avec cour jard. Px 7 000 000 F. S/pl. jeudi 18 juin, 14 h-18 h. 7, r. Châtillon, 43-29-76-07.

ALESIA
DUPLEX 125 m², 5/6 P. + terrasse, exceptionnel. Px 3 000 000 F. Sur place jeudi 18 juin, 14 h à 18 h. : 7, rue Châtillon, 43-29-76-07.

SUR PARC MONTSOURIS. Gde maison + jard. privé, vue exceptionnelle, travaux LITTRE – 45-44-44-45.

AV. DU MAINE
Imm. récent 3 P. 65 m². 1er ét. asc., clair, bon état, gardien, code. PARTICULIER. Prix : 1 450 000 F. Tél. : 43-22-25-66.

VILLA ELMER
RUE DE L'EURE
Studio, 3/4 pces Duplex plein ciel avec vue, terrasses, parkings
Livraison 4e trim. 92
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

LIMITE 5e
Près jardins Observatoire et du Luxembourg
3 PIÈCES TERRASSE
Prestations haut standing livraison été 1992
VISITEZ APPT DÉCORÉ
43-36-46-44.
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

ALÉSIA, gd stand., plein soleil, s. jard., 4 pces, vue, calme, dble box. 43-35-18-36.

Particuliers
pour réaliser une affaire immobilière
passez votre annonce dans
LE MONDE
en téléphonant au
46-62-72-02
ou
46-62-73-03

15e arrdt

APPARTEMENT DÉCORÉ
15ème
VILLA DU THEATRE
Proximité Champ de mars, Tour Eiffel
LUXUEUX APPARTEMENTS, STUDIO AU 5 PIECES, MAISONS, ATELIERS D'ARTISTE
Livrable Septembre 92
Jusqu'au 10 juillet 92
PARKING OFFERT
pour 3, 4, 5 pièces
Appartement décoré et bureau de vente : 43, rue du Théâtre.
Tél. : 40.59.99.47. Visite tous les après-midi sauf mar. et dim.
Commercialisation
CPM Patrice Musy
Tél. 48 25 55 00

PASTEUR. Part. cède viager occupé 1 tête, très beau 70 m², 7e ét. Asc. dégagé. 750 000 F + rente. Tél. 43-06-50-57

LA MOTTE-PICQUET VILLAGE
Un bel immeuble de standing à l'orée du Village suisse
Studio 2, 4 et 5 pièces
Livraison 4e tr. 1992
J.N. Commercialisation
(1) 40-89-00-00
7 jours sur 7

Part. vend Mo Volontaires, Sèvres-Lecourbe, av. Ségur, 2 p. entrée, cuis. bain, sur gde cours arborée, ensol., interph. digit., gardien, 4e ét. ss-asc., chauff. accum. indiv. Tél. : (1) 45-67-82-53 ou (16) 49-44-23-37.

2 P. 30 m² 650 000 F
Cuis. amér., CLAIR, BEAU, pierre de t. Mo CONVENTION. CASSIL 45-66-01-00.

RUE CASTAGNARY
BEAU ET GD STUDIO
Gd balcon, ét. élevé, clair, 3 m sous plafond.
770 000 F. 45-66-43-43.

FÉLIX-FAURE
Imm. récent, stand., dble séj., 4 chbres, 2 bains, 3e, asc., parking. 3 200 000 F.
NOTAIRE
44-77-37-63 - 44-77-37-37

Mo BOUCICAUT
P. de t., asc., 2 pces, 55 m², bon ét., cuis., bains, w.-c. sép., s. r. et cour. 1 200 000 F. SOTTO 40-08-04-40.

Mo CONVENTION, studio 20 m², 5e, asc., soleil, ss vis-à-vis. 450 000 F. 45-31-51-10.

PRÈS AVENUE BRETEUIL, dans bel imm. anc. pierre de taille, 113 m², 3 mètres hauteur sous plafond, 4-5 pces, gd dble living, 3 chbres, 3e ét., asc., clair, calme, soleil.
ASM 48-24-63-66 soir et week-end 42-40-35-94.

16e arrdt

AV. V.-HUGO
PETIT 2 PCES rénové
Prix 550 000 F
Tél. : 45-04-23-15.

AV. PAUL-DOUMER
Même. Imm. stand. ét. élevé, 3 PIÈCES, rénové. 45-04-24-30.

5 PCES + JARDIN SUSPENDU 40 m²
+ balcons (30 m²) vue panor., dernier ét., plein soleil, charme, apt 110 m², entrée, dble liv., cuis., 2/3 ch., 2 bns, poss. box.
NOTAIRE
42-65-64-18 - 42-66-83-61

17e arrdt

Sur bd MALESHERBES, dans imm. ancien, standing, très beau 6 PIÈCES, 5e ét., asc. Très ensoleillé. Tél. : 46-03-22-42

Part. vend entre l'av. Niel et Wagram imm. récent 3 ch. + séj. 2 sdb, cuis., soleil et calme, 4e ét. asc. 3 MF. T. (1) 42-67-28-45.

18e arrdt

2 P. CFT 560 000 F
Rue Ordener
Immo Marcadet 42-52-01-82

19e arrdt

PARC BUTTES-CHAUMONT COQUET STUDIO, coin cuis., w.-c., douche, 1er étage, clair. Px 329 000 F CRÉDIT. 43-70-04-64.

20e arrdt

Très bon XXe, vend de imm. gd stand. 82 m² + 100 m² de terr. arborée, parf. état, charme except. 2 500 000 F. T. av. 9 h et ap. 20 h – 43-54-65-05.

77 Seine-et-Marne

Duplex 6/7 P. 138 m². Sé. 46 m² dern. ét. Cuis. équip., 2 wc, 2 s.d.b., 2 boxes ferm., chauff. gaz ind. 100 m RER 1 100 000 F. Bur. : 40-15-01-88 Dom. : 60-17-97-47 (Noisiel)

78-Yvelines

Maisons-Laffitte parc, 15 mn RER de gde mais. XIXe. Part. vd appt 130 m², parf. ét., très ensol., 1 stud. 20 m² indép. + 2 gar., gd jd. 2 800 000 F. (1) 39-62-43-63

92 Hauts-de-Seine

MEUDON BELLEVUE
4 P. 75 m². Imm. standing. Cuis. aménagée. Park. s/sol. Cave. Jard. priv. 1 630 000 F. Particulier. 46-26-24-93

BOULOGNE
Proximité métro
Livraison immédiate
4 pièces, 102 m². 3e ét.
Superbe séj. 45 m². 3 chb.
Prix : 2 680 000 F
Parking inclus
BREGUET
47-58-07-17

7 minutes Montparnasse
Particulier vd près gare, comm. et transp., studio 25 m² + 8 m² de balcon. Entrée, pièce princip. meublée, cuisine amén. et équipée, salle de bains compl., w.-c., penderie, cave et parking en sous-sol. Immeuble de stand., ascens. Habitable sans frais. Prix : 600 000 F. Tél. : 47-36-13-41.

NEUILLY, RUE SOYER, dernier ét. DÉGAGÉ, SUD. 2 PCES, 60 m², balcon. 1 850 000 F. DORESSAY 46-24-93-33.

COURBEVOIE
PORTE DE PARIS
3 petites résidences de belle qualité sur jardins intérieurs
DU STUDIO AU 5 PIÈCES
terrasse-balcon
livraison 93
bureau de vente sur place
53, av. Marceau
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
47-66-95-00.

NEUILLY-ST-JAMES
Vue except. bois et lac. Et. él., soleil, env. 180 m². Hall d'ent., salon dble + bur. + s. à m. + 2 ch. + 2 s.d.bns + 1 dressing room + box dble + cave et studio de service. 46-22-03-80 - 43-59-68-04

94 Val-de-Marne

URGENT. CRÉTEIL, 2 pièces au 147, rue du Gal-Leclerc, au 3e dans une résidence de 4 étages, interphone, cave, près toutes commodités. Prix 510 000 F. Tél. : 48-98-07-41

« LES TERRASSES DE JOINVILLE » Imm. villa grand standing. 3 duplex 140 m², terr.-jard. 100 m², 75 m² et 55 m². 19 000 F le m² moyen. Loft 138 m². Jardin 85 m². 16 600 F le m² moyen. Livraison juillet 1992. Documentation et R.V. : Immo Marcadet. 42-52-01-82.

VINCENNES
Dans hôtel particulier, 5 P., 180 m², luxueux. Jard. Garage 4 300 000 F. MICOT. 43-44-43-87

Province

Deauville, 2 pces équip., balcon, terrasse, t. bien situé. Tél. 42-67-18-24.

Proche golf Mandelieu. appart. villa sur le toit, vue mer panor. au calme, tennis, pisc., frais réduits, SH 108 m², terrain 150 m², garage, cave. Prix : 3 898 053 F. Appel grat. 05-30-33-03. Ouv. 7 j sur 7.

Proche golf Mandelieu. Vue mer, Esterel, golf. Domaine privé, gardienne. 3 pces SH 69,70 m². Terrasse 58,40 m². Frais réduits. Prix : 1 980 000 F. Ouvert 7 j. sur 7. PAGANICA COMMERCIALISATION. Appel gratuit : 05-30-33-03.

A 10 min. DE CANNES 2 pces SH 50 m², ter. 33 m², vue mer et collines. Parking, cave, piscine. Prix 1 380 000 F. Frais de notaire réduits. Appel gratuit 05-30-33-03. Ouvert 7 J. sur 7.

DEAUVILLE
Dans imm. résid., part. vd beau studio, prox. Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. Etat impecc. 43-59-69-74, matin.

Particulier vend
BOURGES CENTRE-VILLE
quartier calme, ts commerces, pt. imm. 2e ét., 3 pces, 60 m², chauf. central individuel, faibles charges. 320 000 F. Tél. : (1) 39-59-23-35.

Idéal vacances F 2, presqu'île de Giens-Hyères (Var), prox. plages et village. 275 000 F. Mandataire : 94-58-12-78.

Vends studio sur la Côte Bleue, Sausset-les-Pins, RdC neuf 27 m² habit. 20 m² de jardin + park. pers., ent. meublé, calme total, à 30 m de la plage. Fr. not. réduits. 360 000 F Tél. h. rps : (16) 91-31-69-71

Corse. Porto-Vecchio. Aéroport international à 20 km (Figari). A 100 mètres des plages de sable fin du golfe, sans route à traverser et à 2 500 m de toutes commodités. Dans un ensemble de 24 villas, avec piscine privative, possibilité de « résidence principale » d'environ 60 m² habitables + terrasse de 28 m², barbecue. Pour 6 personnes, confort, meublé. Faibles charges, très bon rapport locatif : 10 %. Prix : 700 000 F Tél. 16-1 39-58-24-29 ou 46-66-80-71.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE, PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43, même le soir.

ACHÈTE CPT
NOTAIRE STUDIO A 3 P. DÉCISION IMMÉDIATE. 48-04-84-48 poste 257.

STÉ ACH. CPT studios ou 2 pces s. Paris intra-muros. M. Juster 40-22-93-87.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, ptes et gdes surfaces. Évaluation grat. sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04

locations non meublées offres

Paris

MOUTON-DUVERNET
Superbe atelier 1930, 90 m² env. duplex 10 000 F/mois CC. Entier. aménagé, reprise justifiée. 43-29-79-40. HB.

CENTRE ST-GERMAIN-EN-LAYE
5 mn RER, duplex rénové, 3 P. Salle d'eau, cuis., grenier, 5 000 F/mois CC. 30-87-00-75.

MUSÉE PICASSO, standing, réc. gd dble liv. + chbre, tt cft. 9 000 F. ASM 42-47-12-10.

Près LA FAYETTE, imm. anc. p. de t., gd 2-3 pces, 65 m², 4e ét., asc., ét. nf, sol., 6 200 F + 1 000 F ch. ASM 48-24-63-66 soir et w.-e. 42-40-35-94.

V.-HUGO dans imm. anc., p. de t., beau 2 pces, cuis., s.d.b., 2e ét., asc., 40 m², ref. nf, très calme. 6 100 F charges incluses. ASM 48-24-63-66.

VILLIERS bel imm. anc., p. de t., gd 4-5 pces, 115 m², 5e, asc., ref. neuf, calme, soleil. 12 500 F + 1 585 F charges. ASM 48-24-63-66 soir et w.-e. 42-40-35-94.

16e ST-DIDIER, beau 2 p. 58 m², imm. réc., stand. 6 000 F. PARTENA 39-55-06-24.

MAISON RADIO rare 3 p., 100 m², imm. réc. 9 200 F. PARTENA 39-55-06-24.

AV. D'ITALIE
Tout cft, park. sous-sol, chauffage collectif.
– gd 3 pces, 7 562,50 F cc
– gd 2 pces, 6 337,50 F cc
Cab. HAMEON 46-72-87-47.

8e MIROMESNIL
Beau GD STUDIO 39 m² (2 pces poss.), état et aménagements rares. 5 000 F. CASSIL 45-66-01-00.

PROX. PL. BRETEUIL
BEAU STUDIO
Balcon, S. JARDIN.
4 300 F.
CASSIL 45-66-43-43.

14e. ALÉSIA. Beau 3 pces, 68 m² + chbre serv., stand., 3e ét., asc., s. cour arborée. 7 500 F. CASSIL 45-66-43-43.

locations meublées offres

Paris

FBG ST-HONORÉ PRÈS PALAIS Elysée, luxueux studio, sdb, kitch., calme, lumière, 6 500 F/ms, caution exigée. Tél. : 42-65-05-29.

NATION, réc. stand. s/jard. priv., gd 2 pces, tt cft. 6 000 F. ASM 42-47-12-10.

PTE MAILLOT côté Neuilly, beau studio, 30 m². 3 700 F. PARTENA 39-55-06-24.

locations non meublées demandes

Paris

Particulier cherche à louer à partir du 1/9/92. 4 pièces minimum quart sud-est Paris-banlieue. Tél. : 49-60-31-83.

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS et BUREAUX
(1) 45-62-30-00

maisons individuelles

Propriétaire vend maison dans site classé, dpt 65, 85 m² habitables + cour + 500 m² jardin, 700 000 F. Tél. (33) 61-24-15-12.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Particulier vend maison dans domaine, 300 m² utilisable, séjour 50 m², 6 chambres, 3 sdb, salle de jeu, cave à vin, jardin paysager 1 000 m². Px : 3 900 000 F Tél. : 40-93-01-56.

Vds Entraigues 84, maison village gd caractère. 240 m², jard., solarium, 4 ch., 2 s.-de-b., 3 wc, cave, gar. + appt. 1,4 MF. Tél. : (16) 90-83-08-89.

VAUCLUSE
Mais. anc. hab. avec jardin, 3 chbres, gar., cellier, dépend. à restaurer, très jolie vue, Bcp. de charme. Px 800 000 F. IMMOBILIÈRE DU VENTOUX, BP 58, 84110 Vaison-la-Romaine. Tél. : 90-36-35-13.

MESLAY-LE-VIDAME
(28) près CHARTRES
Part. vd maison pl.-pied, 5 p., gar. 2 voit., dépend., etc. s. jard. clos 600 m² env. (à visiter). (16) 37-26-63-68.

Villa stand., région Aix, parc 5 000 m², piscine, 2 gar., s. sport, loge gardien, calme, acc. facile, ttes commod. Tél. : (16) 42-22-25-16.

maisons de campagne

Entre Dol et Combourg (35). A Bonnemain, Bretagne nord, 35 km St-Malo, 15 km Mt St-Michel, vieille ferme granit ent. rénovée, tt cft, gge 2 voit., terr. 2200 m². T. (1) 42-36-32-83.

propriétés

A SAISIR, 70 mn Paris, direct A6, MONTARGIS (45) SUR SON TERRAIN
5 HECTARES
à l'orée de la forêt
SPLENDIDE FERME
TTE AMÉNAGÉE, habit. de suite. Séj. chemin., sal. cuis., 4 CHBRES, Bns, wc. Chf. cent. Gaz. 2 granges. Px lot 690 000 F. Créd. 100 % par C. Epargne. Tél. 24 h/24
(16) 38-85-22-92

EXCEPTIONNEL
Magnifique ppté, pierres apparentes, limite FORÊT RAMBOUILLET, cuis. chêne, gd séj. + salon, s. à manger, 4 chbres, 1 s.d.b., 2 s. d'eau, s/2 500 m² env. arborés. UN ÉTONNEMENT. 1 500 000 F. MGN (16) 37-51-44-34.

viagers

CAP CORSE vend viager maison sur voie piéton. 3 P. cuis. sanit., balc., vue impren. 350 000 F + 1 tête 91 ans 2 500 F/mois. tél. uniq. matin 8 à 9 h. (16) 95-30-65-17.

terrains

Part. vend terrain de 4 444 m² constructible. Luberon Cordes. Situa. exceptionnelle, viabilité. 150 F le m² TTC. Tél : 90-72-08-82.

Prop. vd direct cause santé, 92, 1,8 km pte Orléans. 5 mn Mo Châtillon, idéal siège sté, terrain 1 107 m², permis const. 2 200 m² (bux activ.) + poss., 40 park. Livr. 8 mois, si je construis IDÉAL plact gros %. Px intér. Tél. : 46-41-09-43.

TERRAIN FACE A IKEA AUCHAN
Pour activité de bon standing ou commerce de très bonne qualité.
Situation exceptionnelle dans le périmètre du CC régional.
Surface de 24 000 m²
100 m de profondeur – façade de 240 m, sur route départementale.
Faire offre à **LA SEM**
92, avenue du 19-Mars-1962 – 78370 PLAISIR

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

Bd de l'Hôpital
Beau local professionnel
Cession : 30 000 F
Loyer mensuel : 5 000 F
Immo Marcadet. 42-52-01-82

Direct sans agence
17e RUE SAUSSURE
BUREAUX 257 m²
+ 3 PARKINGS
État impec. Précaire poss.
Tél. 44-25-30-24

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts serv. 43-55-17-50

Toulouse, hyper centre, rue du Languedoc, face parking Carmes, loue 400 m² burx, imm. caract. rén., à part. 2 800 F HT HC. Tél. : 61-75-74-30.

MGC

Le Monde
LOUE 770 m² A IVRY
dans son immeuble administratif neuf
Sur un étage (4e) précâblé, partiellement cloisonné.
◆ Restaurant d'entreprise
◆ Parkings
◆ Métro; RER
Contacter M. Moreau au 49-60-30-23.

Treuhandanstalt

L'Agence Treuhand propose l'achat de
Vereinigte Zellstoffwerke GmbH i.L.
PF 31, O–8300 Pirna
dans l'état de Sachsen

Localisation

10 km au sud de Dresden dans le chef-lieu de Pirna. Accès direct à l'Elbe. Liaison directe avec la route nationale B 172 Dresden-Prague. Chemin de fer privé en correspondance avec la ligne de chemin de fer Berlin-Dresden-Prague.
Aéroport le plus proche: Dresden Klotzsche, à 25 km.

Les Anciens Produits

Cellusose-viscose (production modal de fibres) la production a cessé.

Surfaces et Amenagement

200 400 m², dout 135 000 m² ont ete développés.
Secteur de production
- complex de deshydratation, surface 3 156 m², construit en 1987/88.
- installatations de laverie et triage, surface 1 787 m², construit en 1988/89.
- complexe de systeme de blanchissement surface 1 379 m², construit en 1977/78.
- station d'eau, surface 2 173 m², construit en 1988/89.
- Atelier de mécanique, surface 956m², construit en 1988.
- station d'air comprimé, surface 590 m², construit en 1978.

Secteur Administratif:
- bâtiment administratif, villa de 3 étages, construction en briques, surface de base 473 m², construit en 1897. Assainissement nécessaire.
- bâtiment administratif, 5 étages, surface de base 489 m², année 1988, en très bon état de construction.

Secteur de Depot:
- hall de montage, surface de base 802m², de l'annee 1978.
- hall de locomotive, surface de base 301 m², anée 1986/87.

Secteur Social:
- bâtiment des employés, surface de base 1 280 m², construit en 1957, reconstruction 1985/86.

La majorité des bâtiments sont construit en beton armé et sont en très bon état.

L'emplacement est approprié à l'industrie chimique et l'industrie du bois et du métal. Pirna a décidé dans son concept régional de conserver le terrain en tant qu'emplacement industriel.

Investissez dans les nouveaux länder.

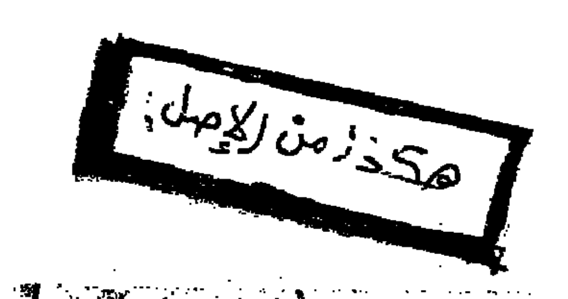
Profitez des avantages d'un emplacement industriel ouvert à l'exploitation, à travers l'acquisition de cette entreprise. La main d'oeuvre qualifiée est prête à construire une entreprise efficiente. productive companies.

En ce qui concerne les heures de visite, contactez M. Schumann, Téléphone: Pirna 81 32 00

Vous obtenez de plus amples informations à propos des offres à l'agence Treuhand.
Direktorat U2 A,
Leipziger Straße 5–7, O–1080 Berlin,
Telefax (30) 3164 - 1788.

La date limite de remise pour les offres:
le 3 july 1992 à 12.00 h.

Treuhandanstalt
Direktorat U2 A,
Leipziger Straße 5-7,
O-1080 Berlin



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 25 m², 6e étage	17, rue de la Banque CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	2 250 + 200 1 890

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 116 m², 2e étage parking	15, rue des Lions-Saint-Paul SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	12 000 + 1 702 9 400
2 PIÈCES 60 m², RC poss. parking	43-45, rue Vieille-du-Temple CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 900 + 610 4 518

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	6 750 + 695 3 463

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES 81 m², 2e étage	4, rue R.-Estienne SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	11 000 + 1 948 7 920
4 PIÈCES 156 m², 2e étage rénovation de prestige parking	10 *bis*, rue P.-Baudry SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	22 600 + 1 501 16 272
6 PIÈCES 187 m², 3e étage	6, square du Roule AGF – 44-86-45-45 *Frais de commission*	20 167 + 965 *14 350*

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 60 m², 5e étage possib. parking	5, rue Drouot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 220 + 675 4 025

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PCES IMM. NEUF 70 m², 1er étage parking, terrasse	6, cité de Phalsbourg GCI – 40-16-28-71	6 800 + 695
4 PIÈCES 101 m², 5e étage parking	1, rue Pelée LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	9 557 + 750 7 182

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PCES IMM. NEUF 91 m², 3e étage grand standing parking	20 *bis*, av. de Lowendal SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	13 650 + 1 706 9 828
4/5 PCES IMM. NEUF 158 m², 3e étage grand standing parking	20 *bis*, av. de Lowendal SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	22 050 + 2 921 15 876
5 PIÈCES 128 m², 6e étage cave	7, rue Alexandre-Cabanel AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	13 500 + 1 650 9 607

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES DUPLEX 131 m², 5e-6e étages parking	4, rue Félicien-David SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	18 500 + 1 980 14 275
5 PIÈCES 184 m², 1er étage	60-62, av. Henri-Martin GCI – 40-16-28-71	23 700 + 4 362
STUDIO 23 m², 6e étage	17, rue de Longchamp AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 800 + 320 2 704
4 PIÈCES 132 m², 4e étage	94, bd Flandrin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	17 200 + 1 200 12 240
2 PIÈCES 56 m², RC balcon, parking	185, bd Murat LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	5 415 + 529 4 194

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 136 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71	17 000 + 2 208
3 PIÈCES 56 m², 3e étage cave	6, rue Mariotte AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 000 + 880 4 981
4 PIÈCES 107 m², 6e étage cave	75, bd Pereire AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	14 500 + 1 570 10 318

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m², 1er étage cave, parking	4, rue Toulain AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 790 + 923 2 700
4 PIÈCES 92 m², 3e étage cave, parking	74-80, rue de Buzenval AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 200 + 1 600 5 124

77 - SEINE-ET-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON 5 PIÈCES 145 m², jard. privatif 1 000 m²	BUZZY-SAINT-GEORGES 30, promenade des Golfeurs SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	11 025 + 400 8 769

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 70 m², 4e étage balcon, parking	LE CHESNAY 60-62, rue Moxouris CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	2 970 + 1 200 2 408
MAISON 7 PIÈCES 144 m², jard. privatif garage	SAINT-GERMAIN 20-22, rue Schnapper SAGGEL – 47-78-15-85 Frais de commission	10 260 + 1 247 7 387
2 PIÈCES 44 m², 1er étage cave, parking	SAINT-GERMAIN 40, rue des Ursulines AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 900 + 545 2 775

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES DUPLEX 95 m², 1er étage	EVRY 7, allée A.-Lavéran AGIFRANCE – 60-78-36-35 Frais de commission	3 487 + 1 312 2 853
PAVILLON 4 PIÈCES 122 m², jardin	LONGJUMEAU 21, rue des Tamaris AGIFRANCE – 49-03-43-02 Frais de commission	6 847 + 359 4 872

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 56 m², 1er étage cave, parking	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 200 + 1 216 3 700
4 PIÈCES 159 m², 2e étage parking	NEUILLY 74, rue de Chézy GCI – 40-16-28-71	23 850 + 3 456
3/4 PIÈCES 90 m², 6e étage	NEUILLY 165, bd Bineau SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	9 500 + 1 842 6 848
5 PIÈCES 168 m², 2e étage	NEUILLY 14, rue Chauveau AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	17 500 + 1 841 12 453
6 PIÈCES 230 m², 1er étage	NEUILLY 1 *bis*, bd R.-Wallace AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	24 770 + 3 496 17 626
3 PIÈCES 65 m², 1er étage balcon, parking	NEUILLY 9, rue de Rouvray LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	7 323 + 639 5 598
3/4 PIÈCES 110 m², 3e étage balcon, parking possib. chbre sce.	NEUILLY 74 *bis*, bd Maurice-Barrès CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	14 000 + 1 850 10 000
4 PIÈCES 97 m², 2e étage cave, parking	SURESNES 16, rue S.-de-Rothschild AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 600 + 1 420 5 408

93 - SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 88 m², 2e étage parking	EPINAY-SUR-SEINE 2, av. Galliani SAGGEL – 47-78-15-85 Frais de commission	5 560 + 889 4 003

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 60 m², 1er étage cave, park.	VINCENNES 2, allée Jacques-Daguerre AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 217 + 664 3 712
4 PIÈCES 96 m², 2e étage 2 parkings	SAINT-MANDÉ 2, avenue Joffre LOC INTER – 47-45-16-09 *Frais de commission*	9 000 + 996 *6 750*
5 PIÈCES 95 m², 1er étage balcon, terrasse 17 m² 2 parkings	SAINT-MANDÉ 25, avenue Joffre LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	8 677 + 1 080 6 534
3 PIÈCES 71 m², 1er étage balcon, park.	VINCENNES 36, rue Massenet LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	6 100 + 670 4 662

95 - VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 93 m², r.-de-j. parking	ENGHIEN-LES-BAINS 103, rue du Gal-de-Gaulle SAGGEL – 47-78-15-85 Frais de commission	6 321 + 1 100 4 551

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE











LOCARE







SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

La mise en œuvre de l'accord européen sur la politique commune

Désordre paysan

Autant que la colère qui s'exprime par les barrages de routes, ce sont les volte-face, la confusion, le double langage, l'intoxication, les surenchères, bref un joyeux désordre qui caractérisent aujourd'hui le climat agricole. Et quels que soient les erreurs ou les déficits d'explication à mettre au passif du gouvernement depuis la signature le 21 mai de l'accord sur la politique agricole commune (PAC), les syndicats ne sont pas pour rien dans cette situation qui se prolonge.

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, qui se veut un homme de bonne volonté et qui se dit prêt en permanence à la discussion avec les organisations représentatives (il doit d'ailleurs les recevoir le 18 juin), a résumé laconiquement son sentiment le 16 juin : *«Le malaise des agriculteurs résulte d'un malentendu qu'il faut dissiper».*

La Coordination rurale – conglomérat hétéroclite et poujadiste de mécontents de tous poils – a-t-elle réellement la volonté et les moyens de bloquer Paris comme elle en brandit la menace ? Tout le capital de sympathie qu'avait conquis la France agricole dans l'opinion après l'impressionnante et chaleureuse manifestation du 29 septembre 1991 s'effondrerait. Il reste que face à ces dérapages «spontanéistes», les syndicats «officiels» sont obligés de prendre des initiatives mobilisatrices, et alternativement de taper du poing et de s'asseoir à la table gouvernementale de la cogestion.

Il s'agit presque d'un jeu, parfaitement réglé depuis des années entre les gouvernements successifs et les leaders agricoles. Avec au passage des comportements déroutants, tel le refus des «chefs» de participer à un débat télévisé sous prétexte que leur présence servirait de *«faire-valoir au ministre de l'agriculture dans sa mission de propagande»* en faveur de la PAC. Comme si les syndicats n'étaient pas capables de retourner l'émission à leur avantage en faisant eux-mêmes de la contre-propagande !

Autre signe que quelque chose ne tourne pas rond dans l'aréopage syndicalo-professionnel agricole : la FNSEA, le CNJA (1), les chambres d'agriculture, la Mutualité sociale agricole et le Crédit agricole demandent désormais au gouvernement le report des Assises du monde rural qui doivent se tenir dans dix villes moyennes le 26 juin. Or ce sont précisément ces organismes qui dans le passé ont réclamé avec force ce genre de réunions pour traiter le dossier crucial de l'aménagement du territoire.

C'est dans cette ambiance délétère que la FNSEA prépare la succession de M. Raymond Lacombe à la tête de la fédération . Ce dernier l'aurait assurément souhaitée meilleure. On connaîtra le vainqueur le 25 juin, au lendemain du débat au Palais-Bourbon sur la PAC.

FRANÇOIS GROSRICHARD

(1) Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et Centre national des jeunes agriculteurs.

□ *Grève des marins et officiers des pays du sud de la CEE.* – Marins et officiers des pays du sud de la CEE ont entamé, lundi 15 juin, une grève de quarante-huit heures destinée à protester contre les projets de la Communauté relatifs à la libéralisation du transport par cabotage. Les craintes du personnel navigant portent sur la modification de la composition des équipages, l'arrivée de pavillons de complaisance ou de compagnies non communautaires sur les lignes européennes et la fin du monopole qu'avaient dans leurs pays respectifs les navires nationaux.

Les ministres des Douze se donnent un nouveau délai pour fixer les mécanismes de la réforme agricole

Les ministres de l'agriculture des Douze ne sont pas parvenus à arrêter les règlements nécessaires à la mise en forme de la nouvelle politique agricole commune. Ils se retrouveront le 30 juin pour fixer les mécanismes dont les agriculteurs redoutent qu'ils ne réduisent leurs revenus.

LUXEMBOURG

de notre correspondant

Le diable est dans le détail! Les ministres de l'agriculture des Douze, réunis lundi 15 et mardi 16 à Luxembourg, ne sont pas parvenus à adopter l'ensemble des règlements mettant en forme juridique l'accord sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) qu'ils ont conclu en mai. Sans que ce contretemps remette en cause les grandes orientations de la réforme, ils devront tenir une session spéciale le 30 juin pour mettre au point ses modalités d'application.

Du point de vue des exploitants, celles-ci conditionnent au moins autant le succès de l'entreprise que les quelques grands principes sur lesquels elle s'appuie : maîtrise de la production grâce au gel des terres pour les grandes cultures et à la priorité donnée à l'extensification dans le cas de l'élevage; meilleure insertion dans l'économie agricole internationale (avec l'idée de reconquérir, pour nos céréales, le marché intérieur des aliments du bétail) par le biais d'une baisse des prix des céréales de 29 % sur trois ans, complètement compensée par des versements directs aux agriculteurs.

On a pu le vérifier mardi soir en suivant sur Antenne 2 le débat animé par Claude Sérillon, *«Le salaire de la terre»* : l'une des principales et légitimes préoccupations des agriculteurs est de savoir comment ces primes, dont l'objet sera de compenser les baisses de prix garantis, seront établies. Quel sera le choix des «références», c'est-à-dire des performances passées, des rendements, qui, dans une région donnée, sera retenu pour calculer les primes. On comprend que, dans le cas où les performances retenues comme représentatives (et donc servant de base pour le calcul) seront inférieures à celles effectivement réalisées sur une entreprise agricole, l'exploitant a la certitude d'être pénalisé, autrement dit de voir son revenu baisser.

Chaque gouvernement est libre de procéder comme il l'entend, mais encore faut-il que le mécanisme mis en place soit compatible avec le règlement européen et, de surcroît, qu'il y ait cohérence entre le régime applicable aux céréales et celui appliqué à l'autre grande production végétale que sont les oléagineux. C'est l'un des points sur lesquels a buté le débat mardi. Les Français sont confrontés à une vraie difficulté : dans le cas des céréales, s'ils veulent mettre en place, pour le calcul des primes compensatoires, un régime de référence très fin, qui permettra de se rapprocher le plus possible des performances effectives des exploitants, il leur faudra probablement modifier le dispositif déjà en place pour calculer la prime en faveur des producteurs d'oléagineux.

Des débats techniques

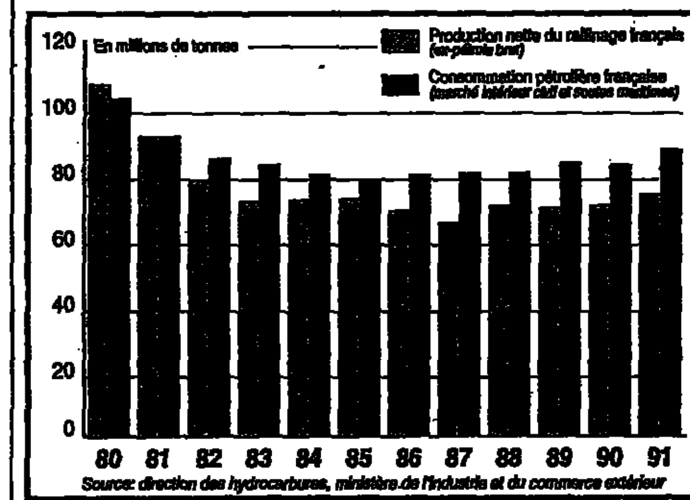
Celui-ci, très approximatif, est décrit comme peu équitable, avec des zones favorisées par rapport à d'autres sans justification apparente, mais, globalement, particulièrement généreux. Autrement dit, la mise en cohérence du régime oléagineux avec celui qu'on souhaite appliquer aux céréales entraînerait probablement une diminution des primes accordées aux producteurs de colza et de tournesol. On comprend, dans ces conditions, que le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, et son ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz, veuillent se donner un délai de réflexion avant de trancher.

Un autre problème local mais sensible pour lequel M. Mermaz doit faire accepter un aménagement des textes concerne les troupeaux «mixtes» (lait et viande). La réglementation prévoit que les exploitations produisant plus de 60 000 kg de lait par an (c'est très peu), considérées donc comme des exploitations laitières, n'ont pas le droit de toucher la «prime à la vache allaitante» réservée aux producteurs spécialisés de viande bovine. Dès lors que la prime devient, davantage que le prix d'intervention, un élément déterminant du revenu, cette disposition devient très pénalisante pour certaines catégories d'exploitations mixtes, concentrées dans le Cantal (race Salers) et qu'on ne veut évidemment pas mettre en difficulté. Il faut faire comprendre aux pays partenaires qu'il ne s'agit pas d'obtenir un quelconque passe-droit, mais bien d'un problème spécifique méritant d'être pris en considération.

Ces débats techniques interviennent alors que les premières simulations sur les effets de la réforme réalisées par les experts bruxellois, à prendre certes avec prudence, sont nettement encourageantes, surtout en ce qui concerne les producteurs «extensifs» de viande bovine (Massif Central et régions voisines), dont on nous dit que les revenus devraient progresser de façon sensible.

PHILIPPE LEMAITRE

Le raffinage français déficitaire



Source: direction des hydrocarbures, ministère de l'industrie et du commerce extérieur

L'industrie française du raffinage, à l'image de celle des autres pays européens, tourne à pleine capacité (87 % de taux d'utilisation en 1991) mais sans couvrir pour autant les besoins nationaux. En réalité, c'est depuis 1980 que le secteur est devenu déficitaire. L'an passé, la production nette des treize unités implantées dans l'Hexagone a totalisé 76,7 millions de tonnes pour des besoins estimés à 88,6 millions, selon les chiffres provisoires publiés, lundi 15 juin, par la direction des hydrocarbures du ministère de l'industrie et du commerce extérieur. En revanche, la France est excédentaire en fioul lourd depuis que son principal débouché – les centrales thermiques classiques d'EDF – a été détrôné par le nucléaire.

□ **Un projet de directive européenne sur la protection des enfants au travail.** – Un projet de directive européenne relative à la protection des enfants au travail, proposé pour étude à chaque État membre de la CEE, a été examiné en France, vendredi 12 juin, par le Conseil supérieur des risques professionnels. Le texte porte sur l'interdiction du travail des enfants de moins de quinze ans, et la protection des jeunes au travail, avec des dérogations pour des activités spécifiques comme l'hôtellerie et le spectacle. *«Ces dispositions minimales ne pourraient remettre en cause notre législation nationale, lorsque celle-ci est plus favorable»*, a précisé, lundi 15 juin, le ministère du travail, qui indique en outre que la directive apporterait des protections nouvelles en France, notamment en matière de repos hebdomadaire (deux jours au lieu d'un seul) et de protection de la santé mentale.

Stagnation de la diffusion
et baisse importante des recettes publicitaires

1991, année noire pour la presse

La presse française se porte mal. Stagnation de la diffusion, baisse importante des recettes publicitaires concernent presque toutes les formes de presse, comme le montre le deuxième Observatoire de l'écrit, publié par Diffusion contrôle.

«Il vaut mieux voir une fois qu'entendre cent fois», dit un proverbe chinois que M. Jean Miot, directeur délégué du *Figaro* et président de Diffusion contrôle (ex-OJD) aime à citer, en illustration de la prééminence de l'écrit sur l'audiovisuel.

Depuis le 1er juin, Diffusion contrôle (DC) est le nouveau nom de l'Office de justification de la diffusion (OJD), et qui réunit des représentants des éditeurs, des annonceurs et des publicitaires. Ce nouveau nom, officiellement intronisé mardi 16 juin avec la présentation du deuxième Observatoire de l'écrit, traduit l'élargissement des prérogatives de l'ancien OJD et sa modernisation, dus à l'évolution du marché et des médias. Diffusion contrôle étudie en effet, en plus des chiffres de la presse payante, ceux de la presse gratuite, des médias audiovisuels et télématiques et des «supports de publicité spécialisés» (annuaires par exemple).

L'organisme a aussi demandé aux éditeurs adhérents de fournir deux fois par an – au lieu d'une fois – leurs chiffres de diffusion et il a conçu de nouveaux outils informatiques, afin que la presse écrite puisse jouer à armes égales avec l'audiovisuel, et notamment la télévision, auprès des annonceurs et des publicitaires.

A terme, une banque de données regroupant les chiffres de DC, du Centre d'étude des supports de publicité (CESP), d'IPSOS, de l'INSEE, du Service juridique et technique de l'information (SJTI), etc., doit être réalisée. Le secrétaire d'Etat à la communication, M. Jean-Noël Jeanneney, a annoncé pour sa part qu'un colloque sur la situation économique de la presse, réunissant éditeurs et parlementaires, aurait lieu en octobre, et tiendrait compte des incidences de l'Acte unique européen sur la presse française.

Car celle-ci va mal : *«1991 a été une année terrible pour la publicité et je crains que 1992 le soit aussi»*, a noté M. Miot. Diffusion contrôle a passé au crible les chiffres de 674 titres, qui représentent plus de 90 % de la diffusion de la presse française. Le tableau est sombre, tant sur le plan de la diffusion que des ressources publicitaires, et cela pour la presse grand public comme pour les revues techniques et professionnelles.

La faiblesse des quotidiens

L'an dernier, la presse quotidienne d'informations générales a vu sa diffusion payée – 2 601 millions d'exemplaires – baisser de 0,3 %, alors qu'elle avait déjà enregistré une chute de 0,5 % en 1990 par rapport à 1989. La presse périodique, qui a totalisé 1 636 millions d'exemplaires diffusés en 1991, n'augmente que de 2,7 %, contre 4,6 % en 1990. Quant à la presse technique et professionnelle, la chute de sa diffusion payée a été de 1,1 % en 1991, contre 0,5 % en 1990.

Aucune famille de presse, ou presque, n'est épargnée. Les quotidiens nationaux ont assisté en 1991 à la stagnation de leur diffusion (0 %), les quotidiens et les hebdomadaires régionaux à une lente érosion (– 0,3 % et – 0,5 %). La presse de télévision, les journaux d'actualité, la presse des jeunes ont vu leur diffusion cesser de grimper, tandis que la presse agricole ou la presse «de charme» enregistrent des scores de diffusion en baisse. Seule la presse féminine, dopée par les revues de cuisine, la presse d'associations et de syndicats et la presse informatique connaissent une diffusion ascendante (+ 6,3 %, + 11,3 %, + 8,4 %).

Le tableau est tout aussi noir du côté des ressources publicitaires, singulièrement érodées par la baisse de régime économique. En 1991, selon l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP) cité par ce deuxième Observatoire de l'écrit, les quotidiens nationaux ont vu leurs recettes publicitaires baisser de 16,9 % en moyenne, les régionaux de 8,5 %, les magazines de 6 % et la presse technique et professionnelle de 7 %.

Y.-M. L.

Accords salariaux dans l'audiovisuel public

Les négociations engagées dans les différentes entreprises de l'audiovisuel public ont abouti à plusieurs accords salariaux et à la levée de la plupart des préavis de grève déposés pour les 17 et 18 juin. Un accord avait mis fin dès lundi à la grève de RFO qui se poursuivait depuis le 11 juin.

La structure générale de ces accords est la même : 2 % d'augmentation en 1992, avec un complément de prime en fin d'année, reconductible ultérieurement. En revanche, les dates d'application des augmentations varient, ainsi que le montant du complément. Ainsi, à TDF, ce complément uniforme est de 1 100 francs, qui s'ajoutent à 1 % au 1er janvier, 1 % au 1er août, et 0,5 % prévus au 1er janvier 1993. L'accord a été signé par tous les syndicats sauf la CGT. A FR 3, les personnels techniques et administratifs ont signé un accord avec 1 % d'augmentation en janvier et en mai, et 300 francs de majoration. Même type d'accord à l'INA. Les discussions devaient se poursuivre dans les autres sociétés et pour certaines catégories de personnel.

Tous ces accords respectent la limite des 2 % d'augmentation en niveau, fixée par le collège des employeurs. Par le jeu des majorations, les syndicats peuvent cependant faire valoir qu'ils ont obtenu les 2,8 % demandés pour les salaires les plus bas (en dessous de 10 000 francs mensuels à TDF, par exemple).

□ RECTIFICATIF. – Dans l'article consacré à *Nice-Matin* (*le Monde* du 13 juin), nous avons écrit que les représentants du personnel CGT, Syndicat national des journalistes (SNJ) et CGC s'étaient prononcés, au comité d'entreprise, contre les réductions d'effectifs envisagées par la direction pour son projet d'évolution de la chaîne éditoriale. En réalité, le CE a émis un avis défavorable à ces licenciements par trois voix (deux de la CGT et une du SNJ) contre deux (CGC); le représentant FO n'a pas pris part au vote.

nouveau délai
rme agricole

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La résurrection du Mexique

En moins de quatre ans, le président Carlos Salinas a redressé le pays. Les équilibres y restent pourtant précaires

MEXICO

de notre envoyé spécial

«Les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel.» A la Bourse de Mexico, le coup d'arrêt qu'a connu en avril l'envolée des cours des actions conduit M. Carlos Slim, l'un des grands financiers mexicains, principal actionnaire de Telmex (la compagnie privatisée de téléphone), à approuver ce vieux dicton boursier, universel. Ce n'est pas la couche d'ozone qui s'est abattue sur la ville la plus grande (20 millions d'habitants) et la plus polluée du monde qui freine aujourd'hui la poussée. Non. Pour cet influent homme d'affaires, un sergent Garcia qui se serait reconverti dans la finance de haut vol, le petit coup de froid qui a soufflé dans la Bourse de Mexico, un superbe immeuble de verre ultramoderne sur le Paseo de Reforma, est passager. Mais il est aussi et surtout le signe d'une certaine fragilité du *«miracle mexicain»*.

«Un miracle ici? Le terme est peut-être un peu exagéré», explique avec une modestie non feinte M. Miguel Mancera, le gouverneur de la Banque de Mexico et l'un des auteurs du spectaculaire redressement que vit l'économie mexicaine depuis l'arrivée à la présidence, en 1988, du jeune Carlos Salinas de Gortari. Et pourtant. Engagé dans une profonde récession, étranglé par une énorme dette interne et externe, pris dans une spirale hyperinflationniste, le Mexique a connu, en l'espace de quatre ans à peine, un complet retournement. Premier bénéficiaire du plan Brady de réduction de la dette extérieure, en 1989, il affiche aujourd'hui des performances qui impressionnent tous les experts. Il a d'ailleurs déposé sa candidature à l'OCDE. Le Mexique, un exemple pour les pays d'Amérique latine... et d'Europe de l'Est? La preuve en tout cas que la vie est possible après la dette!

Un peso allégé de trois zéros

Un miracle? Qu'on en juge! Les maux latino-américains ont ici pratiquement disparu. La croissance? Négative dans les années qui ont suivi la crise de l'endettement de 1982, elle est redevenue positive, et largement. En 1991, et pour la troisième année consécutive, la production par habitant a progressé. Le produit national brut (PNB) a augmenté de 3,6 %, alors que la population a crû de 2,5 %. Il a encore progressé au rythme de 4,2 % au premier trimestre de cette année. L'hyperinflation? Eradiquée ou presque. De 160 % en 1987, la hausse des prix a été ramenée à 18,8 % en 1991, le taux le plus faible depuis treize ans. Le gouvernement table sur une hausse inférieure à 10 % pour cette année... Et d'annoncer il y a quelques jours la création au 1er janvier 1993 d'un «nouveau peso», allégé de trois zéros.

Le déficit budgétaire? Alors qu'il représentait 17 % de la production en 1987, il ne pesait plus que 1,3 % du PNB l'an dernier. Et pour la première fois dans l'histoire du Mexique moderne, le gouvernement a présenté pour 1992 un projet de budget... en excédent, le surplus prévisionnel des recettes sur les dépenses devant représenter 0,8 % du PNB! Enfin, la dette publique interne a été considérablement réduite, ramenée de 28 % du PNB en 1988 à moins de 17 % aujourd'hui.

Conséquence de ce spectaculaire retournement, les milieux financiers internationaux ont repris confiance dans le pays. Comme les sushis-bars et les fast-foods sous franchise «yankee» à Mexico, les capitaux affluent massivement vers ce nouvel Eldorado latino-américain. Les Mexicains, particuliers et entreprises, qui avaient, pendant les années 80, placé leurs fortunes à l'étranger les rapatrient. Les multinationales américaines investissent, les gestionnaires de fonds de pension écossais s'intéressent au peso. L'afflux est massif: 16 milliards de dollars l'an dernier. Des fonds qui permettent d'assurer le financement de la croissance. Quasiment en état de cessation de paiement dans les années 80, le pays a ainsi retrouvé ses équilibres. Sa dette extérieure reste certes élevée (la dette publique tourne autour de 68 milliards de dollars). Il a pourtant reconstitué ses réserves, aujourd'hui de 20 milliards de dollars près de six mois d'importations, selon M. Mancera.

Les recettes du miracle? Une stratégie simple et trois axes. Le premier: une ouverture au commerce international, avec surtout un arrimage à l'économie nord-américaine. Seconde orientation: une libéralisation tous azimuts, avec en particulier un programme accéléré et très étendu de privatisations, un programme qui devrait maintenant, nouvelle révolution, s'étendre à la terre. Troisième direction enfin: une active politique en faveur des plus défavorisés. Malgré les succès enregistrés jusqu'à présent, trois éléments inquiètent aujourd'hui les observateurs: l'aggravation brutale du déficit commercial et des comptes courants, la forte volatilité des capitaux qui permettent d'en assurer le financement et, enfin, l'accroissement rapide des inégalités sociales.

L'arrimage à l'Amérique du Nord

A nouveau, donc, le Mexique achète plus à l'étranger qu'il ne vend. De 5,2 milliards de dollars en 1990, le déficit de ses comptes courants est passé à 11,2 milliards en 1991 et pourrait atteindre 15 milliards en 1992 (5 % de son PNB), d'après les prévisions du courtier Baring Securities. Cinquième producteur mondial de pétrole, le pays a certes fortement réduit sa dépendance à l'égard de l'or noir (70 % de ses exportations en 1982, à peine 30 % aujourd'hui). Le déficit est-il alors la conséquence de la politique du «peso fort» que mène le gouvernement? Les autorités le contestent. Rattaché par un lien de plus en plus fort au dollar américain, le peso est dévalué quotidiennement, mais désormais à un rythme annuel très faible (2,5 % en 1992). Le «peso fort» ne constitue pas un handicap pour les exportations de produits manufacturés: celles-ci ont augmenté de près de 15 % l'an dernier.

C'est en fait davantage autour de l'ouverture et du dynamisme des marchés extérieurs que se joue aujourd'hui la stratégie mexicaine. La création d'un véritable marché commun nord-américain, avec les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, une idée lancée par M. Salinas il y a deux ans et reprise à son compte par M. Bush, est ici considérée comme un moteur essentiel du développement au sud du Rio Grande. Un moteur aujourd'hui en panne pour cause de campagne présidentielle aux Etats-Unis et d'une sortie de récession bien lente. Les autorités mexicaines craignent que l'accord de libre-échange d'Amérique du Nord (le NAFTA) ne puisse être signé et ratifié rapidement. Les négociations se poursuivent pourtant. L'équipe de M. Salinas reste confiante, convaincue de l'irréversibilité du rapprochement entre l'économie mexicaine et celles de l'Amérique du Nord.

Quant au déficit commercial, il n'inquiète pas non plus outre mesure. *«Ce sont les rentrées de capitaux qui contribuent à accroître le déficit commercial»*, explique le gouverneur de la Banque centrale, M. Mancera. Pour le patron de l'institut d'émission, les capitalistes étrangers qui investissent au Mexique importent massivement des biens d'équipement, conduisant ainsi au gonflement du déficit de la balance commerciale, *«un déséquilibre sain et transitoire»*, selon lui.

Si les analystes locaux n'adhèrent pas tous au raisonnement des autorités, ils s'inquiètent surtout de la forte volatilité des capitaux étrangers qui assurent aujourd'hui le financement du pays, alors même que la liberté des changes a été pratiquement rétablie. *«Un quart seulement des capitaux qui viennent ici s'investissent réellement dans l'économie du pays, le reste est constitué de placements à court terme qui cherchent à tirer parti d'une monnaie rattachée au dollar et qui offre des rendements bien supérieurs à la devise américaine»*, explique un banquier français sur place. Il est vrai que la Bourse de Mexico a constitué en 1991 le meilleur placement au monde, avec une progression en dollars de 120 %! L'investissement direct productif (3,8 milliards de dollars en 1991) reste encore insuffisant. Conscientes de cette fragilité, les autorités monétaires contestent les proportions annoncées. *«Les capitaux ne sont pas plus volatils aujourd'hui qu'hier»*, explique M. Mancera, qui reconnaît néanmoins combien il est important pour le Mexique de conserver la confiance des milieux financiers internationaux. La stabilité politique et sociale compte dans leur appréciation. Elle est aussi aujourd'hui source d'interrogations.

Menée au pas de charge, la libéralisation a conduit à la reconstitution rapide d'une élite très riche mais très réduite. En quelques mois, des centaines d'entreprises publiques – dont la compagnie de téléphone, Telmex – ont été privatisées. D'autres, dans les services publics notamment (production d'électricité, chemins de fer, routes...), vont encore l'être. D'ici à la fin juin, le ministère des finances aura achevé la cession au privé des dix-huit banques publiques. Pas question à Mexico de capitalisme populaire, version Balladur. Les firmes nationalisées sont mises aux enchères et cédées à quelques grands groupes mexicains. Une technique expéditive mais relativement transparente. Elle a permis à l'Etat d'en obtenir de bons prix. Les quinze banques déjà privatisées ont ainsi été vendues très cher, parfois jusqu'à cinq fois leur valeur comptable, et ont rapporté aux caisses de l'Etat plus de 11 milliards de dollars, de quoi réduire sensiblement et rapidement la dette publique interne.

Un vaste programme d'action sociale

Pas, ou peu, donc de petits actionnaires, mais en revanche une très forte concentration du capital et du pouvoir qui n'est pas sans inquiéter certains observateurs. *«Une trentaine de* rainmakers (des faiseurs de pluie), *très actifs notamment lors des privatisations, dominent aujourd'hui l'économie du pays»*, estime un banquier d'affaires.

A l'autre extrémité de l'échelle sociale, les succès du pays n'ont pas encore profité à la grande majorité de la population. Au contraire! Elément-clé de la stratégie de M. Salinas, le *«pacte pour la stabilité et la croissance économique»* a été jusqu'à présent un outil essentiel et efficace de la lutte contre l'inflation. Signé pour la première fois en 1989, cet accord entre l'Etat, les syndicats et le patronat a permis une désindexation entre les salaires et les prix. Renouvelé en novembre, il court encore jusqu'au 31 janvier 1993. Mais il est dur à supporter: on reconnaît, à la présidence, que les salaires ont perdu, par rapport à 1988, 40 % de leur pouvoir d'achat!

Face à l'extension de la pauvreté, le gouvernement a engagé une politique sociale très active. Malgré la rigueur budgétaire, les dépenses publiques consacrées à l'aide aux plus défavorisés continuent à progresser. Les dépenses sociales représentent désormais près de la moitié du budget de l'Etat central. Le président, M. Salinas lui-même, consacre au moins deux jours par semaine à «Solidarité», un vaste programme original d'action sociale pris directement en charge par les intéressés.

Pays riche, le Mexique a déjà connu, dans son histoire, de nombreux «miracles», suivis bien souvent de douloureuses rechutes. Son redressement d'aujourd'hui est-il promis à de meilleurs lendemains? La croissance retrouvée s'appuie cette fois-ci, semble-t-il, sur un roc solide. Elle n'est pas le fruit d'une hausse du prix du pétrole ou de quelque autre matière première, mais le résultat d'une volonté, celle de s'insérer dans un vaste marché nord-américain. Le succès de cette politique dépendra donc aussi largement des Etats-Unis et du Canada. L'un et l'autre ont intérêt à la constitution de cette zone de libre-échange. Une chance pour le Mexique, qui pourrait connaître enfin une véritable résurrection. Celle qui lui permettra de quitter l'univers des pays en développement pour entrer dans *«le premier monde»* (celui des pays industrialisés), selon l'expression de M. Salinas...

ERIK IZRAELEWICZ





ÉCONOMIE

SOCIAL

Alors que la Fédération des finances est en crise

Le congrès des cadres CGT s'annonce animé

Le congrès de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT (UGICT), qui s'ouvre mercredi 17 juin à Nanterre (Hauts-de-Seine), devrait faire apparaître, plus nettement que le dernier congrès confédéral, les débats qui traversent le principal *syndicat français*.

En janvier, le 44ᵉ congrès de la CGT, au terme duquel M. Louis Viannet avait succédé à M. Henri Krasucki, s'était efforcé de donner l'image d'une organisation décidée à se transformer et à s'adapter aux évolutions du salariat. Les dirigeants n'en avaient pas moins adopté un profil bas, évitant soigneusement d'aborder ouvertement les questions les plus brûlantes. Il pourrait en aller autrement lors du congrès de l'UGICT, car cette structure horizontale, qui se veut l'aile marchante du *« modernisme »* au sein de la centrale, entend bien faire de ce rendez-vous *« une première mise en application concrète »* des options confédérales et rompre avec un ouvriérisme jugé dépassé.

Discrets eux aussi en janvier, les gardiens du temple de l'orthodoxie cégétiste ont été contraints de réagir. Mardi, M. Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire général de la Fédération des finances CGT, et M. Jean-Louis Clouse, leader du Syndicat national des impôts – connus pour leur engagement aux côtés des « modernistes » – ont annoncé leur démission après avoir été mis en minorité. M. Le Duigou, par ailleurs membre du comité central du Parti communiste français, dénonce *« un procès en suspicion dressé par des partisans plus ou moins ouverts »* d'une *« pause »* dans *« la mise en œuvre des orientations du 44ᵉ congrès »*. Selon lui, la controverse porte principalement sur *« le fonctionnement de l'organisation et la prise en compte de la spécificité de certaines couches sociales, telles que les cadres »*.

Le mois dernier, deux anciens dirigeants de l'UGICT – MM. René Le Guen et Michel Dauba, respectivement membre du bureau politique et du comité central du PCF – avaient diffusé un texte critiquant sévèrement la Fédération des cadres et affirmant la nécessité *« de préserver l'enracinement identitaire d'origine »* de la CGT (*le Monde* daté 24-25 mai).

La direction de l'UGICT – où Mᵐᵉ Maïté Demons, membre du bureau confédéral, doit succéder à M. Alain Obadia, que certains présentent comme un futur candidat au secrétariat général de la CGT – prévoit donc des débats *« animés »*. D'ores et déjà, les *« modernistes » attendent de* M. Viannet, qui s'exprimera dimanche, qu'il s'engage clairement en leur faveur.

JEAN-MICHEL NORMAND

INDUSTRIE

M. Tapie se fait applaudir chez Adidas France

Malgré 450 suppressions d'emplois en Alsace, l'ex-ministre de la ville a réussi son opération séduction au siège français de la firme allemande

LANDERSHEIM

de notre envoyée spéciale

L'opération séduction a été rondement menée. Mardi 16 juin, en début de matinée, M. Bernard Tapie s'engouffre dans le bâtiment de réunion d'Adidas France à Landersheim (Bas-Rhin). Sans mot dire, apparemment crispé, le regard protégé par des lunettes noires, il évite la presse et les salariés, qui commencent à se rassembler aux abords du siège français de la firme allemande. On s'attend à une explication éclair. Un redémarrage en trombe et cortège vers l'aéroport de Strasbourg où s'est posé une demi-heure auparavant le Falcon de l'ancien ministre de la ville.

La visite de M. Tapie à Landersheim a été négociée en fin de semaine dernière avec le syndicat CFTC (majoritaire au comité central d'entreprise d'Adidas France) contre l'annulation d'un appel à manifester devant les bureaux parisiens de sa holding BTF (Bernard Tapie finance). Ce sont 450 à 500 emplois qu'Adidas a prévu de supprimer en Alsace, berceau historique de la filiale française, répartis sur ses trois sites de Landersheim (administration et entrepôts), Dettwiller et Pfaffenhoffen (chaussures de sport), qui en comptent encore 1 400.

A huis clos, celui qui reste le principal actionnaire d'Adidas s'entretient avec le comité d'entreprise et les représentants des salariés. Dehors, environ deux cents « Adidas », des femmes à une écrasante majorité, attendent de pied ferme. *« Tapie, il faut qu'il s'explique »*, lance une salariée de Dettwiller. *« Personne ne gère plus rien chez Adidas France. Tout le monde se renvoie la balle »*, soupire le secrétaire de l'union locale CFTC, majoritaire à Landersheim, M. François Klein. La filiale française de la firme de sport n'a en effet plus de directeur depuis le 1ᵉʳ juin. Son gérant, M. Gerhard Prochaska a été rattaché à l'Allemagne. Le patron du groupe, M. René Jaeggi, doit quitter ses fonctions à la fin du mois...

Difficile de savoir ce que l'homme d'affaires a exactement dit aux représentants des salariés d'Adidas. Lorsqu'ils sortent de la salle de réunion, après deux heures de discussion, l'atmosphère a changé. *« Tapie est le seul à s'être déplacé »*, souligne l'un des participants. *« On lui a remis un dossier. Il nous a promis de l'étudier »*, lâche un autre. L'exaspération est retombée. Aucun engagement n'a pourtant été pris. Aucune assurance donnée.

Lors de la conférence de presse qui suit, M. Bernard Tapie, qui se livre à un étrange *mea culpa*, se garde bien de s'avancer sur quoi que ce soit. Il félicite les délégués du personnel pour leur attitude, promet d'adresser l'expertise qu'ils ont fait réaliser aux actionnaires minoritaires du groupe, propose de les rencontrer à nouveau. A Paris cette fois, et en début de semaine prochaine. *« Ne vous faites pas trop d'illusions »*, avertit-il quand même.

Une véritable stratégie de communication

Tout dans ses déclarations laisse entendre qu'il pourrait conserver le contrôle de la firme allemande. *« J'ai commis l'erreur de ne pas m'impliquer de façon plus directe dans les relations avec les clients, les distributeurs, les fournisseurs d'Adidas »*, déclare t-il. *« Si je reste*, explique-t-il, *je prends le pouvoir et je nomme le président du directoire. »* Pour M. Tapie, c'est surtout d'une véritable stratégie de communication dont a besoin la marque Adidas face à ses concurrentes américaines Nike et Reebok.

Le déplacement alsacien touche à sa fin. L'homme d'affaires quitte le siège d'Adidas France... sous les applaudissements des salariés. Les conditions du plan social première mouture (deux dixièmes du salaire mensuel par année de présence ont, selon les syndicats, été proposés aux partants volontaires, ce qui représente une indemnité de 12 000 francs pour une salariée moyenne, qui gagne le SMIC et a *grosso modo* dix années de présence) n'ont pas été évoquées.

Le calme est revenu à Landersheim. M. Bernard Tapie, qui s'emporte en privé contre le mépris dont font preuve les dirigeants d'Herzogenaurach à l'égard des salariés d'Adidas France, peut désormais poursuivre, dans la sérénité, les négociations engagées avec le britannique Pentland et le français Devanlay (*le Monde* du 11 juin). Deux candidats à la reprise de la firme allemande...

CAROLINE MONNOT

Vente d'activités non stratégiques, suppression d'emplois

Roussel-Uclaf procède à une nouvelle restructuration

« 1992 est une année charnière, car nous voulons aboutir à un Roussel-Uclaf beaucoup plus efficace », a indiqué lundi 15 janvier M. Edouard Sakiz, président du groupe pharmaceutique contrôlé par l'allemand Hoechst, en présentant son plan de réorganisation. *« On ne peut pas tous les ans gagner un à un milliard et demi de francs de chiffre d'affaires et perdre sa rentabilité »*, a-t-il ajouté, tenant pour principal responsable de cet alourdissement *« la bureaucratie »* interne de la firme. Depuis quelques années, en effet, Roussel-Uclaf vit une situation paradoxale : alors que le nombre de ses produits nouveaux prospère, la rentabilité du groupe ne cesse de décroître. En l'espace de deux ans, elle est tombée de 7 % à 5 %, et, à l'exception de la chimie où une réorganisation a eu lieu, tous les secteurs (santé, parapharmacie et agrovétérinaire) sont victimes de cette érosion.

L'an dernier, une première étape avait été amorcée avec la décison de ramener de dix à deux le nombre d'usines européennes d'ici 1995 (*le Monde* du 23 mai 1991). Cette année, le plan prévoit le désengagement des activités non stratégiques, et une cure d'amaigrissement des divisions. Huit cents emplois (sur 16 500) seront supprimés sans licenciements secs, que ce soit sur le site chimique de Vertolaye en Auvergne, lors du transfert prochain du siège de Paris vers Romainville ou encore dans les filiales à l'étranger.

Roussel-Uclaf envisage de se séparer de la Sopharga, société implantée à Creully (Calvados) spécialisée dans la nutrition thérapeutique. Le groupe souhaite aussi se désengager de son activité vétérinaire en la cédant éventuellement à un de ses deux actionnaires, Rhône-Poulenc ou Hoechst.

La vente de la Sopharga, qui doit se réaliser rapidement, peut amener une plus-value de 500 millions de francs, et le groupe a décidé en contrepartie de provisionner la totalité du coût des restructurations à mener d'ici 1995 (400 millions de francs) sur l'exercice 1992. Hors plus-value, cette année devrait être analogue en résultat (660 millions après impôt), tandis que le chiffre d'affaires progressera de plus de 8 % à 15,5 milliards de francs.

DOMINIQUE GALLOIS

M. Jean-René Fourtou renouvelé à la présidence de Rhône-Poulenc

Le conseil des ministres devait renouveler pour trois ans, mercredi 17 juin, M. Jean-René Fourtou à la présidence de Rhône-Poulenc. Agé de cinquante-trois ans, ancien élève de Polytechnique, proche de M. Giscard d'Estaing, M. Fourtou fut patron de la société de conseil Bossard avant d'être nommé, en juillet 1986, à la tête de ce groupe chimique par le gouvernement de M. Jacques Chirac. Outre la reconnaissance de ses capacités de dirigeant, son premier renouvellement en juin 1989 avait une dimension politique. M. Michel Rocard, alors premier ministre, voulait éviter toute *« chasse aux sorcières »*. Acquise depuis plusieurs mois, cette nouvelle reconduction à la tête d'une entreprise publique salue la stratégie de M. Fourtou, qui, en l'espace de six ans, a permis à Rhône-Poulenc de se hisser du douzième au septième rang mondial de la chimie.

INDICATEURS

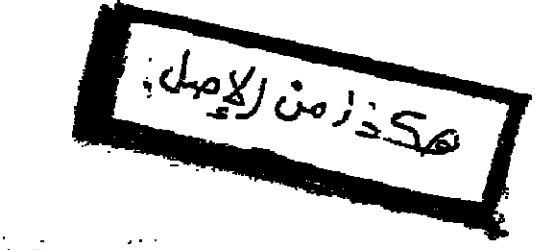
ÉTATS-UNIS

□ **Déficit de la balance des paiements : – 26,5 % au premier trimestre.** – Le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis s'est réduit de 26,5 % au premier trimestre de 1992 par rapport aux trois derniers mois de 1991, pour retomber à 5,3 milliards de dollars (29 milliards de francs). Selon le département du commerce, il s'agit de la meilleure performance depuis la période de la guerre du Golfe.

□ **Production industrielle : + 0,6 % en mai.** – La production industrielle a augmenté de 0,6 % en mai aux Etats-Unis, enregistrant sa progression la plus forte depuis juillet 1991, a indiqué, mardi 16 juin, la Réserve fédérale américaine, grâce principalement à la reprise dans les secteurs de l'automobile et des équipements de construction. Il s'agit de la quatrième hausse mensuelle consécutive depuis l'été dernier. Les usines américaines ont en outre accru en mai le taux d'utilisation de leurs capacités de production de 0,3 %, pour le porter à 79 %.

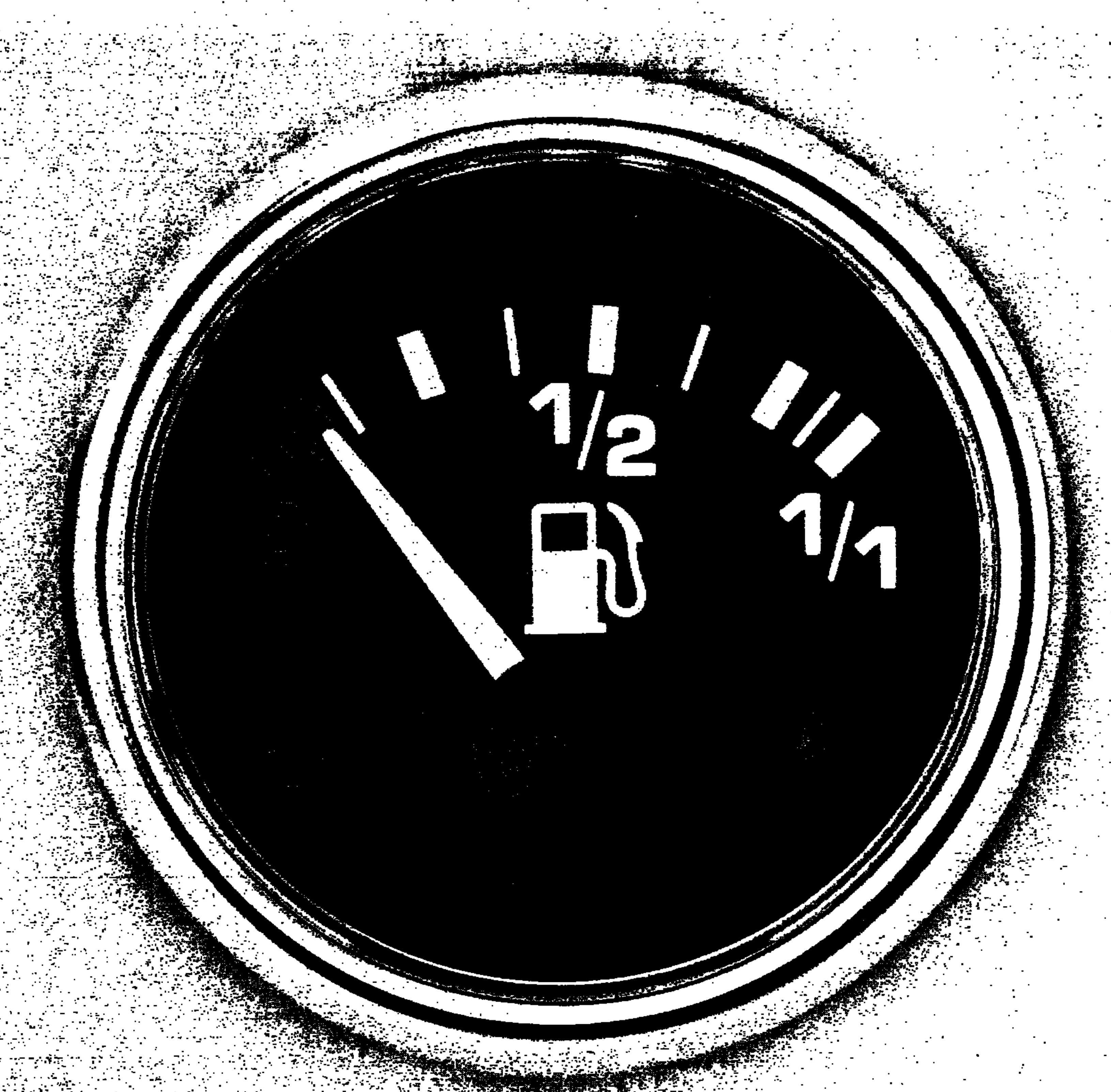
JAPON

□ ***PNB : + 1,1 % au premier trimestre.*** – *Le produit national* brut (PNB) japonais a augmenté de 1,1 % au premier trimestre 1992, comparé au trimestre précédent, portant ainsi le taux de croissance de l'année fiscale (d'avril à mars) à 3,5 %. Une progression qui, selon les experts, masque une réelle faiblesse de l'économie nippone, marquée notamment par le déclin de l'investissement en capital. La demande interne apparaît peu soutenue et une étude de la Banque du Japon montre que la confiance des entrepreneurs est tombée au plus bas depuis cinq ans.



Adidas France

ussel-Uclaf procède
nouvelle restructura



Bientôt, en devenant actionnaire de TOTAL, vous découvrirez une raison supplémentaire de ne plus nous acheter par hasard.

Il y a un an, nous en avions assez d'être choisis par l'aiguille de la jauge d'essence. Depuis cette période, nous nous sommes efforcés de vous donner de bonnes raisons de ne plus venir chez nous par hasard. Vous avez pu vérifier la qualité de nos produits et de nos services. Aujourd'hui, nous vous proposons une autre raison de nous préférer : devenir actionnaire de TOTAL.

Choisir TOTAL, c'est participer au développement d'un groupe pétrolier de taille mondiale, présent dans 80 pays et dans tous les secteurs de l'industrie pétrolière, de l'exploration à la distribution.

Choisir TOTAL, c'est aussi entrer dans un univers de marques familières telles que Hutchinson, Aigle, Baby Relax, Spontex, Avi et Ripolin, toutes filiales du Groupe.

Choisir TOTAL, c'est enfin préférer un groupe qui renforce ses positions sur le gaz naturel, énergie d'avenir propre et en pleine expansion.

L'État va mettre en vente 12,4 % du capital de TOTAL. Notamment, une offre publique de vente sera lancée en Bourse de Paris. Elle portera sur environ 8 millions d'actions (jouissance 1er janvier 1992). Le prix de vente sera net de tous frais pour les acquéreurs et communiqué par voie de presse avec le calendrier détaillé au moment de l'ouverture de l'OPV. La réalisation de l'offre aura lieu au plus tard le 10 juillet 1992. Le document de référence enregistré par la COB et le communiqué publié dans la presse le 16 juin 1992 sont disponibles auprès de la Société en appelant le **N° Vert 05 05 05 92**. *Les conditions définitives de l'offre seront portées à la connaissance du public le jour de l'ouverture de l'offre et dans les mêmes supports.*

Pour acheter vos actions adressez-vous à votre banque, votre société de bourse, à la Poste, aux Caisses d'Épargne ou au Trésor Public.



Vous ne viendrez plus chez *vous* par hasard.

W/BDDO/EUROFI

VIE DES ENTREPRISES

Grâce à la production de ses usines anglaises et espagnoles

Nissan souhaite détenir 5 % du marché automobile européen en 1995

Pour M. Hiroshi Nakamura, PDG de la filiale française du constructeur automobile japonais Nissan, *« le volume des automobiles produites dans les transplants n'est pas inclu dans l'accord CEE-Japon »*. D'une phrase lapidaire, il clôt ainsi le débat qui a agité les milieux automobiles européens depuis la signature, en juillet 1991, de l'accord fixant les règles de l'ouverture progressive du marché européen aux constructeurs japonais.

Pour le second constructeur automobile japonais, il est donc clair que l'accord fixe les règles d'augmentation progressive des importations en provenance du Japon ; en revanche il laisse entièrement libres les ventes de transplants, c'est-à-dire d'automobiles produites dans la Communauté. Ce qui devrait permettre à Nissan de détenir 5 % du marché européen vers le milieu des année 90, contre 3,8 % actuellement. Les ventes d'automobiles japonaises en Europe ne seront limitées que par la capacité de production des transplants. Celles-ci connaissent une forte augmentation : pour Nissan, elles se sont accrues de 22 % en 1992 (exercice clos le 31 mars), avec une production de 205 000 voitures en Grande-Bretagne et en Espagne. Les importations sont restées stables, atteignant 362 000 véhicules en 1992.

Nissan compte sur l'Europe pour compenser ses médiocres résultats dans le reste du monde. Au Japon, le chiffre d'affaires 1992 (4 270 milliards de yens, soit 180 milliards de francs environ) est en augmentation de 2,3 %, mais les bénéfices nets ont chuté de 30 %, pour atteindre 54 milliards de yens. Aux Etats-Unis, les ventes n'ont progressé que de 1 % pour atteindre 620 000 véhicules. C'est donc essentiellement l'Europe qui a tiré les ventes en 1992 pour permettre une augmentation du chiffre d'affaires consolidé de 7,6 % (6 418 milliards de yens) et un doublement des bénéfices (101 milliards de yens).

En France, les ventes ont augmenté de 22,4 % en 1991, ce qui place Nissan en tête des constructeurs japonais sur l'Hexagone avec une pénétration de 1,56 %. Son chiffre d'affaires s'est accru de 25 % pour atteindre 3 milliards de francs, avec un résultat net de 121,7 millions de francs. En novembre dernier, Nissan s'est implanté directement en rachetant à son importateur, la famille Richard, ses parts dans la société Richard-Nissan.

A. K.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTENTIEUX

□ **Les constructeurs du tunnel sous la Manche d'accord pour un paiement limité des créances en actions.** – Les dix constructeurs franco-britanniques du tunnel sous la Manche ont annoncé, mardi 16 juin, qu'ils étaient d'accord sur le principe d'un paiement de leurs créances en titres Eurotunnel mais pour *« une partie limitée »* seulement. Trans Manche Link (TML), le consortium regroupant ces dix entreprises de bâtiment et travaux publics, a tenu à préciser que le paiement en titres est une proposition qui n'émane pas de lui mais d'Eurotunnel, que sa préférence va à un règlement au comptant et qu'en tout état de cause l'achat de titres ne peut concerner qu'une *« partie limitée »* des créances. Depuis plusieurs mois, Eurotunnel et TML sont en conflit sur des surcoûts sur les travaux que les constructeurs évaluent à 14 milliards de francs (*le Monde* daté 29-30 mars). Les négociations qui se poursuivent n'ont toujours pas abouti.

CAPITAL

□ **DHL sous majorité germano-nippone.** – La société de transport express DHL passe sous contrôle germano-nippon. Japan Airlines et Lufthansa, qui avaient acquis 5 % de son capital, ont décidé de porter à 25,001 % chacun cette participation. De son côté, la société de négoce Nissho Iwai portera sa part de 2,5 % à 7,5 %.

RACHAT

□ **Polygram rachète à Philips une usine de production de disques compacts aux Etats-Unis.** – La compagnie de disques Polygram vient de racheter à sa maison mère, le groupe électronique néerlandais Philips (qui contrôle environ 80 % de son actionnariat), une usine de production de disques compacts aux Etats-Unis pour un montant de 25 millions de dollars. L'usine, située à Kings Mountain (Caroline du Sud), a une capacité annuelle de soixante millions de disques compacts et en a produit 50 millions l'an dernier. Polygram assurait depuis janvier dernier la supervision du management de l'usine au nom de Philips. En 1991, Polygram a réalisé un bénéfice net de 241 millions de dollars (1,3 milliard de francs), en hausse de 24,8 % par rapport à 1990.

NOMINATION

□ **Un nouveau président chez Cofiroute.** – M. Guy Maillard (soixante-deux ans), préfet, a été nommé, lundi 15 juin, à la présidence de Cofiroute, remplaçant à cette fonction M. Henri Cyna. Il a reconduit M. Jean-François Poupinel dans son poste de directeur général. M. Maillard a été préfet de la Guadeloupe de 1978 à 1982, directeur de cabinet du préfet de police de Paris de 1982 à 1985, préfet des Yvelines de 1985 à 1986 et secrétaire général de la ville de Paris de 1986 à 1992.

RÉSULTATS

□ **Vallourec : pertes probables cette année.** – Bénéficiaire à hauteur de 380 millions de francs en 1991, le fabricant de tubes Vallourec devrait plonger dans le rouge en 1992, a indiqué, mardi 16 juin, son président, M. Arnaud Leenhardt. La Bourse de Paris a sanctionné cette prévision, le titre Vallourec perdant 9,5 % dans la seule séance de mardi pour revenir à 200 francs. Selon Arnaud Leenhardt, *« la reprise n'est pas au rendez-vous »* et le carnet de commandes accuse une assez forte baisse, notamment dans le secteur pétrolier. Autre raison à la crise : la concurrence non négligeable des pays de l'Est sur le marché communautaire. Conséquence de ces difficultés, quelque quatre cents suppressions d'emploi devraient être annoncées en fin de semaine par le groupe. Elles affecteront principalement la société Vallourec-industries, la première filiale par sa taille.

□ ***SMCI (groupe Pelège) a perdu 204 millions de francs.*** – La SMCI, holding des activités immobilières du groupe Pelège, a confirmé une perte, part du groupe, de 204,2 millions en 1991 et une baisse de 40 % de son volume d'affaires à 3,1 milliards de francs. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires aura lieu le 30 juin et sera suivie d'une assemblée extraordinaire qui statuera sur une augmentation de capital de 172,3 millions, souscrite par une société nouvelle dans laquelle le groupe Pelège détiendra 70 %, le Crédit lyonnais 19 %, et le Crédit foncier 10 %.

ACCORD

□ **Moulinex s'associe avec l'américain Regal Ware Inc.** – La filiale britannique du groupe français Moulinex vient de signer un accord avec la société américaine Regal Ware Inc. pour former une société commune spécialisée dans les ustensiles de cuisson non électriques. Détenue à 50-50 par Moulinex Swan Ltd et Regal Ware, la nouvelle société compte atteindre, sur le marché européen, un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions de francs dans les trois ans. Dès cette année, le groupe Moulinex, leader européen du four à micro-ondes (15,5 % de part de marché) et du robot culinaire (30 %), espère réaliser un chiffre d'affaires global de 9 milliards de francs (contre 8,35 milliards en 1991) et se fixe comme priorité une amélioration de sa rentabilité et un développement de ses ventes en Amérique du Nord.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 juin ↑

Redressement

Succédant à une baisse ininterrompue durant six séances, la note demeurait soutenue, mardi 16 juin, en début d'après-midi à la Bourse de Paris, après la reprise amorcée à l'ouverture. En hausse de 0,26 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en fin de journée un gain de 0,69 % à 1 931,41 points. Paris, comme les *autres places financières* et notamment Londres, se ressaisissait donc après avoir manifesté sa mauvaise humeur à la suite du rejet par les Danois du traité de Maastricht. Les opérateurs attendent à présent la réponse que vont donner jeudi les Irlandais au référendum sur l'Europe. Pour l'instant, les experts estiment que le recul qui a fait perdre à la cote près de la moitié de ses gains acquis depuis le début de l'année appelait une correction technique.

La volonté de l'Etat de privatiser très rapidement Total, avant le 10 juillet, milite aussi en faveur d'une amélioration du marché, jugent les analystes. En effet, ils s'attendent à ce que les pouvoirs publics soient bienveillants envers le marché afin de faciliter cette opération. Les autres titres de la cote en bénéficieraient.

Du côté des hausses figuraient la Bafip, Hachette, le CFF et Bic. En baisse, on notait la CSEE, Bail Equipement et Sogénal. Le titre Roussel-Uclaf *réagissait favorablement* aux déclarations de la veille annonçant une réorganisation du groupe pour gagner de la rentabilité, une quasi-stabilité des résultats cette année en dehors des plus-values exceptionnelles. Le titre sera divisé par cinq dès le 17 juillet.

NEW-YORK, 16 juin ↓

Effritement

Une nouvelle fois, Wall Street a souffert, mardi 16 juin, d'un manque de confiance de plus en plus net des *investisseurs dans la reprise de l'économie américaine*: A l'issue d'une séance irrégulière et avec toujours peu d'échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 329,49 points en baisse 0,76 %. Le volume des transactions était modéré avec quelque 180 millions de titres échangés. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 952 contre 755.

L'annonce d'une nette reprise des *mises* en chantier de logements en mai, accompagnée d'une hausse de la production industrielle pendant la même période et d'une forte réduction du déficit de la balance des paiements américaine au 1er trimestre 1992 avaient soutenu la Bourse américaine en milieu de matinée. Mais des prises de bénéfices ont rapidement *inversé la tendance.*

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,83 % contre 7,85 % *lundi soir.*

VALEURS	Cours du 15 juin	Cours du 16 juin
Alcoa	76 3/8	78 3/8
ATT	43 1/8	42 1/2
Boeing	44	43 3/4
Chase Manhattan Bank	27 3/4	27 5/8
Du Pont de Nemours	52 3/4	52 1/2
Eastman Kodak	40	39 7/8
Exxon	62 1/8	62 1/8
Ford	46 3/4	47 5/8
General Electric	76 1/2	77 3/8
General Motors	43 3/4	44
Goodyear	65 3/8	64 1/8
IBM	94	93
ITT	63 5/8	64 1/8
Mobil Oil	66 3/8	65 7/8
Pfizer	68 3/8	68 3/4
Schlumberger	66 3/4	67 1/4
Texaco	65 1/8	64 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	116 3/4	116
Union Carbide	27 5/8	28 3/8
United Tech.	50 5/8	50 1/4
Westinghouse	18 1/8	18
Xerox Corp.	68 7/8	69

LONDRES, 16 juin ↑

Rebond

Les valeurs se sont redressées, mardi 16 juin, au Stock Exchange, profitant d'une correction technique après les pertes des dernières semaines. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 22,7 points (0,9 %) à 2 616,2, sur un marché prudent, suspendu au résultat *du référendum irlandais sur le traité* de Maastricht qui aura lieu jeudi. Le volume des échanges s'est élevé à 389,7 millions de titres contre 358,8 millions la veille.

Les investisseurs ont aussi profité de la baisse du marché lors des dernières semaines – à son niveau le *plus bas depuis deux mois,* – pour acheter à bas prix.

TOKYO, 17 juin ↓

Au plus bas de l'année

La descente aux enfers se poursuit *à la Bourse de Tokyo, qui a touché,* mercredi 17 juin, son plus bas niveau de l'année. A l'issue d'une séance nerveuse, l'indice Nikkei s'est inscrit à 16 445,80 *points, en baisse de* 507,73 points ou 2,99 %. Le pessimisme croissant sur la conjoncture économique nipponne a fini par l'emporter et les interventions mardi des investisseurs institutionnels n'ont pas pu modifier la tendance de fond. Le Kabuto-cho attend toujours en vain des mesures gouvernementales de relance. Cette ambiance franchement morose a même été aggravée à la fois par des rumeurs persistantes concernant de graves problèmes d'endettement dans l'immobilier.

VALEURS	Cours du 16 juin	Cours du 17 juin
Ajinomoto	1 240	1 200
Bridgestone	1 170	1 160
Canon	1 370	1 360
Fuji Bank	1 350	1 300
Honda Motors	1 400	1 380
Matsushita Electric	1 310	1 260
Mitsubishi Heavy	589	548
Sony Corp.	4 070	4 020
Toyota Motors	1 470	1 480

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4579	4580
Arnault Associés	242	....
B.A.C.	38	....
Bque Vernes	760	....
Boiron (Ly)	469	473 90
Boisset (Lyon)	231	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	730	740
Calberson	386	....
Cardif	842	840
C.E.G.E.P.	166	....
C.F.P.I.	268	....
C.N.I.M.	1185	1185
Codetour	289	....
Conforama	1219	....
Creeks	185 50	....
Dauphin	315	....
Delmas	1100	....
Demachy Worms Cie	370	....
Devanlay	1260	1250
Deville	180	....
Dolisos	119	....
Editions Belfond	133	....
Europ. Propulsion	197	195 20
Finacor	120	....
G.F.F. (group.fon.f.)	85 50	84 50
G.L.M.	365	....
Gravograph	120 70	....
Guintoli	800	....
I.C.C.	198	....
Idianova	91	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. Hôtelière	1030	1020
Internt. Computer	152	....
I.P.B.M.	82	....
Locamic	70 05	....
Metro Comm.	224	223
Molex	174	....
Publ.Filipacchi	479	480
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	340	....
Select Invest (Ly)	98	....
Serbo	270	....
Sopra	330	....
TF1	493 10	492 50
Thermador H. (Ly)	365	....
Unilog	250	....
Viel et Cie	104	....
Y. St-Laurent Groupe	839	839

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 186 722

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,30	107,54	107,60
Précédent	107	107,28	107,52

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	Déc. 92
108	0,55	1,05	1,04	–

CAC 40 A TERME (MATIF)

Volume : 9 375

COURS	Juin	Juillet	Août
Dernier	1 934	1 934	–
Précédent	1 922	1 921	–

CHANGES

Dollar : 5,2730 F ↓

Le dollar a subi un nouveau décalage à la baisse mercredi 17 juin dans la matinée à Paris, traité à 5,2730 F (contre 5,3020 F au fixing de mardi). Les bonnes statistiques économiques publiées mardi aux Etats-Unis (hausse de la production industrielle et des mises en chantier de maisons plus élevées que prévues) *n'ont pas réussi à soutenir* le billet vert, toujours soumis à de fortes pressions baissières.

FRANCFORT	16 juin	17 juin
Dollar (en DM)	1,5760	1,5660
TOKYO	16 juin	17 juin
Dollar (en yens)	127	126,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 juin) .... 9 15/16 %
New-York (16 juin) .... 3 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	15 juin	16 juin
Valeurs françaises	111,50	112,20
Valeurs étrangères	102,60	103,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	527,15	526,44
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 918,14	1 931,41

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	15 juin	16 juin
Industrielles	3 354,93	3 329,49

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	15 juin	16 juin
100 valeurs	2 593,60	2 616,30
30 valeurs	2 026,40	2 037
Mines d'or	104,30	105,30
Fonds d'Etat	88,70	88,74

FRANCFORT

	15 juin	16 juin
Dax	1 773,90	1 779,10

TOKYO

	16 juin	17 juin
Nikkei Dow Jones	16 953,53	16 445,80
Indice général	1 307,21	1 276,61

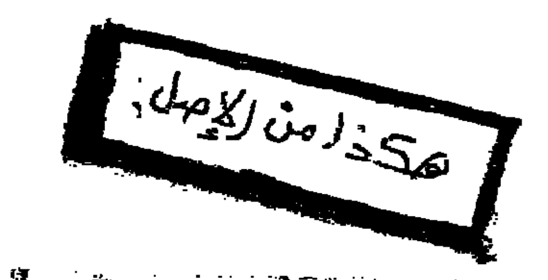
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,2740	5,2760	5,3575	5,3625
Yen (100)	4,1635	4,1665	4,2224	4,2282
Ecu	6,8975	6,8995	6,8875	6,8945
Deutschemark	3,3667	3,3672	3,3703	3,3731
Franc suisse	3,7422	3,7464	3,7501	3,7572
Lire italienne (1000)	4,4480	4,4500	4,4080	4,4135
Livre sterling	9,8085	9,8135	9,8132	9,8254
Peseta (100)	5,3432	5,3481	5,3100	5,3204

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16
Ecu	10 9/16	10 11/16	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	8 15/16	9 1/16
Lire italienne (1000)	13 15/16	14 3/16	13 5/16	13 9/16	13 5/16	13 9/16
Livre sterling	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 5/16	12 9/16	12 3/8	12 5/8
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 17 JUIN

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4770	C.N.E 3%	4850	4850	4850	....
915	B.N.P. T.P.	916	916	916	....
900	Cr.Lyon. T.P.	905	900	900	- 0 55
1680	Renault T.P.	1550	1550	1549	- 0 06
1779	Rhone Poul. T.P.	1765	1770	1770	+ 0 28
1156	Saint Gobain T.P.	1150	1140	1132	- 1 57
890	Thomson-T.P.	890	....	....	....
785	ACCOR	749	742	742	- 0 93
795	Air Liquide	767	765	758	- 1 17
645	Alcatel-Alsthom	633	630	628	- 0 79
1740	Als.Superm.	1799	1798	1787	- 0 67
315	A L S P I	322	323	320	- 0 62
490	AGF Sté Centrale	488 30	485 20	485 50	- 0 57
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
172	Avenir H. Média	152	150	150	- 1 32
1000	Axa (ex Cie Midi)	950	945	943	- 0 74
142	Bafip	152 50	152 40	152 40	- 0 07
128	Bail-Equipem.	108	108	108	....
815	Bail Investiss.	828	826	826	- 0 24
490	Bancaire	420	411	410	- 2 38
810	Bazar H.-V.	820	821	816	- 0 49
1450	Berger (M)	1426	....	....	....
410	Bertrand Faure	400	400	400	....
755	Bic	816	806	811	- 0 61
1110	B.I.P.	1075	1075	1075	....
345	BIS	314	315	305	- 2 87
400	B N P (CI)	365 90	361	358	- 2 71
785	Bolloré Tech.	771	775	775	+ 0 52
3230	Bongrain	3198	3187	3187	- 0 34
720	Bon-Marché	670	690	675	+ 0 75
655	Bouygues	602	599	601	- 0 17
114	BP France	114	114	109 50	- 3 95
1140	B S N	1092	1083	1084	- 0 73
1180	Canal Plus	1190	1187	1180	- 0 84
315	Cap Gem.S	277 80	277	276	- 0 65
2730	Carrefour	2821	2805	2806	- 0 57
179	Casino	156 80	154 90	154 70	- 1 34
106	Casino ADP	94 40	93	93	- 1 48
542 50	Castorama D.L.	550	557	550	....
194	C.C.F.	179	178	178 50	- 0 28
45	CCMC Ly	42	42	45	+ 7 14
435	C.D.M.E.	412	412	412	....
189	C.E.G.I.D.	181	180 20	180 20	- 0 44
110	Centrest (Ny)	97	95	98	+ 1 03
430	C.E.P. Comm.	398	388 40	375	- 5 78
132	Cerus	123 20	123	123	- 0 16
795	Cetelem	777	766	766	- 1 42
290	CF Int.	266	261 10	261 10	- 1 84
325	CGI Info.	314	312	312	- 0 64
1260	C G I P	1099	1100	1100	+ 0 09
640	CGP	649	648	648	- 0 15
1270	Chargeurs S A	1227	1227	1225	- 0 16
345	Christian Dior	327	325	315 50	- 3 52
620	C I C A (M)	592	....	....	....
485	Ciments franc.	472	472	472	....
725	Clarins	723	724	730	+ 0 97
535	Club Méditer.	462	460	460 50	- 0 32
186	CMB Packa.	185 30	185	185	- 0 70
790	Colas	788	778	777	- 1 40
250	Cpt. Entrep.	237 80	237 80	237 80	....
1300	Compt Mod.	1200	1191	1191	- 0 75
265	CPR (Paris Réc.)	243 50	239	237	- 2 67
995	Créd. Foncier	918	905	900	- 1 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
225	Crédit Loc France	233	232	232	- 0 43
595	Cr Lyon (CI)	580	575	575	- 0 86
1090	Crédit Nat.	945	950	948	+ 0 42
330	CSEE	271	262	262	- 3 32
3200	Damart	3268	3200	3200	- 2 08
380	Dassault Aviation	380	396	396	+ 4 21
188	Dassault Electr.	172	165 30	168	- 2 33
1770	De Dietrich	1820	1830	1812	- 0 44
87	Dév.R.d.C.(L)	80	80	80	....
151	Dév.R.Sud-Est	135	129	128	- 5 19
365	D M C	353	353	345	- 2 27
430	Docks France	426	425	424 90	- 0 26
310	Dynaction	301	301	302	+ 0 33
2400	Eaux (Gle)	2312	2290	2286	- 1 12
875	E.B.F.	859	860	860	+ 0 12
475	Ecco	470 50	468	468	- 0 53
385	Elf Aquitaine	381 90	377	376 10	- 1 52
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1061	1055	1055	- 0 57
275	Erap-Elf (Certif.)	278	270 10	270 10	- 2 84
655	Eridania-Beghin	660	659	660	....
480	Essilor	452 80	448	448	- 1 06
220	Essil.Int.(DP)	223 50	216	215	- 3 80
795	Esso	803	798	798	- 0 62
1560	Eurafrance	1460	1460	1460	....
700	Eurocom	700	699	699	- 0 14
125	Eurodisneyland	115 20	115 90	114 70	- 0 43
1060	Europe 1	1025	1007	1007	- 1 76
35	Eurotunnel	33 15	33 10	33 15	....
1400	Exor	1407	1401	1401	- 0 43
120	Finextel	120 10	120 10	120 10	....
405	Fives Lille	398	398	398	....
3080	Fromager. Bel	3340	3315	3315	- 0 75
1980	Gal.Lafayette	2140	2170	2180	+ 1 87
1970	G.A.N.	1861	1861	1861	....
570	Gascogne (B)	568	560	555	- 2 29
1460	Gaz et Eaux	1500	1480	1480	- 1 33
635	Géophysique	730	726	726	- 0 55
665	Gerland Ly.	665	665	665	....
760	Groupe André SA	748	747	747	- 0 13
530	Groupe Cité	540	540	540	....
425	GTM-Entrep.	410	408	408	- 0 49
1770	Guyenne-Gas.	1690	1690	1690	....
140	Hachette	131 50	130	130	- 1 14
540	Havas	530	525	525	- 0 94
310	Idia	315	319	315 50	+ 0 16
345	Imétal	335	329 30	329 30	- 1 70
148	Immob. Phénix	134 10	137 80	137 80	+ 2 76
106	Ingénico	103	102	104	+ 0 97
6700	Inst. Mérieux	6700	6710	6710	+ 0 15
490	Interbail	465	465	465	....
865	Intertechnique	845	850	850	+ 0 59
880	J. Lefebvre	895	885	885	- 1 12
555	Klépierre	509	508	508	- 0 20
785	Labinal	786	791	791	+ 0 64
395	Lafarge	349	345 60	345 50	- 1 00
320	Lebon	330	320	320	- 3 03
4850	Legrand	4790	4765	4730	- 1 25
2650	Legrand (DP)	2710	2710	2710	....
450	Legris Industries	440	438	438	- 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
720	Locindus	742	741	741	- 0 13
4150	L.V.M.H.	3930	3920	3909	- 0 53
565	Lyon.Eaux/Dumez	542	542	539	- 0 55
115	Majorette Ly.	102	103	103	+ 0 98
320	Mar. Wendel	319 90	316	316	- 1 22
184	Matra	188	186	186 10	- 1 01
590	Merlin-Gerin	500	497	492 20	- 1 56
98	Metaleurop	90	89	89	- 1 11
38	Métrologie In.	35	35 05	35 05	+ 0 14
220	Michelin	204 40	200 10	199 30	- 2 60
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
79	MMB	73 40	74	74	+ 0 82
171	Moulinex	157 50	153	147 80	- 6 29
1130	Navig. Mixte	1070	1070	1060	- 0 93
122	Nord-Est	128 10	128 50	128 30	+ 0 16
295	Nordon (Ny)	261 10	....	....	....
590	Nouv Galeries	583	....	....	....
167	Olipar	150	150	150	....
900	Oréal	890	886	878	- 1 35
415	Paribas	378	374	373 10	- 1 30
205	Pechiney Int.	197	195 50	196	- 0 51
375	Pechiney (CIP)	344	340	335	- 2 62
1580	Pernod Ricard	1605	1592	1586	- 1 25
775	Peugeot	754	749	748	- 0 80
375	Pinault	369	362 50	365	- 1 08
840	Plastic-Omn.	794	792	792	- 0 25
600	Pollet	571	584	584	+ 2 28
715	Primagaz	719	710	710	- 1 25
820	Printemps	789	795	783	- 0 76
3730	Promodès	3500	3500	3500	....
610	Radiotechn.	590	580	578	- 2 03
5700	Redoute (La)	5700	5690	5690	- 0 18
185	Remy Cointreau	180 20	180	180	- 0 11
645	R. Poulenc CIP	626	626	625	- 0 16
335	Robur Financ.	319	....	....	....
68	Rochefort(La)	68 30	68 40	68	- 0 45
2120	Roussel Uclaf	2320	2280	2310	- 0 43
3250	R. Impé.Ly *	3100	3100	3100	....
183	Sade (Ny)	185	....	....	....
2050	Sagem	2155	2132	2132	- 1 07
585	Saint Gobain	571	565	565	- 1 05
1330	Saint Louis	1264	1253	1254	- 0 79
1480	Salomon Ly.	1405	1385	1370	- 2 49
330	Salvepar (Ny)	317	317	317	....
1420	S A T.	1410	1386	1386	- 1 70
250	Saul. Chât.	250 90	....	....	....
1150	Saupiquet (Ns)	1125	1091	1091	- 3 02
785	Schneider	639	635	630	- 1 41
18 50	SCOA	15 20	15	14 90	- 1 97
395	Scor s.a.	390	389 90	389	- 0 26
2230	S.E.B.	2165	2165	2151	- 0 65
450	Sefimeg	433	431	432	- 0 23
127	Sélectibanque	125 50	128	125 50	....
240	Sextant A.	220	220	216	- 1 82
790	S F I M.	755	....	....	....
245	S.G.E.	230	227 50	227 50	- 1 09
435	Simco	431 40	425	425	- 1 48
710	Sk. Rossignol	652	645	650	- 0 31
500	Sligos	476	472	472	- 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
535	Société Géné.	503	500	502	- 0 20
82	Sodexco(B)	59	59	59	...
129	Sodero(Ns)	104	100	105	+ 0 96
1020	Sodexho	1039	1030	1038	- 0 10
80	Sogeral(Ny)	72	72	72 20	+ 0 28
430	Sogenap	417	417	417	...
1500	Sommer-Allib.	1500	1487	1491	- 0 60
405	SOPHIA	403	395 10	395 10	- 1 96
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	....
875	Sovac	830	819	817	- 1 57
375	SPEP	317	314 50	320	+ 0 95
360	Spie-Batignol.	322	320 10	324	+ 0 62
875	Strafor Facom.	840	836	828	- 1 43
335	Suez	314	315	311 60	- 0 76
1170	Synthélabo	1147	1150	1080	- 5 84
160	Thomson CSF	155 20	152	152 40	- 1 80
250	Total	236	235	235	- 0 42
186	– (certif.)	181 50	....	...	..
210	Trailfax Fin.	218	218	215	- 1 38
540	U.A.P.	486 50	483 50	483	- 0 72
340	U F B Locab.	305	305	306	..
735	U I C.	700	690	690	- 1 43
450	U I F.	450	445	450	...
800	U I S.	730	..	...	...
525	Unibail	466	460	455	- 2 38
740	Valéo	759	751	752	- 0 92
255	Vallourec	200	199	200 50	+ 0 25
310	Via Banque	284	280	280	- 1 41
345	Worms et Cie	339	329 50	330	- 2 65
1290	Zodiac	1265	1265	1260	- 0 40
1070	Elf Gabon	1075	1075	1075	...
113	Amax	119 90	118 20	118 20	- 1 42
135	Amer. Barrick	148 50	146	145 80	- 0 48
124	Amer. Express	124	122	122	- 1 61
235	A.T.T.	229 10	223 10	223 10	- 2 62
190	Anglo Amer.C.	177	177 80	177 80	+ 0 34
325	Amgold	305	....	...	...
255	Banco Santander	245	..	....	.
830	B.A.S.F.	829	818	818	- 1 33
990	Bayer	967	966	966	- 0 10
54	Blenheim Plc	54 50	53 70	53 70	- 1 47
36	Buffelsfont.	36	35 95	35 90	- 0 28
156	Chase Manh.	146 60	145	145	- 1 09
2730	Daimler Benz	2710	2710	2710	....
146	De Beers	127 50	128 40	128 40	+ 0 71
2400 96	Deutsche Bank	2345	2348	2340	- 0 21
1170	Dresdner Bank	1150	1150	1150	..
64	Driefontein	61 10	61 10	61 20	+ 0 16
290	Du Pont-Nem.	279 40	....	...	..
220	Eastman Kodak	212 30	212	212	- 0 14
14	East Rand	13 55	13 80	13 80	+ 1 85
33	Echo Bay	33 40	32 60	32 60	- 2 40
260	Electrolux	240	....	....	
134	Ericsson	136 80	134 50	135	- 1 32
325	Exxon Corp.	328 90	328 30	328 30	- 0 18
240	Ford Motor	248	250 10	249 80	+ 0 32
47	Freegold	47	47 20	47 20	+ 0 43
20	Gencor	19 10	18 75	19	- 0 52
420	Gén. Elect.	408	409 70	409 70	+ 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
210	Gén. Motors	230	230 80	231	+ 0 43
380	Gén. Belgique	353 60	352 10	352 10	- 0 42
50	Gd. Métropol.	46 70	47 05	47 45	+ 1 61
81	Guinness	59	59	59	....
23	Hanson PLC	22 25	22	22	- 1 12
26	Harmony Gold	24 65	25	24 60	- 0 20
405	Hewlett Packard	370	363 20	363 20	- 1 84
34	Hitachi	32 30	31 80	31 80	- 1 55
880	Hoechst	877	872	872	- 0 57
69	Homestake	72 50	72	72	- 0 69
132	I.C.I.	125 60	122	122 10	- 2 79
500	I.B.M.	495	490 50	490 50	- 0 91
355	I.T.T.	335 50	338 90	338 90	+ 1 01
186	Ito Yokado	181 70	179 10	179 10	- 1 43
59	Matsushita	55 15	53 10	53 10	- 3 72
3 55	Maxwell	3 55	....	..	
250	Mc Donald's	246	237 80	237 80	- 3 33
288 07	Merck	264 90	259 40	259	- 2 23
515	Minnesota M.	506	...	..	..
44	Mitsubishi	39 50	39 30	39 30	- 0 51
335	Mobil corp.	350 40	....	...	...
310	Morgan J.P.	293	289 80	289 80	- 1 09
37390	Nestlé	36410	36700	36700	+ 0 80
143	Norsk Hydro	142 50	142 20	143	+ 0 35
106	OFSIL	101	...	....	...
1880	Pétrofina	1704	1716	1700	- 0 23
415	Philip Morris	394 50	375 50	375 50	- 4 82
115	Philips	113	105 50	103	- 8 85
56	Placer Dome	56 30	56 50	56 50	+ 0 36
555	Procter Gamble	523	520	518	- 0 96
210	Quilmès	203	202	200 10	- 1 43
25	Randfontein	23 10	23 50	22 90	- 0 87
310	Rhone Poul. Rorer	310	294	294	- 5 16
450	Royal Dutch	474 50	471	471	- 0 74
63	R T Z	60 50	60 50	61	+ 0 83
2 17	Saat.& Saatchi	1 70	1 72	1 73	+ 1 76
32	St Helena	29	29 95	29 95	+ 3 28
335	Schlumberger	360	356 40	356 40	- 1 00
49	Shell transp.	50 20	...	...	....
2320	Siemens	2274	2260	2260	- 0 62
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
182	Sony	171	169 30	169 30	- 0 99
61	Sumitomo Bank	60	57 70	57	- 5 00
183	T.D.K.	169 40	164	164	- 3 19
60	Telefonica	58	56 10	56 10	- 3 28
27	Toshiba	25 70	25 60	25 40	- 1 17
565	Unilever	559	565	556	- 0 72
290	Unit.Techn.	267	265	264	- 1 12
290	Vaal Reefs	272	268 20	268 20	- 2 13
1340	Volkswagen	1350	1350	1350	....
400	Volvo	380 10	380 10	380 10	....
166	West. Deep.	154 50	151	150	- 2 91
390	Xerox Corp.	378	....	....	....
108	Yamanouchi	102	101 20	102	...
4 20	Zambia Cop.	4 26	4 25	4 25	- 0 23

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 80	7 40
Emp.Etat 9,8%78	....	9 13
10,80% 79/94	....	8 48
Emp.Etat 13,4%83	104 85	8 55
Emp.Etat 12,2% 84	100 52	8 43
10,26% mars 86	103 60	2 72
OAT 10% 5/2000	107 05	0 57
OAT 9,9% 12/1997	103 80	5 06
OAT 9,8% 1/1996	102 12	3 72
PTT 11,2% 85	104 80	5 84
CFF 10,30% 86	102 86	3 77
CFF 10,25% nov 90	106	2 84
CNA 10 % 1979	99 86	2 92
CNB Bques 5000F	98 30	4 12
CNB Paribas 5000F	....	4 12
CNB Suez 5000F	....	4 12
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	98 30	4 12
CNT 9 % 86	....	1 57
CRH 10,90% déc.85	107 10	4 55
CHARB FCE 3% 100	140	....
CNCA	1030	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	603	....
Ly. Eaux cv 6,5%	793	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	820	820
Applications Hydr.	1579	....
Arbel	533	515
Bains C.Monaco	1000	....
B.Hypoth.Europ.	380	....
B.N.P. Intercont.	391	385
Beghin-Say (C I)	495	490 10
Bénédictine	2520	....
Bidermann Internat.	460	....
Blanzy Ouest	2772	....
B T P	63 30	63 10
Cambodge	1090	....
Carbone Lorraine	488	....
Case Poclain	8 20	....
C.B.C.	355 90	352
C.E.G.F (Frigor.)	724	....
Centenaire Blanzy	351	....
Cerabati	57 70	....
Champex Ny	62	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	220	219
C.I.M.	1475	1450
C.I.T.R.A.M. (B)	2736	....
Cogifi	340	340
Comiphos	510	....
Cie Industrielle	5990	....
Cpt.Lyon Alemand	351 60	355
Concorde	712	710
Constr.Méc.Prov.	19 50	....
Crédit Gén.Ind.	110	....
Cr Universel (Cie)	305	....
Darblay	700	....
Degremont	1995	1995
Delmas Vieljeux	2475	....
Didot Bottin	595	....
Eaux Bassin Vichy	3115	....
Eaux Vittel	850	....
Ecia	398	396
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	2100	2020
Finalens	301 10	....
F.I.P.P.	96 80	....
F.N.A.C.	1949	....
Foncière (Cie)	522	....
Fonc.Lyonnaise	635	635
Foncina	351	....
Fougerolle	902	905
France I.A.R.D.	650	....
France SA (La)	2019	2000
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	504	....
Genefim	332	....
Gévelot	499	....
G.F.C.	343	341 20
Groupe Victoire	1150	....
G.T.I (Transport)	236	....
Immobail	335	335
Immobanque	635	630
Im.Marseillaise	5159	....
Immofice	431	432
Invest.(Ste Cle.)	3200	3250
Lambert Frères	281 10	....
Lille Bonnières	1030	....
Locafinancière	477 50	....
Louis Voisson	710	710
Louvre	2970	2950
Lucia	925	....
Machines Bull	33 10	34
Mag.Uniprix	190	....
Magnant	585	....
Métal Déployé	450	....
Mors	72	71 50
Navigation (Nle)	201	....
Optorg	285	281
Oréal (CI)	480	470 50
Origny-Desvroise	760	....
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	630	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	164	....
Paris France	200	....
Paris Orléans	210	....
Parisienne Invest.	271	....
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1208	....
Porcher	475	....
Promodès (CI)	1948	....
Publicis	698	....
Rochefortaise	114	....
Rosario	164 10	164 10
Rougier	225	....
S.A.C.E.R.	426 70	....
S.A.F.A.A.	209	....
S.A.F.I.C Alcan	228	....
Saga	390	....
Saint Dominique (F.)	109	108
Salins du Midi	635	....
Savoisienne M.	161	....
S.C.A.C.	806	....
[illegible]	430	422 10
S.Ecod.Part. (M)	140	....
Silic	808	808
Savim	142	....
S.I.P.H.	141	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	630	635
Soffo	327	....
Sofical	1088	....
Sofitam (ex Sanam)	80	....
Sofragi	2500	2495
Soudure Autogène	855	855
Sovabail	400	....
Stemi	500	....
Taittinger	2700	2698
Testut-Aequitas	215	....
Tour Eiffel	215	....
Ufiner	1100	....
Vicat	480	490
Viniprix	1510	....
Virax	108	....
Maroc Sté Brasseries	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	670	....
Akzo Nv Sico	464 50	....
Alcan Aluminium	109	....
American Brands	236	....
Arbed	650	....
Asturienne Mines	96 10	....
Banco Popular Espa.	585	...
B.Reglements Int.	17000	....
Can.Pacifique	83 60	....
Chrysler Corp.	106 10	....
C I R.	8 65	....
Commerzbank	850	....
Dow Chemical	320	314
Fiat	23 95	...
GBL (Brux Lamb.)	520	....
Gevaert	1019	....
Glaxo Holdings Ltd.	73	....
Goodyear Tire	350	....
Grace and Co (WR)	191	....
Honeywell Inc.	382 10	....
Johannesburg	93 60	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	20 25	....
Midland Bank	36 60	....
Noranda Mines	78	....
Olivetti priv.	9	....
Pfizer Inc.	365 10	361 40
Ricoh	21 80	...
Robeco	281 50	272
Rodamco NV	145 60	143
Rolinco	281 30	279 20
Saipem	6	....
Sema Group	24 60	....
SKF Aktiebolaget	107	....
Tenneco Inc.	240	....
Thorn Electrical	80 50	....
Toray Ind.	23 50	...
West Rand Cons.	7	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	290	....
Calciphos	109 80	...
C G H Cogenhor	11	....
Coparex	616	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	317	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soutres Ind.	28	...
Gachot S.A.	61 30	....
Guy Degrenne	442	...
Lectures du Monde	168	....
Nicolas	1200	..
Particip. Perrier	350	..
Quadrant	22	...
Rorento N.V.	217 60	....
St-Gobain-Emballage	1805	....
S.E.P (II)	1700	....
S.M.T. Goupil	2 10	....
S.P.R. act. B	280	..
Waterman	1050	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 302	....	....	....
Ecu	6 899	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 750	....	....	....
Belgique (100 F)	16 362	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	298 930	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 450	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 430	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 820	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 766	....	....	....
Suisse (100 f)	373 700	....	....	....
Suède (100 krs)	93 250	....	....	....
Norvège (100 k)	86 090	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 850	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 341	....	....	....
Portugal (100 esc)	4 050	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 432	....	....	....
Japon (100 yens)	4 173	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/6
Or fin (kilo en barre)	58400	.....
Or fin (en lingot)	58700	.....
Napoléon (20f)	335	.....
Pièce Fr (10 f)	399	.....
Pièce Suisse (20 f)	335	.....
Pièce Latine (20 f)	334	.....
Souverain	427	.....
Pièce 20 dollars	2010	.....
Pièce 10 dollars	997 50	.....
Pièce 5 dollars	650	.....
Pièce 50 pesos	2195	.....
Pièce 10 florins	345	.....

SICAV (sélection) 16/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	203 36	197 92
Agepargne	804 77	781 33
Améri-gan	7086 89	6814 32
Amplia	267138 75	267138 75◆
Amplitude	635 85	617 33
Arbitrages Court.T	7236 75	7236 75
Associc	1093 67	1083 67
Atout Futur	422 08	411 79
Auracic	1202 81	1167 78
Avenir Alizes	1702 50	1669 12
Axa Capital	168 88	163 96
Axa Court Terme	7959 30	7959 30
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	934 85	907 62
Axa Europe	131 79	127 95
Axa Investissements	112 16	108 89
Axa NPI	123 83	120 22
Axa Ob.Fr.Extra	139 20	135 15
Axa Prem.Ex.Agepre.	113 78	110 47
Axa Sél.Ex.Dr.Séle.	149 01	144 67
Axa Valeurs PER	123 28	119 69
Cadence 1	1047 59	1027 05
Cadence 2	1037 69	1017 34
Cadence 3	1029 36	1009 18
Capimonétaire	6316 34	6310 03
Capioblig	6396 71	6271 28
Capsecc	1307 28	1287 96
Coexis	1317 06	1284 94
Comptavalor	3520 63	3515 36
Convertimmo	355 55	348 58
Credinter	459 02	446 65
Crédit Mutuel Capital	1280 94	1256 82
Cred.Mut.Ep.Cour.T	672 41	672 41
Cred.Mut.Ep.Indus.	96 88	94 29
Cred.Mut.Ep.J.	89750 35	69750 35
Cred.Mut.Ep.long.T.	192 62	187 46
Créd.Mut.Ep.Monde	1163 68	1122 80
Cred.Mut.Ep Quatre	1084 33	1055 31
Dièze	1335 65	1302 98
Drouot France	865 59	840 38
Drouot Sécurité	228 82	222 16
Ecocic	1086 20	1054 56
Ecupar	126 81	123 12
Ecureuil Capitalisation	2584 19	2538 80
Ecureuil Géovaleurs	2332 48	2284 54
Ecureuil Invest.	452 11	438 94
Ecureuil Monoprimere	67218 92	67218 92
Ecureuil Monétaire	39541 33	39541 33
Ecureuil Trésorerie	2439 35	2439 35
Ecureuil Trimestr.	2001 50	1981 68
Elicash	2 801975	2 801975◆
Energia	271 20	258 90
Eparcic	3610 22	3610 22
Eparcourt-Sicav	4321 65	4310 87
Epargne Associat.	25363 93	25075 13
Epargne Capital	10704 19	10598 21
Epargne Croissance	1735 72	1689 27
Epargne Obligat.	193 11	187 94
Epargne Premiere	14402 20	14294 99
Epargne-Unie	1287 37	1255 97
Epargne Valeurs	436 28	424 60
Ecfi Cash capi.	8363 18	8363 18◆
Ecfivest capi.	672 84	653 24◆
Eurocic Leaders	1125 85	1093 18
Eurodyn	1230 56	1200 55
Euro Gan	6502 26	6252 17
Europe Nouvelle	567 25	541 53
Fonsicav	14451 20	14451 20
France-gan	10108 97	9718 24
France Garantie	258 63	258 11
France Index Sicav	113 51	110 19
France Obligations	466 06	461 45

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	489 60	475 34
Francic Pierre	106 05	102 96
Franco-Régions	1249 19	1212 81
Fructi-Associations	35 38	35 38
Fructi-Capi.	41 82	41 20
Fructidor	236 39	231 91
Fructifrance action C.	931 92	909 19
Fructifrance action D.	910 75	888 54
Gestilion	14801 11	14727 47
Gest.Associations	170 28	168 53
Horizon	1244 81	1208 55
HLM Monétaire	13963 19	13963 19
Indust.Fse.Court.T.	1474 27	1474 27
Interépar	103449 52	100436 43
Interoblig	13792 20	13521 76
Intersélection Fce	540 06	529 47
Japacic	154 82	150 31◆
Jeunepargne	287 54	283 29◆
Latitude	2261 24	2257 85
Leumi C.T.	12587 84	12587 84
Leumi L.T	6585 92	6374 68
Lion Association	11274 82	11274 82
Lion Institution	29454 35	29380 90
Lionplus	974 51	955 40
Lion Trésor	2102 27	2081 46
Lion 20 000	26325 42	26325 42
Livret Bourse Inv.	569 16	552 58
Livret Portefeuill.	709 71	689 04
Méditerranée	177 91	172 73
Mensuel CIC	10140 47	10040 07
Monéden	68193 55	68193 55
Mone.J.	72841 04	72841 04◆
Monévalor	82258 23	82256 23
Mutualité dépôts	13461 86	13434 99
Mutuelle Unie Sél.	138 11	134 09
Natio Court Terme	284950 00	284950
Natio-Epargne	17670 40	17495 45
Natio-Ep. Ret.	129 49	128 02
Natio Eparg.Trésor	7787 39	7771 85
Natio-Imm.	1132 02	1101 72
Natio-Inter.	1395 20	1357 86
Natio-Monétaire	25389 61	25389 61
Natio-Patrimoine	1364 89	1328 36
Natio-Placements	64281 51	64281 51
Natio-Revenu	1023 95	1013 81
Natio Sécurité	12100 97	12100 97
Natio-Valeurs	882 54	858 92
Nippon-Gan	4949 61	4759 24
Nord Sud Dévelop.	1580 93	1577 77
Obli-Associations	151 69	150 19
Oblicic-Mondial	2620 63	2581 90
Oblicic-Régions	1099 04	1082 80
Oblifutur	2835 78	2766 61
Oblig. tres cat.	176 11	173 51
Oblilion	1349 38	1336
Oblisécurité Sicav	12941 20	12941 20
Oraction	1018 60	993 95
Orvalor	6798 60	6665 29
Paribas Capitalisation	1489 43	1487 42
Paribas Opportunités	128 32	123 09
Paribas Patrimoine	577 94	554 38
Patrimoine Retraite	222 77	218 40
Pervalor	623 37	611 15
Placement A.	1472 91	1444 03
Placement J.	7251 80	7237 33
Placement M.	67170 63	67036 58
Placement Nord	983 26	963 98
Plénitude	134 10	130 51
Poste Croissance	21838 83	21815 01
Poste Gestion	65972 46	65972 46
Première Oblig.	10604 96	10594 39

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	109 80	◆108 71
Priv'Associations	29544 90	29544 90
Proficas	1009 32	984 70
Quartz	135 16	131 88
Réalvalor	798	782 35
Rentacic	160 78	158 40
Revenus Trimestr.	5283 30	5230 99
Revenu-Vert	1135 34	1118 58
St Honoré Bio-Alim.	992 61	947 60
St Honoré Bons du Tr.	11286 09	11210 04
St Honoré Global	226 11	215 86
St Honoré Invest.	782 33	746 85
St Honoré Pacifique	571 76	545 83
St Honoré PME	535 92	511 62
St Honoré Real	15011 72	14951 91
Sécuricic	1748 69	1748 69
Sécuri-Gan	12856 76	12804 67
Sécuritaux	1396 63	1396 63
Sicasden	709 35	698 87
Sicav Associations	1850 92	1850 92
SFI-CNP Assur	652 99	633 97
S.G. Fr. opportunités	1202 50	1178 92
Sicav 5.000	444 89	432 98
S.I. Est	1338 17	1299 19
Silvafrance	718 13	696 96
Sivam	395 29	384 71
Sivarente	223 44	219 06
Sivinter	433 19	421 60
S.N.I.	1134 46	1101 42
Sogenfrance	1121 70	1099 71
Sogépargne	315 50	309 31
Sogevar	1060 07	1039 28
Soginter	1290 89	1265 58
Soleil Investissements	583 10	560 67
Solstice	2209 91	2204 40
State Street Act. Eur.	10147 68	9804 52◆
State Street Act. Frce	11144 20	10819 61◆
St. Str Act.Japon	10277 69	9930 14◆
State Street Emer. Mts	12584 82	11989 30◆
St.Street OAT Plus	10147 08	9948 12◆
Stratégie Actions	818 86	787 17
Stratégie Rendement	1400	1355 93
Technocic	1103 37	1071 23
Techno-Gan	5732 13	5511 66
Thesora	881 77	855 22
Trésor Plus	1279 97	1267 30
Trésor Trimestriel	1036 84	1016 67
Trésoricic	130189 71	130189 71
Trilion	5092 73	5027 37
UAP Investissement	436 28	420 51
UAP Actions France	595 87	574 33
UAP Act. Select.	617 03	594 73
UAP Aedificandi	536 27	516 89
UAP Altefi	198 04	190 88
UAP Alto Sicav	155 18	149 57
UAP Moyen Terme	138 94	133 92
UAP Première Cat.	10704 51	10317 60
Uni-Associations	123 45	123 45◆
Uni-Foncier	1218 65	1188 93
Unifrance	597 21	582 64
Uni-Garantie	1285 74	1260 51
Uni Régions	1407 78	1373 44
Univar	237 03	237 03◆
Univers Actions	1264 29	1233 46
Univers Obligations	1788 84	1745 21
Valorg	2057 27	2056 21
Valréal	53436 12	53409 42

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

ENVIRONNEMENT

Un « plan vert » des professionnels pour l'automobile

Les particuliers pourront utiliser les « poubelles » des garagistes

Le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), qui regroupe trente mille entreprises spécialisées dans la commercialisation des véhicules, leur réparation et leur élimination a présenté, au cours de son congrès, qui s'est tenu récemment à Grenoble, un *« plan vert » pour l'automobile.*

GRENOBLE

de notre correspondant

Les professionnels de l'automobile ont bonne conscience . *« Nous ne nous sentons pas coupables de quoi que ce soit, même si notre activité contribue à une certaine dégradation de l'environnement »*, affirme M. Jean Puijalon, président du CNPA. Depuis de nombreuses années, ses adhérents s'efforcent de maîtriser les déchets qu'ils collectent (huiles, batteries, pneumatiques, véhicules en fin de course). Toutefois, une partie importante de ces produits usagés évite le circuit traditionnel des garagistes et des démolisseurs.

On estime à environ deux millions par an le nombre des batteries épuisées qui sont détenues par des particuliers ou jetées dans une décharge sauvage alors qu'elles contiennent des acides dangereux. Cent mille tonnes d'huiles de vidange s'échappent dans les caniveaux ou dans la terre. Quant aux pneumatiques, dont le marché de renouvellement pour les voitures a représenté 21 millions d'unités en 1990, un quart serait dispersé dans la nature. Enfin, les démolisseurs parviennent à récupérer 75 % des composants automobiles, ferreux et non ferreux, dans les carcasses qui leurs sont confiées, mais si 1,8 million d'épaves sont éliminées chaque année, une sur cinq leur échappe.

Pour mieux maîtriser ces impressionnantes quantités de déchets, le CNPA a élaboré un *« plan vert »* qui prévoit, notamment, la mise en place de centres de regroupements . Désormais, les professionnels de l'automobile ouvriront leurs « poubelles » et leurs cuves d'huiles de vidange aux particuliers. Ils effectueront, par ailleurs, le tri des produits qui leur seront remis. Ceux-ci seront ensuite récupérés par des sociétés spécialisées dans la valorisation et l'élimination de ces « gisements » de déchets.

Le CNPA est cependant conscient des limites de son action dans le domaine de l'environnement. Ainsi son président regrette-t-il la mauvaise utilisation des pneumatiques usagés dont 10 % seulement servent de combustible dans les cimenteries, tandis que 13 % sont rechapés alors que 77 % finissent leur vie abandonnés sur des décharges ou brûlés.

D'autre part, le CNPA souhaite que les constructeurs de voitures parviennent à diminuer très sensiblement le volume des résidus de broyage automobile (boues, plastiques, verre ...), qui représente aujourd'hui 25 % du poids des véhicules traités par les démolisseurs. Les spécialistes estiment que ces produits stériles pourraient, à l'avenir, ne plus représenter que 5 % du poids des voitures mises au rebut. Récemment, les constructeurs automobiles français se sont engagés à réaliser, pour leurs futurs modèles, des notices de désassemblage précisant la composition des matériaux utilisés. Cette simple mesure, attendue depuis plusieurs années, sera une aide précieuse pour les démolisseurs et les « casseurs », à la recherche d'éléments récupérables.

CLAUDE FRANCILLON

CULTURE

DANSE

Toute la misère du monde

François Verret met en scène un spectacle plus théâtral que chorégraphique

OÙ COMMENCER ?
au Théâtre de la Ville

Drôle d'endroit pour de drôles de rencontres. Des planches de bois dans tous les sens, délimitant vaguement une aire de jeu, forment plus ou moins des cages, des tables en pente, des toboggans. Là-dedans vont s'agiter, parler, chanter, crier une dizaine de personnages, ni tout à fait les mêmes ni tout à fait autres, au fil du spectacle. Une fille bat des œufs, une autre balaie les détritus qui jonchent le plateau, un homme fume un cigare en prenant un bain de pieds. On pourrait continuer l'énumération indéfiniment puisqu'on voit se succéder ou se chevaucher d'innombrables actions qui, si l'on respecte les catégories, relèvent davantage du théâtre que de la danse. On a beau se dire qu'on a vu ça cent fois, quelque chose nous attache dans nos fauteuils, on veut en savoir davantage sur ces gens.

Les uns sont comédiens, les autres danseurs. François Verret tient énormément à ce qu'on leur rende ce qui est à eux : ils ont improvisé leurs textes, créé chacun leur personnage ; *il n'a été que le* moteur, le catalyseur, les aidant à creuser, à construire, à partir de leurs inventions. *« J'ai été leur mémoire, leur complice, je leur ai renvoyé les balles,* dit-il. *A aucun moment je n'ai « montré » quelque chose. »* Ils sont partis de l'idée de misère, de toutes les misères, affectives, intellectuelles, physiques ; chacun devait se demander, au départ, quelle était sa misère, sa prison en ce monde. L'embarras du choix, n'est-ce pas ?

Il faudrait tous les citer, parce que tous, ici ou là, ont un moment d'imagination, de générosité qui touche. On retiendra, par exemple, Dominique Frot, qui se lance dans des monologues héroïques, souvent très drôles, sur des choses de la vie si petites qu'elles en deviennent grandioses. Ou Christophe Haleb, qui se livre à un fabuleux et suicidaire numéro d'homme-oiseau. Il y a aussi, surtout, Jean-Christophe Paré. Qui a quitté, pour cause d'ennui, l'Opéra de Paris, où il était premier danseur. Grande perte pour l'Opéra, aubaine pour la danse contemporaine, à laquelle il se vouait naguère partiellement, désormais totalement. Jean-Christophe Paré, c'est tout simplement la grâce, la poésie, la danse sur terre. Il y eut, le soir de la première, un moment formidable : quelques spectateurs commençaient à rechigner, à siffler, à lancer des invectives. Il s'est mis à jouer avec un cerceau. C'était si incroyablement beau que la salle, subjuguée, *s'est tue ; on aurait entendu marcher une mouche.*

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Théâtre de la Ville, jusqu'au 19 juin, 20 h 30. Ce spectacle sera représenté à Châteauvallon les 23, 24 et 25 juin à 21 heures.

EN BREF

□ **Annulation d'« Otello », jeudi 18 juin à l'Opéra-Bastille.** – A la suite d'un préavis de grève du syndicat SYNPAC-CGT, la représentation d'*Otello* du jeudi 18 juin à l'Opéra-Bastille a été annulée. La direction de l'Opéra de Paris précise que, *« cette représentation ne pouvant être reportée »*, les billets seront remboursés par correspondance ou aux caisses de 11 heures à 18 h 30.

□ **Hector Bianciotti, lauréat du prix Pierre de Monaco.** – Notre collaborateur l'écrivain argentin Hector Bianciotti, à soixante-deux ans, a reçu le 16 juin le prix littéraire Pierre de Monaco (doté de 50 000 F) pour l'ensemble de son œuvre. Exilé en France en 1961, Hector Bianciotti a commencé à écrire en français en 1969. Il avait obtenu le prix Femina en 1985 pour son roman *la Miséricorde du Christ.*

□ **Des documents de Zola, mis en vente à Drouot, classés monuments historiques.** – Des documents de la main de Zola, qui devaient être mis en vente mercredi 17 juin à Drouot, ont été classés par le ministère de la culture au titre des Monuments historiques et ne pourront donc sortir du territoire français. Dispersés par le commissaire-priseur Jacques Tajan, ces documents classés sont des manuscrits intitulés *Correspondance de Paris* (trois articles de Zola pour le *Journal de Saint-Pétersbourg), le Messager de l'Europe,* le chapitre VII de *l'Assommoir*, un recueil de pièces intitulé *Notes sur l'affaire Dreyfus* et un ensemble de 360 feuillets adressés par Zola à sa femme Alexandrine.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5804

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III		■						■	
IV		■		■					
V			■	■			■		
VI					■				
VII						■			
VIII							■		
IX			■						■
X									
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Ce que portent bien souvent les personnes qui salissent tout ce qu'elles touchent. – II. Oblige à être dans le ton. Abréviation. – III. On peut la prendre sur le *faîte*. – IV. *Surveille des lardons.* – V. Sur la rose des vents. Mer épelée. Partie du Lot. – VI. Pose des problèmes à plus d'une vedette. Marque sa préférence. – VII. Gros bonnet. *Un simple trou.* – VIII. Ce n'était sûrement pas quelqu'un à brouiller les cartes. *Préposition.* – IX. Permettent de rêver. Vieux roi. – X. Ne laisserai pas indifférent. – XI. Entre en frappant. Une chose qui se donne.

VERTICALEMENT

1. Entre elles, il n'est toujours question que de choses un peu à côté. – 2. Peuvent se rouler. Perle de culture. – 3. Coule en France. *Vicié quand on le rejette. Source* de ragots. – 4. Maladie incurable. Est bien vu quand il ne regarde pas. – 5. En Savoie. Figure mythologique. – 6. Temps de pluie. Terres. – 7. *Symbole.* Bienheureux. Radis scandinave. – 8. Désigne quelque chose. N'agis pas à la légère. – 9. Réduits en menues parties. Morceau de pain.

Solution du problème n° 5803

Horizontalement

I. Macédoine. – II. Ébénistes. – III. Détestées. – IV. Il. Epi. Sa. – V. Ees. – *VI. Avion. Ami.* – VII. Né. Usages. – VIII. Cr. Sèment. – IX. Etat. Isée. – X. Lésé. – XI. Isère. Est.

Verticalement

1. Médisance. – 2. Abel. Vertes. – 3. Cet. Pi. – 4. Enée. Oust ! – 5. Dispense. Le. – 6. Ostie. Amie. – 7. Ite. Sagesse. – 8. Nées. *Menées.* – 9. *Essayiste.*

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 17 juin 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-523 du 16 juin 1992 *portant création de la direction du* renseignement militaire ;

– N° 92-528 du 16 juin 1992 portant création de la mission interministérielle de l'effet de serre.

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 JUIN

Exposition : « Du Tage à la mer de Chine », 14 heures, entrée du Musée Guimet (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins de la rue du Cherche-Midi », 14 h 30, métro Vaneau (Paris pittoresque et insolite).

« Les tombes célèbres du cimetière Montparnasse », 14 h 30, angle rue Froidevaux-rue E.-Richard (ARS conférences).

« De la galerie Vero-Dodat au passage Verdeau *par le passage des* Panoramas », 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Le cimetière du Père-Lachaise : itinéraire classique », 14 h 30, entrée rue du Repos (Le cavalier bleu).

« Sur le tracé de la Bièvre, de la Reine-Blanche au Jardin royal », 14 h 30, 3, rue des Gobelins (Paris capitale historique).

« Cycle grands peintres au Louvre : la France au dix-huitième siècle, Watteau, Boucher, Fragonard », 15 heures, sous la pyramide, près de l'ascenseur (Approche de l'art).

« L'enclos des Gobelins, le château de la reine Blanche et l'hôtel de Julienne », 15 h 30, 42, avenue des Gobelins (D. Bouchard).

« Hôtels, jardins *et ruelles du* Marais-nord », 17 heures, métro Saint-Paul-le Marais (Lutèce visites).

« Les Hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul-le Marais (Lutèce visites).

CONFÉRENCES

Salle Diderot, 211, avenue Jean-Jaurès, *14 h 30* : « Science et musique, deux cités », avec Dan Lustgarten (Institut de pédagogie musicale et chorégraphique).

Centre national des lettres, 53, rue de Verneuil, 18 h 15 : « Du divertissement à la morale sociale : le monde selon Théodore Leclercq (1777-1851) », avec Simon Jeune (Association Sauver les documents en péril des bibliothèques françaises).

86, rue Monge, 19 heures : « Art de vivre la poésie au quotidien », avec Sarah Mela (La Maison du soleil).

CARNET DU Monde

Naissances

– Jérôme KIRCHER,
et
Valentine ZUBER,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Elie,

le 3 juin 1992.

6, cité Condorcet,
75009 Paris.

– La famille VANDERHAEGEN,

Catherine et Christian GIRAUD,

sont heureux de faire part de la naissance de

Nicolas,

le 13 juin 1992 à Paris.

Mariages

– Cécile POYARD
et
Salim NEHMÉ

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 6 juin 1992.

– M. Pierre DUFFOUR et Mme,
née Yvette Laplanche-Rayaand,

font part du mariage de leur fils,

Frédéric,
avec
Dominique DONNADIEU,

qui sera célébré le 20 juin 1992, en l'église de Villemeux (Eure-et-Loir).

30, rue Chaptal,
75009 Paris.

Décès

– Mme veuve Monique Picco,
sa fille,
M. Patrick Campain,
Mme Dominique Campain-Picco,
sa petite-fille,
Marie, Lauriane
et Timothée Campain,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BOURDEZEAU,

survenu le 18 mai 1992, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 26 mai 1992.

Il repose dans le caveau familial de Larchant (Seine-et-Marne).

7, rue du Colonel-Oudot,
75012 Paris.
2, impasse des Mimosas,
33127 Martignas-sur-Jalle.

– Marie-France et Jean Alsina
et leurs enfants,
Christine et André Fine
et leurs enfants,
Les familles Besset et Savey,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges CAILLEUX,
née Marguerite Chilllot,

survenu le 14 juin 1992, à Toulouse.

La messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, 92, boulevard du Montparnasse, vendredi 19 juin, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

90, boulevard Raspail,
75006 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
font part du décès de

M. Dominique CAMAIL,

dans sa quarante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu le 13 juin 1992, à Nantes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– *On nous prie d'annoncer le décès du*

comte CLAUZEL,
ancien ambassadeur de France,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu à Grasse (Alpes-Maritimes), le 8 juin 1992.

Les obsèques ont eu lieu à Mirepoix (Ariège).

De la part de la comtesse Clauzel et de ses enfants.

[Né le 5 septembre 1907, le comte Ghislain Clauzel était entré dans la carrière diplomatique en 1932. Engagé volontaire de juillet 1944 à décembre 1945, nommé conseiller du gouvernement chérifien à Rabat en 1949, détaché auprès des Nations unies en 1955, ministre-délégué à Rabat en 1955 puis à Madrid de 1957 à 1960, il avait été ambassadeur au Pakistan, au Zaïre et aux Philippines.]

– M. Guy Da Costa Noble,
son frère,
M. Christian Da Costa Noble,
M. Patrick Da Costa Noble,
M. Reynald Da Costa Noble,
ses enfants,
Matthieu,
Julien,
Julie,
Sarah,
Jeoffrey,
ses petits-enfants,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DA COSTA NOBLE,

survenu le 15 juin 1992, à Bordeaux.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Monflanquin.

26, rue d'Avian,
33000 Bordeaux.

– Le président de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III.
L'UFR des sciences historiques, artistiques et politiques de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,
ont le regret de faire part du décès de

Serge DAGET,
professeur d'histoire de l'Afrique,

survenu le 16 juin 1992, à Lambersart.

Ses funérailles auront lieu le jeudi 18 juin, à 9 h 45, au funérarium de Wattrelos (aucune fleur).

– Marie et Anastase Christias,
ses enfants,
Jason et Lena Franziskakis,
Julie et Costis Kriezis,
Franzis et Nitsa Franziskakis,
Ses frères et sœur,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Phocion FRANCESCAKIS,
directeur de recherche honoraire
au CNRS,

survenu à Paris, le 14 juin 1992.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, 75116 Paris.

7, rue Méchain,
75014 Paris.

Né à La Canée en Crète le 10 juin 1910, de nationalité hellénique et maintenant des liens étroits avec son pays d'origine, Phocion Francescakis a toujours manifesté un attachement *profond à la France, où il a fait ses études* supérieures. Engagé volontaire pour la durée de la guerre dans les armées françaises, *il a été prisonnier en Allemagne* de 1940 à 1945. Docteur en droit, tout en développant ses activités au sein du CNRS, il a dispensé son enseignement à l'Institut de droit comparé de l'université de Paris et à l'université de Thessalonique. Il fut, notamment, vice-président du Comité français de droit *international privé, vice-président de* l'Institut de droit international, directeur du Centre grec de droit économique international et européen, et membre correspondant de l'Académie d'Athènes. Il a inspiré depuis 1948 la *Revue critique de droit international privé,* dont il était le codirecteur. Docteur *honoris causa* des universités de Liège, de Louvain et d'Athènes, auteur de nombreux écrits, il était considéré *comme un des maîtres du droit inter*national privé.

– Michel, François
et Jean-Noël Gillet,
Les familles Gillet et Boyé,
ont la tristesse d'annoncer le décès, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

Madeleine GILLET,
directrice honoraire de lycée
à Strasbourg,

domiciliée depuis sa retraite à Garéoult (Var).

Ses obsèques ont eu lieu, le mardi 16 juin, dans l'intimité familiale en *l'église de Meylan (Isère).*

– M. Jacques Mazza,
son époux,
Philippe, François et Mathieu,
ses fils,
Et tous ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Angèle MAZZA,

survenu le 10 juin 1992, à Marseille, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– M. et Mme Pierre Devaux,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Ohrel
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-douzième année, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme René OHREL,

le 15 juin 1992.

La cérémonie religieuse a eu lieu, le *mercredi 17 juin, en l'église Saint-Vin*cent-de-Paul, au Havre.

1, rue Léon-Cassadour,
76000 Le Havre.
Préfecture de Loire-Atlantique,
44000 Nantes.

– Georges PATRIX,
artiste-peintre et designer,

est parti en toute sérénité, le dimanche 7 juin 1992.

Sa famille,
Ses amis,
Et l'Atelier Patrix,
se réuniront pour l'inhumation au *columbarium du Père-Lachaise,* le vendredi 19 juin, à 11 heures.

En souvenir de Georges, tenue bleue et fleurs bleues souhaitées.

– Mme Pierre Vallaud,
sa mère,
Mme Jacques Vallaud,
née Hinzelin,
sa femme,
M. et Mme Michel Vallaud,
Mlle Marie-Noëlle Vallaud,
ses enfants,
Géraldine et Camille Vallaud,
ses petites-filles,
Le docteur et Mme René Jean,
M. et Mme Jean-Michel Vallaud,
ses frère, sœur,
beau-frère et belle-sœur,
M. Xavier Morange
et son fils Thomas,
M. Bruno Morange,
M. et Mme Damien Feger
et leur fils Adrien,
Jean-Paul, Olivier
et Christian Vallaud,
ses neveux,
Le docteur Jean-Claude Lacoux,
Les familles Bonneau, Drougnon, Fournier, Gaymard, Hinzelin et Marcoux,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques VALLAUD,
ancien président-directeur général
des Brasseries de la Meuse,
officier de l'ordre national du Mérite,

libéré de ses douleurs physiques et morales, le 16 juin 1992, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 juin, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule à Neuilly, sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly dans le caveau de famille.

8, rue de Berne,
75008 Paris.
26, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly.

Anniversaires

– Il y a un an, le 22 juin 1991, disparaissait

Isabelle FOCCART.

Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

– Une pensée pour le deuxième anniversaire de la mort de

Sophie SCHEIN.

Soutenances de thèses

– Sylvie Lefèvre soutiendra le *20 juin 1992,* à 14 heures, en Sorbonne (amphithéâtre Guizot) une thèse de nouveau doctorat sur « Rhétorique et divinations chez Nicole Oresme. Etude et édition du *Livre de divinacions* ».

CARNET DU MONDE

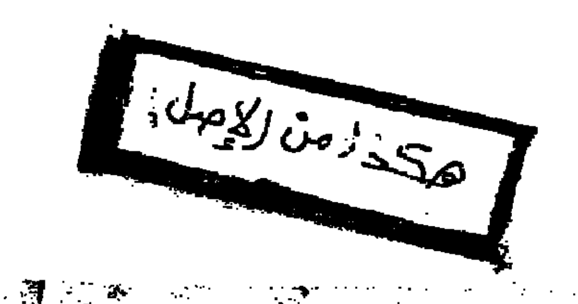
Renseignements :

40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Tarif : la ligne H.T.

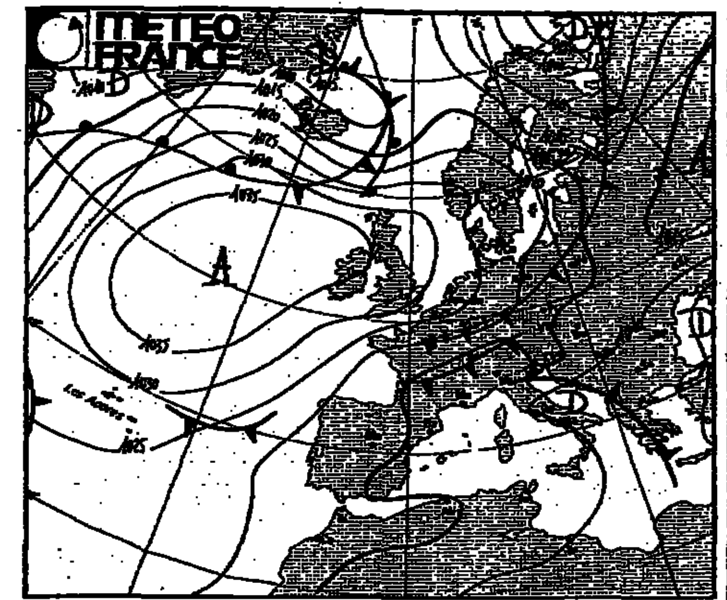
Toutes rubriques .... 96 F
Abonnés et actionnaires ... 85 F
Communicat. diverses .... 100 F
Thèses étudiants .... 55 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

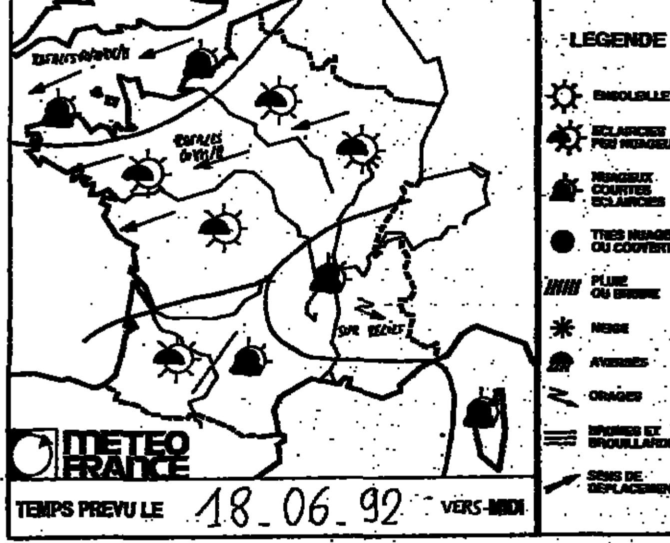


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 18 JUIN 1992



Quelques orages sur le relief du Sud-Est. Ensoleillé ailleurs. – Sur la *moitié sud, les nuages seront présents* mais n'empêcheront pas le soleil de briller. En cours d'après-midi des orages éclateront sur les Alpes, l'est du Massif Central et la Corse.

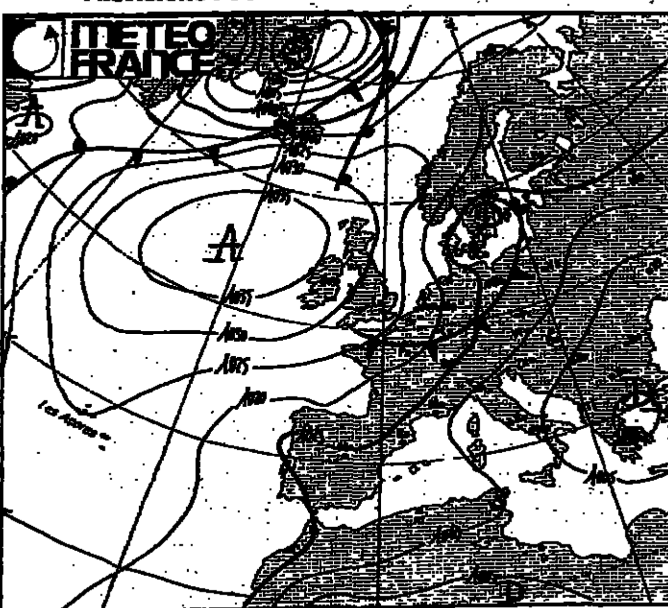
Sur le reste du pays, le soleil brillera. Il y aura toutefois des nuages sur les côtes de la Manche.

Le vent de nord-est s'atténuera en cours de journée. Il soufflera à 60 km/h le matin en Manche et à 40 km/heure l'après-midi. Dans l'intérieur, il atteindra *50 km/h.*

Les températures matinales seront de l'ordre de 10 à 15 degrés sur la moitié nord et 15 à 17 degrés sur la moitié sud.

Les températures maximales seront de saison : 18 à 20 degrés près des côtes de la Manche, 22 à 25 degrés sur la moitié nord, 25 à 28 sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 19 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-6-1992 à 18 heures TUC et le 17-6-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	16	N
BIARRITZ	21	16	C
BORDEAUX	27	18	B
BOURGES	28	17	N
BREST	19	13	C
CAEN	18	13	N
CHERBOURG	19	13	N
CLERMONT-FER.	23	17	N
DIJON	28	18	N
GRENOBLE	26	17	D
LILLE	21	11	D
LIMOGES	26	17	C
LYON	28	16	N
MARSEILLE	26	17	N
NANCY	28	16	N
NANTES	28	15	D
NICE	26	19	N
PARIS-MONTS.	26	14	N
PAU	25	15	C
PERPIGNAN	24	17	D
POINTE-A-PITRE	31	24	N
RENNES	26	15	N
ST-ETIENNE	23	13	C
STRASBOURG	29	17	N
TOULOUSE	25	17	C
TOURS	30	16	D
ÉTRANGER			
ALGER	27	15	D
AMSTERDAM	20	13	C
ATHÈNES	29	18	D
BANGKOK	34	28	C
BARCELONE	21	15	N
BELGRADE	25	15	D
BERLIN	25	13	D
BRUXELLES	22	9	D
COPENHAGUE	21	14	D
DAKAR	28	23	O
DJERBA	26	21	D
GENÈVE	25	17	D
HONGKONG	30	27	N
ISTANBUL	24	18	N
JÉRUSALEM	18	14	C
LE CAIRE	30	20	D
LISBONNE	25	16	C
LONDRES	21	11	C
LOS ANGELES	22	14	D
LUXEMBOURG	29	12	D
MADRID	22	14	D
MARRAKECH	28	17	C
MEXICO	24	15	N
MILAN	28	15	D
MONTRÉAL	22	7	D
MOSCOU	26	17	D
NAIROBI	20	14	C
NEW-DELHI	43	29	D
NEW-YORK	24	17	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	24	13	D
PÉKIN	31	19	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	16	N
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	21	9	D
SYDNEY	17	6	C
TOKYO	26	18	C
TUNIS	27	17	D
VARSOVIE	26	14	A
VENISE	28	19	D
VIENNE	26	18	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Balles traçantes

SOUS l'apparence assoupie de rivière immuable que lui confère la recherche de l'audience maximale, le journal télévisé est le champ quotidien de luttes d'imagination féroces. A coup sûr, une bonne proportion de la cargaison d'images qui nous atteignent sont expédiées vers nous comme autant de balles traçantes dans la bataille de l'opinion.

Regardons par exemple ces honorables parlementaires d'opposition japonais. Ils se déplacent vers la tribune à pas menus, si menus qu'ils semblent malades. A moins qu'ils ne jouent à quelque jeu; mais lequel? Mais non, nous explique le commentaire. Ils se livrent simplement, dans leur marche à la tribune, à une course de lenteur tout à fait délibérée, pour retarder au maximum l'instant où le Parlement autorisera à nouveau le Japon à participer à des forces de paix multinationales.

L'événement, dans les colonnes du *Monde*, faisait l'objet d'un long reportage et d'un article de commentaire. Sur l'écran, cette simple image de dix secondes, par laquelle ces opposants ont sans doute voulu frapper l'opinion – nippone, et aussi peut-être internationale. Ainsi, faute de l'avoir emporté au Parlement, ont-ils gagné cette bataille-là. Du contexte historique de cette décision, de ses enjeux, des motivations des uns et des autres, des réactions à l'étranger, nous ne saurons rien. Nous n'aurons droit qu'à cette séquence, énigmatique et vaguement inquiétante.

Et ce blocus de Paris! La coordination paysanne avait laissé filmer ses réunions d'état-major. Tout juste si un Roquejeoffre du Gers ou de Tarn-et-Garonne ne livrait pas, devant un tableau, les plans détaillés de l'offensive. Les assiégeants, expliquait le commentaire, avaient le choix entre plusieurs tactiques : ils pouvaient bloquer les portes, étrangler les autoroutes, il leur suffisait de tant de tracteurs, etc. Le tout avec force plans détaillés, étoiles clignotantes à l'emplacement des éventuels barrages. Les paysans mettraient-ils jamais leur menace à exécution? Peu importait. La menace faisait l'ouverture du journal, *n'était-ce pas l'essentiel?*

Un peu plus tard, chez Dechavanne, s'ébranlait en direct de la gare de Lyon un train antisida qui allait porter sur les plages la bonne parole préservative, et donnait le signal d'une campagne : « Une capote, un franc ». Un journaliste coiffait une casquette de chef de gare et embouchait son sifflet. Sur le plateau, pas moins de trois ministres savouraient cette grande victoire, encore une, de l'image.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 17 juin

TF 1

20.00 Sport : Football (et à 21.15). Euro 92 : Danemark-France, en direct de Malmö.
21.00 Mi-temps et Loto.
22.15 Météo et Tapis vert.
22.20 Magazine : Le Droit de savoir. L'affaire Habeche ; L'affaire du sang contaminé ; Le DC-10 d'UTA.
23.25 Journal et Météo.
23.30 Concert : Marc Cerrone à Tokyo.

A 2

20.50 Téléfilm : Notre Juliette. De François Luciani.
22.15 Sport : Football. Euro 92 : Angleterre-Suède, en différé de Stockholm.
00.00 Magazine : Musiques au cœur... des ceps d'or. Le Mai musical de Bordeaux.

FR 3

20.40 Magazine : La Marche du siècle. Il était une fois l'homme. Invités : Yves Coppens, anthropologue ; Axel Kahn, directeur du laboratoire de recherche en génétique et pathologie moléculaire à l'Institut Cochin ; Jacques Pellegrin, docteur en ethnologie-préhistoire, chercheur au CNRS ; Albert Jacquard, directeur de recherche à l'INED.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Mercredi en France.
23.40 ▶ Traverses. 1. Une femme résistante, de Jean-Michel Barjol, avec Marguerite Gonon.
0.30 Musique : Mélomanuit. Invitée : Alexandra Stewart.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Business oblige. ■ Film américain de Jan Egleson (1990).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : La Reine blanche. □ Film français de Jean-Loup Hubert (1991).
0.30 Cinéma : Autant en emporte Fletch ! ■ Film américain de Michael Ritchie (1989).

M 6

20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Surprise-partie.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Jackie Kennedy. De Steven Gethers.
23.15 Téléfilm : Enquête sur l'honneur d'un flic. De David Lowell.
0.25 Magazine : Vénus.

ARTE

20.30 Musique : Pierre et le Loup. Fable symphonique, op. 67, de Serge Prokofiev, par le Chamber Orchestra of Europe, dir. Claudio Abbado.
21.00 Musique : Jouer Chopin. Leçon de musique sur les mazurkas de Chopin interprétées par Takako Takahashi, pour le concours Frédéric Chopin de Varsovie.
21.50 Opéra : Didon et Enée. Opéra en trois actes de Henry Purcell, par les choristes de Tölz. Direction musicale : Dennis Russel Davies.
23.00 Documentaire : Théâtre à l'étude. Le Barbier de Séville. De Dominique Gros. *Les répétitions à la Comédie-Française, fin 1990.*

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Une leçon de piano à la française. 3. Geneviève Joy.
20.30 Antipodes. Le Maghreb. Avec Abdelatis Laabi, Maurice Brunetti, Rachid Mimouni, Boutros Hallaq, Leila Sebar.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Pour une histoire culturelle de l'œil et du regard (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 février au Théâtre Grévin) : Sonate pour flûte, alto et harpe, de Debussy ; Deux divertissements pour harpe solo, deux sonnets pour soprano et harpe, Septuor pour trois voix de femmes et quatuor à cordes, Pièces pour soprano, harpe et quatuor à cordes, de Caplet, par l'Ensemble Musique Oblique.
22.00 Concert (donné le 28 janvier à Radio-France) : Pièces noires, d'André ; Beverdage, de Burgan ; Due miniature estrose : Ondulante, Passacaglia, de Stroppa ; Fresko, d'Obst, par les solistes de l'Ensemble InterContemporain.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Beethoven.
0.30 Dépêche-notes.

Jeudi 18 juin

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Club Dorothée.
17.25 Série : Loin de ce monde.
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Jeu : Une famille en or. Animé par Patrick Roy.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 *Jeu : La Roue de la fortune.* Animé par Christian Morin et Annie Pujol.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tac-O-Tac, Journal, Tiercé, Météo, Trafic infos et Tapis vert.
20.50 Série : Commissaire Moulin, police judiciaire. Honneur et justice, de Paul Planchon.
22.30 Sport : Football. Euro 92 : CEI-Ecosse, en différé de Norrköping.
0.30 Journal et Météo.
0.35 Le Débat.

A 2

13.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
15.15 Tiercé, en direct d'Evry.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons. Hommage à Jean-Claude Pascal, avec : Henri Tachan, Corinne Rousselet, Ricet Barrier, Sigliola Cinquetti, Misty, Minouche Barelli.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 Magazine : Défendez-vous.
18.50 *Magazine : Giga.*
18.30 Série : Magnum.
19.20 Divertissement : Caméras indiscrètes.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. La Guerre des boutons, de Jean-François Delassus. *L'armée française en exercice de défense aérienne.*
22.10 ▶ Téléfilm : Le Tueur de l'ombre. De Peter Edwards.
23.50 Magazine : Merci et encore Bravo.

FR 3

13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 Documentaire : Les Lacs.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 *Magazine : Zapper n'est pas jouer.* Invités : Max Mennier, Alain Postne.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.12 à 19.35, le journal de la région.*
20.00 Sport : Football. Euro 92 : Allemagne-Pays-Bas, en direct de Göteborg.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Cinéma : La Femme en bleu. ■■ Film français de Michel Deville (1972). Avec Michel Piccoli, Léa Massari, Michel Aumont.
0.20 Musique : Mélomanuit. Invitée : Alexandra Stewart. *Le Vaisseau fantôme* (air du Hollandais), de Wagner, par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus ; sol. : José Van Dam, baryton.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Personne n'est parfait. (Torch Song Trilogy) ■■ Film américain de Paul Bogart (1988).
15.30 Magazine : 24 heures.
16.25 Cinéma : Toubib malgré lui (Critical Condition). ■ Film américain de Michael Apted (1986).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Laurent Voulzy.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Le Sang des héros. □ Film américain de David Peoples (1989).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : La Loi criminelle. □ Film américain de Martin Campbell (1989) (v.o.).
23.50 Cinéma : L'Entraînement du champion avant la course. □ Film français de Bernard Favre (1990). Avec Richard Berry, Valérie Mairesse, Mireille Perrier.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : L'Homme de fer.
14.40 Série : Destination danger.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Ohara.
18.30 Série : Vic Daniels.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo.
20.38 *Météo des plages.*
20.40 Cinéma : La Mousson. ■ Film américain de Jean Negulesco (1956).
22.35 Cinéma : Sous le signe de Rome. ■ Film italo-français de Guido Brignone (1958). Avec Anita Ekberg, Georges Marchal, Gino Cervi.

ARTE

19.00 Documentaire : Lumumba, la mort du prophète. De Raoul Peck.
20.10 Documentaire : Des noms magiques. Che Guevara. De Roman Brodman.
20.30 Soirée thématique. Le Bauhaus.
20.33 Documentaire : Déjeuner au Bauhaus. De Teri Wehn-Damish et Pierre Desfont.
21.35 Court métrage : Bauhaus pour ou contre. La colère de Tom Wolfe. Interview de Ute Lemper. Interview de Philippe Stark.
21.50 Reportage : Les Hommes le dimanche. De Robert Siodmak, Fred Zinneman, Samuel Wilder et Edgar G. Ulmer. *Sortie dominicale de deux couples au lac Saint-Nicolas, près de Berlin.*
22.45 Jean Weinfeld. *Expulsé du Bauhaus en 1930 pour des raisons politiques, Jean Weinfeld raconte...*
23.00 Portrait de Moholy-Nagy. De John Hales. *Vie et œuvre du plasticien.*
23.15 Designers et peintres. Interviews de Dieter Rams et Roger Tallon.
23.35 Danse : Le Ballet triadique. Chorégraphie d'Oskar Schlemmer.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Une leçon de piano à la française. 4. Dominique Merlet.
20.30 Dramatique. La Forêt des jours, de Martine Paulais.
21.30 Profils perdus. Michel de Certeau, jésuite et historien (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Caillou kanak. 3. La famille Trabe.
0.05 *Du jour au lendemain.*
0.50 Musique : Coda. Cesaria Evora (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra (donné en mars 1991 à l'auditorium Ravel de Lyon) : Béatrice et Bénédict, de Berlioz par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. John Nelson ; sol. : Susan Graham, Jean-Luc Viala, Sylvia McNair, Catherine Robbin, Gilles Cachemaille, Gabriel Bacquier, Vincent Le Texier, Philippe Magnant.
23.10 Ainsi la nuit... Quatuor à cordes op 64, de Haydn.
0.30 Dépêche-notes.

Le Monde

La libération des deux derniers otages occidentaux au Liban

Bonn affirme n'avoir accepté « aucune condition » des ravisseurs

Quelques heures à peine après que les deux derniers otages occidentaux au Liban, MM. Thomas Kemptner et Heinrich Struebig, *eurent été confiés à un émissaire* de Bonn à Beyrouth, le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, a affirmé, mercredi 17 juin, qu'il n'y avait *« pas eu de troc avec les preneurs d'otages criminels »*. Le gouvernement allemand n'a *« accepté aucune condition (...) Toutes les tentatives visant à faire plier l'Etat de droit ont échoué »*, a ajouté M. Kinkel pour qui la libération des deux otages est *« une victoire de la justice sur l'injustice »*.

Peu auparavant, à Beyrouth, MM. Kemptner, trente ans, et Struebig, cinquante et un ans, avaient été confiés, au ministre allemand à la chancellerie, M. Berndt Schmidbauer, par le premier ministre libanais, M. Rachid Solh. Initialement annoncée pour mardi, cette cérémonie a été retardée de quelques heures pour des raisons qui n'ont pas été officiellement précisées. Selon des informations circulant à Beyrouth, les ravisseurs, l'organisation des Moudjahidine pour la liberté, qui sert de paravent à la famille Hamadé, exigeaient des garanties pour que les deux frères Hamadé, Mohammed et Abbas, condamnés en Allemagne pour terrorisme, bénéficient de remises de peine et soient rapidement libérés.

Lors d'une brève allocution, M. Schmidbauer a notamment *« remercié »* le secrétaire général de l'ONU, *« les gouvernements d'Iran, de Syrie et du Liban »*. De son côté, M. Solh a remercié *« tous ceux qui ont contribué à la libération de ces derniers otages, en particulier la Syrie et ses services de sécurité qui ont joué un rôle essentiel »*.

Vêtus de costumes sombres et rasés de près, les deux otages semblaient en bonne santé, malgré leur trente-sept mois de captivité. Après avoir subi un premier examen médical dans un hôtel de Beyrouth selon une source autorisée, ils ont été remis à des représentants des Nations unies à Beyrouth, parmi lesquels l'émissaire spécial de l'ONU, M. Giandomenico Picco. Ils devaient partir rapidement, en compagnie de M. Schmidbauer pour l'île de Crète, où les attendent leurs familles, avant de regagner l'Allemagne. – *(AFP.)*

Selon un rapport de la CIA

Le régime de M. Saddam Hussein s'est nettement renforcé

Le président irakien, M. Saddam Hussein, est plus fort aujourd'hui qu'il y a un an, indique un rapport de la CIA et d'autres agences de renseignements, qui sera présenté cette semaine au président George Bush et dont a fait état, mardi 16 juin, le *New York Times*. Le document indique que M. Hussein a déjà réhabilité une partie de l'infrastructure du pays grâce à des importations jordaniennes, et en puisant dans les réserves cachées de l'Irak.

Il tente également de reconstruire sa *puissance militaire et de renforcer* sa base politique par la répression. A ce propos, le directeur général adjoint de l'Agence internationale de l'énergie atomique, M. Maurizio Zifferero, a invité les pays occidentaux à renforcer l'embargo contre Bagdad, en vue de l'empêcher de construire une bombe atomique, toujours à sa portée. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Arrestation de deux délégués palestiniens aux négociations de paix.** – Deux membres du « comité d'orientation » de la délégation palestinienne aux négociations de paix, MM. Farès Hassouna et Walid Zarkout, habitants des territoires occupés par Israël, ont été arrêtés et placés en détention administrative, a annoncé, mardi 16 juin, l'armée israélienne. Aucune précision n'a été fournie sur les raisons de cette mesure. – *(AP.)*

Après la divulgation d'une note confidentielle de Matignon

Hachette consent au dialogue avec les créanciers de l'ex-Cinq

Le groupe Hachette semble prêt à composer dans le contentieux qui l'oppose aux créanciers de l'ex-Cinq. La divulgation d'une note de Matignon, demandant une enquête sur le groupe, et la nécessité de rassurer les actionnaires avant d'augmenter le capital de Hachette ont contraint son PDG, M. Jean-Luc Lagardère, à cette souplesse.

Brusque éclaircie sur le contentieux de l'après-Cinq. Après avoir traîné les pieds pendant de nombreuses semaines sur l'épineuse question de l'indemnisation des créanciers de feu La Cinq (producteurs et distributeurs pour le cinéma et l'audiovisuel), le groupe Hachette a brusquement changé d'attitude. Cette ouverture d'esprit nouvelle s'est d'abord traduite par un changement de personne. M. Thierry Funck-Brentano, proche collaborateur de M. Jean-Luc Lagardère, suivra désormais les négociations entre Hachette et les producteurs de l'audiovisuel et du cinéma.

Au-delà de ce changement de personne, des propositions nouvelles ont été faites. Selon M. Jacques Peskine, président de l'Union syndicale de la production audiovisuelle, le groupe a effectué une *« avancée »*. Rompant avec une stratégie de négociation individuelle, *Hachette a proposé aux organisations* représentatives un taux d'indemnisation de 70 % pour l'ensemble des créances qui lui seraient présentées par les producteurs.

Bien entendu, l'USPA reste ferme sur sa demande d'indemnisation *intégrale, mais le climat nouveau* incite chacun à la souplesse. D'autant qu'à l'arrivée la facture initiale, d'environ 200 millions, pourrait être réduite si certains producteurs qui récupèrent leurs droits arrivaient à recaser sur d'autres chaînes leurs programmes.

En attendant les experts

Pour ce qui est des créances d'achats de droits présentées par les distributeurs, la situation a en revanche peu évolué. M. Marc Sillam, secrétaire général de l'Association des distributeurs européens de programmes audiovisuels (ADPA), *affirme n'avoir reçu aucune proposition concrète.* Côté cinéma, les films diffusés mais non payés (60 à 70 millions de francs de droits environ) n'ont pas non plus, *semble-t-il*, fait l'objet de propositions concrètes. Mais Hachette ne paraît plus dédaigner le problème.

Qu'est-ce qui a motivé pareil revirement ? Les raisons ne manquent pas. La combativité des créanciers et l'influence politique de certains producteurs de cinéma ne sont pas le moindre des facteurs. Le rôle conciliateur joué par M. Michel Rouger, président du tribunal de commerce, n'est pas à mettre entre parenthèses non plus. Les plaintes en responsabilité civile déposées par des sociétés comme UGC et la Société française de production représentent aussi des épées de Damoclès suspendues au-dessus de la fusion Matra-Hachette.

En outre, tout retard dans l'indemnisation des créanciers laisse peser une inconnue sur la situation du groupe pour les actionnaires, qui seront invités prochainement à souscrire à une augmentation de capital. Enfin, la divulgation organisée d'une note confidentielle d'un *service de Matignon (le Service juridique et technique de l'information)* préconisant l'ouverture par le parquet d'une enquête préliminaire sur Hachette (*le Monde* du 11 juin) n'a pas non plus arrangé les affaires de M. Jean-Luc Lagardère. D'autant qu'à la suite de cette révélation le titre Hachette a chuté en Bourse de plusieurs points. Dans un communiqué rendu public mardi 16 juin, Hachette estime *« indigne »* cette *« manipulation d'information »* et entend *« attaquer ceux qui ont ainsi occasionné un préjudice à l'ensemble des actionnaires »*.

Même si la volonté d'aboutir à un règlement à l'amiable ne faiblissait pas dans les semaines qui viennent, Hachette n'en a pas fini avec le dossier juridique de l'après-Cinq. Le collège d'experts qui travaille à établir la preuve d'éventuelles fautes de gestion ayant contribué à une insuffisance d'actifs n'a pas encore bouclé ses travaux. C'est sur ses conclusions que seront basées toutes les actions en comblement de passif.

YVES MAMOU

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Tout à fait

TIENS. Il m'est arrivé un truc *inouï, hier. Je demande à* ma copine Sylvie si elle *veut venir prendre un café* et vous savez ce qu'elle me répond ?

– Oui.

– Qu'est-ce que t'as dis ?

– *Ben, je t'ai dit* oui.

– Mais ça ne se dit plus !

– *On dit plus oui ?*

– Non. D'ailleurs ça porte un *nom, le « Banni-oui-oui »* : Personne qui a exclu le oui de son vocabulaire. Exemple : Vous me prenez pour un con ? Affirmatif, mon adjudant ! Ou bien : Allô, c'est toi ? Absolument. T'as pas vu, c'est marqué dans le *Dictionnaire des mots qui n'existent pas* de Jean-Loup Chiflet et Nathalie Kristy.

– Tiens, ça m'a échappé ! Tu y es, *je te signale.*

– Moi ?

– *Absolument.* A « Combientomane » : Quelqu'un qui chaque *fois que vous lui montrez un objet* que vous venez d'acheter vous demande : Combien tu l'as payé ? Et à « Mégallô » : Celui qui, où *qu'il soit, croit toujours* que c'est pour lui que le téléphone sonne et *prévient aussitôt : Je n'y suis* pour personne.

Vexée, je l'ai regardé de plus près, ce foutu dico. Ils me l'ont consacré, ma parole ! La « Rogatonfile » qui pique les restes de nourriture abandonnés sur le bord de l'assiette du voisin, croûte de fromage, gras de jambon, en lui disant « Tu laisses le meilleur », c'est moi. L' « Aminonyme », ami ou connaissance dont le nom vous échappe au moment précis où vous devez le présenter à quelqu'un, c'est encore moi. L'« Ascensotte » qui, attendant l'ascenseur, se livre à l' « Ascensort », pratique magique consistant à appuyer plusieurs fois avec insistance sur le bouton d'appel pour le faire venir plus vite, c'est toujours moi. Sylvie aussi. Je le lui ai signalé. Alors, elle :

– Oui ? Oh ! Pardon... Non !

Les travaux du Parlement

Mme Aubry veut rendre l'apprentissage « plus attractif »

Les députés ont entamé, mardi 16 juin, l'examen du projet de loi sur la modernisation de l'apprentissage, présenté par Mme Martine Aubry, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Ce texte vise, pour l'essentiel, à rendre l'apprentissage plus attractif pour les jeunes, à renforcer la responsabilité des entreprises et à développer le rôle des partenaires sociaux.

En quête de « gisements *d'emplois* », le gouvernement prospecte résolument toutes le pistes et la formation professionelle en est une. Après un texte à la session d'automne, en voilà un second pour le printemps. Mais le projet dont les députés ont entamé l'examen, *mardi*, n'est pas sans originalité puisqu'il tente de revaloriser une filière jusque là fort négligée, celle de l'apprentissage, idée chère à l'ancien premier ministre, Mme Edith Cresson, ainsi qu'aux parlementaires alsaciens, qui témoignent sur ce dossier d'une assiduité sans faille. Il est vrai que l'Alsace compte deux fois plus d'apprentis que la moyenne nationale. Le « modèle » allemand en matière d'apprentissage, rituellement loué, est très proche.

En France, l'apprentissage est lontemps resté *« associé à la notion d'échec scolaire »*, comme l'a déploré M. Jean-Paul Fuchs (UDC, Haut-Rhin) alors que, selon M. Jean Royer (non inscrit, Indre-et-Loire) *« l'analyse d'une serrure vaut bien celle d'une phrase latine »*. Les choses, pourtant, évoluent à petits pas. Mme Aubry a ainsi rappelé que, après une période d'érosion de 5 à 10 % par an, le nombre d'apprentis a connu une progression depuis la fin 1991. Elle a également noté qu'un apprenti sur deux trouve directement un emploi après sa sortie et dans deux tiers de ces cas, il *signe un contrat à durée* indéterminée. C'est donc cette amorce de redressement que le ministre du travail souhaite encourager en proposant un projet de loi qui poursuit quatre objectifs.

Il s'agit, d'abord, de mettre en place *« une formation plus attractive pour les jeunes »*, en alignant notamment la rémunération versée aux apprentis sur le régime applicable aux bénéficiaires de contrats de qualification. *Ensuite, la procédure* d'agrément des entreprises est « modernisée ». Troisième objectif, le rôle des partenaires sociaux est renforcé, au plan des négociations par branche professionnelle comme dans le cadre des missions du comité d'entreprise. Enfin, le secteur public sera un lieu d'expérimentation.

« L'Europe n'est pas loin »

Si M. Alain Néri (PS, Puy-de-Dôme), rapporteur de la commission des affaires culturelles, a estimé que ce dispositif va « dans le bon sens » car il « contribuera à aider *les jeunes à accéder à l'emploi* », la tonalité était beaucoup plus sceptique sur les bancs de l'opposition. M. Germain Gengenwin (UDC, Bas-Rhin) a regretté que l'apprentissage fasse les frais de l'éducation en alternance. *« Les apprentis sont payés,* a-t-il fait observer, *les élèves sous statut scolaire, non. Les patrons choisiront les seconds »*. M. Jean Ueberschlag (RPR, Haut-Rhin) a enchéri sur ce thème en reprochant au gouvernement de ne *pas s'être décidé « à préférer l'apprentissage à l'alternance sous statut scolaire »*.

Considérant que ce projet relève de la *« pétition de principes »*, M. Jean-Pierre Philibert (UDF, Loire) a jugé que les procédures d'agrément des entreprises étaient *« trop rigides et trop étatiques »* tandis que M. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) a dénoncé *« l'aggravation des charges de entreprises »*. Les communistes étaient évidemment d'un avis *contraire puisque*, selon M. René Carpentier (PC, Nord), *« le patronat pourra se féliciter »* d'un texte qui *« transfère massivement la responsabilité de la formation aux entreprises »*. Le regard tourné au-delà des Ardennes, M. Carpentier a ajouté : *« Avec ce projet, l'Europe de Maastricht n'est pas loin »*. Tout est décidément lié.

FRÉDÉRIC BOBIN

□ **Le nouveau conseil d'administration de la Société des rédacteurs.** – Réuni lundi 15 juin, le conseil d'administration de la Société des rédacteurs du *Monde* a réélu Anne Chaussebourg, président, Laurent Greilsamer et Bertrand Le Gendre, vice-présidents et Guy Herzlich, trésorier. Ont été élus secrétaires, Gérard Courtois et Marie-Pierre Subtil qui sont entrés au conseil d'administration lors de l'assemblée générale de la Société des rédacteurs tenue le 4 juin, en remplacement de Daniel Carton et de Yves Heller dont le mandat arrivait à expiration.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 29 à 38

Le numéro du « Monde » daté 17 juin 1992 a été tiré à 482 113 exemplaires.

Demain dans *« le Monde »*

Lectures d'été

Il y a beaucoup de livres qu'on aimerait lire lorsqu'ils paraissent, *mais dont on repousse* la découverte aux *vacances*, faute de temps. « Le Monde des livres » présente une sélection d'une centaine de titres parus depuis septembre dernier. Et aussi un choix de bons ouvrages dits « d'été ». *Lire* également un bilan sur ce que les lecteurs ont lu cette année : les meilleurs chiffres de vente *dans toutes les catégories*.

ARTS • SPECTACLES

LES INDIENS NE SONT PLUS LOIN

Les Indiens d'Amérique du Nord commencent-ils à prendre leur image en main ? Produit par Robert Redford, « Dark Wind », d'Errol Morris, sorti à Paris la semaine dernière, est le signe avant-coureur d'une série de films qui leur sont consacrés. Au Lincoln Center de New-York, une manifestation vient de mettre en lumière leur contribution au cinéma, passée, présente et à venir.



Daniel Day Lewis dans « le Dernier des Mohicans » de Michael Mann.

LES Oscars de *Danse avec les loups* sonnaient joyeusement le glas d'un Hollywood malade de ses Indiens. Dialogué, pour un tiers, en langue lakota (sioux), le film de Kevin Costner soulignait à quel point l'industrie cinématographique américaine avait ignoré la diversité linguistique des nations indigènes. L'authenticité des costumes rendait risibles les oripeaux « pittoresques » – une pincée de Kiowa, un soupçon d'Apache, un zeste de Séminole – dont furent jadis affublés les Rock Hudson, Jeff Chandler et autres Debra Paget. Ce qui reviendrait, si l'on inversait les paramètres socio-culturels, à faire fi de la différence entre un Norvégien et un Portugais, à considérer comme « Européen type » un homme en sabots hollandais, pantalon de matador, loden autrichien et béret basque.

Quand il n'était pas un *« méchant qui tue les enfants des Blancs par plaisir »*, l'Indien était le *« noble sauvage »*, voire l'idiot du village. Dans le feuilleton *The Lone Ranger*, qui fit naguère les beaux jours de la télévision, l'Indien Tonto faisait les courses tandis que le Vengeur masqué réparait les injustices dans l'Ouest sauvage. Constamment obséquieux, le personnage faisait frémir les Amérindiens (en espagnol, « tonto » signifie abruti).

Comme le déclarait Albert White Hat (le conseiller technique de Costner) au *Monde*, *« l'éducation nous avait tellement lavé le cerveau que dans les années 50 – j'étais encore lycéen, – nous applaudissions lorsque les Indiens encerclaient les roulottes et qu'on entendait arriver la cavalerie. Nous, Indiens, prenions le parti des cow-boys... »*

« Voix du vent et du glacier : Célébration des Amérindiens dans les films et les médias. » C'est sous cette bannière que, du 4 au 7 juin dernier, se déroulait au Lincoln Center un cycle de films et vidéos. Le but de la manifestation, organisée par plusieurs associations culturelles amérindiennes, était de sensibiliser le public, la critique et l'industrie aux talents autochtones : acteurs, auteurs, réalisateurs (1). Après un extrait de *In the Land of the War Canoes*, réalisé par Edward S. Curtis en 1914, la soirée d'ouverture comportait un hommage aux acteurs et actrices amérindiens... tels que Hollywood (au sens large du terme) les voit et les « réhabilite ». Dans *Little Big Man* d'Arthur Pen (1970), Chief Dan George, mentor vénérable et malin, lançait à Dustin Hoffman : *« Aujourd'hui est une bonne journée pour mourir »* (c'était la première fois qu'un autochtone se voyait gratifier d'un rôle substantiel). Dans *Vol au-dessus d'un nid de coucou* de Milos Forman (1975), le géant Will Sampson n'était pas seulement protégé par Jack Nicholson, mais aussi son protecteur. Dans *The Legend of the Longe Ranger* (1981), Michael Horse réussissait à faire de Tonto le vrai partenaire du Vengeur masqué et non son sous-fifre. Et, bien entendu, Graham Greene et Tantoo Cardinal, les « sages » de *Danse avec les loups* (1990), discutaient, dans leur langue, de l'attirance de l'une des leurs pour le beau lieutenant Coster.

Mais tout autre est le regard que les autochtones jettent sur eux-mêmes, comme le prouvait la série des vingt-trois films et vidéos produits, réalisés et interprétés par des Amérindiens, provenant davantage du Canada que des Etats-Unis... mais cette frontière n'existe pas pour les né-natifs : ils sont les seuls hommes autorisés à parcourir le continent sans passeport.

Le plus souvent, ce regard se pose sur l'expérience des femmes et passe par le documentaire objectif ou subjectif. Réalisé par Loretta Todd, *The Learning Path* (*le Sentier de la connaissance*, 1991) fait la lumière sur un pan méconnu de l'Histoire : le kidnapping institutionnalisé par le gouvernement fédéral (ici canadien) des enfants des réserves, et leur enfermement dans des écoles de blancs ou dans des couvents, où tout souvenir de leur culture et de leur langue est effacé. Loretta Todd fait le portrait de certaines de ces femmes marquées à jamais par cette « déculturation », et retrace leurs efforts pour en enrayer les ravages auprès des jeunes de leur communauté. Les interviews et les scènes se déroulant dans une école purement indigène sont en couleur, les scènes d'aliénation en noir et blanc.

Sur un thème proche – le tiraillement entre deux cultures – *Foster Child* (1986), de Gil Cardinal, est un exemple de documentaire subjectif, écrit à la première personne. Cardinal est métis, c'est la raison pour laquelle, lui dit l'Assistance publique, il n'est pas « adoptable ». Le film, étonnant de clarté et d'honnêteté, retrace la quête de Cardinal pour retrouver sa famille biologique – et les réticences de part et d'autre.

Harold of Orange (1983), l'une des rares œuvres de fiction présentées dans ce cycle, est un court-métrage satirique réalisé par l'écrivain Chippewa Gerald Vizenor. Il met en scène un groupe d'indigènes déterminés à tirer le plus d'argent possible du conseil d'administration d'une fondation en jouant sur le côté *« sympathisant des causes indiennes »* de ses membres. Une forme d'autodérision et de cynisme autodérisoire qu'on n'aurait pu imaginer « sur le trottoir d'en face » : en dehors de *Little Big Man* et de certains moments de *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, dit Graham Greene, *« l'industrie cinématographique en général nous accordait bien peu d'humour, et les auteurs* comme *les réalisateurs avaient – ont encore – du mal à distribuer un Amérindien dans le rôle de M. Tout-le-monde. Ils ont toujours le sentiment qu'ils doivent lui confier un personnage mystique et stoïque, constamment à la recherche de ses racines. »*

Pour l'heure, cependant, le combat le plus évident se mène sur le front du cinéma dit commercial. Le succès du film de Costner et la nomination de Graham Greene à l'Oscar du meilleur second rôle permettent à ce dernier de pousser son avantage dans *Thunderheart*, produit par Robert de Niro et réalisé par Michael Apted (*sortie française prévue pour la mi-septembre*). Agent du FBI d'origine partiellement Sioux, Raymond Levoi (Val Kilmer) est chargé d'enquêter sur un assassinat commis à l'intérieur d'une réserve. L'activiste Johnny Looks Twice (John Trudell) est soupçonné du meurtre. Accompagné par Frank « Cooch » Coutelle (Sam Shepard), l'antenne locale du FBI, confronté aux kapos de Milton (Fred Ward), Eevoi découvre un complot à l'échelon fédéral. Grâce à l'officier de police tribale Walter Crow Horse, il réalise la signification d'un héritage qu'il niait jusqu'alors.

En acceptant le rôle de Walter Crow Horse, Graham Greene obtient de Michael Apted qu'il lui donne carte blanche pour créer un vrai personnage : *« Le rôle était un peu austère, grave et « signifiant ». Au cours des répétitions, j'ai commencé à improviser – on peut faire passer un même message par l'humour – et très vite les autres acteurs s'y sont mis. Tout à coup, les personnages ont pleinement pris corps. »*

« L'attitude de Kevin Costner à l'égard des communautés indiennes a facilité les relations », dit le réalisateur Michael Apted, qui a passé près d'un an et demi dans la réserve de Pine Ridge, au Dakota du Sud, y tournant deux films coup sur coup : une fiction (*Thunderheart*) et un documentaire, *Incident à Oglala*, produit par Robert Redford, sur l'affaire de l'activiste amérindien Leonard Peltier, accusé – à tort ? – d'avoir abattu deux agents du FBI.

En insistant auprès des Sioux pour qu'ils parlent le lakota entre eux (son film n'en a pas, pour autant, échoué au box-office), Kevin Costner ouvrait une voie dans laquelle Bruce Beresford s'est engouffré. Tiré d'un roman de Brian Moore et inspiré par les lettres qu'envoyaient à leurs supérieurs les missionnaires jésuites venus, au dix-septième siècle, convertir les Indiens de la Nouvelle-France – le Québec, – *Black Robe* (encore inédit en France) montre la confrontation culturelle et religieuse entre les indigènes et le fervent Père Laforgue, incarné par Lothaire Bluteau (*Jésus de Montréal*). Les Indiens y parlent (avec sous-titres) leurs langues respectives – huron, iroquois, mohawk, algonquin, – se montrent à la fois généreux et mesquins, truculents et obscènes, drôles et sinistres.

Tantoo Cardinal fut, à la fois, de *Danse avec les loups* et de *Black Robe*. *« Je suis prête à jouer le personnage le plus odieux, le plus décrépit, le plus nuisible*, dit-elle, *si l'ensemble de l'œuvre tend justement à dénoncer cet aspect-là du personnage – en tant qu'être humain. Pas en tant que race. »*

HENRI BÉHAR

Lire nos articles page 30

(1) Hollywood a souvent oublié leur contribution. En 1928, *Edwin* Carewe, Chickasaw, réalisa pourtant une version de *Ramona* avec Dolores de Rio et Warner Baxter. Au début du siècle, James Young Deer, de nationalité Winnebago passa pourtant du cirque au cinéma. Acteur et metteur en scène, il était, en 1912, directeur général des studios Pathé sur la côte Ouest.

Lire pages 34 à 37 la sélection des rendez-vous de la semaine.

هكذا من الأصل

CINÉMA

LES ENGAGEMENTS de Leonard Peltier et John Trudell


KOBAL COLL.
Chief Dan George dans « Little Big Man ».


PROD/DB
Will Sampson et Jack Nicholson dans « Vol au-dessus d'un nid de coucou ».


STILLS
Graham Greene dans « Danse avec les loups ».

TAULARD OU POÈTE MÊME COMBAT

Leonard Peltier et John Trudell, figures de la résistance amérindienne actuelle, sont au centre de deux films réalisés simultanément, le documentaire Incident à Oglala *et la fiction (inspirée de faits réels)* Thunderheart, *tous deux signés Michael Apted.*

DOCUMENTAIRE de Michael Apted produit (et narré) par Robert Redford, *Incident à Oglala* traite de ce que certains tiennent pour *« le procès pour meurtre* (traduisez : l'erreur judiciaire) *le plus important de l'histoire américaine depuis Sacco et Vanzetti »* : l'affaire de l'activiste amérindien Leonard Peltier.

Le 26 juin 1975, enquêtant sur le vol d'une paire de bottes de cow-boy et lancés à la poursuite d'une camionnette, deux agents du FBI pénètrent dans la réserve de Pine Ridge (Dakota du Sud). Un acte illégal, si on se tient à la lettre des traités – non abrogés – entre gouvernement fédéral et nations indiennes. Le lieu est particulièrement sensible, puisqu'y est érigé le monument commémoratif du soulèvement de Wounded-Knee et du massacre qui s'ensuivit. L'époque aussi, à peine deux ans après la création de l'American Indian Movement (AIM). Un échange de coups de feu fera trois morts : un Amérindien et les deux agents du FBI.

Au terme d'une chasse à l'homme, considérée comme la plus importante jamais entreprise par le FBI, quatre Amérindiens sont inculpés. L'un est relâché faute de preuves. L'autre – Leonard Peltier, membre de l'AIM, – s'enfuit au Canada. Les deux derniers sont acquittés. Sur le témoignage d'une vieille Indienne affirmant avoir assisté à l'affrontement, Leonard Peltier est extradé. Il sera condamné à « double perpétuité » (non confondue). Il purge aujourd'hui sa peine à la prison de Leavenworth.

Très vite, on parle d'erreur judiciaire. S'intéressant depuis toujours aux populations amérindiennes, l'auteur d'*En liberté dans les champs du Seigneur*, Peter Matthiessen, publie en 1983 *In the spirit of Crazy Horse*, un livre de plus de six cents pages consacré à la fusillade de Pine Ridge. Soutenant que les preuves et le procès étaient truqués, Matthiessen élargit les bases de son dossier : il fait entrer le racisme et la destruction de l'environnement dans l'affaire, rappelle les trahisons systématiques commises par les Blancs (les traités entre le gouvernement américain et les Lakotas furent enfreints au dix-neuvième siècle lorsqu'on découvrit de l'or dans les Black Hills. Ils le sont encore aujourd'hui, après la découverte de gisements d'uranium à Pine Ridge : c'est, entre autres, le sujet de *Thunderheart*).

Pendant la rédaction même de *Crazy Horse*, Matthiessen prend contact avec Robert Redford en vue d'un projet commun sur l'affaire Peltier. Une rumeur prétendant que Peltier risque d'être assassiné en prison, Redford lui rend visite, espérant détourner cette menace en attirant l'attention des médias – *« c'était la première fois que Peltier voyait quelqu'un de l'extérieur depuis son emprisonnement »*, déclarait Redford au *Los Angeles Times*. De cette entrevue, Redford ressort convaincu que, cherchant à tout prix un coupable, le FBI a pris le seul suspect qui restait disponible : Leonard Peltier.

Les interventions de Redford auprès de la justice américaine n'aboutissant pas, l'acteur-producteur envisage l'outil du documentaire. Le FBI ne lui facilite pas la tâche, interdisant à l'équipe du film tout accès à Peltier : n'y ont droit que ceux qui sont dûment accrédités par un organisme d'information ou un grand média. Selon Redford, toujours dans le *Los Angeles Times*, les trois grands *networks* américains de télévision (ABC, NBC et CBS) refusent leur concours. Redford, Apted et leur équipe seront finalement accrédités par... la BBC.

Incident à Oglala raconte la manipulation des preuves par le FBI, ainsi que les pressions sur les jurys et les témoins. Par exemple, un télex daté du 2 octobre 1975, adressé à ses supérieurs par un expert en balistique du FBI, indique que les balles qui ont tué les deux agents ne pouvaient pas avoir été tirées par le fusil de Peltier. Ce télex ne fut pas communiqué à la défense. Devant les caméras de Michael Apted, la vieille Indienne, dont la déposition permit l'extradition de Peltier, dit aujourd'hui qu'elle n'avait pas assisté à l'affrontement de Pine Ridge, mais qu'elle fut menacée de mort par le FBI, si elle ne témoignait pas dans le sens désiré par le Bureau. Et, en 1990, un autre Indien s'est accusé du double meurtre... Mais le système judiciaire semble encore vouloir ignorer ce témoignage.

Le « scoop » d'*Oglala* est constitué par l'interview de Leonard Peltier dans sa prison – la première depuis son incarcération. Peltier affirme à nouveau son innocence. Ses supporters estiment qu'il mérite, sinon une grâce présidentielle, du moins une nouvelle instruction du procès. Mais il paraît improbable, surtout en période électorale, qu'un président des Etats-Unis, ou même un candidat à la Maison Blanche, s'oppose de front au FBI.

Incident à Oglala faillit ne jamais être tourné : après être resté quelque temps sans nouvelles de Robert Redford, Peltier avait vendu les droits (cinématographiques) de son affaire à Oliver Stone. Lorsque Redford réussit à monter sa production, il dut, pour avoir accès à Peltier, demander l'accord de Stone. Celui-ci se fit d'abord tirer l'oreille puis, estimant sans doute qu'un documentaire ne saurait contrecarrer le film à gros budget qu'il entendait consacrer à l'affaire, il finit par accepter. Mieux : frappé par la qualité des éléments rapportés par Michael Apted, il souhaite en incorporer certains dans son propre film.

Entre-temps, Michael Apted avait reçu le scénario de *Thunderheart*, dont plusieurs aspects rappellent l'affaire Peltier. Première production de la TriBeCa Prods, la société de Robert De Niro, *Thunderheart* sera tourné dans la réserve même de Pine Ridge (c'est la première fois qu'un film « de fiction » y a accès). Et Apted confie le rôle du fugitif à un activiste interviewé dans *Incident at Oglala*, John Trudell.

La vie de John Trudell lui-même constituerait un étonnant scénario. Né en février 1946 dans la réserve des Sioux Santee près d'Omaha, dans le Nebraska, il s'engage, à dix-sept ans dans la Navy... et se retrouve au large des côtes du Vietnam. Quatre ans plus tard, il quitte l'armée, dégoûté à la fois par la nature du conflit et par le traitement que connaissent les minorités au sein de la structure militaire. Fin du « rêve américain » (c'est-à-dire « blanc »), naissance d'un activiste.

En 1969, les « Indiens de Toutes les Tribus » s'emparent de l'île d'Alcatraz, où est érigé le célèbre pénitencier. Porte-parole du mouvement, Trudell est immédiatement repéré par le FBI (son dossier s'est depuis enrichi : il ferait aujourd'hui près de vingt mille pages). L'occupation d'Alcatraz, qui dure deux ans, entraîne la naissance de l'American Indian Movement (AIM), dont Trudell est président de 1973 à 1979. Le gouvernement fédéral n'apprécie guère. Trudell est plus brutal : *« Ils nous ont déclaré la guerre... »*

La vie de Trudell prend bientôt un tournant dramatique. Douze heures seulement après avoir brûlé le drapeau américain devant le quartier général du FBI à Washington, un incendie ravage sa maison sur la réserve Shoshone-Paiute, dans le Nevada, provoquant la mort de sa femme et de ses trois enfants. Le FBI conclura à un accident. Traumatisé, Trudell recouvrera son équilibre mental par la poésie puis la chanson, grâce au chanteur Jackson Browne, qui met son studio à sa disposition, et à Jesse Ed Davis, Kiowa de l'Oklahoma, musicien qui accompagna souvent Browne, Bob Dylan, George Harrison et Ringo Starr.

Hormis sa « prestation » dans *Incident à Oglala*, Trudell entend canaliser son activisme dans la création. *Il se dit « intéressé » par l'expérience de Thunderheart* mais, pour l'heure, fait passer sa carrière d'acteur (il songe en revanche à l'écriture et à la réalisation) après son activité d'auteur compositeur. Les chansons de son premier album, *Aka Grafitti Man (qui vient de sortir en France sous le label Blue Silver)* traitent à la fois de la guerre du Golfe (*Bombs over Baghdad*), d'Elvis Presley (*Baby Boom Che*), de la décadence du rêve américain (*Graffiti Man*) – et de sa femme (*Tina Smiled*). Producteur exécutif de l'album, *Jackson Browne est également crédité « vocaliste »*, ainsi que Kris Kristofferson qui, en hommage à Trudell, avait écrit la chanson *Johnny Lobo*.

H. B.

Tony Hillerman, un Chandler chez les Navajos

HÉROS du *Vent sombre*, Jim Chee n'est pas le premier détective amérindien à faire son entrée dans la littérature populaire américaine. L'honneur en revient au lieutenant Joe Leaphorn, également officier de la police tribale des Navajos. Nés tous deux de l'imagination de l'écrivain Tony Hillerman (prix Edgar du mystère aux Etats-Unis, Grand prix de la littérature policière en France), on les retrouve, de livre en livre, parmi les best-sellers du marché nord-américain. Robert Redford a pris une option sur la série entière, il a déjà mis trois films en chantier. *Le Vent sombre*, d'Errol Morris, est le premier sorti.

Né dans l'Oklahoma, Hillerman vit à Albuquerque (Nouveau-Mexique) depuis près de trente ans. Blessé et médaillé de la seconde guerre mondiale (il combattit en France), il décroche un diplôme universitaire de journalisme, écrit des slogans pour Purina, le fabricant d'aliments pour animaux, devient journaliste professionnel et, à trente ans, directeur du *New Mexican* de Santa-Fé. Emploi qu'il quitte pour « entrer dans les lettres ». Parti pour écrire « le grand roman américain », il découvre, grâce à Raymond Chandler et Graham Greene, les possibilités de la littérature policière, dont il renouvelle l'ambiance tout en respectant les lois du genre, en situant ses récits dans une réserve navajo.

Vaguement inspiré par un policier apache tué au cours d'une arrestation – événement que Hillerman avait couvert pour son journal, – le lieutenant Joe Leaphorn (diplômé d'anthropologie de l'université d'Arizona) enquête sur la « sorcellerie » navajo (*la Voie de l'ennemi*, 1970), puis sur les rites religieux Zuni (*Là où dansent les morts*, 1973) et, dans *Femme qui écoute* (1978), affronte un activiste indigène prêt aux meurtres en série.

« Né » en 1980, le détective Jim Chee tombe amoureux d'une institutrice blanche de la réserve et affronte un tueur à gages psychopathe (*le Peuple des ténèbres* (1)), se trouve pris dans la rivalité entre Navajos et Hopis (*le Vent sombre*, 1982) puis, quittant la réserve, entre dans les bas-fonds de Los Angeles (*la Voie du fantôme*, 1985). Enquêtant sur une série de meurtres apparemment sans lien, Leaphorn et Chee se trouvent pour la première fois réunis dans *Porteurs-de-peau* (1987). Depuis, ils ne se quittent plus.

D'abord teinté de méfiance – Leaphorn, plus âgé, est plus sceptique, sinon cynique ; Chee, poursuivant son initiation de shaman, est plus métaphysique, – le rapport entre les deux détectives est cimenté dans *le Voleur de temps* (1988), lorsqu'ils enquêtent sur le viol de tombes indiennes et le vol de vases précieux Anasazi. *Si Dieu-qui-parle* (1989) conduit le duo jusqu'à Washington D. C. (stigmatisant au passage le manque de respect du pouvoir fédéral vis-à-vis des terres sacrées amérindiennes), dans *Coyote attend*, Hillerman traite d'environnement et d'identité culturelle, au travers d'une enquête où se mêlent une avocate, une anthropologue et le fantôme de Butch Cassidy...

Sans négliger les figures imposées du roman policier, Hillerman donne à ses affrontements entre cultures des allures de contes moraux. *« En écrivant un livre distrayant*, déclarait-il, *je veux aussi que les lecteurs perçoivent la force et la dignité d'une culture que j'admire. »* Les livres de Hillerman sont aujourd'hui étudiés dans les écoles Navajo (il est lui-même « ami honoraire » de cette nation). Le portrait qu'il dresse des Navajos est d'une telle justesse – et d'une telle absence de condescendance – que nombre de lecteurs, souligne-t-on souvent, s'étonnent de découvrir qu'Hillerman est blanc.

H. B.

(1) Paru à l'origine, en version incomplète, dans la Série noire, sous le titre *le Peuple de l'ombre*, *People of Darkness* vient d'être publié, par Rivages, au sein de *la Trilogie Jim Chee*. Tous les ouvrages de Tony Hillerman, traduits par Danièle et Pierre Bondil, ont été publiés chez Rivages.

LES INDIENS NE SONT PLUS LOIN

Suite de la page 29

Difficile, parfois, de faire la part des choses, comme le prouvait le débat qui eut lieu, au sein même de la communauté amérindienne, lors de la sortie de *Powwow Highway*, en 1989. Le film de Jonathan Wacks mettait en présence deux jeunes Indiens – un gros gentil, un beau voyou, – qui, bien que n'ayant pas grand-chose en commun, partaient dans une vieille Buick libérer la sœur de l'un d'eux, victime d'un coup monté par la police fédérale. Comédie drolatique, par moments, le film fut assez bien accueilli par les Indiens. Nombre de voix indigènes s'élevèrent cependant, estimant qu'il perpétuait (entre autres) les stéréotypes de l'Indien ivrogne et/ou violent. D'autres répliquaient que le stéréotype du « noble sauvage » était aussi néfaste que celui du soûlaud soudard. Débat qu'ont connu toutes les minorités. Doit-on accepter de montrer ses défauts ? Est-il urgent d'attendre, en ne tolérant qu'une image positive de soi-même ?

Les casting directors font, en tout cas, de plus en plus appel à des acteurs autochtones ; parfois même à des non-professionnels. Nombre d'entre eux figurent dans *le Dernier des Mohicans*, de Michael Mann, où Daniel Day Lewis incarne un colon élevé au dix-huitième siècle par les Mohicans, tiraillé par sa loyauté à l'égard de son peuple d'adoption et l'amour qu'il porte à la fille d'un officier britannique (Madeleine Stowe). Dans cette adaptation du roman de James Fenimore Cooper qui sort en France le 26 août, Lewis a pour partenaires Patrice Chéreau... et Russell Means, activiste et ancien président de l'American Indian Movement (AIM).

Mais l'industrie cinématographique ne semble pas encore prête à donner aux Amérindiens ce qu'ils réclament de plus en plus : un premier grand rôle. Ainsi, le Buddy Red Bow de *Powwow Highway* est incarné par A. Martinez (l'un des héros du feuilleton *Santa Barbara*). Ainsi, c'est à Lou Diamond Phillips (*la Bamba*) qu'a été confié le rôle de Jim Chee, le détective navajo du *Dark Wind* d'Errol Morris (sorti à Paris la semaine dernière), tiré du roman de Tony Hillerman.

Sans doute se heurte-t-on ici aux réalités économiques de l'industrie, qui estime indispensable d'avoir à l'affiche une star, un nom qui puisse « ouvrir » le film. Cet état de choses changera au fur et à mesure que les Indiens s'initieront aux métiers de la production et de la réalisation. (Un des documentaires présentés au Lincoln Center, *Starting Fire with Gunpowder*, 1991, nous entraîne à l'intérieur de la Inuit Broadcasting Corporation, la première station de télévision indigène.) *« Oh ! il y avait déjà parmi nous bien des réalisateurs frustrés*, dit en riant Tantoo Cardinal. *Mais il est vrai que les choses commencent à bouger... »*

Et l'acteur Michael Horse (le policier Hawk de la série *Twin Peaks*) ambitionne de devenir le premier producteur amérindien ayant pignon sur rue à Hollywood.

HENRI BÉHAR

« STRANGE FISH »
par DV8 Physical Theater

DRÔLE D'OISEAU DRÔLE DE POISSON

Llyod Newson et son DV8 Physical Theater est venu en France pour la première fois au Festival d'Avignon 1989, dans la « carte blanche » programmée par Daniel Larrieu. Le chorégraphe d'origine australienne présentait son explosif et militant « Dead Dreams of Monochrome Men » (1988). En une seule pièce ou presque, ce créateur devenait célèbre. Il a survécu à ce succès trop immédiat. Sa dernière chorégraphie, « Strange Fish », vient d'être créée au Spring Dance Festival d'Utrecht, que dirige George Bruggman, en avant-première de Séville, et avant la venue du spectacle au Théâtre de la Bastille. La colère a fait place à la tolérance, voire à une certaine sagesse. L'œuvre chorégraphique reste tout de même très agitée. DV8 ne se prononce-t-il pas deviate, *en anglais? Soit, en français, ce qui sort de la norme.*

PAS très grand, mais plutôt athlétique, habillé de couleurs passe-muraille, l'homme qui se tient assis, en retrait, dans le hall du Théâtre municipal d'Utrecht (Pays-Bas), où se déroule le Spring Dance Festival, est une star dont personne ne connaît la tête : Llyod Newson – c'est son nom – refuse d'être photographié depuis qu'en 1988 sa pièce *Dead Dreams of Monochrome Men*, a sauté au visage de l'*establishment* anglais, le rendant du même coup célèbre dans le monde entier. Il y mettait en scène sa propre vie d'homosexuel : l'enfermement, la loi du désir, les boîtes spécialisées, la voix de sirène du *serial killer* Dennis Nilsen, dépeçant ses proies dans des baignoires. Aucune justification, juste la version sanglante d'un état de répression. Les rêves morts de ces hommes monochromes (traduction littérale du titre) claquaient d'une vérité insoutenable. Difficile d'aller plus loin dans la morbidité, dans la violence. Tous ces corps d'hommes, à moitié nus, blancs, déformés, sécrétaient une esthétique à la Francis Bacon, un univers de lavabos, de chair offerte à en avoir la nausée. Le corps se transformant en arme politique contre le secret, contre la loi qui considère toujours l'homosexualité comme un délit.

Mais Llyod Newson n'est ni monomaniaque, ni obsessionnel. Heureusement *Strange-Fish*, la création qu'il donnait à Utrecht, parle des hommes... mais aussi des femmes. Avec une intelligence et une émotion inattendues. Autant dire qu'il perd un public, celui qui ne comprend pas qu'on puisse s'intéresser aux femmes et qui a exprimé sa déception. Le chorégraphe par qui le scandale arrive s'explique : *« Avec* Dead Dreams... *je suis allé dans les recoins les plus noirs de l'homosexualité, poussé par la colère. Il y a cinq ans, avec la montée du sida, la situation en Grande-Bretagne mettait au jour l'homophobie d'une société connue pour son hypocrisie. Cette chorégraphie était une métaphore sur la mort, en même temps qu'un geste militant dans lequel j'ai mis toutes mes tripes. Mais quand le public s'en va, après qu'il vous a complimenté, qu'il vous a applaudi, vous restez seul, vidé, épuisé. J'avais l'impression d'être le gladiateur de service. Etant allé jusqu'au bout du sujet, parce que jusqu'au bout de moi-même, j'avais envie d'avoir une autre approche de la création. »*

Llyod Newson n'est pas né en Angleterre, mais en Australie. Il a été élevé en Nouvelle-Zélande, à Wellington, où il passe un diplôme de psychologie. A l'université, il fait du sport, et son corps, bien entraîné, suit avec plaisir des cours de danse, où son talent lui vaut de recevoir une bourse pour Londres. Très vite, cet homme du bout du monde comprend qu'il ne trouvera pas son compte dans les écoles. Les techniques Graham et Cunningham sont toujours les modèles exclusifs. A Christchurch, à Auckland, où il a habité, il rêvait de spectacles où le corps s'articulerait aussi sur d'autres expressions artistiques. Quand on naît loin de tout, on voit la vie avec plus de liberté, plus d'originalité aussi : *« Je voulais échapper au fonctionnement de la danse contemporaine en Grande-Bretagne. En baver pendant vingt ans, me battre dans des théâtres mal foutus, pour être, avec un peu de chance, reconnu. J'ai donc choisi, par goût, de démarrer simultanément la danse et la vidéo, de diffuser mon travail par l'image afin qu'il trouve immédiatement un public plus large. Si DV8 est la transcription phonétique du verbe* deviate, *dévier, il signifie aussi plus simplement « Danse et video 8 ». J'ai travaillé avec des danseurs, car les acteurs n'ont jamais la qualité de mouvements que je demande. En revanche, certains danseurs peuvent acquérir des qualités de comédiens : Wendy Houston et Nigel Charnock sont des artistes complets qui continuent par ailleurs un travail personnel. »*

David Hinton réalise avec le chorégraphe une vidéo superbe de *Dead Dreams of Monochrome Men*, qui rafle tous les prix dans les compétitions. Les deux hommes font la « une » de la presse britannique. La bande-vidéo voyage dans le monde entier. Elle est programmée par toutes les télévisions, sauf aux Etats-Unis : PBS (la télévision publique) ne prend pas le risque de la diffuser en pleine remontée du moralisme. Seul le spectacle vivant sera *montré* à la Brooklyn Academy of Music (la BAM) de New-York. Mais ce lieu est atypique de la mentalité américaine. Le pari de Newson est cependant gagné : après les deux années d'existence de sa compagnie (créée en 1986), il peut monter des productions avec des partenaires internationaux.

Rappelons qu'avant le désormais historique *Dead Dreams*, Llyod Newson avait créé avec Nigel Charnock – le partenaire des débuts – un duo qui annonçait déjà la couleur de ses préoccupations : *My Sex, our Dance*. Il fut suivi, en 1987, par une trilogie, sorte de catalogue des dépendances que provoque l'amour chez les hommes et chez les femmes : *Elemen Three Sex, Deep End, My Body, your Body*. L'après-*Dead Dreams* s'appelait *If Only...* : le chorégraphe prenait, enfin, de la distance vis-à-vis de ses créatures. Il se permettait même de s'en moquer : Llyod Newson sortait d'un état de malheur qui le tenait crispé, aliéné.



JEFF BAYNES

CHRIS NASH

Ci-dessus : Lauren Potter et Jordi Cortes-Molina dans « Strange Fish ».

Ci-contre : Stephen Kirkham dans « If Only... »

Lumière sépulcrale, le Christ qui est sur la croix est une femme. Elle chante. C'est magnifique, c'est le début de *Strange Fish*, qui n'est pas une pièce sur l'inversion, comme on pourrait trop rapidement le penser. Il s'agit d'une pièce où, devant le manque d'amour, les hommes et les femmes sont étrangement égaux. On les voit, dans un décor de cour espagnole, sur le modèle des *corralas* des immeubles populaires, se livrer sous les yeux de tous – les fenêtres ne sont jamais tout à fait closes – à des scènes d'amour et d'amitié, lourdes de paranoïas et de névroses, archétypes bien observés des relations actuelles : la rage de ceux qui veulent qu'on les aime coûte que coûte, ou qui ne se croient pas aimés. Ce qui revient au même. Le délire verbal et l'excitation corporelle qui accompagnent la frustration. Ils font l'amour comme des bûches, *se blessent sur du verre pilé, se cherchent sans* se trouver. Ils ont peur de tout, sauf de frapper celui qui est déjà à terre, ou exclu du groupe.

Dès qu'une référence chorégraphique apparaît, elle est cassée. Rien ne ressemble à rien dans la manière de bouger. On pourrait toutefois y voir l'influence de l'Américain, Steve Paxton, champion de la danse-contact, qui a souvent eu l'occasion de travailler en Grande-Bretagne. Schématiquement, le mouvement dans la danse-contact naît de l'énergie provoquée par la rencontre des corps. Le style collait au propos de *Dead Dreams of Monochrome Men*.

En changeant de registre et de style, Llyod Newson n'a pas vraiment gagné en optimisme, malgré ses affirmations : « Strange Fish *parle de l'espoir, de la foi et de la confiance. Nous vivons dans un état constant d'attente et d'anticipation. On ne peut être que déçu par la réalité. Je parle de logique et d'absurdité, essayant de laisser sortir l'inconscient des corps. Je filme en vidéo le travail de répétition afin que rien n'échappe. C'est souvent à partir d'un geste infime qu'un personnage va se construire. Ainsi, dans cette création, je voulais que la délicatesse, jamais exprimée, de Nigel soit présente... Pour moi, le grand modèle reste Samuel Beckett. »*

Quand les hommes en colère se calment – Newson approche de la quarantaine – ils deviennent philosophes et cultivent l'humour. Il nous recommande l'attitude du pêcheur à la ligne : il n'est pas nécessaire de connaître ce que l'on va attraper pour lancer sa canne (proverbe bouddhique écrit en exergue du programme). Le décalage entre cette volonté d'être maître de soi et l'impossibilité de réussir ce désir rend la chorégraphie attachante. Humain, trop humain : c'est la recherche du bonheur qui est le moteur de la vie. Pas le bonheur lui-même : cela se saurait !

Il y a, sur scène, une comédienne de soixante-quatre ans, Diane Payne-Myers, une ex-danseuse. Elle voit tout, met de l'ordre dès qu'elle le peut dans le chaos des sentiments. *« Ce personnage représente celui qui a la foi, celui qui accepte la vie. Le personnage de Wendy, à l'inverse, incarne celui qui ne croit en rien. Quand, à la fin de la pièce, elle embrasse le Christ, elle le fait mourir. C'est Judas »*. En fait, le rôle de Diane Payne-Myers a un air de famille avec l'ange rédempteur incarné par Terence Stamp dans *Théorème*, de Pasolini, à cela près qu'elle n'a pas le pouvoir, chez Newson, de « racheter » tous les membres de la communauté.

L'eau, forcément, a beaucoup d'importance dans cette histoire de « poisson étrange », comme l'indique le titre. Elle figure l'insconscient des protagonistes : elle est diablement glauque, troublée avec de l'argile. Elle est partout, même au-dessous de la scène, ce qui permet de beaux plongeons et la disparition souterraine des danseurs. Elle est le mystère et l'inconnu. Une métaphore pour les turbulences de l'esprit. Comment se tenir la tête hors de l'eau ? Comment ne pas couler : *That is the question !*

Il paraît qu'à l'Exposition de Séville, où *Strange Fish* a été montré il y a trois semaines, le public n'a pas bronché. *« Je n'ai pas choisi de faire tenir le rôle du Christ par la chanteuse, Melanie Pappenheim, par pure provocation. J'avais pensé à un Noir, mais c'était trop idéaliste. Elle était la femme de la situation, elle s'est imposée au cours du* casting. *Moi, je ne crois pas, mais je comprends que la foi puisse être une aide à vivre. »* Gageons que le public a senti cette tolérance. Il n'y a pas de dérision chez Llyod Newson.

Fallait-il naître australien, comme d'autres sont nés Persans, pour s'imposer avec tant de force sur la scène anglaise et internationale ? Pour comprendre avec tant d'ironie les mécanismes d'une société où la toute-puissance du formalisme engendre la superficialité ? La danse qui nous vient d'outre-Manche ne pèche pas par son originalité ; il est vrai aussi qu'on la voit peu en France : les excès de Michael Clark ont parfois des charmes inattendus, Aletta Colins a une superbe énergie, Lea Anderson aussi, mais à un moindre degré. *« Nous n'avons pas autant d'argent pour travailler que les compagnies subventionnées par l'Etat français. La danse anglaise n'a pas encore trouvé son identité. Elle est encore sous influence. La danse française, elle, subit l'influence de la mode, ce qui la rend, pour d'autres raisons, assez superficielle aussi. »*

Tout au long de l'entretien, des lecteurs de journaux ont envahi le hall du théâtre. C'était dimanche matin. La lecture leur donnait une contenance. Mais ils ne perdaient pas une occasion de jeter un regard furtif sur Llyod Newson, espérant surprendre quelques bribes des paroles de leur nouvelle idole, qui, elle, faisait semblant de ne s'apercevoir de rien. Comme si le fait de ne pas être pris en photo préservait totalement son anonymat : Llyod Newson se prend pour l'homme invisible, celui qui voit sans être vu. Drôle d'oiseau.

DOMINIQUE FRÉTARD

★ *Strange Fish*, Théâtre de la Bastille, du 19 au 21 juin, à 21 heures. Les 25 et 26 juin, à Copenhague. Du 3 au 6 juillet, à Amsterdam.

THÉATRE

GÉNÉRATIONS parallèles

INCERTITUDES DES BARONS

LA saison 1991-1992 s'achève et s'étire avant que ne *commence* le Festival d'Avignon. Un festival dans lequel le théâtre, au sens strict, prend moins de place que la danse et les musiques traditionnelles d'Amérique latine.

Cette année, pourtant, dans les secteurs privé et public, à Paris et dans les régions, les créations, reprises, recherches et amusettes, *rassemblées sur des périodes de* plus en plus brèves, ont proliféré comme les algues *vertes sous lesquelles étouffent les océans.* Le nombre de générales qui dégringolent, le même soir (juste au moment des rentrées scolaires) est devenu sujet de plaisanteries amères.

Cette multiplication désordonnée – signe de misère, fuite en avant, – n'est pas une fatalité. On peut supposer que *les gens de théâtre vont sortir de leur enfermement,* se rencontrer, s'entendre pour y remédier : elle gêne *tout le monde.* Ceux *qui ne trouvent pas de place,* pas de créneau libre, ont besoin de se faire connaître, et *risquent* de se fondre dans la masse. Mais aussi les «barons», les installés, ceux qui disposent d'une institution où ils vont monter leurs propres spectacles et en accueillir d'autres dans un système d'échanges entre gens du même monde. Car si, dans les institutions, le principe des abonnements oblige à fixer le nombre de représentations, il est indispensable d'exploiter les spectacles au maximum, qu'il s'agisse d'un ratage ou d'un succès – de toute façon impossibles à prévoir. De plus, les programmes sont fixés deux ans à l'avance, et les abonnements lancés au printemps précédant la saison.

La marge de manœuvre des directeurs est limitée. Le *nombre de leurs spectateurs se raréfiant,* ils en arrivent à des surprogrammations coûteuses, ou négligentes. Plus souvent négligentes, c'est-à-dire que leurs choix se fondent uniquement sur le fameux échange. Et pour l'obligatoire «petite salle» – normalement destinée à des créations ambitieuses alors que la grande répond à une vocation «cathédrale de la culture», – ils prennent des spectacles sur lesquels ils ne s'engagent pas. Ils tiennent d'abord à ce que ces invités ne déséquilibrent pas leur budget.

Cette description s'applique seulement à quelques-uns. Et ceux qui nous intéressent, ce sont les autres. Qui cherchent, ne s'enferment pas, n'ont pas perdu leur curiosité, sont attentifs à leur entourage, à tout travail théâtral. Justement parce qu'ils le sont, la confusion ambiante les atteint, les fragilise dans leurs propres recherches, et dans la façon de faire vivre leur maison.

C'est tout autre chose que d'inviter un spectacle. C'est accompagner un travail. C'est ce que Bernard Sobel a toujours fait depuis qu'il est installé à Gennevilliers, avant même de recevoir le titre et les subventions d'un centre dramatique. Il l'a fait naguère avec Patrice Chéreau, continue aujourd'hui avec Stéphane Braunschweig, Eric da Silva, avec plusieurs de cette génération qui va maintenir la vigueur et l'originalité, la diversité du théâtre français, mais dont la situation est précaire.

C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons demandé à Bernard Sobel de donner son point de vue. A lui et à Jean-Pierre Vincent (1), qui a toujours eu besoin de constituer une équipe : que ce soit avec Patrice Chéreau ou Jean Jourdheuil. Avec aussi André Engel, Diego Masson, au Tex-Pop (tentative de théâtre expérimental populaire au Palace), avec un «collectif» de comédiens, dramaturges, metteurs en scène au Théâtre national de Strasbourg. A la suite de quoi, *il* y a eu la Comédie-Française, une période *free-lance* et le Théâtre des Amandiers, où *Jean-Pierre Vincent* succédait à Patrice Chéreau.

Patrice Chéreau avait souhaité en partir parce qu'à force il se sentait isolé du mouvement et ne trouvait plus le temps de mener à bien son rôle de directeur. *Le* temps est le principal obstacle auquel se heurte Jean-Pierre Vincent pour trouver la possibilité de reconstituer, un peu comme à Strasbourg, une équipe mixte anciens/nouveaux. *Et puis, en quinze ans,* le *monde* a changé, et les conditions de travail, les façons de travailler.

C. G.

(1) Mis en cause pour certains de leurs propres spectacles et pour quelques-uns de ceux qu'ils avaient abrités dans leur théâtre (*le Monde* du 8 avril 1992), Jean-Pierre Vincent et Bernard Sobel ont répondu, et accepté le dialogue.



MARC ENGUERAND

De gauche à droite : Bernard Sobel, Pascal Rambert, Dominique Pitoiset.



JEAN-PIERRE VINCENT BERNARD SOBEL FACE A FACE

«**Jean-Pierre Vincent** : En vingt ans, dans le monde, en Europe, dans l'histoire des idées, sont intervenus des bouleversements médiatico-sanglants. La façon dont nous sommes informés a fait basculer les sensibilités. Nous nous sommes éloignés des esthétiques rassurantes.

– **Bernard Sobel** : Nous nous trouvons confrontés à la nécessité d'assumer non plus un pays, mais la planète tout entière. Nous ne pouvons plus nous borner à chercher des rapports consensuels avec les publics, ni *même à chercher ces publics.* Les questions de pratiques artistiques se posent plus que jamais. A partir de *là, nous sommes amenés à retrouver* des outils de travail pertinents. Nous les cherchons sans cesse, parfois *sur une mauvaise voie, en tout cas nous cherchons.* Le problème de la représentation est vital à l'humanité. *Vital. C'est ce dont je suis responsable,* personnellement, dans ma petite banlieue de Gennevilliers.

» Nous traversons une période de crise, énorme, productive, intéressante. A un moment donné s'est produite une usure du langage. L'un des hommes qui s'est le plus préoccupé du langage est celui dont on dit que son théâtre était merveilleux quand il ne parlait pas : Bob Wilson. Après lui, des auteurs reconnaissent que tout ne peut pas être donné par la parole, et ils l'utilisent comme de la matière. Ils creusent dans la chair, produisent des bouts d'événements théâtraux, devant lesquels je suis plein de respect. Je suis responsable de ces débris, de ces bouts, de ces balbutiements, de ces bégaiements qui composent mon véritable cahier des charges, même si le maire de Gennevilliers a besoin autant qu'un autre d'une pièce de Molière.

– **J.-P. V.** : Un théâtre est situé géographiquement et symboliquement. Le Théâtre des Amandiers est composé de trois salles avec des caractères particuliers, *leurs propres fantômes,* et *surtout il projette une image* particulière dans l'esprit du public. Je suis en train de *l'apprendre. La programmation et son effet boutique* ne peuvent pas être les mêmes qu'à Gennevilliers, *Chaillot, Aubervilliers, Bobigny. Chacun de nous* – artiste, journaliste, spectateur – est pris dans une série de contradictions. Nous avons été formés pour aimer les grands spectacles complets, complexes, parfaits. D'autre part, nous sommes attirés par les perceurs de murs, dont certains font des trous microscopiques, d'autres ouvrent des portes, d'autres salopent le travail.

» Dans un même moment, un même lieu, les époques se carambolent. En fait, l'un des caractères *fondamentaux* de notre temps est la séparation – fragmentation, atomisation de l'existence. C'est le fragment, *que les romantiques allemands déjà portaient* sur scène. En même temps, puisque nous sommes au *théâtre, nous avons besoin de rassembler. Mais ce n'est* pas à une collectivité que la représentation s'adresse, *c'est à des solitudes rassemblées.*

– **B. S.** : Solitudes que l'on nomme «liberté de l'individu».

– **J.-P. V.** : Avec plus ou moins de confort, plus ou moins de béquilles, il nous faut naviguer entre les sollicitations contradictoires. J'ai fait des spectacles consensuels : *le Mariage de Figaro, les Fourberies de Scapin.* Quel que soit leur succès, le bien qu'on en a dit, j'ai ressenti une sorte de condescendance... Je suis peut-être, comme l'est toute ma génération, le dernier des paranoïaques. Après nous viennent les hystériques.

– **B. S.** : *Ce qui me passionne, c'est que le théâtre est* redevenu un lieu performant. Je ne suis pas là pour *monter un spectacle après l'autre, mais pour comprendre* le «pourquoi» du théâtre. Il n'est pas une fatalité, tout au moins en France. Fermer demain les Amandiers ou Gennevilliers ne soulèverait pas les foules. Supprimer les Stadt Theaters de Zürich ou de Hambourg est tout simplement impensable.

– **J.-P. V.** : Ce sont les institutions d'une ville tout entière. Il ont cent ans et plus, les nôtres vingt ou trente. Ils sont fondés sur des mouvements sociaux, sur une tradition. Les nôtres, qui se partagent entre deux secteurs le public et le privé avec leur propre parano, leurs pratiques opposées, les prix des places différents pour les mêmes spectacles, répercutent les divisions de la *société française. La France coupée en deux. Même* si tout le monde s'efforce de se montrer tolérant.

– **B. S.** : Le théâtre n'existe pas seulement comme un avantage acquis, parce qu'il a toujours existé, mais parce qu'il est le seul endroit où la question du langage se pose, où l'on peut dire que le langage est vieux, qu'il ne peut pas exprimer les problèmes actuels, qu'il sait faire parler les dieux, mais pas l'ouvrier ni la repasseuse. Je ne sais pas ce que l'on peut faire, je sais que le théâtre est le seul endroit où l'homme peut s'interroger, peut être interrogé. Il est plus qu'un service public – *avec ses obligations de consensus et de plus grand* nombre – il est d'utilité publique. Des choses se pas*sent là, dont la communauté* a besoin. Des choses *qui* ne lui sont pas forcément agréables.

– **J.-P. V.** : Mais qu'est-ce qui relie entre elles toutes ces manifestations d'utilité publique ? Il ne suffit pas de dire que nous devons prendre le temps de nous voir à plusieurs, de réfléchir à plusieurs. Dans les années 80, la notion de métier s'est perdue. Pas le savoir-faire, mais les points de rencontre, les lieux de circulation de la parole. Il y a eu le SYNDEAC (1), dont les buts et le fonctionnement ont évolué. Je suis un peu responsable, puisque je l'ai présidé et que je m'en suis éloigné. Faute de temps, toujours. Loin de moi l'idée, comme un gouvernement, de demander un délai. Sous peine de sombrer, nous sommes obligés de nous montrer actifs parce que nous dirigeons des petites entreprises artisanales. Or – et vous, les journalistes, nous l'avez demandé, – nous avons voulu supprimer toute loi évidente, nous avons cessé de créer des esthétiques trop aisément repérables. Nous avons foncé et nous voici, en pleine incertitude, au milieu de la rivière. Je me suis volontairement déstabilisé, et finalement peut-être pas assez. Se déstabiliser dans la grande salle de Nanterre relève d'une pratique acrobatique. Certaines lois peuvent être laissées de côté, changées ; pas toutes. Il faut s'adapter. Finalement, nous *avons besoin de temps.*

» Pour le moment, on n'utilise pas la troisième salle, le *Planétarium,* parce qu'on use trop nos forces à faire marcher les deux autres, avec trop de spectacles. Mais si on parvient à y jouer pendant toute la saison, on va pouvoir établir un équilibre sain avec la grande salle. Elle a été construite pour être pleine. Quand elle ne l'est pas, c'est la désolation.

» L'un des problèmes est le manque de souplesse. Quand je suis arrivé à Nanterre, *j'avais préparé une* programmation sur trois ans, donc il me restait très *peu de possibilités pour réagir* à l'imprévu. *Sur la suite,* je freine. J'éprouve la nécessité d'engager dès maintenant un dialogue artistique et politique avec des gens qui peu ou prou vont faire l'exclusivité de Nanterre à partir de la saison 1993/1994. George Aperghis, déjà installé avec nous, Matthias Langhoff, André Engel, Pascal Rambert – qui va jouer *On ne badine pas avec l'amour,* avec Emmanuelle Béart – et Catherine Anne.

» Parler avec les gens de ma génération m'est plus facile, c'est vrai. Nous partageons une histoire, des erreurs, des concepts. La génération de Catherine Anne, de Pascal Rambert est plus entreprenante, plus solidaire que ne l'était la nôtre. Son attitude à l'égard du passé est une rupture, alors que nous avions pratiqué ce que nous appelions à l'époque «reprise critique de l'héritage», autrement dit le répertoire, l'histoire de la mise en scène depuis *qu'elle existe,* depuis *1870* environ. Quand nous les invitons, nous avons besoin de *temps pour établir des connivences telles que nous* puissions être habilités à intervenir sur leur travail. En commençant le cycle Musset (2) j'avais dans l'idée de mettre une pièce en scène avec Pascal Rambert et l'autre avec Catherine Anne. Et puis, toujours le manque de temps, on en a parlé, on ne l'a pas fait.

– **B. S.** : Entre nous et Pascal Rambert, Catherine Anne, Eric Da Silva *et quelques autres,* il y a plus qu'une différence de génération, il y a une différence *radicale : ils écrivent leurs textes,* alors que moi, je me considère comme un artisan, dont les choix sont guidés *par les recherches d'un auteur,* Shakespeare ou Eric da Silva, par exemple. L'un est le pivot de ma culture, l'autre, je dois le découvrir. A cause de l'accélération du temps, on ne peut plus passer le relais. Encore une fois, je les respecte jusque dans leurs balbutiements. Da Silva et moi appartenons à deux générations, plus encore à deux univers différents. Si je ne parviens pas à lui parler, c'est à moi de faire un effort et d'aller vers lui.»

Propos recueillis par COLETTE GODARD et OLIVIER SCHMITT

(1) Syndicat des directeurs d'établissements publics.

(2) *Fantasio* et *les Caprices de Marianne,* avec les mêmes comédiens, dans un décor unique. Le cycle se poursuit avec *On ne badine pas avec l'amour* et *Il ne faut jurer de rien.*

IMPATIENCES DES CADETS

AYANT entendu les doutes, les interrogations, les souhaits de deux «barons», il nous a semblé intéressant de rencontrer leurs cadets. L'occasion s'est présentée à Dijon, au cours de Théâtre en mai. Etaient venus Stéphane Braunschweig, surnommé «le premier de la classe» (*les Hommes de neige*, *Ajax* à Gennevilliers, *la Cerisaie* à Orléans, où il est pressenti pour une préfiguration de centre dramatique), Dominique Pitoiset, le teigneux têtu (*le Misanthrope* en tournée, *Timon d'Athènes* à Chambéry à la suite d'une «résidence» puis à l'Athénée, et qui prépare le premier *Faust*), Michel Didym, le fonceur chien fou, qui a fait partie des APAS (1) et trouve asile dans une ancienne abbaye de Pont-à-Mousson, où traditionnellement sont reçus de jeunes artistes pendant la préparation de leur travail (*la Nuit juste avant les forêts* en tournée, *Lisbeth est complètement pétée* à l'Atalante), plus deux auteurs-metteurs en scène, l'un lyrique et romantique, admirateur de Claude Régy, Pascal Rambert (*les Parisiens* à Avignon puis Aubervilliers, *John et Mary* à Nanterre), l'autre, Xavier Durringer (*Une petite entaille* au Rond-Point pour Paris Quartier d'été, *Une envie de tuer sur le bout de la langue* au Théâtre 13), qui s'attache à donner aux zonards une parole poétique et s'apprête à tourner son premier long-métrage produit par Bernard Verley.

On a pris l'habitude de les rassembler en un groupe comme on le faisait pour les jeunes loups de naguère (2). Mais, si l'on compare les deux générations, on constate que l'esprit ludique de 1968 s'est perdu, et que si les conditions de travail sont aujourd'hui un peu moins misérables, elles semblent, puisqu'elles ne sont pas insupportables, devoir en rester là pour un temps indéterminé. Le théâtre subit le même immobilisme économique – et politique? – que le reste de la société.

Bien que le terme de «relève» les hérisse, et quoi qu'en pense Jean-Pierre Vincent, les jeunes loups d'aujourd'hui ne refusent pas l'héritage, mais s'en servent autrement, sans volonté «critique». Ils s'inspirent, empruntent, imitent, s'approprient franchement. Ils se sentent assez sûrs d'eux pour ne pas craindre de perdre leur âme ni leur identité. Ils sont généralement un peu plus âgés que leurs aînés à leurs débuts. La plupart ont fait leurs classes dans des stages, des écoles, alors que les aînés – qui ont d'ailleurs fortement influencé les méthodes de formation – se voulaient autodidactes.

D'une façon générale, ce n'est pas directement par la politique que nos jeunes loups espèrent intervenir sur le réel, sur la vie de la cité. Leurs aînés étaient arrivés à un moment où la marginalité était triomphante et l'institution maudite. Ils y sont tout de même entrés, ils n'avaient pas le choix, mais avec l'idée de la transformer de l'intérieur : une illusion qu'ils n'ont pas transmise à leurs cadets.

En vingt ans, le nombre des institutions a augmenté, leurs statuts se sont diversifiés. Mais la poussée des nouveaux venus est énorme. Jean-Pierre Vincent et Bernard Sobel pensent que la Direction du Théâtre devrait devenir à elle seule un ministère, tout au moins un organisme de gestion susceptible d'examiner les milliers de cas particuliers – richesse de la scène française – et d'y mettre un peu d'ordre – encore une utopie? En tout cas, ils sont là, les «barons» – à leur époque, on disait «mandarins» – bien en place, ni vieux ni stériles. Ils sont prêts à collaborer, sans paternalisme mais sans masochisme, avec ces jeunes professionnels moyennement patients, qui voudraient ne pas se borner à monter un spectacle, ou même plusieurs, dans une maison, mais prendre part à sa vie. Ils tiennent surtout à être considérés comme des adultes. Barons et cadets sont donc prêts à établir le dialogue et à le maintenir envers et contre tout. Tous les espoirs sont permis : ils ont absolument besoin les uns des autres.

C. G.

(1) Associations d'acteurs réunis pour monter les textes qu'ils avaient envie de jouer.

(2) Bruno Bayen, Gildas Bourdet, Robert Gironès, Georges Lavaudant, Daniel Benoin – promus directeurs ou codirecteurs de centres dramatiques par Michel Guy, alors secrétaire d'Etat à la culture, – Jean-Pierre Vincent et Jean Jourdheuil. Patrice Chéreau se situant à part, Antoine Vitez et Bernard Sobel paraissant déjà plus installés.



Michel Didym, Xavier Durringer, Stéphane Braunschweig, Jean-Pierre Vincent.

MARC ENGUERAND

ÉCHANGES DE VÉRITÉS
A QUATRE VOIX

« **Michel Didym** : On ne peut pas se passer les uns des autres, c'est vrai, et nous devons compter avec les institutions. Mais si nous n'étions pas obligés de passer par les sempiternels schémas de production que nous connaissons par cœur? Oui, ça nous permet de travailler dans des endroits où il y a des abonnés. On pourrait partir à la recherche de nouveaux abonnés, à côté de ceux qui ont pris leur premier ticket il y a vingt-cinq ans. Qu'est-ce qu'on peut attendre des gens qui tiennent les institutions? Qu'ils meurent d'une crise cardiaque?

– **Xavier Durringer** : Les gens dont vous parlez, ceux qui tiennent les institutions, je ne les connais pas, je n'en ai pas vu. Tant qu'on n'est pas parrainé par l'un d'eux, tant qu'on n'est pas le poulain de quelqu'un, on n'a aucune chance. Ils ont fabriqué un circuit fermé et l'argent circule à l'intérieur. Pourtant, bon an, mal an, je monte mes spectacles, je les prévends. Je trouve des coréalisateurs dans une ville ou une autre. Quelqu'un, avec moi, s'occupe de ça. Il fait venir aux représentations des gens qui misent sur le futur.

– **Pascal Rambert** : A Nanterre, Jean-Pierre [Vincent] m'a offert une vraie production, avec des moyens remarquables, que je souhaite à chacun. La part de ma compagnie a été minime. J'ai pu augmenter les comédiens. Jean-Pierre pratique une politique de bas salaires. Il a raison, si l'on pense à l'inflation de certains cachets, mais je ne peux pas proposer le SMIC à des gens comme Dominique Reymond ou Bernard Ballet.

– **Michel Didym** : Surtout pour jouer dans une structure supposée riche. La production, c'est rare. Le cas de figure habituel, c'est la «coprod». Le directeur te donne ce que ça coûte à la compagnie de jouer un mois chez lui. Et puis tu as les endroits qui n'ont pas de budget, où on paie seulement la promo.

– **Xavier Durringer** : *Une envie de tuer* a été coproduite par le Théâtre 13, un théâtre d'arrondissement, qui dépend de la Ville de Paris, avec Cherbourg et tout un amalgame de gens qui n'ont rien à voir les uns avec les autres. C'est bizarre et précaire.

– **Pascal Rambert** : C'est inquiétant. Moi qui suis un enfant du socialisme, je me demande ce qui va se passer après les élections législatives. Quand on voit comment sont parfois distribuées les subventions ou quand on commence à discuter avec des gens qui ne connaissent rien à rien, il y a de quoi avoir peur. Ils vont produire quoi? Pas même la mode. Des trucs consensuels destinés aux électeurs.

– **Michel Didym** : On est libre en province. Je suis allé à Pont-à-Mousson pour échapper au ghetto parisien, au ghetto des APAS. On préparait pendant six mois des spectacles que l'on se présentait entre nous. Quand j'ai décidé de faire de la mise en scène, ça ne pouvait plus continuer, parce qu'à ce moment-là, on fait du plein temps. On doit se payer. Quel est ton statut sur Orléans?

– **Stéphane Braunschweig** : Je ne sais pas ce que va devenir le projet, rien n'est signé, je ne tiens pas à en parler. Apparemment, le ministère a décidé de créer un centre dramatique, avec à la tête l'actuel directeur du Centre d'art contemporain et un metteur en scène permanent, qui pourrait être moi. Moi, j'avais proposé une double direction avec le chorégraphe Josef Nadj, déjà installé là-bas. Le ministère semble favoriser l'idée d'une structure de production qui me servirait de base, me permettrait de mener une action locale un peu sur le modèle de Gennevilliers, de jouer régulièrement d'une année sur l'autre, de me faire connaître.

– **Michel Didym** : M'occuper d'un centre ou d'un théâtre ne m'intéresse pas. J'ai bien trop de projets artistiques pour me soucier de fidéliser des publics. Je préfère confier cette tâche à des professionnels, c'est un métier. En revanche, j'attends que les barons lèvent les ponts-levis régulièrement, pas seulement une fois de temps en temps parce que c'est inscrit sur le cahier des charges. A Metz, où il n'y a pas de théâtre permanent, je vais créer une pièce de Vinaver. Tout le monde est content, mais j'attends que les centres dramatiques alentour soient coproducteurs et qu'ils maintiennent la pression pour que les politiques ouvrent leur bourse. Sinon, ils n'ont aucune raison de le faire.

– **Xavier Durringer** : Moi, je procède par coups. J'écris, j'attends de pouvoir réaliser, et je recommence à zéro. Je pense m'installer en région, avoir un outil de travail. A Paris, tout est problème, et d'abord de trouver une salle de répétitions. Je voudrais mon truc à moi, et en même temps, prendre une direction ne me tente pas. Je me sentirais comme un oiseau en cage. Si j'étais sûr d'être subventionné pendant trente ans, je n'aurais peut-être plus envie de travailler.

– **Dominique Pitoiset** : Nous sommes envahis par les commis d'Etat, les directeurs à vocation de rassembleurs, les gestionnaires de la culture qui nous prennent «en résidence». Les choses se passent un peu comme si nous avions identifié le socialisme à un père au-dessus de tout soupçon, et comme si s'était produit un radical nivellement de la gauche. Alors, nous nous retrouvons dans une géographie balisée, structurée, bien propre, sans aventures singulières. Moi, de mon aventure singulière, je m'en sens privé. Le théâtre est un endroit où je peux exprimer mes désirs. Les institutions se sont modelées sur les désirs d'individus précis, sur leurs besoins, les missions qu'ils s'étaient fixées. Les successeurs y entrent comme des étrangers.

– **Xavier Durringer** : Ceux d'avant tenaient un discours très politique, qu'ils ont rapidement perdu. Qu'est-ce qu'on peut leur opposer? Une forme de dureté dans l'écriture. Quand j'écris, je ne pense pas au public. Je n'ai aucune contrainte, aucune. Elles viennent ensuite.

– **Michel Didym** : Contrairement à ce que vient de dire Dominique, je pense que les aventures singulières sont de plus en plus nombreuses. Des aventures ultra-singulières, qui n'entrent pas dans le moule, ne sont pas rapidement identifiables, si bien qu'elles déconcertent les diffuseurs.

– **Dominique Pitoiset** : Nous sommes tous marqués par les mêmes personnes, qui alternativement produisent ensemble et se positionnent en rivales. Par exemple, le fait que Pascal travaille avec Vincent lui ferme des portes. L'aventure singulière, c'est autre chose, c'est quand ta pratique invente l'outil qui te permet de rencontrer le public.

» Diriger un théâtre ne me tente pas, je l'accepterais si je pouvais y inventer un atelier. Mais on m'offre des «résidences». La «résidence», c'est arriver trop tard et partir trop tôt. C'est devoir de la reconnaissance à quelqu'un si on a réussi, et se planter parce qu'on n'est pas prêt. Les lieux te précèdent et, de toute évidence, ils te survivront. Je ne suis pas mégalo au point de vouloir qu'une maison meure après mon départ. Mais, aujourd'hui, je survole, je suis un planeur. Quand je me pose sur les petits aéroports bien balisés, je vois partout la même chose, les mêmes gens. Il existe bien trente ou quarante villes en France où nous pourrions nous montrer polémiques, mais ça ne passe pas.

– **Pascal Rambert** : Claude Régy n'a jamais dirigé aucune maison et ne le fera jamais. Il en a bavé autant que nous tous et, là où il passe, il est polémique, violemment. Il a pris la liberté de se planter, de faire des choix radicaux. Il a suivi, et il suit, un parcours exemplaire.

– **Stéphane Braunschweig** : La seule chose gênante est l'impossibilité de se rencontrer vraiment, l'importance prise par ces diffuseurs qui ne sont pas des responsables artistiques. Par exemple, *la Cerisaie* a été prévendue dans plusieurs endroits, dont un CAC (centre d'action culturelle). Le directeur a envoyé quelqu'un à Orléans. Quelqu'un qui a détesté, et pourtant n'a pas voulu rompre le contrat, comme je le lui ai proposé, puisque rien n'est encore signé, le spectacle est sous option. Ne pas oser prendre la responsabilité de dire «ne venez pas», je trouve ça inquiétant. Je n'ai pas envie d'aller dans un endroit où je ne serais pas aidé, pas défendu.

» Je n'ai aucun problème avec les aînés. Je m'entends très bien avec Bernard Sobel. Nous nous téléphonons, éventuellement nous discutons du fonctionnement de Gennevilliers; une vraie circulation d'idées s'est instaurée. Mais, en tournée, on se rend compte que sur vingt théâtres, sept ou huit directeurs seulement connaissent ton spectacle. Les autres ont lu les critiques, ont été contactés, par des tourneurs, des copains, par l'ONDA (Office national de diffusion artistique)... Tu es une ligne sur le cahier des charges.

– **Dominique Pitoiset** : Le problème, c'est qu'on ne peut pas brader ses désirs, on ne peut pas les rendre conformes. Le problème, c'est notre rapport au politique. Notre rapport à la «générosité» de l'homme politique qui, par l'intermédiaire d'un outil culturel, va nous utiliser pour faire mousser l'image de sa ville. Dans ces cas-là, mieux vaut attribuer l'argent ailleurs. Il y a des urgences sociales.

– **Michel Didym** : Dès que l'on discute, le sujet politique arrive à la place du philosophique ou de l'artistique. Sans parler cuisine, la manière dont le théâtre, cet art si ancien, peut progresser sur le plateau, m'intéresse plus que la place de l'artiste dans la cité. C'était le grand débat pour nos aînés. Même s'ils ne sont pas arrivés à dynamiter l'institution de l'intérieur, comme ils en avaient tant rêvé, ils étaient portés par un mouvement, par l'aventure collective de 68. L'ensemble de la société se trouvait en jeu. C'est quelque chose que nous ne connaissons pas.

– **Pascal Rambert** : Une fois de plus, une génération arrive, une de plus, avec son langage. Le problème, c'est de rencontrer les gens susceptibles de l'entendre.»

C. G.

CINEMA

Tous les films nouveaux

Au pays des Juliets

de Mehdi Charef,
avec Maria Schneider, Laure Duthilleul, Claire Nebout, Philippe Saïd, Béatrice Aubry, Sylvie Grainont.
Français (1 h 34).

Portrait de trois jeunes femmes qui sortent de prison, pour une permission. Bloquées à la gare par une grève des transports, elles vont déambuler ensemble, toute une journée et une nuit. Elles vont se raconter, se comprendre.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94).

Carne

de Gaspar Noé,
avec Philippe Nahon, Blandine Lenoir, Frankye Pain, Hélène Testud.
Français (40 mn).

Voilà une jeune femme qui retrouve son père. Son père est boucher. Il croit qu'elle a été violée, et sa vengeance sera terrible, *grand-guignolesque à souhait*. Du vrai gore à la française.

Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Et demain... Hollywood

de Jean-François Villemer,
avec Jean-Pierre Kalfon, Véronique Genest, Aladin Reibel, Jean-Claude Leguay, Cécilia Hornus.
Français (1 h 25).

Comment un jeune réalisateur en mal de producteur, tente de faire son film par tous les moyens, les moins recommandables, les plus naïfs.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Jersey Girls

de David Burton Morris,
avec Jami Gertz, Molly Price, Aida Turturro, Star Jasper, Dylan Mac Dermott, Sheryl Lee.
Américain (1 h 35).

Quatre copines qui ont tout pour plaire et être heureuses s'ennuient à mourir dans leur patelin.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, handicapés, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).
VF : U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Le Père de la mariée

de Nancy Meyers,
Charles Shyer,
avec Steve Martin, Diane Keaton, Kimberly Williams, Kieran Culkin, George Newbern.
Américain (1 h 45).

Que se passe-t-il quand la fille d'un papa-poule tombe amoureuse et veut se marier ? Un vaudeville.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94).

La Putain

de Ken Russell Hines,
avec Theresa Russell, Benjamin Mouton, Antonio Fargas, Sanjay, Elizabeth Morehead.
Américain (1 h 25).

Confidences d'une prostituée confrontée quotidiennement aux fantasmes sordides de ses clients, à la violence mentale et physique.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Le Retour des Charlots

de Jean Sarrus,
avec Guy Montagné, Luis Rego, Jango Edwards, Gustave Parking, Jezabelle Amato, Frédérique Lazarini.
Français (1 h 30).

Pour avoir la paix, Antonio simule l'amnésie. Pour lui faire recouvrer la *mémoire, sa femme fait venir ses* anciens copains. Et voilà la joyeuse bande des Charlots reformée.

Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Versailles rive gauche

de Bruno Podalydès,
avec Isabelle Candelier, Denis Podalydès, Philippe Uchan, Michel Vuillermoz.
Français (47 mn).

Un garçon qui habite Versailles invite une jeune Parisienne dans la ferme intention de la draguer. Il a pensé à tout, ou presque. Les détails triviaux peuvent avoir une influence néfaste sur une entreprise de séduction.

Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Le Zèbre

de Jean Poiret,
avec Thierry Lhermitte, Caroline Cellier, Christian Pereira, Annie Gregorio, François Dyrek, Carine Lemaire.
Français (1 h 30).

Marié à Caroline Cellier, deux enfants, au bord de la lassitude, Thierry Lhermitte déploie des trésors d'imagination pour rester heureux en famille.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-47-94).

Sélection

A Brighter Summer Day

de Edward Yang,
avec Zhang Zhen, Lisa Yang, Zhang Guozhu, Elaine Jin, Lin Hongming.
Taïwan (3 h 05).

Autour d'une idylle adolescente et d'un crime, un grand cinéaste construit la fresque d'un pays et d'une époque en train de naître, au rythme du rock des origines.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'étoile de l'Egypte

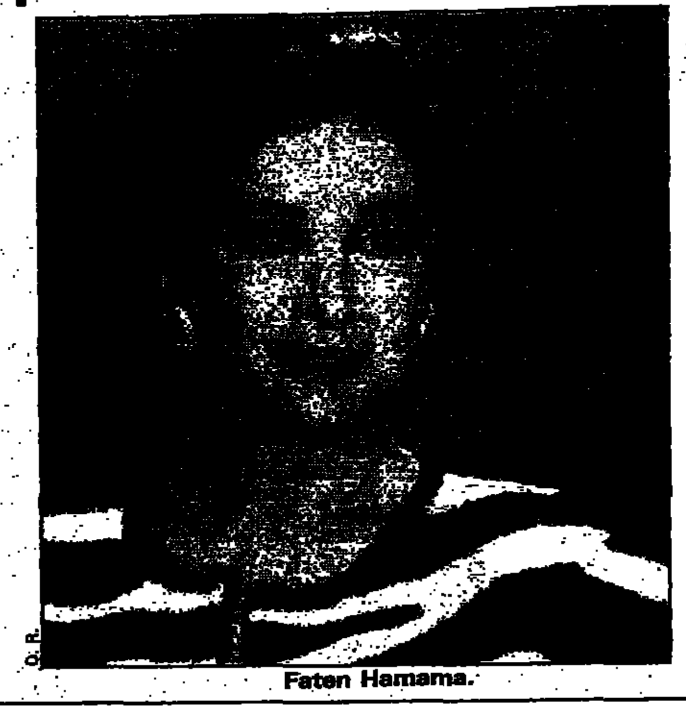
DU 24 au 30 juin, se déroule, à l'Institut du monde arabe, la première Biennale des cinémas arabes. Quatorze longs-métrages y sont en compétition et un grand nombre de projections d'information y auront lieu. Cette manifestation est présidée par une personnalité exceptionnelle, star au firmament du cinéma égyptien – du cinéma qui fit donc courir les foules de Casablanca à la frontière indienne, – depuis cinq décennies : Faten Hamama. Elle a débuté à l'âge de huit ans, en 1939, dans *Un jour heureux*, de Mohammed Karim, et fut le prototype de la femme-enfant, avant de devenir héroïne de mélodrames souvent musicaux, puis incarnation de la femme égyptienne sur la voie d'une relative, mais réelle libération.

Celle qui fut, en deuxièmes noces, la femme d'Omar Sharif a joué avec les grands acteurs-chanteurs du cinéma égyptien, de Abdel Waheb à Farid El Atrache, travaillé avec les grands noms du cinéma commercial, comme avec les têtes de file de la nouvelle vague égyptienne, Youssef Chahine au premier chef, mais aussi, plus tard, Hussein Kamal ou Saïd Marzouk. Après les classiques romances sentimentales, Faten Hamama interprète des personnages d'une grande diversité (étudiante ou paysanne, fille-mère ou divorcée). Simultanément, elle participe à l'évolution du cinéma égyptien – moins de convention, plus de réalisme – et à la défense et illustration des droits féminins.

En quatre-vingt-onze films, tournés de 1939 à 1984, elle est devenue la vedette du cinéma égyptien, avant de revenir à l'écran, il y a quatre ans, dans *Jours doux, Jours amers* de Khaïri Bichara, dont le titre semble une rime nostalgique de son premier film.

J.-M. F.

★ Biennale des cinémas arabes, à l'Institut du monde arabe, du 24 au 30 juin. Tél. : 40-51-39-91.



Faten Hamama.

Aux coeurs des ténèbres

d'Eleanor Coppola,
Fax Bahr,
George Hickenlooper.
Américain (1 h 36).

Le tournage du film de Coppola *Apocalypse Now*. Des aventures encore plus folles, encore plus infernales que le film lui-même.

VO : 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

Faces

de John Cassavetes,
avec John Marley, Gena Rowlands, Lynn Carlin, Seymour Cassel, Fred Draper, Val Avery.
Américain (2 h 09).

Cinéaste tout en précision et au scalpel de velours ; Cassavetes traque et enregistre les errements et émois de quelques spécimens en proie à la solitude, au *besoin de tendresse, et c'est tout simplement* magnifique.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

I Was on Mars

de Dani Levy,
avec Maria Schrader, Dani Levy, Mario Giacalone, Antonia Rey, Penny Arcade, Luis Caballero.
Américain (1 h 26).

OVNI atterri de Pologne en plein New-York, Silva semble une victime désignée de la grande ville. La manière dont elle subira les épreuves avant d'inventer sa propre guérilla donne une très réjouissante comédie.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Le Roi ébahi

d'Imanol Uribe,
avec Gabino Diego, Fernando Gomez, Laura del Sol.

Après avoir passé la nuit avec une somptueuse prostituée, le roi Philippe IV se mit en tête de voir la reine nue. Sacrilège, en ces temps d'inquisition et de guerre, où il fallait s'attirer les bonnes grâces de Dieu... Les perversités de la pudibonderie sont exploitées avec un esprit et une bonne humeur délectables.

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio des *Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont* Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Opening Night

de John Cassavetes,
avec Gena Rowlands, John Cassavetes, Ben Gazzara, Joan Blondell, Paul Stewart, Zohra Lampert.
Américain (2 h 24).

Autour de Gena Rowlands, plus somptueuse, plus folle, plus bouleversante que jamais, un vertigineux ballet entre *fantastique et réalité, vie réelle et jeu de* théâtre, énergie vitale et peur de vieillir. Un chef-d'œuvre.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

La Sentinelle

d'Arnaud Desplechin,
avec Emmanuel Salinger, Thibault de Montalembert, Jean-Louis Richard, Valérie Dréville, Marianne Denicourt, Jean-Luc Boutté.
Français (2 h 24).

Les étranges aventures de Mathias, jeune homme propre sur lui, soudain en charge des saletés de l'Histoire, signent de manière éclatante l'arrivée d'un metteur en scène.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

Suvarnarekha

de Ritwik Ghatak,
avec Madhavi Mukhopadhyay, Satindra Bhattacharya, Abhi Bhattacharya, Jabar Roy.
Indien, noir et blanc (2 h 12).

Superbe mélo et pamphlet social, le film prouve indubitablement que, au Bengale, le pouvoir de la beauté et de l'émotion n'est pas détenu par le seul Satyajit Ray.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Van Gogh

de Maurice Pialat,
avec Jacques Dutronc, Alexandra London, *Gérard Sety, Bernard Lecoq,* Corinne Bourdon.
Français (2 h 38).

Rapide et léger, attentif et cruel, dérangeant et émouvant : les derniers jours d'un homme nommé Van Gogh. L'un des plus beaux films du cinéma contemporain.

Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Reprises

Hannah et ses sœurs

de Woody Allen,
avec Mia Farrow, Barbara Hershey, Dianne Wiest, Woody Allen, Michael Caine, Max von Sydow.
Américain, 1986, copie neuve (1 h 46).

Un an dans la vie d'une famille comprenant une douzaine de personnages un peu ridicules parfois, attendrissants toujours : le monde de Woody Allen.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).*

Harold et Maude

de Hal Hashby,
avec Ruth Gordon, Bud Cort, Vivian Pickles.
Américain, 1971 (1 h 30).

Elle est octogénaire et excentrique, n'est pas dans le besoin et vit dans un wagon désaffecté. C'est là qu'elle déniaisera Harold, un adolescent qui s'ennuie dans sa famille trop conformiste. Et il l'aimera. Une pièce de théâtre et un film légendaires.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; *Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).*

Seuls sont les indomptés

de David Miller,
avec Kirk Douglas, Walter Matthau, Gena Rowlands, George Kennedy, Carol O'Connor.
Américain, 1962, noir et blanc (1 h 47).

Les amitiés viriles, la générosité des hommes rudes, leurs bagarres, le charme des grands espaces, Gena Rowlands sans Cassavetes et Kirk Douglas, irrésistible.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Une demoiselle en détresse

de George Stevens,
avec Fred Astaire, George Burns, Gracie Allen, Joan Fontaine.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 04).

Ce n'est pas l'intrigue qui compte, ce *sont les ballets somptueux, c'est la grâce* miraculeuse de Fred Astaire, qui se transmet à sa partenaire, Ginger Rogers.

VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

Festivals

Fête du cinéma

Du 20 au 30 juin

La Fête du cinéma, organisée à l'initiative du ministère de la culture et de la communication, du Centre national de la cinématographie et du Bureau de liaison des industries cinématographiques, en est à sa huitième édition. Chaque spectateur recevra le jeudi 25 juin, avec son billet acheté au prix normal, un passeport lui permettant de voir autant de films qu'il le désire, moyennant un droit *d'entrée symbolique de 1 franc.* Du 20 au 30 juin, de nombreux événements cinématographiques sont organisés partout en France et dans certains instituts français à l'étranger : avant-premières, rétrospectives, hommages, opérations sur les lieux de tournage, nuits du cinéma, rencontres avec les comédiens... Un Espace-Fête, lieu d'information, d'exposition, de rencontres et de débats sera aménagé à Paris au premier étage du Pub Renault (53, avenue des Champs-Elysées, 75017).

Renseignements et réservations, tél. : 48-78-04-72.

Onzième Festival de La Ciotat

Du 21 au 27 juin

Une compétition officielle pour encourager la création, un hommage aux comédies musicales américaines sur la *RKO en noir et blanc avec Fred Astaire* et Ginger Rogers, un coup de chapeau au producteur Yves Rousset-Rouard et un regard sur les pionniers du cinéma avec des films d'archive rares. La sélection officielle comprend six films : *C'est arrivé près de chez vous*, d'André Bonzel, Rémy Belvaux et Benoît Poelvoorde ; *Nord*, de Xavier Beauvois ; *les Années campagne*, de Philippe Leriche ; *Coupable d'innocence*, de Martin Zinbinski ; *les Arcandiers*, de Manuel Sanchez ; *Méchant garçon*, de Charles Gassot. Le lauréat se verra décerner la Lumière d'or, grand prix du festival.

Cinéma l'Eden, boulevard Clemenceau, 13600 La Ciotat. Tél. : (16) 42-08-45-45. Hommage aux comédies musicales américaines, également à Paris, au cinéma Mac-Mahon. Tél. : 43-29-79-89.

Athènes au cinéma

Du 17 au 30 juin.

La Maison méditerranéenne de l'image monte une manifestation sur le thème d'Athènes au cinéma comprenant des colloques et une rétrospective sur le cinéma grec (une quinzaine de films de fiction, précédés de courts métrages et de documentaires).

Maison méditerranéenne de l'image, Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Vieille-Charité, 13002 Marseille. Tél. : 91-56-08-09.

Premier Festival du film de court métrage en Seine-Saint-Denis

Du 19 au 28 juin

Le festival « Côté Court », organisé par Ciné 104, avec le soutien du conseil général de la Seine-Saint-Denis, et de la ville de Pantin, propose, au-delà des quarantes films en compétition, des rencontres avec des producteurs, réalisateurs, techniciens...

Ciné 104, 104, avenue Jean-Lolive, 93500 Pantin. Tél. : 48-46-95-08. Métro Eglise-de-Pantin.

La sélection « Cinéma » a été établie par Colette Godard et Jean-Michel Frodon.

Les entrées à Paris

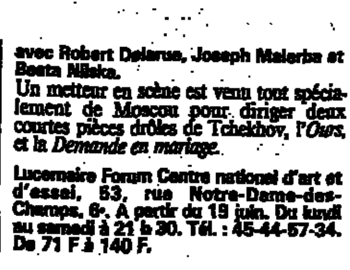
Après l'échec commercial des dernières sorties françaises importantes (*le Retour de Casanova, Confessions d'un barjo*), on attendait la performance d'*IP 5*, de Jean-Jacques Beinex. Avec 45 000 spectateurs dans 41 salles en une première semaine tronquée de deux jours, le réalisateur peut se remettre de la dureté de la plupart des critiques et espérer un bon bouche-à-oreille. Le petit tunisien *Bezness* réunit moins de 6 000 cinéphiles en 5 salles, ce n'est pas assez, tandis que *la Prise de Beverly Hills* et ses 13 000 billets en 19 salles devrait se perpétuer dans l'indifférence.

En seconde semaine d'exploitation, *Twin Peaks* s'affaissa avec moins de 30 000 entrées en 32 salles : coup dur pour ses promoteurs. *Basic Instinct* continue une carrière tonitruante et franchit en sixième semaine d'exploitation, malgré le début d'un réel effritement, le seuil des 700 000 entrées. Une manne pour UGC. Prochain au revoir à Stallone et *Arrête ou ma mère va tirer* (moins de 25 000 entrées en troisième semaine) et à Sean Connery et *Medecine Man* (moins de 20 000 entrées en troisième semaine lui-aussi).

Injuste érosion des splendeurs cannoises : *Retour à Howards End* (Ivory-Merchant-Jabhvala) perd 13 000 spectateurs en cinquième semaine et s'établit à 25 000 entrées tandis que *The Player* (Altman) résiste mieux à plus de 30 000 billets, en cinquième semaine tous les deux.

« Sur la marge », signalons que près de 2 000 spectateurs ont pris le chemin du Racine pour un hommage à Jean-Luc Godard. Bonjour, *maître* !





DE LA SEMAINE

THEATRE

Spectacles nouveaux

La Folle Journée ou le Mariage de Figaro

de Beaumarchais, mise en scène d'Antoine Vitez, avec Catherine Samie, Geneviève Casile, Alain Pralon, Catherine Salviat, Dominique Rozan, Claude Mathieu, Véronique Vella, Jean-Luc Bideau, Jean-François Rémi, Pierre Vial, Loïc Brabant, Jean-Baptiste Malartre, Bruno Putzulu et Alain Umbauer.

En arrivant à la Comédie-Française comme administrateur général, Antoine Vitez a mis en scène cette pièce fameuse. Il a inscrit en premier son second titre : la *Folle journée*. Ce n'est pas un hasard.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 23 juin. Le jeudi à 20 h 30, le dimanche à 14 heures (et le 27 juillet). Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Gérard Caillaud, Sonia Vollereaux, Stéphane Hillel, Christiane Muller, Patrick Zard et Claude d'Yd.

Reprise d'un très grand succès, qui a fait le tour de la France.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. A partir du 23 juin. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-01. De 50 F à 230 F.

La Puce à l'oreille

de Georges Feydeau, mise en scène de Jean-Claude Brialy, avec Gérard Rinaldi, Patrick Préjean, Virginie Pradal, Marie Lenoir.

On sait, ou en tout cas on se persuade que venus les beaux jours, les spectateurs ont envie de rire. Feydeau est là pour ça. D'autant que *la Puce à l'oreille* est l'une de ses pièces les plus extravagantes.

Michodière, 4 bis, rue de la Michodière, 2e. A partir du 17 juin. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-95-23. De 50 F à 240 F.

Le Rire de Tchekhov

d'Anton Tchekhov, mise en scène de Pavel Khomsky, avec Robert Delarue, Joseph Malerba et Beata Nilska.

Un metteur en scène est venu tout spécialement de Moscou pour diriger deux courtes pièces drôles de Tchekhov, l'*Ours*, et la *Demande en mariage*.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 19 juin. Du lundi au samedi à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

Paris

Les Bonnes

de Jean Genet, mise en scène d'Alain Ollivier, avec Hélène Lausseur, Geneviève Robin et Violaine Schwartz.

Le grand cérémonial de révolte et de mort. La pièce la plus connue de Genet, le spectacle le plus abouti d'Alain Ollivier.

Studio-Théâtre, 18, av de l'Insurrection, 94000 Vitry. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-81-75-50. 55 F et 75 F.

La Double Inconstance

de Marivaux, mise en scène de Guy Alloucherie et Eric Lacascade, avec Murielle Colvez, Bernard Debreyne, Alain d'Haeyer, Norah Krief, Murielle Lluch, Gilbert Marcantognini et Eric Lacascade.

Quand le Ballatum Théâtre s'attaque à Marivaux, il ne fait pas dans la coquetterie. Il donne aux personnages une belle énergie triviale.

Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. Les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30. Tél. : 46-55-43-45. 70 F et 95 F.
Dernière représentation le 20 juin.

Gladys

de Christian Pereira, mise en scène de Jean-Michel Dupuis, avec Michèle Moretti.

Elle a pas mal vécu, elle a beaucoup souffert, elle a appris à rire de tout ça. Moretti est merveilleuse.

La Vieille-Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-07-22-11. 70 F et 100 F.

Greek

de Steven Berkoff, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Luc-Antoine Diquero, Catherine Hiégel, Judith Magre et André Weber.

Les proférations cyniques d'un Œdipe de la banlieue londonienne, pendant le règne de Madame Thatcher. C'est-à-dire qu'il a voulu s'enrichir et qu'il y a réussi. Comédiens superbes, mise en scène grandiose.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. 110 F et 140 F.

L'Inquisitoire

de Robert Pinget, mise en scène de Joël Jouanneau, avec David Warrilow et, en alternance, René Gonzales, Joël Jouanneau et Christian Ruché.

Interrogatoire d'un domestique, un vieil homme étrange, porteur de troubles, à propos d'une disparition. David Warrilow est tout simplement extraordinaire.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au jeudi à 21 heures, les vendredi et samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 90 F.

Kvetch

de Steven Berkoff, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Juliette Brac, Christiane Cohendy, Jean-Claude Jay, Jean-Luc Moreau et Hugues Quester.

Cette fois, Steven Berkoff nous entraîne dans la tête de gens qui ont bien du mal à savoir ce qu'ils veulent, et se laissent aller à faire ce qui les ennuie le plus. Méchamment drôle.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. 110 F et 140 F.

Madame de la Carlière

de Denis Diderot, mise en scène de Pierre Tabard, avec Catherine Sellers et Pierre Tabard.

Un couple discute du cas de Madame de la Carlière, amoureuse éprise d'absolu et de son amant, normalement léger.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.

« L'Inquisitoire » de Robert Pinget, mise en scène de Joël Jouanneau.

MICHEL SARTI/ENGUERRAND

La Nuit des rois

de William Shakespeare, mise en scène de Jérôme Savary, avec Yann Babilée, Olivier Capelier, Natalia Dontcheva, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Fernandez, Robert Guilmard, Maxime Lombard, Martine Mongermont, Vincent Ozanon, Hervé Pauchon, Michel Robin.

Les derniers jours à Chaillot de cette comédie d'intrigues pour laquelle Savary a gardé son sens de l'imagerie, mais où il s'est intéressé aux personnages.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 80 F à 140 F.
Dernière représentation le 20 juin.

La Seconde Surprise de l'amour

de Marivaux, mise en scène de Gilles Bouillon, avec Véronique Müller, Pascale Siméon, Philippe Carbonneaux, Pierre-Alain Chapuis, Gérard Cherqui et Gérard Hardy.

Quand on a mal à son âme, quand on ne veut plus croire en rien, quand on se croit en perdition, on ne se méfie plus de l'amour et c'est alors qu'il frappe.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 45. De 50 F à 110 F.

Titre provisoire

de Jean Bois, mise en scène de l'auteur, avec Dominique Constantin, Marie Mergey et Jean Bois.

Les impossibles retrouvailles avec l'enfance. Une merveille de drôlerie aigüe, de cruelle tendresse. Du pur Jean Bois, et Marie Mergey est bouleversante.

Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. 80 F et 120 F.

Un Soir au bout du monde

de Tom Novembre et CharlÉlie Couture, mise en scène de Pierre-Loup Rajot, avec Tom Novembre et Jerry Lipkins (au piano).

Les soliloques à multiples personnages de Tom Novembre ont été prolongés, mais quand même la fin approche : il faut se dépêcher.

Théâtre Grévin, 10, bd Montmartre, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-46-84-47. Durée : 2 heures. De 120 F à 160 F.

Le Venin du théâtre

de Rodolf Sirera, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Coco Felgeirolles et Michel Ouimet.

Un aristocrate qui pourrait s'appeler Sade, convoque un comédien et joue avec lui le jeu de la réalité, de la mort, la comédie du pouvoir.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 65 F et 110 F.

Régions

Toulouse

Iphigénie à Aulis

d'Euripide, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec Simon Abkarian, Silvia Bellei, Duccio Bellugi, Georges Bigot, Juliana Carneiro da Cunha, Christian Dupont, et Catherine Schaub.

Etape à Toulouse de la grande saga des Atrides, revue par Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil, inspirée par les formes et les musiques du Khatakali.

Théâtre Garonne, 1, av. du Château, 31000 Toulouse. Le jeudi à 21 h 30. Tél. : 61-42-33-99. 90 F.

La Rochelle

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps, mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Jérôme Deschamps, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

Jérôme Deschamps et sa famille ont quitté la Grande Halle. Ils y reviendront cet hiver. En attendant, ils tournent. Tant mieux.

La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perrot, 17000 La Rochelle. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-51-54-00. De 85 F à 130 F.

Marseille

Le Pleure Misère

de Flann O'Brien, mise en scène de Marie Vayssière, avec Dominique Collignon-Maruin, Laurent Martial, Michel Matthieu et Emmanuèle Stochl.

Cela se passe dans un village d'Irlande, bien évidemment peuplé de personnages pittoresques. Il y est beaucoup question d'identité et de langage. Avec de grands rires.

Les Bernardines Théâtre, 17, bd Garibaldi, 13001 Marseille. Du jeudi au samedi à 21 heures. Tél. : 91-42-45-33. Durée : 1 h 45. 60 F et 80 F.

La sélection «Théâtre» a été établie par Colette Godard

DANSE

Tanztheater Wuppertal/ Pina Bausch

Tanzabend II

Il neige, paraît-il, sur le plateau de ce *Tanzabend II*, comme il neigeait l'an dernier sur le *Second Détail* de Forsythe, pure coïncidence. Quelles nouvelles images saugrenues, surréalistes, déchirantes et drôles, la dame de Wuppertal nous apporte-t-elle? On se battra aux guichets, comme d'habitude. Ceux qui n'auront pas pu obtenir de places pourront se consoler devant leur petit écran, le 25 juin : ARTE consacre à Pina Bausch toute une soirée, avec, notamment, la diffusion de *Walzer* et *Café Müller*.

Théâtre de la Ville, du 23 juin au 4 juillet, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 120 F et 175 F.

DV8 Physical Theatre/ Lloyd Newson

Strange Fish

Un groupe anglais, fondé en 1985, que s'arrachent les festivals – on a pu le voir à Avignon en 1989 avec un envoûtant *Dead Dreams of Monochrome Men* – et qui collectionne les prix. Cette nouvelle pièce traite «*de croyances et de désirs*». Vivons-nous d'autre chose?

(Lire notre article page 31).

Théâtre de la Bastille, les 19 et 20 juin à 21 heures, le 21 à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. 90 F.

Ballet de l'Opéra de Paris

Waslaw
Carmen
Etudes

La *Carmen* de Roland Petit reste décoiffante (on y verra à tour de rôle, pour ces dernières représentations, Monique Loudières, Marie-Claude Pietragalla et Alessandra Ferri). Et les caracolantes *Etudes* de Harald Lander, hymne à la beauté de l'école classique et à l'entraînement quotidien des danseurs, ne peuvent vieillir. On peut arriver en retard et se passer de l'insipide *Waslaw* de John Neumeier.

Opéra de Paris-Garnier, les 10, 12, 16, 18, 22, 24 et 30 juin, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 350 F.

Maïté Fossen

So lachen die Katzen

Un hommage de Maïté Fossen à Valeska Gert, star berlinoise des années 20 et 30, qui tourna avec Pabst et Renoir avant de fuir le nazisme... et d'être redécouverte par Fellini puis Schlöndorff, Fassbinder et Herzog.

Centre Georges-Pompidou, les 19, 20 et 22 juin à 20 h 30, le 21 à 16 heures. Tél. : 42-77-12-33.

Danses de l'Inde

Un récital donné par trois grands artistes représentant les plus beaux styles de danse de l'Inde : l'odissi, avec Devasmita et Madhumita Patnaik, et le bharata natyam, avec Dayala Singham.

Musée Guimet, le 17 juin, 20 h 30. Tél. : 42-50-44-30. 80 F.

Parole à la danse

Un mini-festival associant chaque soir un film et un spectacle. Des documentaires passionnants sur l'enseignement des grands maîtres (Volinine, Kniaseff, Gsovski, Preobrajenska...); la compagnie Temps présent de Thierry Malandain, les élèves du Conservatoire Marius-Petipa et de divers conservatoires municipaux.

Auditorium Châtelet, du 23 au 28 juin, films et démonstrations à 16, 17 ou 19 heures, spectacle à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-36-13-90. Passeport journalier 60 F et 120 F.

Les Esprits mobiles

Un ami lointain, chorégraphie et interprétation d'Odile Cazes, et *Genos II, rencontre passagères*, chorégraphie d'Elsa Wolliaston, dansée par elle-même avec Stéphane Koulbanis.

Théâtre Dunois, les 18, 19 et 20 juin, 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00. 90 F.

Worksweek

Un studio blanc délabré juste ce qu'il faut, sous verrières et poutres : l'endroit, déjà, est sympathique. Choisis par Amy Swanson et Fabrice Dugied, de jeunes chorégraphes y présentent leur travail, en chair et en os ou en vidéo.

Le Regard du Cygne, du 17 au 22 juin, 20 h 20. Tél. : 43-58-55-93.

Masaki Iwana

Papillon en offrande

La magie tenace du bûto, cette danse des ténèbres et du refus jaillie des cendres d'Hiroshima. Un solo au titre pourtant rassurant, mais sait-on jamais...

Théâtre Montorgueil, du 23 au 26 juin, 20 h 30. 43-50-05-06. 90 F et 70 F.

Rouen

Compagnie Karine Saporta

Le Rêve d'Esther

Le cru 1992 de Saporta : «*Un nouveau regard sur l'Espagne et sur le «merveilleux» méditerranéen, sur le voyage et sur l'exil, sur la pensée, la science, la savoir, le livre, la transmissionet l'histoire, la loi et la Bible...*»

Théâtre des Arts, les 18, 19 et 20 juin, 20 h 30. Tél. : 35-71-41-36. De 80 F à 120 F.

Orléans

Théâtre Jel/Josef Nadj

Les Échelles d'Orphée

En avant-première (elle sera «créée» au Festival d'Avignon), la nouvelle pièce de Nadj, dédiée aux sapeurs-pompiers de Kanitza, sa ville natale, qui fondèrent jadis une fanfare puis un groupe théâtral et qui remportèrent à Turin, en 1911, le concours mondial des pompiers bénévoles.

Théâtre du Carré Saint-Vincent, le 19 juin, 20 h 30. Tél. : 38-62-45-68.

La sélection «Danse» a été établie par Sylvie de Nussac

PRÉCISION. – Dans *le Monde* daté 11 juin 1992 consacré aux «Rendez-vous de l'été» de la danse, une confusion s'est glissée dans le programme de Sylvie Guillem et de Laurent Hilaire au festival Romaeuropa. Il comprend en première partie : «*Après-midi d'un faune*» et «*Other Night*» de Jérôme Robbins, et en seconde partie «*Episodes*», création mondiale de Maurice Béjart, (du 30 juin au 3 juillet, villa Medicis, Rome).

LA SÉLECTION

MUSIQUE

Classique

Mercredi 17 juin

Mozart

Les Noces de Figaro

Tom Krause (baryton), *Margaret Price*, Adelina Scarabelli (sopranos), *Ferruccio Furlanetto* (basses), Martine Mahé, Jane Berbié (mezzo-sopranos), Michel Sénéchal (ténor), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Arnold Östman (direction).

Tom Krause était de la « vo » de cette production déjà ancienne et un peu perdue dans l'immensité de Bastille, salle pour laquelle elle n'avait pas été conçue. Pas Christine Barbaux dont la jolie voix ne s'est pas beaucoup faite entendre, à Paris, ces derniers temps.

Opéra de la Bastille, 19 h 30 (+ les 20 et 23). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 560 F.

Purcell

Fantaisies à quatre voix

Bartok

Quatuor à cordes N° 6

Mozart

Quintette à cordes KV 515

Gérard Caussé (alto), Quatuor Hagen.

Bienvenue au Quatuor Hagen, et félicitations aux programmateurs de l'Auditorium du Louvre pour les avoir invités ! Ce jeune ensemble, lauréat du Concours d'Evian, signataire de quelques enregistrements remarqués pour Deustche Grammophon (dont de splendides Schubert), se produit, outre les 17 (*cf. ci-dessus*), les 18, 19 et 22 juin, dans la salle installée sous la pyramide de Pei.

Trois programmes, sans une répétition ; trois programmes qui vous classent un ensemble parmi les meilleurs : *Quatuors nº 32*, de Haydn ; *nº 16*, de Beethoven et *Quatuor avec soprano*, de Schœnberg (le 18) ; *Quatuor « Sonate à Kreutzer »*, de Janacek ; *Quintette pour piano et cordes*, de Brahms (avec Paul Gulda, en soliste) et *Symphonie de chambre*, de Schœnberg (le 19) ; *Quatuors à cordes*, de Lutoslawski ; *Sérénade italienne*, de Wolff et *Quintette à deux violoncelles*, de Schubert (avec Boris Pergamenschikow, le 22).

Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 130 F.

Haendel

Airs d'opéras

Mozart
Strauss

Lieder

Liszt
Rachmaninov

Mélodies



Kathleen Battle (soprano), Margo Garrett (piano).

Comme beaucoup de chanteuses, elle a la réputation d'être une enquiquineuse. Il faut se méfier des *réputations*. De toutes les façons, on pardonne tout à *Kathleen Battle, dès qu'elle chante.*

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 170 F à 460 F.

Jeudi

Rossini

Le Barbier de Séville

Jean-Luc Viala (ténor), Philippe Duminy, Louis Quilico, Gino Quilico (barytons), *Luigi Roni*, Ferruccio Furlanetto (basses), *Gloria Scalchi*, Jennifer Larmore (sopranos), Chœurs et orchestre national de l'Opéra de Paris, *Marcello Viotti (direction)*, Dario Fo (mise en scène).

Entre commedia dell'arte et comédie musicale américaine, une production « speedée » de l'increvable opéra de Rossini. La Rosine de Jennifer Larmore vaut néanmoins le détour. D'autant que, pour cette production, l'opéra revient à Garnier – surchauffé.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30 (+ le 22). Tél. : 47-42-53-71. De 50 F à 560 F.

Ibert

Escales

Beethoven

Concerto pour piano et orchestre nº 1

Falla

Le Tricorne

Martha Argerich (piano), Marie-Ange Todorovitch (soprano), Orchestre symphonique de Montréal, Charles Dutoit (direction).

Trois œuvres chatoyantes, dans le bon sens du terme, brillantes taillées sur *mesure pour de tels interprètes*. Toute gamine, Martha Argerich jouait déjà le *Premier Concerto de Beethoven*, avec la fantaisie, le recueillement, le *swing* (le finale !) qu'elle y met encore aujourd'hui.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 195 F.

Rossini

La Scala di seta
L'occasione fa il ladro

Nova Thomas, Andrea Andonian, Susan Patterson (sopranos), Robert Gambill (ténor), Alberto Rinaldi, Alessandro Corbelli, Natale de Carolis (barytons), Maurizio Barbacini (direction), Michaël Hampe (mise en scène).

L'Echelle de soie et *l'Occasion fait le larron*, pour commencer (les 18, 20, 22 et 24 juin), *la Cambiale di matrimonio* et *Il signor Bruschino*, pour finir (les 2, 4, 6, 8, 10 et 12 juillet) : l'Opéra-Comique fête Rossini. Si les chanteurs sont à la hauteur, si l'orchestre est impeccable, si la mise en scène est vive, allusive, de belles soirées se préparent sur les grands boulevards. Sinon... Car Rossini ne souffre aucun à-peu-près.

Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30 (+ *les 20 et 22*). *Tél. : 42-86-88-83. De* 40 F à 430 F.

Verdi

Otello

Placido Domingo, Vladimir Atlantov, Bernard Lombardo (ténors), Justino Diaz (baryton), Kallen Esperian (soprano), Susan Shafer (mezzo-soprano), Chœurs et orchestre national de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Petrika Ionesco (mise en scène).

L'alternance n'est plus un vain mot, à la Bastille : cette représentation d'*Otello* (une production à écouter, plus qu'à regarder) se donne le lendemain des *Noces de Figaro*. L'orchestre saura-t-il se plier à des styles si différents ?

Opéra de la Bastille, 19 h 30 (+ le 22). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 560 F.

Honegger

Le Roi David

Alessandra Marc (soprano), Sylvie Sullé (mezzo-soprano), Laurence Dale (ténor), Daniel Mesguich (récitant), Chœur du festival de Saint-Denis, Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction).

Jean-Claude Casadesus sait y faire avec *ces grandes machines au lyrisme grandiloquent*. Il sait les soulever de terre, leur *insuffler un peu de vraie humanité*, les faire tenir debout. Et Mesguich est un « diseur » exceptionnel. Pour les amateurs, signalons que Michaël Lonsdale met en scène *Jeanne au bûcher*, du même Honegger, qui sera interprété par Laurent Petitgirard et son Orchestre symphonique français (Salle Pleyel, le 22 juin 20 h 30, de 100 F à 250 F).

Saint-Denis. Basilique, 20 h 30 (+ le 19). De 150 F à 220 F.


Bill Deraime.

D.R.

Vendredi

Bruckner

Symphonie nº 2

Beethoven

Concerto pour piano et orchestre nº 5 « l'Empereur »

Brigitte Engerer (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).

Retour d'une tournée au Brésil, Brigitte Engerer retrouve Paris pour jouer, pour la première fois, à la Bastille. Et, rien moins que *l'Empereur* de Beethoven. Un poids lourd que peu de femmes conduisent. Pourquoi ? Il n'y a aucune raison objective à cet état de fait. Peut-être *sont-ce les « machos »* qui font les saisons musicales qui pensent qu'une *femme ne peut prendre les habits* d'un empereur ? Ce concert s'inscrit dans le *cadre de l'intégrale des symphonies de* Bruckner donnée par le Philharmonique de Radio-France, sous la direction de Marek Janowski.

Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 44-73-13-00. De 80 F à 220 F.

Samedi

Mendelssohn

Songe d'un nuit d'été, ouverture

Weber

Concerto pour piano et orchestre nº 2

R. Strauss

Sinfonia domestica

Homero Francesch (piano), Orchestre national de France, Christoph Perick (direction).

Brillant pianiste, aux mains immenses, Carl Maria von Weber a laissé quelques pièces concertantes pour piano. Seules ses sonates et son célèbre *Konzertstück* pour piano et orchestre sont encore joués parfois. Les concertos ne le sont quasiment jamais, et pas davantage enregistrés (si l'on excepte un enregistrement parfait de Peter Rösel et la Staatskapelle de Dresde chez EMI). Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre, rien que des pièces brillantes et bavardes.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. *De 40 F à 190 F.*

Dimanche

Berlioz

Le Carnaval romain, ouverture

Liszt

Concerto pour piano et orchestre nº 2

J. Strauss

Valses
Marches

Gabriel Tacchino (piano), Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction).

Trois jours après avoir dirigé son Orchestre de Montréal, au Châtelet *(lire annonce du 18 juin)*, Dutoit fête la musique dans la cour Carrée du Louvre, à la tête de son Orchestre national. Programme, là encore, brillant, festif.

Cour carrée du Louvre, 18 heures.

Jazz

Steve Grossman
Harold Land
Fred Henke

Le ténor vient de retrouver ses marques. Deux disques récents en portent témoignage. Steve Grossman se produit avec *Harold Land, Reggie Johnson et Art* Taylor. Autrement dit : du jazz post-coltranien, de la précision pré-coltranienne et le *New-Morning* éternel. Une soirée que l'on peut doubler (après le 25) pour le trompettiste canadien Kenny Wheeler. Avec attention spéciale pour le bassiste Gary Peacock.

Le 23. New Morning, 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Rock

Elton John
Eric Clapton

On retourne aux courses en espérant qu'il fera meilleur que pour Guns N'Roses. Cette fois-ci, la programmation n'aurait pas choqué au derby d'Epsom avec Lady Bonnie Raitt Marquess of the Authentic Blues, Sir Eric Clapton, Count of Stratocaster et Lord Elton John, grand commandeur de l'ordre du disque platine.

Le 18. Hippodrome de Vincennes, 20 heures. 220 F.

Charly Mc Coy

L'harmoniciste virtuose de Nashville, le Marcel Azzola du *mouth organ* country, fait l'un des passages éclairs à Paris. Pour réentendre encore une fois *Orange Blossom Special*.

Le 19. La Cigale, 20 heures. Tél. : 49-25-81-75.

Pearl Jam

Tout en haut, à gauche de la carte des Etats-Unis, on trouve Seattle. A l'aide d'une loupe on y discernera un grouillement de groupes rock dont le plus gros est Nirvana. Juste après, il y a Pearl Jam, responsable d'un beau disque *(Ten*, Epic) violent et rêveur.

Le 22. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Tournées

Fly and The Tox

Trio de blues toulousain, économique, cultivé, drôle, qui peut faire passer une excellente soirée.

Le 20 juin, Orsas (64), salle des fêtes, 21 heures, 50 F. Le 21, Clichy, en plein air, dans le cadre de la Fête de la musique, place de la République, 21 heures, gratuit.

King Daddy Yod

Bête de scène un peu instable, Daddy Yod sait par moments donner à son raggamuffin antillais une joie féroce à laquelle on ne peut résister.

Le 20 juin, Les Clayes-sous-Bois, en plein air, parc de Diane, 17 heures, gratuit *(+ rap et raggamuffin de 14 à 18 heures* et le Cri de la mouche à 21 heures). Le 21, Pessac, en plein air, place de la Vᵉ-République, 22 heures, gratuit.

Calvin Russell

Fort d'un kilométrage impressionnant accumulé sur les routes du Texas, Calvin Russell vient balader en France sa silhouette de perdant magnifique.

Le 19 juin, Niort, en plein air, stade de la Roussille. Le 20, Rouen, en plein air, dans le cadre de la Fête de la musique, place du *Vieux-Marché, 20 h 30, gratuit. Le 21*, Ris-Orangis, en plein air, sur les pelouses *du Plan, 20 h 30*, gratuit.

Tournées

Jacques Higelin

Jacques Higelin continue son tour de France, entamé avec les Zap Mama, et poursuivi avec les moyens du bord, qui sont multiples : le talent du chanteur quinquagénaire à fédérer un public plusieurs heures durant, à trouver deux cents jeunes choristes ou à faire le bœuf avec un ami étranger de passage. De festivals en idées folles, Jacques tourne.

Le 19 juin, Orange, au Théâtre antique, 21 heures, 120 F et 150 F. Le 21, Toulouse, en plein air, quartier des Pradettes, 16 heures, 40 F.

Bill Deraime

Le blues vu de France par un de ses meilleurs défenseurs. Voix, guitare, gouaille mesurée et poésie de tous les *jours* avec ce qu'il faut de rock pour faire partie du genre.

Le 20 juin, Torcy, espace Lino-Ventura, 21 heures, 90 F. Le 21, Grenoble, en plein air, place Félix-Poulat.

Chanson

Paris musette

Ah ! Les joyeux compères de l'accordéon, swing, valse, musette, qui savent mieux que personne faire tourner les têtes et les couples enlacés. *L'album est* chez La Lichère, et les concerts sont autant de fêtes.

Le 20. Suresnes. Théâtre Jean-Vilar, 21 heures. Tél. : 46-97-98-10.

Musiques du monde

Abed Azrie

Chanteur et compositeur syrien, né à Alep, installé à Paris depuis vingt-cinq ans, Abed Azrie sait se jouer des synthétiseurs, conserver malgré tous les effets technologiques le raffinement du *qanoun* ou du *ney*, qu'il n'a d'ailleurs jamais exclu de son univers musical. Azrie (dernier album, *Aromates*, chez Warner Classic) parcourt avec délicatesse et sérénité la poésie arabe du neuvième siècle à nos jours.

Le 18. *New-Morning*, 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Mario Canonge

Un spécial Antilles avec le swing très particulier de Mario Canonge, pianiste, compositeur, ex-comparse de Jacob Desvarieux, Henri Guédon, Ray Barreto, David Coven, etc. Fraîcheur et et bonne humeur avec le groupe Khân.

*Le 20. New-Morning, 20 h 30. Tél. : 45-*23-51-41.

Les Racines de l'Argentine

Les Indiens Chorotes, qui vivent dans la région du Grand-Chaco, viennent à Paris pour la première fois présenter un échantillon de chants et de danses rituelles. Au même programme, musique guarani *par Ramon Alaya et des musiques créoles de la ville de Salta. Prometteur et original.*

Du 18 au 21. Maison des cultures du monde, 20 h 30. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Tournées

Tambours du Burundi

Des rythmes surprenants agencés avec un art savant de l'entrelacs et de la superposition acrobatique. Plus efficaces *que sur disque, les tambourinaires* apportent en scène une énergie sans égale.

Le 19 juin, Saint-Fons (Rhône), en plein air, place Durel, 22 h 30, gratuit. Le 20, Saint-Chamond (Loire), en plein air, cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, 20 h 30, gratuit. Le 21, Haguenau (Bas-Rhin), en *plein air dans le cadre de la Fête de la* musique, place de la République, *22 heures, gratuit.*

Percussions de Guinée

La Guinée, grand creuset africain des rythmes complexes, a généré le très célèbre Ballet national de Guinée, affaibli il y a une dizaine d'années par les desiderata du pouvoir politique, aujourd'hui revenu à sa meilleure forme. Sur le même modèle, *mais en formation* réduite, les Percussions de Guinée, *appuyées par les meilleurs tambourinaires* du pays, ont créé un spectacle où la *virtuosité se mêle* à la *richesse de la* danse et des costumes.

Le 17 juin, à Paris, au Théâtre Dunois, à 19 h 30, 90 F. Tél. : 45-84-72-00. Le 20, Gentilly, place de la Mairie, 21 heures, gratuit. Le 21, Saint-Brieuc, place du *Chai, 20 h 30, gratuit.*

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

A SÉLECTION DE LA SEMAINE

ARTS

Nouvelles expositions

Manifeste

« *Manifeste* » est une exposition pluridisciplinaire organisée sous la direction de Germain Viatte, responsable du Musée national d'art moderne et du Centre de création industrielle, proposant une mise en perspective de trente ans de création (1960-1990) : musique, *cinéma, littérature, vidéo*, architecture. Mais ce sont les arts plastiques qui se taillent la part du lion : presque tous les espaces du Centre Pompidou sont réquisitionnés pour la présentation d'une partie des réserves du Musée national d'art moderne. Le Centre de création industrielle profite de l'occasion pour montrer la collection de design qu'il vient de réunir.

Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, *dimanche et jours fériés de 14 heures à* 18 heures. Du 18 juin au 28 septembre.

Gustav-Adolf Mossa

Peintre méconnu, Gustave Mossa (1883-1971) qui se donna un prénom plus « exotique » – Gustav-Adolf – est l'un des derniers symbolistes. Entre 1904 et 1914, il multiplie les allégories (la vie, l'amour, le sexe, la mort). Sa production faiblira après la première guerre mondiale.

Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Du 19 juin au 27 septembre. 30 F.

Metz

Chefs-d'œuvre de l'archéologie chinoise

Quelques représentants de l'armée de l'empereur Quin Huang Di sont installés à Metz pour l'été. Il s'agit de figurines de terre cuite (grandeur nature) exhumées à Xian au centre de la Chine à partir de 1974. Ces exceptionnels soldats sont vieux de deux cents ans.

Eglise Saint-Pierre-aux-Nonnains, 57000. Tél. : 87-37-57-47. Du 20 juin au 15 septembre.

Paris

Les cinémas de Picasso

Les dessins sur calque et *la Femme nue allongée* exécutés en 1955 pendant le tournage du *Mystère Picasso* de Henri-Georges Clouzot n'ont rien perdu de leur force. Ils sont à l'hôtel Salé, avec une centaine de photographies.

Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 15 à 17 h 15, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 septembre. 26 F.

Guimard

Cinquante ans après sa mort, une trentaine d'années après la destruction des entrées de métro qu'il avait dessinées pour Paris, voici la première exposition monographique sur Hector Guimard, le maître de l'Art Nouveau français. On l'on découvre qu'au-delà des questions de « style », son œuvre fut portée par une réflexion ambitieuse faisant fusionner l'architecture, l'art et la vie.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. A part. du 20 juin ouvert de 9 heures à 18 heures. Colloque les 12 et 13 juin. Jusqu'au 26 juillet. 32 F (billet jumelé *musée-exposition* : 45 F).

La cité hispano-américaine

Les maquettes de douze villes hispano-américaines pour retracer quatre siècles d'urbanisme en Amérique latine, du XVIe au XXe siècle, et 28 cartes d'époque en prime.

Instituto Cervantes, 7, rue Quentin-Bauchart, Paris 8e. Tél. : 47-20-83-45. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 12 heures à 19 h 30. Table ronde avec Alain Touraine. Jusqu'au 30 juin.

Le dessin et l'architecte

L'Académie d'architecture qui passait plus ou moins justement pour être poussiéreuse, a précisément tiré parti de sa poussière pour en exhumer, à l'occasion de ses cent cinquante ans, une remarquable collection de dessins significatifs de l'ambivalence du métier, entre artiste et technicien. Le pavillon de l'Arsenal, organisme le plus actif de la capitale en matière d'architecture, a achevé de dépoussiérer l'ensemble pour en faire une belle et dynamique exposition.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-26-53. *Tous* les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 septembre.

Annie Leibovitz

Vingt ans dans la vie d'une photographe américaine. Des manifestations pacifistes contre la guerre du Vietnam aux *performers* de New-York, en passant par le rock (les plus beaux portraits des Stone, avec ceux de David Bailey), lorsqu'Annie Leibovitz travaillait pour *Rolling Stone*, le show-business, et les excès de l'Amérique reaganienne.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 juillet. 25 F.

Le passé recomposé

Le Gray, Bisson, Marville, Le Secq, Baldus, Charnay, Atget... en un voyage depuis la cathédrale de Reims jusqu'à la pyramide de Izamal au Mexique. Et cent cinquante photos dûment restaurées, qui proviennent de la riche collection de la bibliothèque du Musée des arts décoratifs. *L'exposition présente également* les techniques de restauration et de conservation de ces photos historiques.

Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf lundi, mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. 20 F.

Les Vikings

Les Vikings étaient-ils ces brutes assoiffées de sang et de pillage que nous décrivent les chroniques médiévales ? Une exposition ambitieuse, organisée avec le concours des musées de Stockholm, d'Oslo et de Copenhague, nous présente des commerçants doués pour le négoce, des navigateurs habiles, des artisans inventifs et des poètes à l'imagination fertile. Une civilisation qui, très tôt, a su intégrer les apports extérieurs.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 12 juillet. 40 F.

Moore à Bagatelle

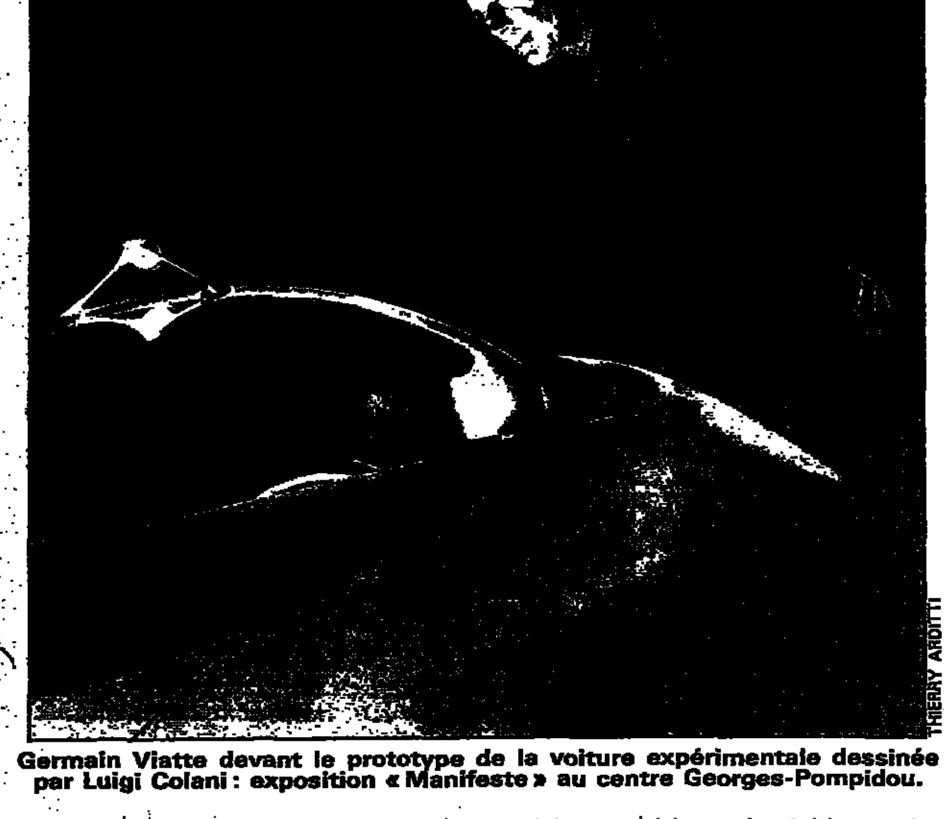
Henry Moore aimait installer d'énormes sculptures dans la campagne anglaise autour de sa maison de Perry Green. On ne s'étonnera donc pas de voir ses œuvres monumentales créées entre les années 60 et 80 envahir le parc de Bagatelle. Il s'agit de la première rétrospective parisienne importante consacrée à Moore depuis 1977.

Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, Paris 16e. Tél. : 40-67-97-00. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 octobre. 5 F (entrée du parc).

Helio Oiticica

Marqué comme nombre de ses compatriotes par l'édification de Brasilia au milieu des années 50, Hélio Oiticica était un touche-à-tout. Ses peintures, sculptures, ses installations l'avaient imposé comme l'un des chefs de file de l'avant-garde brésilienne. Il était en revanche peu connu de ce côté de l'Atlantique. Un oubli à réparer.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf *lundi* de 12 heures à 19 heures, *samedi, et* dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Visites-conf. jeudi à 12 heures, samedi à 16 heures, dimanche à 11 heures. *Jusqu'au 23 août.* 30 F.



Germain Viatte devant le prototype de la voiture expérimentale dessinée par Luigi Colani : exposition « Manifeste » au centre Georges-Pompidou.

THIERRY ARDITTI

Dominique Perrault

Trente-neuf projets de Dominique Perrault, architecte âgé de trente-neuf ans, propulsé sur le devant de la scène par la Bibliothèque de France (BdF) sont exposés par l'Institut français d'architecture (IFA) permettant de découvrir toutes les faces, transparentes ou non, du travail de ce jeune maître d'œuvre.

Institut français d'architecture, 6 *bis*, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 46-33-90-36. *Tous les jours sauf lundi, mardi* de 12 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Séville : le pari andalou

La Maison de l'architecture présente les principales réalisations de l'Exposition universelle de Séville à travers plans, élévations, dessins, photos et diaporamas. Six pavillons nationaux, trois pavillons thématiques, les avenues et les jardins d'Expo'92. Une douzaine de photos retracent l'Exposition ibéro-latine de 1929.

Maison de l'architecture, 7, *rue Chaillot*, Paris 16e. Tél. : 47-23-81-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures, samedi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Galeries

Erik Dietman

Dietman, un artiste dans le genre plutôt intarissable, est partout, ces temps-ci. En particulier à la galerie Claudine Papillon, en une exposition intitulée « Ronzes et arbres, culptures du frère de Dieu ». Soit des (s)culptures récentes, qui pèsent leur poids de (m)arbre ou de (b)ronze.

Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne, Paris 3e. Tél. : 40-29-98-80. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 juillet.

Erotiques

De Vito Acconci à Zush, vingt-huit artistes venus de six pays traitent de l'érotisme et de la sexualité sous toutes ses formes. Peintures, sculptures, « performances » ne sont que quelques-uns des supports choisis. Vaste programme.

A. B. Galerie, 24, rue Keller, Paris 11e. Tél. : 48-06-90-90. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 juillet.

Hélion

On a beaucoup salué le retour d'Hélion à l'art figuratif, au point d'en oublier sa traversée, pourtant édifiante, de l'abstraction, pendant dix ans, dans les années 30. *Que la galerie Marwan Hoss* évoque en une cinquantaine d'œuvres également sur papier, et des années 30, de Julio Gonzalez et de Joachim Torres-Garcia, deux amis d'Hélion.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 juillet.

Rebecca Horn, Jean-Pierre Bertrand

Jean-Pierre Bertrand est au rez-de-chaussée avec des barres, du rouge, du Plexiglas et du vide. L'artiste, ces temps-ci, durcit son discours ou son refus du discours sur la peinture. Rebecca Horn est à *l'étage*, avec des multiples présentés pour la première fois. Il y en a neuf, neuf vitrines, qui, depuis 1972, résument l'univers poétique de l'artiste.

Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Pierre Klossowski

Pierre Klossowski évoque à propos de son œuvre graphique la *« survivance magique du mauvais goût »*. On pourra en juger à la Galerie Beaubourg, qui présente pour la première fois son œuvre sculpté. Deux grands groupes réalisés entre 1990 et 1992.

Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Tél. : 42-71-20-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Stanislav Kolíbal

Les petits « dessins-espace » du Tchèque Stanislav Kolíbal sont devenus grands. Les boîtes en carton et pièces de contreplaqué se sont peu à peu mêlées à l'aluminium et aux matières transparentes. Un art d'une beauté formelle très pure se dégage de ces grandes structures géométriques.

Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 48-87-75-91. Tous les jours sauf dimanche, et lundi de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Gaston Lachaise

L'occasion de découvrir un sculpteur peu connu en France, où il est né, mais qu'il a quittée en 1906 pour aller vivre et travailler aux Etats-Unis. Il s'y est rendu célèbre avec ses nus opulents, d'esprit contraire au puritanisme ambiant. *La nouvelle galerie Gérald* Piltzer expose en même temps une série de photographies d'Irving Penn, qui traitent du nu, aussi.

Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : 43-59-90-07. Tous les jours sauf dimanche de *10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juillet.*

Régions

Arc-et-Senans

British Architecture Today

L'architecture britannique aujourd'hui, passe selon cette exposition, dont l'esprit a transité par la Biennale de Venise, à travers six noms. Quatre d'entre eux sont à peu près connus du public français : Foster (le Carré d'art à Nîmes), Rodgers (complice de Piano pour le Centre Pompidou), Grimshaw (auteur du pavillon anglais de Séville) et Sterling (extension de la Tate Gallery et Musée de Stuttgart). Reste donc Wilford, longtemps l'associé de Sterling, et Outram, deux raisons supplémentaires d'aller approfondir sa culture à la somptueuse Fondation Ledoux, dans la Saline d'Arc-et-Senans.

Fondation Claude-Nicolas-Ledoux, Saline *royale*, 25610. Tél. : 81-54-45-00. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 septembre. 20 F.

Bordeaux

Norman Foster

Arc-en-rêve a réuni ici les projets récents (depuis 1990) et les principales réalisations (depuis 1964) de Norman Foster, chef de file de la tendance de l'architecture anglaise la plus brillante, au propre comme au figuré : transparence, souplesse, *raffinement sont dans l'œuvre de* Foster utilisés comme des matériaux, verre, acier, ou béton. Ce maître d'œuvre anglais arrive en force en France, d'abord à Nîmes (le Carré d'art et un beau projet urbain), et peut-être à Bordeaux, si du moins cette exposition a bien un sens autre que publicitaire.

Arc-en-rêve - Centre d'architecture. Entrepôts Lainé, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-52-78-36. Tous les jours sauf samedi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 20 septembre.

Lawrence Weiner

Chaque année, pour l'été, le CAPC offre la grande nef de l'entrepôt Lainé à un artiste. Cette fois, c'était au tour de l'Américain Lawrence Wiener de se mesurer à l'espace, qu'en bon conceptuel il remplit, oui, avec presque rien : des noms de matériaux déclinés sur les piliers, pour un possible cheminement à travers l'idée de sculpture.

Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. *Tous les* jours, sauf lundi, de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 8 novembre. 20 F.

Cajarc

Pierre Soulages

Onze polyptiques, dont quelques-uns très récents : ce sont les derniers développements de l'œuvre de Pierre Soulages que le peintre présente. Déséquilibres et dissymétries, variations du noir aux nuances et aux textures changeantes sont ordonnés en œuvres monumentales.

Maison des arts Georges-Pompidou, 46160. Tél. : 65-40-63-97. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Chartres

L'art des Incas

Architecture, céramiques, armes, vêtements, figures votives... Les pièces proviennent du Musée de Cuzco, qui était avant l'arrivée de Pizarro le siège du pouvoir politique et religieux de l'Etat inca.

Musée des beaux-arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 octobre.

Honfleur

Eugène Boudin

En près de trois cents peintures et aquarelles revenues au port, parfois de très loin, un hommage au peintre qui, tout naturellement, regardait le ciel et la mer, pour en faire des tableaux.

Musée municipal Eugène-Boudin, place Erik-Satie, 14602. Tél. : 31-89-54-00. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 12 juillet. 35 F.

Meymac

Jésus-Rafael Soto

Ce Vénézuélien de Paris, ou Parisien de Caracas, est l'un des plus éminents représentants de l'art cinétique et de son extension dans l'environnement urbain. Le point sur son œuvre n'avait pas été fait depuis longtemps, aussi cette rétrospective tombe bien, qui réunit quelque quatre-vingts œuvres depuis les années 50, dont un « pénétrable ».

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours, sauf mardi, de 14 heures à *18 heures, samedi, dimanche* de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, de juillet à septembre tlj de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre. 15 F.

Nancy

Jacques Callot

La célébration du quadricentenaire de Jacques Callot est le prétexte d'une rétrospective très complète (misères de la guerre, sièges, gueux, comédiens, images pieuses) présentée au Palais ducal, rénové pour la circonstance.

Musée historique lorrain, 64, Grande-Rue, 36000. Tél. : 83-32-18-74. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 septembre.

L'art en Lorraine au temps de Jacques Callot

Parrallèlement à la célébration de Jacques Callot, un panorama de l'art lorrain au dix-septième siècle présenté par Jacques Thuilier. Des œuvres de Jacques Bellange, Jean le Clerc, Georges Lallemant, Claude Deruet, et quinze tableaux du plus grand de tous : Georges de La Tour.

Musée des beaux-arts, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-85-30-00. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h 30 à 18 heures, lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Nîmes

Henri Matisse

Du Château à Vence, les occasions ne manqueront pas, pendant les mois d'été, de revoir certains aspects de l'œuvre de Matisse. A commencer par les sculptures, dont la quasi-totalité est exposée à Nîmes : soixante pièces, ainsi qu'une trentaine de gravures.

Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de *14 heures à 18 heures. Jusqu'au* 30 août.

Noyon

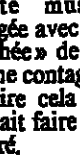
Jacques Sarrazin

Si Jacques Sarrazin, qui était né à Noyon, *a bénéficié de la faveur de Louis* XIII et, de son vivant, a joui d'une grande renommée, aujourd'hui on l'a oublié. Injustement. Ce premier hommage comporte une soixantaine d'œuvres originales et de nombreuses reproductions de sculptures monumentales *intransportables*.

Musée du Noyonnais, 7, rue de l'Evêché, 60400. Tél. : 44-09-43-41. Tous les jours, sauf mardi, et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 août. 15 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin

هكذا من الإصل



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Mozart

Requiem – Ode funèbre et triomphale
Montserrat Figueras, Claudia Schubert, Gerd Türk, Stephan Schreckenberger, Capella Reial, Concert des nations, Jordi Savall (direction).

Prétendre que l'on a encore beaucoup à apprendre de ce fameux *Requiem* serait mentir, après son ravalement par tous les baroqueux successivement. Mais Savall allège au maximum l'effectif instrumental et choral, met ainsi en valeur la couleur funèbre des trombones et cors de bassets d'époque, obtient des timbales une verdeur toute méditerranéenne, bat *alla breve* le *Dies Irae* et le *Confutatis*. Sachant qu'il a réuni de surcroît un quatuor de solistes aux voix fruitées, sincères sans solennité, on comprendra que le *Requiem* de Savall vaut d'être écouté. D'autant que son association avec la *Trauermusik*, si proche par l'orchestration, est une idée.

1 CD Astrée/Auvidis E 8759.

A. R.

Franck

Symphonie en ré mineur

Bizet

Symphonie en ut
Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction) (1).

Chausson

Symphonie op. 20

Fauré

Pelléas et Mélisande – Prélude de Pénélope.
Orchestre des Pays de la Loire, Marc Soustrot (direction) (2).

La lutte commerciale est inégale : le grand orchestre parisien enregistre pour Philips, le petit provincial pour un éditeur lilliputien. Le disque de Soustrot est pourtant bien plus agréable à écouter que celui de Bychkov, car mieux enregistré. Et beaucoup plus utile, puisque la *Symphonie* de Chausson est moins souvent enregistrée que celle de Franck qui bénéficie d'une discographie abondante et de grande qualité (dans le désordre Bernstein, Monteux, Furtwangler, Munch, Paray). L'Orchestre de Paris l'a lui-même enregistrée déjà deux fois, avec Karajan (pour EMI) et avec Barenboïm (pour Deutsche Grammophon). Ce nouvel enregistrement est supérieur aux deux précédents, plus précis rythmiquement, moins pesant que celui de Barenboïm, moins grandiloquent que celui de Karajan, avec un orchestre plus solide, incontestablement plus brillant et plus homogène. L'interprétation de Bychkov et de ses musiciens se caractérise par son refus de l'effet, sa transparence. Elle donne parfois l'impression d'avoir été captée petit bout par petit bout, mais n'est-ce pas ainsi que cette symphonie a été «édifiée» par un compositeur qui ne s'est jamais débarrassé de l'orgue qu'il avait dans la tête?

La *Symphonie* de Chausson par Soustrot fait son effet, même si l'Orchestre des Pays de la Loire accuse quelques faiblesses patentes côté vents. Cette musique demande à être dirigée avec franchise, à être «arrachée» de terre avec un enthousiasme contagieux. Et Soustrot sait faire cela avec superbe, comme il sait faire patte de velours dans Fauré.

(1) 1 CD Philips 432 096-2 – (2) 1 CD Pierre Verany PV 792051.

A. Lo.

Rock

Charlie Rich

Pictures and Paintings

De Charlie Rich, chanteur, pianiste, auteur américain, on ne sait pas grand-chose en France. On voit son nom apparaître dans les histoires du rock'n'roll parce qu'il a enregistré pour le label Sun de Sam Philips en même temps ou presque que Johnny Cash, Jerry Lee Lewis et Elvis Presley. On se souviendra peut-être de *Hey, Did You Happen To See The Most Beautiful Girl In The World*, un tube country un peu sirupeux de la fin des années 70. Seuls les fouineurs de bacs imports savent que Charlie Rich est doué d'un talent étonnant qui le fait passer du country au blues, du jazz aux ballades avec un facilité qu'obscurcit en permanence une mélancolie profonde.

Pictures and Paintings est coproduit par l'écrivain et journaliste Peter Guralnick qui a beaucoup fait pour la reconnaissance de Charlie Rich aux Etats-Unis. On y retrouve des adaptations (un suprenant *Mood Indigo)*, de nouveaux titres et quelques-uns des classiques que Rich a écrits au fil des ans. Accompagné par une poignée de musiciens irréprochables (dont l'extraordinaire batteur de la Nouvelle-Orléans, John Vidacovitch), Charlie Rich donne comme un concentré de ses possibilités, de ce qu'il a fait et de ce qu'il aurait pu faire pour conclure sur une version déchirante dans l'une de ses plus belles chansons, *Feel Like Going Home*.



DAVID GAHR

Charlie Rich.

Sire/Warner Bros/Blue Horizon 7599-26730-2.

The Neville Brothers

Family Groove

Le meilleur titre de cet album est une reprise de *Fly Like an Eagle*, de Steve Miller, vieil hymne pseudo-hippie, qui n'a jamais semblé très sincère. C'est dire la position fâcheuse dans laquelle se trouvent les frères Neville ces temps-ci. Le succès de *Yellow Moon*, il y a trois ans, apportait la consécration à un groupe méconnu, composé de vieux routiers de la Nouvelle-Orléans qui n'avaient jamais rencontré le succès auquel leur talent pouvait les faire prétendre. Mais *Yellow Moon*, produit par Daniel Lanois, était un disque d'une exigence permanente, une course poursuite éblouissante entre des chansons exceptionnelles (compositions originales ou reprises) et des musiciens hors du commun. Depuis, les Neville sont d'une certaine manière rentrés dans le rang. La collaboration d'Aaron Neville (le colosse à la voix angélique) avec Linda Ronstadt montrait la voie : il s'agissait de se faire une place à la radio, quitte à sacrifier les idiosyncrasies louisianaises du patrimoine Neville. *Family Groove* va plus loin, avec un résultat imprévu : consciemment ou pas, les Neville reviennent aux années 70, au temps où Charles jouait des claviers au sein des Meters, et le disque sonne très rétro, un peu sirupeux. La science des arrangements, la cohésion, le funk du groupe ne dissimulent pas la misère des compositions. *Family Groove* devrait se traduire à la fois par le «rythme» ou le «sillon» d'une famille. Ici le sillon est devenu une ornière.

A&M/Polydor 397 180-2

T. S.

Chanson

Marianne Oswald

Compilation

C'est une voix étrange, venue d'un vertige, venue du fond de la terre, du fond de la souffrance. Une voix de chat affolé, qui transcende les mots, et pourtant Dieu sait si les mots comptent pour Marianne Oswald, «diseuse» de chansons à texte. Elle parle à côté de la musique et sans perdre le rythme, la rattrape sur un trait mélodique. Comment elle transforme en torrent apocalyptique les vers de mirliton d'*Anna la Bonne*, c'est miraculeux. Elle rassemble les mots, les scande de son accent mi-Sarreguemines, mi-berlinois, tronçonne les phrases à sa façon, et ainsi, invente son langage.

Un langage d'exil, un exil pas seulement géographique. Marianne Oswald la Lorraine, a fait ses classes dans le Berlin d'avant 1933 – celui de Marlène et de Margo Lion, de Brecht et de Pabst – qu'elle a dû fuir comme elle a dû fuir le Paris de l'Occupation. Et quand elle nous est revenue, après la guerre, un autre monde se construisait, le sien était largué. Elle a encore interprété pour un club de nostalgiques ses chansons drôles, violentes, poétiques, pathétiques, toujours belles. Elle a tourné quelques films, produit des émissions pour la radio et la télévision, au temps où concurrence et audimat ne régnaient pas encore. Son exil, c'est ça : toujours, elle a marché en marge. On ne s'en rend pas compte aujourd'hui, mais la «condition féminine» dans les années 30, c'était le Moyen Age. Il fallait se battre pour vivre son indépendance.

Elle s'est battue, a chanté ses batailles, les révoltes, les utopies anarchistes, les difficiles amours avec des beaux indifférents, les rigolades complices avec d'éternels enfants, les grandes virées vengeresses... Elle a chanté les rêves et les blessures. Marianne Oswald est née blessée, comme tous ceux qui ont cherché le paradis sur terre.

1 CD EPM.

C. G.

Allain Leprest, Richard Galliano

Voce a Mano

Richard Galliano est un accordéoniste superbe, nerveux, intuitif, qui sait s'adapter à toutes sortes de swing, celui du jazz, celui de la chanson de rue, ou des musiques de pays. Allain Leprest est un drôle d'individu surgi de, où exactement? Avec *«l'incertitude, la conviction, les doutes* [qui] *distillent leurs ondes aventureuses»*, selon leur saint protecteur, Pierre Barouh, qui veille toujours sur le labal Saravah, les deux musiciens ont fabriqué un disque de banlieue généreuse. Galliano fait de la voltige au bandonéon et à l'acordéon diatonique. Leprest chante d'une voix râpeuse, sans hâte, ni faux combats à mener : un paquet de Gitanes, une *Java Saravah* très café au lait (dans le texte, pas dans le rythme), *Le P'tit Ivry*, la *Rue Blondin*, le *Cotentin*, l'amitié *«Un cœur entre deux tranch'de pain/ t'es la meilleur'de mes copains/ On s'entend bien/On s'entend comme un et un/Font une belle somme»*. Les musiques sont signées Philippe Biais. Romain Didier, Louis Arti ou Gérard Pierron. Seul, Allain Leprest aurait penché vers une noirceur tendre mais tristoune. Avec Richard Galliano, il a trouvé la trame nécessaire à l'éclosion d'une très forte personnalité forgée à l'école de la rue : *«C'est peut-être Jésus/ Le goss'de la tour 9/ Qu'a volé au Prisu»*. Ce disque, vraiment peu courant, a été enregistré à Ivry-sur-Seine.

1 CD Saravah 591082. Distribué par Adda.

V. Mo.

Musiques du monde

Doudou N'Diaye Rose

Djabote

Voilà bien longtemps que nous attendions un vrai, bel et bon album du percussionniste sénégalais et de ses cinquante-cinq tambourinaires, danseurs, qui suivent les rythmes de la grande Afrique noire. C'est chose faite. *Djabote*, né de la conjonction du talent du maître-tambour, du soin d'Eric Serra, transformé ici en producteur par amour de l'île de Gorrée, et de la Chorale de Julien Jouga qui a mis le piment et la souplesse nécessaire à l'écoute de douze titres fondés sur le rythme. Il faut affiner son écoute pour découvrir des mélodies, du sens, dans cet art complexe. Hommage à l'historien Cheikh Anta Diop, appui total sur la tradition, rythmes allégés, rythmes massifs, tout est dans la nuance. Il y a quelques bruits de vagues pour commencer, des oiseaux, des voix qui chantent en wolof, une ambiance qu'il est souvent difficile de trouver dans un enregistrement de ce genre.

1 CD Virgin 30986.

Big Cumbia

The essential Cumbia Collection

La cumbia de Colombie, chaloupée, gourmande, avec ses accès de précipitation, ses flemmes subites, compilée par Jumbo Vanrenen pour les disques Fuentes de Medellin. Toutes les stars du cru y sont, et d'autres moins connus (Adolfo Echeverria, Ramon Ropain, La Integracion, Cartagena Candombe, Rodolfo and his Tipica RA 7). Le tout est un peu touffu, un peu brouillon, sans plan déterminé, mais très sympathique.

1 CD Mango 510521. Distribué par Island.

V. Mo

John Coltrane

Les vertiges de l'universalité

LA première impression est d'une prolixité, d'un débordement, d'un flux ininterrompu qui signalent toute la musique avec laquelle se confond la brève vie (1926-1967) de John Coltrane, aux initiales christiques. On peut dire d'Armstrong qu'il a arraché le jazz aux bayous de Louisiane et aux bordels de La Nouvelle-Orléans; d'Ellington (1899-1974) qu'il l'universalise; de Charlie Parker (1920-1955) qu'il le sort de lui-même; Coltrane, d'emblée, porte le jazz au-delà du possible, là-bas, loin : au point où l'amour se rejoint.

Au printemps 1960, lors de son premier concert parisien, il suscite une émeute, un tollé pas si loin du scandale. Cette propension à faire violence à ses publics successifs, moins aventurés que lui dans l'exigence du jeu, est démentie par tout son être, d'une extrême douceur, infiniment aimable, délicat, modeste et comme porteur de bonnes nouvelles.

On est saisi surtout de la rage de l'expression, de la plénitude avec laquelle elle se donne, partie du blues pour rejoindre, en une trajectoire qui va finir par donner leur sens plein aux années de feu, les modes les plus éloignés en apparence du jazz, ceux de la musique indienne : comme saisie d'un vertige d'universalité qui ne sera répété que par des bavards poussifs. *Pas de postérité à cet homme seul qui, à partir de la rencontre avec Miles* Davis, en 1956, ne produit plus qu'un son immense (les anches Rico numéro 8 n'expliquent pas tout) comme arbitrairement découpé en *séquences*, en prises.

Les disques de Coltrane, ce sont seulement les moments où les micros s'ouvraient à son élan de musique. Ce sont de purs hasards concertés. Les seize compacts des années Prestige (1956-1958) ne sont que cette trace, mais toute. Cent vingt-cinq pièces moins les séances avec Miles – Workin *Relaxin, Steamin, Cookin*, tous quatre jetés et enregistrés à la perfection en autant d'après-midi que d'albums – s'étalent sur seize heures et demie de musique. Certaines journées, on ne peut plus comprendre aujourd'hui, sont constituées de deux séances d'enregistrement, le 17 mai 1957 par exemple.

Elles préfigurent l'année 1965 où l'un des plus beaux quartettes de l'histoire du jazz se défait (Coltrane, Elvin Jones, McCoy Tyner, Jimmy Garrison) en prêchant *A Love Supreme*, tandis que, plus seul que jamais et plus proche de tous, John Coltrane enregistre à tout va des disques aux titres clairs chez Impulse, *The Mastery of John Coltrane, The New Wave in Jazz, Transition, Kulu Sé Mama, Infinity, Ascension, New think at Newport, First Meditations, Om Meditations*, avant de disparaître. Quatre de ces séances *sont publiées sous le titre The Major Works of John Coltrane*. On peut contester la formule : ces œuvres ne sont ni plus ni moins majeures que les autres, c'est vrai. On peut la renverser plus subtilement : toute pièce de Coltrane est *son major work*, à tout instant, lui qui ne prend le jazz jusqu'au cœur que pour l'inventer de toutes pièces. Et au moment où un néoconservatisme abject caquette que *«la tendance intello-mystico-libertaire du free jazz est bel et bien enterrée»*, on est très heureux de signaler ces somptueuses rééditions gaies : ça ne fait que commencer, les amis, c'est l'aube!

FRANCIS MARMANDE

★ *The Major Works of John Coltrane*. 4 CD Impulse GRP21132 distribués par BMG.

★ *The Prestige Recordings*. Un coffret de 16 CD WEA Music 4405.





